# REVUE

DES

# DEUX MONDES

LXXX^e ANNÉE. — CINQUIÈME PÉRIODE

# REVUE

DES

# DEUX MONDES

LXXXe ANNÉE. — CINQUIÈME PÉRIODE

TOME SOIXANTIÈME

PARIS

BUREAU DE LA REVUE DES DEUX MONDES

RUE DE L'UNIVERSITÉ, 15

1910

# VOLTAIRE

## PREMIÈRE PARTIE (1)

### INTRODUCTION

Il y a peut-être de plus grands noms dans l'histoire de la littérature française, trois ou quatre, pas davantage; il y en a certainement de plus honorables et de plus justement honorés; il n'y en a pas de plus français, qui nous soit une image ou un miroir plus fidèle de nous-mêmes, il n'y en a pas de plus européen, et je dirais volontiers, il n'y en a pas de plus universel que le nom de Voltaire. Poète, c'est une question de savoir si l'auteur de la *Henriade* et des *Discours sur l'Homme*, de tant d'*Épîtres* et de tant d'épigrammes, a seulement mérité ce titre, ou plutôt ce n'en est plus une après et depuis Lamartine et Hugo; auteur dramatique, nous pensons tomber des nues quand nous apprenons que, pendant près d'un siècle, avec sa *Zaïre* et son *Tancrède*, il passa pour le rival, pour l'émule, pour le vainqueur de Corneille et de Racine; historien, c'est de confiance qu'on le loue, sans presque l'avoir jamais lu, ni le *Siècle de Louis XIV*, ni l'*Essai sur les Mœurs*, à peine quelques pages de son *Charles XII;* philosophe, n'enseigne-t-on pas enfin qu'incapable d'enfoncer jusqu'aux

(1) En 1886, la librairie Hachette imprimait les premiers volumes de la collection dite des *Grands écrivains français*. M. Jusserand, qui la dirigeait, confia à Ferdinand Brunetière le soin d'y traiter de Voltaire. Brunetière se mit à ce livre en août 1886. En 1888, il venait d'en envoyer à l'impression les trois premiers chapitres, quand la maison Hachette lui demanda d'écrire d'urgence une préface à une édition illustrée des Œuvres de Boileau, qu'elle préparait pour l'Exposition de 1889. Brunetière interrompit son *Voltaire*; par la suite, d'autres travaux l'empê

secrètes raisons des choses, la vraie philosophie n'aurait daté, dans le siècle où nous sommes, que de sa rupture même avec les principes, avec les méthodes, avec l'esprit sceptique et superficiel du *voltairianisme?* Et cependant il est Voltaire ; il l'est et le sera pendant des années ou des siècles encore ; ce que nous lui refusons en détail, nous sommes unanimes à le lui rendre en gros ; et nous avons beau dire, adversaires ou ennemis, nous serions fâchés, pour l'honneur de la race, qu'un tel homme n'eût pas existé.

Les raisons n'en sont pas difficiles à dire, ni surtout lointaines à trouver. Sa vie, d'abord, fut son chef-d'œuvre, chef-d'œuvre d'art, d'esprit et de conduite, plus plaisante, plus amusante, plus divertissante elle toute seule que pas une de ses comédies ou même que pas un de ses contes, que *Candide* ou que l'*Ingénu*. On ne peut se détacher de la volumineuse *Correspondance* où il continue de vivre tout entier, si semblable à lui-même, si naturel, irritable et prudent à la fois, si prompt à faire une sottise, mais si agile à la réparer, tantôt plus insolent qu'un page, vrai valet de Molière ou de Regnard, échappé du vieux répertoire, tantôt inimitable dans l'art d'envelopper, de déguiser, de nuancer l'adulation et la courtisanerie, mais au travers de tout cela, suivant toujours sa fortune et finissant toujours par arriver à tout ce qu'il a poursuivi. En second lieu, et « s'il est bien plus beau, selon le mot de Pascal, de savoir quelque chose de tout que de savoir tout

chèrent d'y revenir; finalement, il y renonça, et la composition fut détruite. Ses amis, ayant trouvé dans ses papiers ce livre inachevé, ont estimé qu'il convenait de le publier.

Sans parler de deux lots de feuillets dépareillés, qui ne représentent que des ébauches, nous avons disposé d'un manuscrit autographe. D'autre part, M. Jusserand avait conservé un exemplaire des placards imprimés en 1888, et il a bien voulu nous les confier. Notre manuscrit est celui qui a servi aux imprimeurs de ces placards, en sorte que le texte est exactement le même ici et là. Mais cela n'est vrai que des chapitres I et III. Pour le chapitre II (*Les poésies et le théâtre de Voltaire*), le manuscrit et les placards offrent deux versions très différentes entre elles, et il est difficile de déterminer laquelle est la plus récente. Quand nous publierons ce *Voltaire* en volume, nous les imprimerons toutes deux. Ici, puisqu'il nous fallait choisir, nous avons cru bien faire de sacrifier la version manuscrite, qui est de date incertaine. En reproduisant les placards d'un bout à l'autre de la présente publication, nous communiquons au lecteur une version homogène, sûrement datée, le texte arrêté par l'auteur au jour où il envoya à l'imprimerie ses trois chapitres, tous trois ensemble. L'*Introduction* est assurément aussi de la même date, bien que nous ne la possédions qu'en manuscrit; c'est simplement pour la commodité de la mise en pages qu'elle ne fut pas imprimée en 1888.

Ces trois chapitres conduisent l'histoire de la vie et des œuvres de Voltaire jusqu'en 1754, date de son retour de Berlin. Dans le format et le caractère de la collection des *Grands écrivains français*, ils eussent occupé cent pages, soit exactement la moitié du livre projeté. M. Jusserand se rappelle avoir vu entre les mains de Brunetière un plan détaillé des derniers chapitres : nous avons vainement recherché ce plan dans ses papiers. — JOSEPH BÉDIER.

d'une chose, » qui jamais, plus et mieux que Voltaire, a mérité cette louange de l'universalité? « Je doute s'il y a un Voltaire dans le monde, lui écrivait un jour le prince royal de Prusse, qui fut depuis le grand Frédéric, et j'ai fait un système pour nier son existence. Non, assurément, ce n'est pas un seul homme qui fait le travail prodigieux que l'on attribue à M. de Voltaire. Il y a à Cirey une académie composée de l'élite de l'univers : il y a des philosophes qui traduisent Newton, il y a des poètes héroïques, il y a des Corneille, il y a des Catulle, il y a des Thucydide, et l'ouvrage de cette Académie se publie sous le nom de Voltaire, comme l'action de toute une armée s'attribue au chef qui la commande. » Lorsque l'on dit de Voltaire qu'il fut médiocre dans tous les genres, je crois que l'on se trompe, et, en tout cas, on exagère; mais eût-on raison, il resterait encore qu'il a passionnément aimé tout ce qu'il a tenté tour à tour, non seulement aimé, mais compris, et c'est le signe de l'étendue, de la souplesse, de la variété, je voudrais pouvoir dire de la sensibilité de l'intelligence. Tout ce qu'il y a d'intelligible au monde, Voltaire l'a compris, et sa faculté de comprendre ne s'est en quelque sorte arrêtée qu'au seuil de l'inexplicable, — d'ailleurs bien Français en cela, trop Français, si l'on veut, et surtout trop Parisien. Enfin, grâce à cette faculté de tout comprendre, aidée du pouvoir de tout exprimer, et intérieurement animée de l'ambition d'arriver à tout, il s'est trouvé l'interprète naturel, ou encore, ainsi qu'on l'a dit, l'incarnation de tout un siècle; et ce siècle, assurément, ce n'est pas le *plus grand* de l'histoire, — car les hommes y furent trop petits, — mais nul autre cependant n'a plus fait pour la cause de la justice et de la vérité. Nous avons donc accoutumé, nous continuons toujours, et avec raison, de glorifier en la personne de Voltaire « l'action de toute une armée, » puisque aussi bien c'est lui, l'auteur d'*Œdipe* et de la *Henriade*, le confident de Frédéric II et de Catherine, le défenseur des Calas, le patriarche de Ferney, que cette armée reconnut, applaudit, acclama comme chef, et que ce n'est pas seulement avec lui, mais par lui qu'elle vainquit. Et si la victoire ne fut pas sans mélange, c'est-à-dire, pour la remporter, si Voltaire et les siens recoururent souvent à des moyens que l'on ne saurait trop condamner, si même les mobiles qui les guidèrent ne furent pas tous ni toujours honorables, s'il y en eut de laids, de honteux et de bas, si beaucoup de choses, par conséquent, périrent sous leurs coups, qui méritaient d'être conservées, on a trouvé généralement la victoire assez belle et d'un assez grand prix pour n'en vouloir pas rendre un seul des avantages, — et cela peut suffire à la gloire d'un homme. L'histoire et l'opinion ne se sont jamais armées de toute leur morale que contre ceux qui n'ont pas réussi.

Ajouterons-nous maintenant d'autres causes? Dirons-nous qu'ayant

vécu plus de quatre-vingts ans, Voltaire eut ainsi vingt ou trente ans de plus que la plupart des hommes pour enseigner la foule à prononcer son nom? Nous pourrions dire également que de son exil de Ferney il était bien trop habile pour ne pas s'en plaindre, mais, en s'en plaignant, pour n'en pas profiter. L'exil, en éloignant les grands hommes, ne les met pas seulement à cent lieues de leurs admirateurs, il les met encore, de leur vivant même, comme à cent ans de leurs contemporains. Mais c'est assez si nous avons montré que le recueil de ses *Œuvres complètes* pourrait s'abîmer dans l'oubli, sans que le nom de Voltaire fût pour cela moins justement fameux. Et c'est pourquoi, dans les pages qui suivent, tout en essayant de le juger comme poète, comme historien, comme philosophe, on s'attachera surtout à démêler les vrais mobiles de ses actes, à caractériser la nature de son rôle, et à mesurer enfin jusque de notre temps la portée de son influence.

## I

### LA JEUNESSE DE VOLTAIRE (1694-1734)

On ne sait s'il naquit à Paris, ou à Châtenay, près de Sceaux, à la ville ou à la campagne, le 22 mars ou le 22 novembre 1694; mais c'est assez que l'année soit certaine. Sa famille, comme celle de Molière, comme celle de Boileau, comme celle de Regnard, était de bonne et ancienne bourgeoisie parisienne : François Arouet, son père, avait d'abord été notaire au Châtelet et, depuis, payeur des épices de la Chambre des comptes. On peut supposer, si l'on veut, que c'est de lui que son fils hérita l'intelligence et le goût des affaires. A dix ans, l'enfant fut mis au Collège de Clermont : la vie qu'il y mena, les camarades qu'il y fit, les marques mêmes de précocité d'esprit qu'il y donna, tous ces détails sont de mince ou de nulle importance. Car, de très grands sots ont brillé de tout temps, brillent peut-être encore dans les collèges; et, pour les condisciples d'Arouet, il est probable, selon l'usage, qu'ils se souvinrent de lui quand il fut devenu Voltaire. Je ne reprocherai pas non plus aux jésuites, ses maîtres, au Père Tournemine ou au Père Porée, d'avoir incliné au mensonge et à l'intrigue la naturelle droiture de leur élève.

Du collège, en homme pratique, son père le fit passer dans l'étude d'un procureur; mais le jeune homme n'y fréquenta

guère : en ce temps-là, comme du nôtre, et quoique le métier fût encore moins lucratif, tout bon rhétoricien se destinait « à la littérature, » et c'était l'ambition d'Arouet. Il y était d'ailleurs poussé par son parrain, l'abbé de Châteauneuf, homme du monde, l'un des derniers amans de la vieille Ninon de Lenclos et l'un aussi des familiers de la société du Temple. On sait qu'au Temple, sous la présidence de Vendôme, quelques grands seigneurs, hardis dans leurs propos, plus débraillés dans leurs mœurs, mêlés à tous les poètes libertins du temps, formaient une sorte de Parnasse satyrique. Introduit dans cette compagnie, l'élève des jésuites en prit si promptement le ton, et, en quelques mois y devint tellement gentilhomme que le payeur des épices jugea bon et urgent même de le dépayser. Il le confia pour cela, par un choix qui peut sembler bizarre, au propre frère de l'abbé de Châteauneuf, le marquis de Châteauneuf, qui s'en retournait ambassadeur de France auprès des États-Généraux de Hollande.

Mais l'événement tourna contre les prévisions paternelles. A la Haye, dans la maison d'une illustre aventurière, M^me^ du Noyer, l'auteur des *Lettres historiques et galantes*, un de ces pamphlets que Saint-Simon lui-même n'a pas dédaigné de consulter pour écrire ses *Mémoires*, Arouet fit la connaissance d'une fille de la dame, l'aima, voulut l'épouser, l'enlever même, et n'en fut empêché que par l'intervention de l'ambassadeur, qui s'empressa, naturellement, de retourner à son père un fils déjà si compromettant. Quatorze lettres d'Arouet à Olympe du Noyer sont presque les premières qui nous soient parvenues de sa volumineuse *Correspondance*, et il est assez plaisant que ce soit à cette bonne mère elle-même que nous devions de les avoir conservées. Arouet, désespéré, dut rentrer chez son procureur.

Cependant, en 1712, l'Académie française ayant choisi *Le Vœu de Louis XIII* pour sujet du concours de poésie, il avait envoyé une *Ode* que l'on peut lire encore aujourd'hui dans ses *Œuvres*, et c'était en 1714 que l'on devait décerner le prix. Sur le rapport de La Mothe-Houdard, on couronna la pièce d'un abbé Paillard-Dujarry. Arouet, blessé au vif, et, dans l'état de ses relations avec son père, atteint peut-être aussi dans d'autres intérêts que ceux de son amour-propre, répondit au jugement de l'Académie par une satire assez grossière, *le Bourbier*, moins riche d'esprit que d'invectives, mais qui ne laissa pas, telle

quelle, d'attirer sur lui l'attention du café Procope et du café Gradot. On n'ignore pas que c'était là, sur le quai de l'École et rue de l'Ancienne-Comédie, que les distributeurs de la réputation littéraire tenaient alors leurs principales assises. Mis en goût par ce premier succès, l'auteur du *Bourbier* redoubla donc, et s'essayant à la gravelure après l'injure, il écrivit, dans un genre plus fâcheux encore, contre le marquis de Courcillon, la satire de l'*Anti-Giton*. Est-il aussi l'auteur d'une petite pièce qui courut, en 1716, *Sur le duc d'Orléans et M^me^ de Berri, sa fille?* Les vers en sont du moins assez méchans et assez mauvais à la fois, — car il a souvent l'épigramme plus insolente que spirituelle, — pour être effectivement de lui. Toujours est-il qu'on les lui attribua, mais, comme il s'en défendait, le Régent, pour cette fois, se contenta de l'éloigner de Paris. Son exil dura jusqu'au commencement de l'année 1717. Comme d'ailleurs il avait déjà la rancune tenace, il ne fut pas plutôt de retour à Paris qu'il recommença de faire des vers contre le Régent. Pour essayer de le corriger, on vous le mit à la Bastille [mai 1717-avril 1718]. C'est ici que commence l'histoire de sa vie publique; et nous n'avons encore parlé que de ses fredaines d'écolier.

Le contretemps était fâcheux. Sa tragédie d'*Œdipe*, reçue par les comédiens, qu'il avait lue lui-même dans quelques salons, et dont on disait merveilles, allait précisément entrer en répétitions. Il fallut attendre; multiplier sans doute les démarches auprès du Régent, après l'avoir gratuitement offensé; tâcher, à force de flatteries, d'adoucir son ressentiment; et quand, après onze mois Arouet fut relâché, le séjour de Paris lui étant interdit de nouveau, ce fut avec les comédiens que les difficultés recommencèrent. Enfin, après bien des embarras, la tragédie vit la rampe, le 18 novembre 1718, aux applaudissemens de la plus illustre assemblée. L'effet fut grand, mais le succès, bien préparé, plus grand encore, et, quoi que nous pensions aujourd'hui d'*Œdipe*, nous ne saurions nous en étonner si nous songeons quels étaient alors les fournisseurs attitrés du théâtre français: Deschamps, Danchet, Pellegrin, M^me^ de Gomez. Une pluie de brochures suivit, qui jetèrent à la foule pour la première fois le nom de Voltaire. Arouet, en effet, pour la circonstance, comme autrefois Poquelin, avait cru devoir changer de nom; et peut-être Dangeau, dans son *Journal*, nous en donne-t-il la vraie raison. « C'est à cause qu'on était prévenu contre lui, *parce qu'il*

*avait offensé beaucoup de gens dans ses vers.* » Il n'avait pas encore de nom qu'il avait déjà des ennemis, et, ce qui est plus rare, il les avait mérités, quoiqu'il n'eût presque rien écrit.

Un succès de théâtre, au XVIII<sup>e</sup> siècle, sur cette scène où vivait encore le souvenir de Molière et de Racine, grandi, pour ainsi dire, par le récent éloignement, c'était un coup de fortune. La tragédie, surtout, menait à tout. Il n'y avait pas jusqu'au pouvoir qui ne fût moralement tenu d'en témoigner au poète sa reconnaissance. Très répandu déjà dans le beau monde, où l'on goûtait beaucoup la vivacité de sa conversation, et encore plus sa malice, *Œdipe* acheva donc, non seulement de mettre à la mode le fils du bonhomme Arouet, mais encore d'en faire un petit personnage. Le Régent, toujours indulgent et facile, gratifia le triomphateur d'une pension sur sa cassette, à la charge de tourner des madrigaux pour ses maîtresses. Madame, duchesse d'Orléans, fille de Louis XIV et de M<sup>me</sup> de Montespan, agréa la dédicace de la tragédie. Un autre prince du sang, le prince de Conti, voulut lui-même chanter en vers le succès d'une pièce à laquelle d'ailleurs il se vantait volontiers d'avoir contribué. La brillante maréchale de Villars prit le poète sous sa protection, et lui, comme l'exigeaient la politesse et la reconnaissance, il soupira publiquement pour elle. Salons et châteaux enfin, qui se l'étaient partagé jusqu'alors, se le disputèrent; avec l'air et le ton du monde, il en prit les allures et l'habit, le velours, la soie, les dentelles ; et, pour l'aider à soutenir ce train, en même temps que des financiers travaillaient à sa fortune, le payeur des épices de la Chambre des comptes choisit ce moment de mourir.

« Ce monde-ci, a-t-il dit quelque part, est un composé de fripons, de fanatiques et d'imbéciles, parmi lesquels il y a un petit troupeau séparé, qu'on appelle *la bonne compagnie*. Ce petit troupeau étant riche, bien élevé, instruit, poli, est comme la fleur du genre humain ; c'est pour lui que les plaisirs honnêtes sont faits, c'est pour lui plaire que les grands hommes ont travaillé, c'est lui qui donne la réputation. » Et il avait passé la soixantaine quand il résumait en ces termes sa conception ou sa philosophie de l'art et de la vie, mais à vingt-cinq ans c'était déjà sa façon de penser et la règle de sa conduite. On ne l'a pas assez dit, et cependant c'est ici toute une part de son génie, comme aussi de son influence. Avec une promptitude et une sûreté de

coup d'œil tout à fait singulières, Voltaire n'eut pas plutôt connu la bonne compagnie qu'il en fut, qu'il y respira comme dans son élément naturel, et surtout, qu'il en comprit l'utilité pour sa fortune. Dans une société dont les habitudes et les formes de vivre, sinon précisément les mœurs, étaient encore tout aristocratiques, il vit que son succès dépendait de s'y conformer, et qu'il ne réussirait à se tirer lui-même de la foule qu'avec le suffrage, la faveur et la complicité de ces belles dames et de ces grands seigneurs. L'opposition déclarée n'est en effet devenue que plus tard, beaucoup plus tard, vers 1750 seulement, après Diderot et Jean-Jacques, un moyen de parvenir; mais, vers 1720, il fallait, comme Voltaire et comme Montesquieu, l'envelopper de telle sorte que les boutades n'inquiétassent pas le « petit troupeau » dont l'approbation pouvait seule en assurer le triomphe. Et de là, chez Voltaire, au lieu du désintéressement des grands écrivains de l'âge précédent, un Corneille et un Molière, un La Fontaine et un Racine, tout entiers à leur art, ces complaisances et ces concessions à l'usage, à la mode, au faux goût de la bonne compagnie. De là ce souci constant de l'opinion, et d'une certaine opinion, l'opinion des siens plutôt que du public, et des gens du monde plutôt que des hommes de lettres. De là encore ces flatteries, ces caresses qu'on le verra toute sa vie prodiguer aux puissances, à celles de la cour et du monde, aux ministres ou aux favorites, et dont l'exagération se mesure à l'influence même que les uns ou les autres exercent ou du moins qu'il leur attribue sur la direction de l'esprit public. On a dit de lui, et avec raison, que pour avoir de la naissance il eût donné tout son génie, et l'on sait peut-être, si mince que fût la sienne, de quel ton il a reproché l'humilité de leur origine à l'un et l'autre Rousseau; mais, aristocrate par goût, Voltaire le fut encore par calcul et, en un certain sens, par nécessité, dans l'intérêt de sa réputation, et pour le triomphe de ses idées. La grande révolution dont il allait être l'un des principaux ouvriers ne pouvait s'accomplir que du consentement, qu'avec le secours et par les propres mains de ceux qui ne se doutaient guère, ni lui non plus, qu'elle détruirait d'abord tout ce qui faisait pour eux le prix même, le charme ou la volupté de la vie sociale. Et c'est ainsi qu'en faisant dans le monde les affaires de son amour-propre ou de sa vanité littéraire, il se trouva que l'auteur d'*Œdipe*, presque sans le savoir, et par l'effet d'un merveilleux

accord entre son temps et lui, commença de faire aussi celles des idées où son nom demeure justement attaché.

Il ne tarda pas d'ailleurs à s'apercevoir ou à pressentir que de se mêler ainsi à l'opinion, c'était le bon moyen, pour la littérature, d'en devenir insensiblement maîtresse et de finir à son tour par la gouverner. Volontairement bornés à l'exercice de leur art, on pourrait presque dire de leur métier de poète, qu'ils considéraient uniquement comme leur, et non point comme le premier ni le plus utile à l'État, nous ne savons et personne peut-être n'a su ce que Racine ou Boileau pensaient du temps, du milieu, ni de la discipline morale et politique sous laquelle ils ont vécu. Comparez, pour entendre ceci, leur *Correspondance*, témoin et garant fidèle de leurs préoccupations ordinaires, avec celle de Voltaire, image ou reflet affaibli de la vivacité de sa conversation. C'est que dans les salons qu'il fréquente, si l'on cause encore assurément d'amour ou de galanterie, et, au besoin, du roman de la veille ou de la tragédie du jour, comme jadis au samedi de M^lle^ de Scudéri, on y cause quelquefois aussi de ces « grands sujets » que La Bruyère, il n'y a pas trente ans, se plaignait de se voir interdits. La mort de Louis XIV a délié les langues. A Vaux-Villars, chez le maréchal; au Bruel, chez La Feuillade; à Saint-Ange, chez les Caumartin; à Paris même, chez la marquise de Mimeure ou chez la présidente de Bernières, chez les Ferriol et chez les Maisons, on prend intérêt à la chose publique, et tour à tour on y parle de guerre et de diplomatie, de politique et de finances, d'histoire et de religion. Voltaire écoute attentivement. Toutes ces questions auxquelles l'homme de lettres était demeuré jusqu'alors étranger, sinon peut-être indifférent, il en comprend tout l'intérêt, et pour le faire comprendre à tous ceux qu'elles touchent, disons le vrai mot, pour le *vulgariser*, il songe qu'il dispose de l'outil universel. La littérature, qui n'était qu'un art, n'a qu'à vouloir, sans cesser d'en être un, pour devenir une arme. En donnant aux opinions qui s'échangent dans la conversation le relief et le caractère durable de la chose imprimée, l'écrivain va les rendre elles-mêmes solidaires de sa propre victoire, puisque aussi bien c'est la leur. Avec cela, si l'on sait seulement les manier avec un peu d'art et de délicatesse, ne point céder au plaisir dangereux de les effaroucher, mais au contraire les apprivoiser, les flatter au besoin, leur retourner la gloire que l'on acquiert en les répan-

dant, on peut les engager, pour ainsi dire, au delà d'elles-mêmes, et les conduire jusqu'à des conséquences qu'elles n'avaient point prévues. Et l'homme qui le pourrait, si d'ailleurs il n'écrivait ni *Polyeucte*, ni *Tartuffe*, ni *Bajazet*, ni *Phèdre*, en serait-il moins grand pour cela, ne laisserait-il pas une œuvre assez belle, une trace assez profonde, un nom assez fameux? et, tout en ayant l'air de suivre docilement son siècle, n'est-il pas vrai qu'il en serait l'instituteur et le guide?

A une condition cependant : c'est qu'à tout son talent il joignît la liberté d'en disposer lui seul et les moyens de le faire partout respecter; la situation à défaut de la naissance, et, à défaut de la situation, la fortune. Voltaire le comprit et que, pour jouer son rôle, comme pour être traité dans la *bonne compagnie* sur le pied d'égalité, n'étant pas noble, il fallait être riche. « J'ai vu tant de gens de lettres pauvres et méprisés, a-t-il écrit dans ses *Mémoires*, que j'ai conclu dès longtemps que je ne devais pas en augmenter le nombre. » Ce furent encore ses relations mondaines qui lui en procurèrent le moyen, traitans et banquiers de sa connaissance,

*Et Paris, et fratres, et qui rapuere sub illis.*

Et on peut bien lui reprocher son ingratitude envers ces premiers patrons de sa fortune, on peut lui reprocher quelques-unes des voies qu'il prit pour allonger son patrimoine, comme d'avoir tripoté dans les vivres ou d'avoir spéculé sur les blés, comme d'avoir touché sa part, indirecte et lucrative, des altérations des monnaies ou des exactions de la ferme, on peut lui reprocher son humeur processive et quelques traits d'une économie qui ressembla souvent à de la lésine; mais on ne peut guère lui reprocher une préoccupation de l'argent, dont l'homme de lettres, après plus de cent ans, éprouve encore les heureux effets. Jusqu'à Voltaire, en effet, l'homme de lettres avait vécu des « bienfaits du roi, » quand ce n'était pas de ceux d'un grand seigneur ou d'un fermier général. Qui de nous ne se sent encore humilié de lire la dédicace de *Cinna* au financier Montauron, ou plus humilié encore de voir La Fontaine s'en allant d'hôtel en hôtel, chez les Bouillon, chez les d'Herwart, chez M^me^ de La Sablière, quêter le couvert, le vivre et le reste? Pour que l'on estimât l'esprit à l'égal de la naissance et de l'argent, comme Corneille ou Racine avaient montré que d'un grand écrivain on

pouvait faire un ancêtre, soyons donc obligés à Voltaire d'avoir montré que l'intelligence pouvait servir à gagner autant d'argent qu'une part dans les gabelles. Car, en dissociant deux idées qui n'allaient guère avant lui l'une sans l'autre, celle d'homme de lettres et celle de parasite, il a classé la profession, il en a accru l'indépendance, il lui a conquis ce droit de tout dire que limitaient chez les plus hardis de ses prédécesseurs le besoin ou la reconnaissance. Pour lui, sans le préserver de bien des humiliations, et sans l'empêcher de descendre encore à plus d'une bassesse, du moins cette grosse fortune allait-elle lui permettre de ne borner sa liberté de penser ou d'écrire qu'aux intérêts de son amour-propre et de sa sécurité. Elle empêcha l'envie de suspecter son désintéressement. Et puisque enfin la pauvreté, si les âmes bien nées la respectent, n'est honorée pourtant en aucun lieu du monde, la fortune de Voltaire, en lui donnant un rang ou un état dans le monde, obligea non seulement les grands seigneurs, mais plus d'une fois aussi le pouvoir même, de compter avec le philosophe. « Si Socrate eût été riche, et surtout s'il eût eu un grand état de maison, les magistrats d'Athènes, au lieu de le faire emprisonner, eussent brigué l'honneur de venir dîner chez lui. »

Je ne veux pas dire, on l'entend bien, que Voltaire, en entrant dans le monde, ait mis lui-même dans sa conduite cet esprit de suite que nous ne pouvons, nous, éviter d'y mettre en le résumant. Pour échouer infailliblement, il n'est rien tel que ces desseins longuement prémédités et obstinément suivis, qui manquent toujours par l'endroit qu'on en croyait avoir le plus savamment calculé. La mobilité de Voltaire était d'ailleurs trop grande, son humeur était trop capricieuse ou trop journalière, et, s'il réfléchissait, c'était trop en courant pour ce que de semblables desseins, encore qu'ils ne réussissent pas, n'exigent pas moins d'application, de patience et de constante possession de soi-même. Dans le temps où l'on eût cru qu'il y travaillait tout entier, n'avait-il pas failli tout à coup échanger son rôle futur contre un moindre? et, si le cardinal Dubois ou Monsieur le Duc l'eussent voulu, s'engager dans les intrigues on ne sait de quelle diplomatie subalterne et douteuse? Heureusement que son étoile, ou la nôtre, ne le permirent pas, et que ni le duc de Bourbon, ni Dubois ne le prirent au sérieux : ils le laissèrent dans son élément. Et c'est alors que pour s'y adapter, conformant

sa politique mondaine aux exigences de son ambition, il manœuvra de telle sorte, avec une telle souplesse, mais surtout avec un sentiment ou un instinct si sûr du meilleur moyen de parvenir, que le plus profond calcul et le plus subtil machiavélisme l'eussent moins bien servi. L'art suprême de Voltaire, ç'a été de se laisser faire aux circonstances, de ne s'inspirer que de l'occasion, surtout de ne jamais en vouloir triompher, et comme le siècle agissait lui-même dans le sens du génie de Voltaire, c'est cette coïncidence, où d'ailleurs on reconnaît les grands hommes, qui explique à la fois sa fortune et l'air qu'il a de l'avoir préparée. Mais il s'est contenté de ne pas la contrarier, et, quand elle s'offrait à lui, de la suivre, au lieu de se piquer, comme les saints, d'être plus fort, et comme les sots, plus habile qu'elle.

Il vivait donc ainsi, fort agréablement, depuis quelques années, en chemin à la fois vers la fortune et vers la gloire, sinon vers les honneurs, qui s'obstinaient à le fuir, pensionné sur la cassette, encore mieux accueilli de la nouvelle reine, Marie Leczinska, femme de Louis XV, qu'il ne l'avait été de la marquise de Prie, la maîtresse de Monsieur le Duc, n'ayant pas pu retrouver au théâtre, il est vrai, le succès de son *Œdipe*, mais prenant sa revanche avec sa *Henriade*, quand son imprudence lui joua un mauvais tour.

Dînant un jour chez le duc de Sulli, l'un de ces grands seigneurs qui l'accueillaient si bien, il releva vivement un mot grossier d'un des convives : le chevalier de Rohan. Le chevalier, piqué, l'attendit à la sortie de l'hôtel et l'y fit bâtonner par des laquais apostés, auxquels on raconte que, du fond de son carrosse, ajoutant l'insulte à la brutalité, il recommandait d'épargner la tête « qui était bonne. » Voltaire le provoqua, mais le brave gentilhomme, non content d'une lâcheté, ne s'en refusa pas une seconde, et tout simplement il fit mettre sa victime à la Bastille : l'ordre est du 17 avril 1726. On est quelque peu surpris de l'attitude étrange que garda le duc de Sulli dans toute cette affaire. Mais l'opinion se rangea pour le poète, et le maréchal de Villars ayant dit que « le gouvernement avait eu tort de mettre le battu à la Bastille pour tranquilliser le batteur, » la détention de Voltaire ne pouvait être de longue durée. Pour l'empêcher seulement, en le relâchant, de poursuivre son offenseur, on résolut de l'éloigner quelque temps de Paris et de la France. Le 2 mai 1726, un exempt de police venait donc le

prendre à la Bastille et l'accompagnait jusqu'à Calais, où Voltaire, quatre ou cinq jours plus tard, s'embarquait pour l'Angleterre. L'exil allait durer quatre ans.

## II

On n'y avait certes point songé, mais on ne pouvait lui rendre un meilleur service, ni peut-être déjà plus urgent. Dans cette vie du monde, en effet, s'il courait un danger, c'était celui de s'y attarder, et d'y devenir, comme tant d'autres, un bel esprit de cour et de salon, un Benserade supérieur ou un Voiture philosophe. L'exil, en l'enlevant aux séductions de la *bonne compagnie*, lui permettait de se reprendre, et, en l'ôtant de ce tourbillon de plaisirs et de fêtes, le rendait malgré lui à lui-même. En aucun temps d'ailleurs, pour le Français frivole et léger qu'il était encore, pour un observateur aussi vif et aussi malicieux, l'Angleterre, qui faisait alors sa première épreuve de la liberté, ne pouvait être plus curieuse à visiter ni surtout plus instructive à comparer. Ce n'était pas seulement un autre ciel, c'était vraiment un autre monde; ce n'étaient pas seulement d'autres mœurs, mais une autre civilisation. Les premiers hommes dans les lettres l'étaient aussi dans le gouvernement, les Bolingbroke et les Chesterfield; tous les matins, dans les journaux, avec une liberté qui d'abord paraissait sans limites, on discutait passionnément les plus grands intérêts nationaux; on faisait à Newton des obsèques solennelles, tandis que l'orgueil de la naissance n'empêchait pas le frère d'un ministre d'État d'être « marchand dans la Cité » ou « facteur à Alep; » on honorait dans les fonctions l'utilité dont elles étaient à l'État; et parmi la violente mêlée des controverses religieuses, il était enfin loisible à tout Anglais d'aller au ciel par le chemin qu'il voulait. Un homme qui sortait de la Bastille pour avoir répondu, dans une maison particulière, à l'impertinence d'un particulier par une autre impertinence, ne pouvait manquer d'être frappé d'un spectacle aussi nouveau pour ses yeux. Il lui semblait respirer un autre air, et c'en était bien un, puisque les préjugés y étaient d'une autre espèce. Si les mœurs anglaises avaient quelque chose de moins délicat ou de moins précieux que les mœurs françaises, elles avaient quelque chose aussi de moins

artificiel ou de plus viril; et parce qu'elles étaient plus âpres, il n'y avait pas jusqu'à leur rudesse qui ne dût être pour Voltaire une excellente école. L'Angleterre de 1725 lui donna ce que nous appellerions aujourd'hui des « leçons de choses; » il y perfectionna ce sens du réel et cet instinct du possible qui ne se prennent point dans les livres, encore moins dans les salons; et sa mobilité naturelle d'esprit s'y lesta d'un peu de ce bon sens pratique sans lequel on peut dire qu'il y a sans doute encore des poètes ou des artistes, mais non pas de grands écrivains.

C'est beaucoup, et c'est assez dire. Car, en même temps qu'il observait les mœurs et qu'il en faisait son profit, si Voltaire étudiait certainement la littérature anglaise, on a d'ailleurs exagéré l'influence qu'elle exerça sur lui. Il lut Shakspeare, il le vit jouer, il l'imita plus tard, dans son *Brutus*, dans sa *Zaïre*, dans sa *Sémiramis*, mais il en parla toujours de la manière que l'on sait, et, beaucoup trop Français pour le goûter sans mélange, ses imitations comme ses préférences ne continuèrent pas moins d'incliner du côté de Racine. Il lut aussi Milton, mais il ne le comprit point, et d'ailleurs il ne se cacha pas de préférer au *Paradis perdu* l'*Hudibras* de Butler. Et l'on peut bien soutenir aussi qu'il emprunta plus tard aux Addison, aux Pope et aux Swift, aux Thomson même et aux Parnell quelques-uns de leurs sujets ou quelques-unes de leurs idées, à celui-ci quelque chose de son enjouement et de son urbanité, quelque chose à celui-là de la force et de l'âcreté de sa plaisanterie, mais on ne voit pas les exemples qu'il en eût pu recevoir, s'ils n'étaient eux-mêmes, après tout, que des imitateurs, assurément fort originaux, mais cependant des imitateurs de notre XVII[e] siècle français. Pour que la littérature anglaise exerçât sur Voltaire l'influence que les Anglais lui attribuent volontiers, il eût fallu d'abord qu'elle fût plus originale elle-même, — j'entends la littérature du siècle de la reine Anne, — et il eût fallu que Voltaire fût, lui, moins cultivé, d'une culture moins exclusive, et moins conforme à sa nature d'esprit.

L'influence des philosophes et des *libres penseurs* fut-elle beaucoup plus considérable, ou seulement plus effective? celle de Bacon, de Locke, de Newton? ou celle de Bolingbroke, de Collins, de Toland? On serait tenté de le croire, et au fait, en France même, nous le croyons communément. Car Voltaire

n'a-t-il pas été dans sa propre patrie, contre les derniers des cartésiens, l'apôtre du newtonianisme? et quelques-unes de ses idées les plus hardies, ou les plus dangereuses à exprimer, ne les a-t-il pas mises lui-même sous l'invocation de Bolingbroke? On connaît d'ailleurs ses relations amicales avec cet « illustre Anglais » auquel il avait dû pendant un temps dédier sa *Henriade*, et qui se piquait, en ce moment même, par un juste retour, de lui faire en quelque sorte les honneurs de l'Angleterre. Empirisme, sensualisme, déisme, ce sont donc là, pour la plupart de nos historiens, comme qui dirait autant d'importations anglaises, et, selon les opinions, c'est à Voltaire qu'ils reprochent ou c'est lui qu'ils louent de les avoir acclimatés le premier parmi nous. Mais, quand ce ne serait pas là lui faire tort à lui-même d'une part de son originalité, qui n'est pas grande en philosophie, ce serait encore envier à quelques-uns de ses vrais maîtres l'honneur de l'avoir formé. Pour ne pas s'en apercevoir, il a fallu l'habileté de Voltaire à déguiser ses emprunts, et aussi notre indifférence fâcheuse, ou même un peu coupable, à l'égard de toute une génération de notre histoire littéraire. Ce que l'on donne, en effet, aux *libres penseurs* et aux philosophes anglais, à Bolingbroke ou à Locke, à Bacon même ou à Newton, c'est à quelqu'un des nôtres qu'on l'enlève; et ce point vaut sans doute la peine d'être mis en lumière.

Tandis qu'effectivement les querelles religieuses, en Angleterre, bien loin d'avoir affaibli la foi, l'avaient au contraire exaltée, les Bossuet même et les Fénelon chez nous avaient eu beau faire, jansénistes et molinistes, gallicans et ultramontains, quiétistes et antiquiétistes, ils n'avaient tous abouti qu'à se déconsidérer eux-mêmes, et avec eux l'objet de leurs querelles. Le bon sens populaire se refusait à comprendre, si l'on était d'accord sur la manière d'adorer Dieu, que l'on s'excommuniât sur la question de l'oraison passive, infuse ou surnaturelle, et il avait tort, assurément; mais il ne s'habituait pas moins à considérer ces sortes de querelles comme aussi vaines que subtiles, et il se détachait insensiblement de l'estime, du respect et de l'amour d'une religion qui semblait vouloir s'y réduire tout entière. Ou, en d'autres termes, on commençait à séparer le fond d'avec la forme, la morale d'avec le dogme, la foi d'avec les observances, et cette séparation, où ne pouvaient manquer de s'évanouir les différences qui faisaient jusqu'alors les hérésies,

c'était déjà le *déisme*. C'est ce que Nicole savait bien quand il écrivait la phrase si souvent citée : « Il faut que vous sachiez que la grande hérésie du monde n'est plus le calvinisme ou le luthérianisme, que c'est l'athéisme, et qu'il y a toute sorte d'athées. » C'était peut-être contre ces *athées* dont le même Nicole évaluait le nombre dans Paris à une cinquantaine que Pascal eût écrit cette *Apologie de la religion chrétienne* dont les *Pensées* sont les fragmens. Et c'était à eux que songeait Leibnitz quand en 1696 il formait ce souhait : « Plût à Dieu que tout le monde fût au moins déiste, c'est-à-dire bien persuadé que tout est gouverné par une souveraine sagesse ! » Faut-il en nommer quelques-uns ? Ils s'appelaient ou s'étaient appelés, au XVIIe siècle, Mesnault, Lainez, Saint-Pavin, Méré, Miton et Desbarreaux, Molière peut-être, La Fontaine, Boileau même, tous ou presque tous bourgeois, et la plupart de cette bourgeoisie parisienne éclairée qui gardait en elle-même le dépôt du *voltairianisme*, pour le remettre à Voltaire quand celui-ci aurait paru. Pour incliner au *déisme*, Voltaire n'avait donc qu'à suivre naturellement sa pente ; pour s'y encourager, il n'avait qu'à contempler dans son « janséniste de frère » un de ces fanatiques dont il n'avait pas besoin que Bolingbroke lui enseignât l'horreur ; et pour raisonner enfin son scepticisme ou son impiété, il n'avait qu'à ouvrir le livre où les *libres penseurs* anglais avaient eux-mêmes puisé leurs argumens : le *Dictionnaire historique et critique* de Bayle, ou les quatre volumes de ses *Œuvres complètes.*

En Angleterre en effet, comme en France et comme en Allemagne, de 1700 ou même de 1685 à 1725 ou 1730, Bayle a été le maître des esprits, de tous ceux au moins qui ne se rattachent pas à Leibnitz ou à Bossuet. Son influence, dont à peine fait-on aujourd'hui mention dans l'histoire, a été presque sans rivale sur les hommes du XVIIIe siècle. Et cela suffirait pour répondre du profit que Voltaire en a tiré, si lui-même, en plus d'un endroit, n'en avait fait le plus bel éloge, ou si, en le copiant plus d'une fois, il ne l'avait loué d'une manière plus efficace encore. C'est du *Projet de Dictionnaire* de Bayle que Voltaire a tiré les plus jolies pages de *Jeannot et Colin ;* de ce même *Dictionnaire*, à l'article ACYNDINUS, qu'il a tiré le conte de *Cosi-Sancta ;* c'est à l'idée de ce même *Dictionnaire* qu'il a emprunté l'idée de son *Dictionnaire philosophique*, ou de la *Raison par*

*alphabet*, comme il l'avait intitulé d'abord, et c'est encore au *Dictionnaire* qu'il a emprunté jusqu'au tour de son ironie coutumière : « On souhaitait qu'Augustin, la meilleure plume de l'Église, réfutât les Pélasgiens; il n'y manqua point; mais Alypius réfuta encore plus fortement cette hérésie, par les arrêts sévères qu'il obtint d'Honorius. » Qui ne croirait, s'il n'était prévenu, que ces trois lignes fussent de Voltaire? Et je ne dis rien de tant d'autres articles dont la comparaison dans les deux *Dictionnaires* est aussi curieuse qu'instructive. Quand tout le monde sait ce qu'il y a de rapports entre la fiction de *Micromégas* et celle de *Gulliver*, ou même entre un seul chapitre de *Zadig* et une assez belle pièce de Parnell, comment ignore-t-on ce qu'il y a d'analogies entre Voltaire et Bayle?

Car elles ne s'arrêtent point là, mais elles vont bien plus loin, et jusqu'à deux ou trois idées maîtresses, auxquelles si le nom de Voltaire demeure justement attaché, cependant c'est à Bayle qu'on en doit la première expression. Telle est d'abord l'idée de *tolérance* qu'avant même le célèbre *Essai* de Locke, Bayle, dans ses *Pensées sur la comète*, dans sa *France toute catholique sous le règne de Louis le Grand*, et surtout dans son *Commentaire philosophique sur le* Compelle Intrare, avait si éloquemment défendue contre ce qu'il appelait les sophismes des « convertisseurs à contrainte. » Parmi beaucoup de plaisanteries, qui sont du genre de celles que Voltaire, lui aussi, se permettra dans ces matières, il soutenait dans ce dernier ouvrage et il démontrait que si la diversité des religions a jamais causé quelque mal en politique, c'était précisément, ou uniquement, à cause de l'intolérance. Et cette idée à son tour lui servait de préparation ou de transition à une autre, qui est que la religion « chasse tellement les idées naturelles de l'équité, qu'on devient incapable de discerner les bonnes actions d'avec les mauvaises, » ou encore, comme il s'exprime ailleurs, « qu'elle ne sert qu'à ruiner le peu de bon sens que nous avions reçu de la nature. » Si ce n'est pas là tout le voltairianisme, c'en est le commencement et le résumé; et Voltaire en a pu dire autant, mais il n'en a dit ni pensé davantage. Ou plutôt, il s'est arrêté là, sans jamais vouloir dépasser le déisme, tandis que Bayle, plus hardi, poussait encore plus avant. Dans ses *Pensées sur la comète*, avec une tranquille audace, il prétendait établir en effet que, par une conséquence logique des prémisses qu'on vient de voir, l'athéisme

lui-même est moins dangereux aux sociétés que la superstition, et par superstition il ne se cachait point d'entendre toute espèce de religion, dont la chrétienne en particulier. « Les idées d'honnêteté qu'il y a parmi les chrétiens ne leur viennent pas de la religion qu'ils professent, » et « la nature les donnerait à une société d'athées, *si seulement l'Évangile ne la contrecarrait pas.* » Ni Collins, ni Toland ne devaient, ni d'ailleurs ne pouvaient aller plus loin; le suprême effort que ce dernier ait pu faire, dans ses *Lettres à Serena* ou dans son *Adeisidemon*, ç'a été de soutenir le même paradoxe; et il y avait plus de trente ans alors que les *Pensées sur la comète* non seulement avaient paru, mais avaient fait autant de bruit dans le monde qu'en la même année 1681 le *Discours sur l'histoire universelle.*

On pourrait poursuivre, et montrer, si l'on le voulait, qu'après la méthode et les idées, c'est aussi sa science, ou une part au moins de sa science historique dont Voltaire est redevable à Bayle. Quand ce n'est pas au *Dictionnaire* qu'il puise, c'est aux *Pensées sur la comète*, c'est à la *Critique générale de l'histoire du calvinisme*, et il a raison, puisqu'une critique est faite pour qu'on en tienne compte, et l'auteur d'un *Dictionnaire* ne l'a généralement compilé que pour que l'on y puise. On pourrait également montrer qu'en la plupart des points où ses idées concordent avec celles des *libres penseurs* anglais, c'est qu'ils se sont, eux aussi, comme lui-même, inspirés de Bayle. Mais il suffit que l'on ait vu que dans leurs conversations, puisqu'il les connut, ou dans leurs livres, il ne lut ni n'entendit rien qu'il n'eût rencontré en quelque endroit des œuvres de Bayle. Et j'ajoute encore que s'il ne suivit pas Bayle jusqu'au bout de ses déductions sceptiques, s'il chercha quelque part, et s'il trouva dans la « science » le point fixe de certitude qu'il lui fallait pour y appuyer son effort, ce ne fut point en Angleterre, et dans le *Novum Organum* ou dans le *Traité du calcul des fluxions*, à l'école enfin de Bacon ou de Newton. Il n'avait pas besoin d'aller si loin; et nous, quand nous le croyons, nous oublions trop Fontenelle.

Sans parler en effet de la *Pluralité des Mondes*, le plus joli livre de science qu'un savant homme ait jamais écrit pour l'instruction des marquises, ni de cette *Histoire des Oracles* où le scepticisme le plus moqueur s'enveloppe de formes si précieuses, ni de ces *Dialogues des Morts* où tant de vérités fines et fortes

sont insinuées plutôt qu'exprimées, Voltaire avait lu cette *Préface* de l'*Histoire de l'Académie des sciences*, où sans le moindre faste, à moins que ce n'en soit un aussi que l'excès de la simplicité, la méthode expérimentale est si clairement définie, et avec la méthode, l'étendue de ses ambitions et de ses espérances. Il avait lu aussi les *Éloges* de Fontenelle. Et quelles que fussent en ce temps-là ses connaissances scientifiques, — et elles devaient être fort minces, — il est douteux, s'il n'avait pas eu pour s'y aider l'*Éloge de Newton*, qu'il eût pu écrire dans ses *Lettres philosophiques* les cinq ou six que l'on y lit encore sur Descartes et Newton, ou sur l'histoire de l'attraction. Au reste, la réputation de Fontenelle, son âge, sa situation dans le monde et dans les académies, son influence en faisaient de toutes manières un de ces personnages dont les jeunes gens ont toujours avidement recherché les conseils, la protection, les encouragemens, les éloges. Et puisque Voltaire enfin était en relations avec lui depuis 1721, puisqu'ils faisaient partie du même monde, et presque des mêmes coteries, c'est à Fontenelle, sans chercher plus loin, qu'il dut ce goût ou cette curiosité de la science, tout nouveaux alors chez un homme de lettres. Bayle et Fontenelle, voilà les vrais maîtres de Voltaire, ceux dont il avait subi l'influence avant de connaître Bolingbroke et Newton, Locke et Bacon, et dont il n'a lui-même affecté de faire moins de cas que de ses maîtres anglais que pour se donner plus sûrement la gloire d'avoir été l'introducteur en France de la vraie philosophie.

Il est vrai seulement qu'à ces idées mêmes, les libres penseurs ou les philosophes anglais, en leur donnant une forme nouvelle, plus systématique, avaient donné une valeur et surtout une autorité nouvelle. On pouvait dire de nos libertins, et les prédicateurs ne s'en étaient pas fait faute, qu'ils n'en avaient dans la religion qu'aux exigences de sa morale et au frein de leurs passions. D'autre part, chez Fontenelle, pour trouver non seulement l'esprit fort, mais le vraiment grand esprit qu'il était, il fallait percer plus loin que l'apparence, et ne pas s'arrêter à l'affectation de préciosité sous laquelle sa prudence avait toujours masqué sa hardiesse. Et quant à Bayle enfin, en qui revivait, avec l'érudition désordonnée du XVIe siècle, quelque chose aussi de son pédantisme, il faut avouer que l'universalité de son doute, jointe au plaisir qu'il éprouvait de contre-

dire ses propres opinions, dès qu'il les rencontrait sous la plume d'autrui, donnait souvent à son scepticisme (1). . . . . . .
. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . .

Aux recherches stériles ils [Locke et Bacon] avaient prétendu substituer des recherches utiles, aux spéculations oiseuses des expériences précises, aux méditations des philosophes sur l'origine du monde ou l'essence de l'Être, des leçons sur et pour le meilleur emploi de l'humaine activité ou, en d'autres termes encore, des mêmes opinions qui passaient en France, non seulement pour fausses, mais pour dangereuses à l'ordre social, et qui comme telles déconsidéraient les beaux esprits qui les affichaient, ces graves personnages et ces hommes politiques avaient su tirer des conséquences dont la prospérité de l'Angleterre attestait l'heureuse application. Incapables de vivre tranquilles, et beaucoup moins encore, à la manière française, de gambader parmi les ruines, ils avaient rétabli, non loin de celui même qu'ils avaient renversé, un nouvel édifice, plus solide, croyaient-ils, plus simple en tout cas, d'un usage plus commode et plus confortable que l'ancien.

C'est ce que Voltaire admira d'eux, et on en trouve la preuve dans ses *Lettres anglaises*, mais surtout dans ses *Remarques sur les Pensées de M. Pascal*, rédigées à Londres, en 1728, et qui faisaient partie des premières éditions des *Lettres anglaises*. En s'attaquant à l'auteur des *Pensées*, il savait bien où il visait, et ses *Remarques*, à les bien entendre, ne sont pas aussi puériles qu'on l'a quelquefois voulu dire. Très peu porté qu'il est à la métaphysique, les Anglais l'encouragent à croire qu'il n'y a pas de mystère dans le monde, et s'il n'y en a pas, que toute la cause de notre misère est justement d'y en vouloir mettre. Il n'y a rien au delà des faits, et la nature n'est que l'ensemble des lois qui la constituent : mais s'il y avait quelque chose de plus, nous sommes assurés de ne le pouvoir pas connaître ; et il faut donc

(1) [Il y a ici une lacune dans le manuscrit comme dans les placards. Un feuillet au moins (une dizaine de lignes d'impression) manque et manquait déjà lorsque Brunetière a envoyé son manuscrit à l'impression. Le feuillet 60 se termine par ces mots : *donnait souvent à son scepti...* ; le feuillet 61 (la pagination est pourtant de la main de Brunetière) commence par ces mots : *fondemens de la puérilité des superstitions populaires, de la vanité de la métaphysique, et, si je puis ainsi dire, de la positivité du fait, c'était bien, eux, un nouveau dogme et sinon précisément une religion nouvelle, à tout le moins une nouvelle conception de la vie que Locke ou Bacon s'étaient proposé d'établir. Aux recherches stériles ils avaient...* Etc. — [J. B.]

raisonner, mais surtout nous conduire comme si les apparences des choses en épuisaient la réalité. « Quand je regarde Paris ou Londres, je ne vois aucune raison pour entrer dans ce désespoir dont parle M. Pascal; je vois une ville qui ne ressemble en rien à une île déserte, mais peuplée, opulente, policée, et où les hommes sont heureux autant que la nature humaine le comporte. Quel est l'homme sage qui sera plein de désespoir parce qu'il ne sait pas la nature de sa pensée, parce qu'il ne connaît pas quelques attributs de la matière, parce que Dieu ne lui a pas révélé ses secrets? Il faudrait autant se désespérer de n'avoir pas quatre pieds et deux ailes. » Voilà le point de départ du voltairianisme. C'est pour soustraire la vie sociale à toutes les obligations qui ne dérivent pas de son intérêt ou qui ne s'y ramènent point que Voltaire s'en prend dans ses *Remarques* à l'homme qui peut-être a mis, lui, le plus hardiment, l'objet et le but de la vie hors d'elle-même. Il en a bien moins dans Pascal à l'apologiste passionné de la religion qu'à l'ennemi de l'institution sociale, au « misanthrope sublime, » — car le mot est de lui, — dont la propagande eût fait de nous une société d'anachorètes. Et en un certain sens enfin, si cette philosophie sociale n'est pas le tout et la fin, c'est le plus pur au moins de la philosophie de Locke et de Bacon.

Cependant, quelque profitable et agréable que fût pour lui le séjour de l'Angleterre, si bien accueilli qu'il y fût partout, des gens de lettres, des grands seigneurs, et jusqu'à la cour même, l'exil, après deux ans passés, commençait de sembler long à ce Français et à ce Parisien. Une ou deux fois, sous prétexte d'affaires, il avait bien obtenu l'autorisation de repasser en France, pour quelques jours seulement; mais, si nous l'en croyons, il n'en aurait pas profité. D'ailleurs, pour obtenir son ordre de rappel, on ne sait pas les ressorts qu'il fit jouer, n'y ayant pas de lettre de lui, dans sa *Correspondance*, depuis le mois d'août 1728 jusqu'au mois de mars 1729, ce qui en est, je crois, pour plus de soixante ans, la plus considérable lacune. Contentons-nous donc de dire qu'en lui permettant enfin de rentrer en France, le ministère, — c'était Fleury qui gouvernait alors, — crut devoir mettre des conditions à son retour, et lui interdire pour quelques semaines encore le séjour habituel de Paris. Parti de Londres le 10 ou le 11 mars 1729, il s'établissait donc d'abord à Saint-Germain, et ne rentrait à Paris que sur la fin

d'avril. « Enfin je suis votre voisin, — écrivait-il à Thiériot, son ami et son factotum, dans un billet sans date; — si vous pouvez sortir ce matin, je vous prie de venir dans la rue Traversière, vis-à-vis un vitrier : c'est vers les dernières maisons à gauche, du côté de la fontaine, l'une des plus vilaines portes. La maison est à un conseiller clerc nommé M. de Magenville, homme qui ne se soucie pas des dehors, apparemment. Si vous voulez, nous causerons. Je vous embrasse. J'ai quelque chose à vous dire. »

## II

Son premier soin, aussitôt son retour, fut d'arranger sa fortune, et, pour cela, de rentrer d'abord dans les trois ou quatre pensions qu'il touchait de la cour et de la maison d'Orléans. Même, il émit à ce propos la prétention qu'on lui en payât les arrérages pour ses trois ans d'exil; et, au XVIII^e siècle, le gouvernement, en même temps qu'autoritaire, était si « paternel » que peut-être fut-il fait droit à cette hardie réclamation. C'est sans doute avec cette somme, jointe à celle qu'avait produite, en Angleterre, l'année précédente, une édition par souscription de la *Henriade*, que, recommençant à spéculer, Voltaire prit sa part de plusieurs entreprises, notamment d'une loterie qu'on venait de créer pour le remboursement des rentes sur l'Hôtel de Ville, et de je ne sais quelle affaire par actions, très avantageuse, à ce qu'il paraît, qu'on montait alors en Lorraine. Pour souscrire à cette dernière, sur laquelle nous n'avons de renseignemens que les siens, mais dont nous savons qu'il ne put profiter qu'en se faisant passer pour un autre, car le duc en avait voulu réserver le bénéfice à ses seuls sujets, Voltaire fit tout exprès le voyage de Paris à Nancy, puis, de là, se rendit à Plombières, où il prit les eaux. Car, étant né, comme il aimait à le dire lui-même, chétif et souffreteux, « de parens malsains, et morts jeunes, » on sait les soins constans, réguliers et méticuleux qu'il prenait de sa santé.

Il se remit alors au travail. Il rapportait de Londres un *Brutus*, qu'il croyait dans le goût de Shakspeare, quelques-unes de ses *Lettres anglaises* et une première rédaction de son *Histoire de Charles XII*. La tragédie, reçue, puis retirée, refaite ou

remaniée, sans en devenir beaucoup meilleure, ne fut mise à la scène que vers la fin de l'année 1730; elle parut imprimée l'année suivante, avec un curieux *Discours sur la Tragédie*, dédié à mylord Bolingbroke. Pour l'*Histoire de Charles XII*, régulièrement munie de l'approbation nécessaire, la première partie en était achevée d'imprimer, quand, sous le prétexte assez inattendu qu'elle contenait des vérités offensantes au roi de Pologne, — Auguste III, électeur de Saxe, et non pas Stanislas Leczinski; on pourrait s'y tromper, — l'ordre fut donné d'en saisir les exemplaires. Mais cet accident ne devait pas beaucoup retarder la composition du livre; il paraissait, au mois de novembre 1731, à Rouen, au lieu de Paris, sous la rubrique de Bâle; et bien que l'on en eût défendu l'impression, il ne laissait pas tout de même de circuler assez librement. C'était là, sous l'Ancien Régime, une de ces inconséquences familières au pouvoir, et dont Voltaire, qui en savait bien les raisons, allait donner l'exemple d'abuser. Pour ne pas nuire à la prospérité du commerce de la librairie, on laissait faire et on laissait passer, si seulement l'imprimeur consentait à se déguiser et l'auteur à ne se point vanter trop ouvertement du succès de son livre. Dix ans auparavant, c'était du moins ainsi que les *Lettres persanes* avaient paru, sans nom d'auteur, sous la rubrique de Cologne, et qu'elles venaient tout récemment encore de mener leur auteur à l'Académie française, avant que ni lui ni le libraire eussent eu l'audace de les avouer. Les *Lettres anglaises*, moins hardies cependant, à beaucoup d'égards, que les *Lettres persanes*, et d'une moindre portée, ne devaient pas avoir, elles, la même fortune, ni valoir à leur auteur la même distinction.

C'est qu'aussi bien, il y avait en Voltaire une spontanéité de premier mouvement, dont son ambition de réussir ne devait jamais se rendre tout à fait maîtresse; à force de souplesse, il manquait de tenue; et, probablement parce qu'il excellait à s'en tirer, non content de tant d'autres obstacles, il n'excellait guère moins à s'en susciter tous les jours de nouveaux à lui-même. Son naturel était le plus fort. Avec une habileté singulière, et souvent peu honnête, avec un art savant de donner le change aux plus habiles sur ses vraies intentions, il disposait industrieusement toute sorte de combinaisons où il n'avait oublié que de compter avec sa mobilité, son instabilité, la soudaineté de

ses impressions. L'homme vrai reparaissait, rompait tout à coup les mesures du politique, et vainement avait-il ou avait-on tout préparé pour lui, on eût dit qu'il prenait autant de plaisir, en vérité, à en contrarier les effets que s'il se fût agi d'un autre, et notamment de son pire ennemi. C'était une tâche à recommencer, et ce fut trois ou quatre fois en un demi-siècle une réputation ou une vie même à refaire. Faute d'avoir bien vu ce trait de son caractère, on s'est mépris souvent à quelques-uns de ses actes, qui n'en sont point pour cela plus louables, mais seulement plus naturels; et, inversement, il se pourrait aussi qu'on ne lui eût pas su toujours assez de gré de cette intervention de sa naïveté dans ses roueries, de sa franchise dans ses mensonges, et de sa générosité dans ses calculs.

Un jour donc, c'étaient les scènes scandaleuses qui avaient suivi la mort d'Adrienne Lecouvreur, — refus de sépulture, retour du cercueil au domicile de la comédienne, enlèvement du cadavre, la nuit, sous la protection d'une escouade du guet, — que Voltaire, qui l'avait aimée, ne pouvait se tenir de flétrir.

Que direz-vous, race future,
Lorsque vous apprendrez la flétrissante injure
Qu'aux beaux-arts désolés font des hommes cruels.
Ils privent de la sépulture
Celle qui dans la Grèce aurait eu des autels!

Notez là-dessus qu'ayant eu jadis une querelle avec le comédien Poisson, il avait refusé la réparation que l'autre en demandait, « un homme de sa considération ne se battant pas, disait-il, avec un comédien. » Il est vrai aussi qu'après avoir écrit ces vers, il se gardait de les faire imprimer.

Une autre fois, c'était le *Temple du Goût*, dont la publication ameutait contre lui la cabale des beaux esprits, qui le voyaient avec dépit se détacher, se distinguer d'eux. Et en effet, on n'était plus habitué, depuis tantôt un demi-siècle, à cette critique indépendante et vive dont le *Temple du Goût* dans ses modestes proportions est demeuré de nos jours un agréable modèle. Étant devenue ou redevenue personnelle, comme au temps des premières *Satires* de Boileau, et généralement assez peu littéraire, la critique ne portait plus ; et les auteurs en étaient bien aises ; parce qu'ils insinuaient qu'en les attaquant, c'était eux, leur personne et leurs succès, non pas leurs vers ni leur prose à qui

l'on en avait. Mais dans le *Temple du Goût* il fallait bien reconnaître la liberté d'un vrai juge, à qui les beautés des ouvrages ne fermaient pas les yeux sur leurs défauts, ni la réputation des hommes à la mode sur la médiocrité de leur talent. Or il n'est rien que pardonne moins le peuple des auteurs, qui n'écrit point, lui, pour être jugé, mais uniquement pour vivre. Et ainsi ce petit ouvrage tout seul faisait à Voltaire beaucoup plus d'ennemis parmi les gens de lettres qu'il ne s'y en trouvait d'attaqués.

Ou bien encore, c'était une *Épître à Uranie*, jadis composée pour M^me^ de Rupelmonde, avec laquelle il voyageait alors, en 1722, qu'il cédait à la tentation de laisser imprimer, ou courir. On y lisait ces vers :

Entends du haut des cieux, entends, Dieu que j'implore,
Une voix plaintive et sincère.
Mon incrédulité ne doit pas te déplaire :
Mon cœur est ouvert à tes yeux.
L'insensé te blasphème, et moi je te révère,
*Je ne suis pas chrétien, mais c'est pour t'aimer mieux.*

Et ils suffiraient à prouver que, pour devenir *déiste*, Voltaire n'avait pas attendu les leçons de l'Angleterre, mais ils faisaient un tel tapage ou plutôt un tel scandale qu'il fallait que Voltaire les désavouât publiquement. Il les mettait au compte de l'abbé de Chaulieu, — qui était mort.

Quand au surplus ce n'était point par d'insignes palinodies, il avait un autre moyen de réparer ses imprudences : comme il savait fort bien que la gloire des lettres était devenue en France, depuis Louis XIV, une part du décor de l'édifice monarchique, il se souvenait qu'il était le successeur désigné de Racine, et il revenait au théâtre. « Un auteur dramatique est sous la sauvegarde des sociétés pour lesquelles le spectacle est un amusement ou une ressource : » ainsi s'exprime Condorcet dans sa *Vie de Voltaire*, et au XVIII^e^ siècle il avait tout à fait raison. Renouveler les sympathies de ce public parisien, l'un des plus passionnés de spectacle qui fut jamais, reconquérir par lui la bienveillance de ses protecteurs, incapables de résister au courant de l'opinion, et par eux tenir en échec les timides colères du pouvoir, en ce temps-là représenté par le très vieux et très irrésolu cardinal Fleury : telle était la tactique accoutumée de Voltaire, et dont il usait d'autant plus volontiers qu'il y satisfaisait en même

temps ses goûts. Toutes les fois qu'il avait commis une imprudence ou qu'il voyait venir le moment d'en commettre une autre, il brochait donc une tragédie : elle lui servait de protection, quand elle réussissait, et, quand elle ne réussissait pas, c'était du moins un *alibi*.

Son *Brutus*, en 1730, n'avait pas été le succès dont il se flattait; son *Ériphyle* en 1732 avait mieux réussi; mais, après quelques représentations, il l'avait retirée lui-même, quand enfin, dans la même année, sa *Zaïre* venait passer ses espérances et confondre ses envieux. *Zaïre*, sujet neuf, sujet *vierge*, comme on disait alors, et comme on reprochait à l'auteur de *Mariamne* et d'*Œdipe* de n'en avoir jamais traité; *Zaïre*, turquerie spirituelle et sentimentale, mélange ingénieux de turbans et de plumets, imitation habile de *Bajazet* et d'*Othello*, admirablement jouée par M^lle^ Gaussin dans tout l'éclat alors de sa beauté délicate et touchante; *Zaïre*, le plus grand succès de larmes du XVIII^e^ siècle et, de tous les succès dramatiques de Voltaire, celui dont il devait conserver toute sa vie, comme du moins disputé, du plus vif et du dernier triomphe de sa jeunesse, le lumineux souvenir! « Jamais pièce, écrivait-il à son ami Cideville, ne fut si bien jouée que *Zaïre* à la quatrième représentation. Je vous souhaitais bien là; *vous auriez bien vu que le public ne hait pas votre ami*. Je parus dans une loge, et tout le parterre me battit des mains. Je rougissais, je me cachais, mais je serais un fripon si je ne vous avouais pas que j'étais sensiblement touché. *Il est doux de ne pas être honni dans son pays.* » Ce qui lui était plus doux encore, c'était d'être joué à la cour, et, pour s'y voir jouer, de passer lui-même à Fontainebleau quelques semaines dont il profitait en habile homme.

Au reste, tant de douceurs ne l'empêchaient point de dédier *Zaïre* à M. Falkener « marchand anglais, » comme il avait fait de son *Brutus* à Bolingbroke. Applaudi « dans son pays, » il ne lui déplaisait pas d'apprendre à ses concitoyens qu'il avait ailleurs que parmi eux des amitiés solides ou illustres, et au besoin de les piquer, en se donnant l'air de dédaigner leurs applaudissemens. C'était un trait encore de sa politique, et dont on verra bientôt d'heureuses suites.

En était-ce un autre aussi, tandis qu'on l'attendait sur la scène, que de se dérober pour soudainement reparaître, à cent lieues de là, en quelque sorte, sous la figure et dans le rôle d'un

nouveau personnage? Au moins n'ignorait-il pas, et il l'eût appris de Pascal, s'il ne l'avait pas su, « que s'il est beau de savoir tout d'une chose, il est plus beau de savoir quelque chose de tout, » et il se montrait inimitable dans l'art d'occuper l'attention, en la diversifiant. Dans le temps même que *Zaïre* triomphait, il entreprenait de défendre et de justifier son *Histoire de Charles XII* contre les remarques et les critiques ; on apprenait dans Paris que, sous la direction du savant Maupertuis, il achevait ou recommençait son éducation scientifique ; et se croyant, pour le moment, à l'abri des tracasseries, ou ayant fait ce qu'il fallait pour l'être, il mettait la dernière main à ses *Lettres anglaises* et s'occupait à les faire imprimer.

Non seulement en effet du côté du public, mais du côté des autres puissances, de « nos seigneurs les théologiens, » de la censure et du ministère, il pensait bien avoir pris ses précautions et ses garanties. Lui-même il avait voulu lire au cardinal Fleury « deux lettres sur les quakers, » et le Mentor de la France avait paru les approuver; docilement, sur l'invitation de l'abbé de Rothelin d'Orléans, dont il avait loué dans le *Temple du Goût*, si délicatement, la sagesse et l'esprit, il avait « changé tout ce qu'il avait d'abord écrit à l'occasion de Locke ; » pour peu qu'il consentît à « l'obscurcir » encore, et il y consentait, non sans quelque chagrin, mais il y consentait, on lui faisait espérer, à défaut d'une *approbation*, ce que l'on appelait une « permission tacite; » enfin et déjà, les *Lettres* réussissaient à Londres, où elles se vendaient avant même que d'être achevées d'imprimer en français, quand il était averti que le garde des sceaux venait d'écrire au premier président de Rouen au sujet de l'ouvrage, et qu'on avait même dépêché sur les lieux un agent du nom de Vanneroux, « la terreur des jansénistes, » pour essayer d'en découvrir et d'en effrayer l'imprimeur. On peut conjecturer que l'affaire du *Temple du Goût*, dont il venait de paraître en Hollande une édition nouvelle, plus complète et plus libre, n'était pas étrangère à ce redoublement de sévérité. Quoi qu'il en soit, Voltaire, à cet avertissement, répondait par un ordre au libraire, — c'était Jore, de Rouen, le même qui deux ans auparavant avait imprimé le *Charles XII*, — de ne pas laisser sortir de chez lui un seul exemplaire. Fidèle en même temps à sa tactique, il s'empressait d'achever une *Adélaïde du Guesclin*, sa première tragédie nationale, que l'on jouait en effet le 18 janvier 1734,

d'ailleurs sans le moindre succès. Mais sans doute il était écrit quelque part que les *Lettres philosophiques* feraient éclater sur sa tête l'orage qui le menaçait depuis déjà deux ou trois ans. Malgré l'injonction de l'auteur, le libraire Jore, besogneux et cupide, pressé d'argent, irrité du succès de la traduction anglaise qui menaçait de lui enlever le plus clair de ses bénéfices, mettait en vente, et au mois d'avril, Voltaire, étant à Monjeu pour les fêtes du mariage de M^lle^ de Guise avec le duc de Richelieu, en apprenait la nouvelle, avec celle de l'embastillement du libraire, et de la saisie du livre jusque chez son ami Formont, à Rouen, où la plus grande partie de l'édition avait été déposée. Quelques jours plus tard, l'ordre était signé de l'arrêter lui-même pour l'interner au château d'Auxonne; le Parlement évoquait la cause; on condamnait solennellement l'ouvrage « comme scandaleux, contraire à la religion, aux bonnes mœurs et aux puissances, » et le 10 juin 1734, au bas du grand escalier du Palais, les *Lettres anglaises* étaient lacérées et brûlées par la main du bourreau. « Vous êtes sans doute content, *et toute la France aussi,* hors quelques mauvais sectaires, de l'arrêt du Parlement qui a condamné au feu le livre de Voltaire, » ainsi s'exprime, à ce propos, l'avocat Marais dans une lettre au président Bouhier, magistrat lettré, comme l'on sait, érudit, et gaillard.

On a dit, en se trompant de date, que Voltaire, effrayé, s'était hâté de désavouer ses *Lettres*, et on a eu tort. Sous le coup d'un ordre d'arrestation dont il n'évita les effets qu'en s'enfuyant au plus vite, Voltaire n'exprima qu'un regret, deux regrets pour mieux dire : l'un, que le Parlement de Paris se fût déshonoré, c'est son mot, en rendant cet arrêt, et l'autre, de n'avoir pas fait, puisque aussi bien et de toute manière elles devaient être condamnées, ses *Lettres anglaises* plus fortes. « Vraiment, écrivait-il à son ami d'Argental, puisqu'on crie tant sur ces fichues *Lettres*, je suis fâché de n'en avoir pas dit davantage. Va, va, Pascal, laisse-moi faire; tu as un chapitre sur les *Prophéties* où il n'y a pas l'ombre du bon sens; attends, attends. »

Il tint parole. Sans cesser d'aimer pour cela passionnément le théâtre et les vers, de ce moment pourtant la polémique allait devenir l'âme de tout ce qu'écrivait l'auteur des *Lettres philosophiques* : Pascal d'abord, puis bientôt Bossuet, les deux grands

chrétiens dont il allait se vouer à combattre et à ruiner l'influence. Car, si le premier représentait à ses yeux ce que nous avons dit : une conception de la vie qui, en mettant l'objet de la vie hors d'elle-même, semblait enlever aux mondains et à l'humanité même leurs raisons de vivre, le second, plus facile à comprendre et à suivre, parce que son génie moins farouche avait réconcilié la méditation de la vie future avec les obligations de la vie présente, était des plus dangereux. Mais s'il voyait ce qu'il fallait détruire, ne voyant pas encore comment il le remplacerait, Voltaire avait besoin d'un supplément d'expérience et de réflexion. Une seule fois encore, à Cirey, pour complaire à Mme du Châtelet, il essayera d'arranger sa vie selon un rêve de tranquillité dont son tempérament ne s'accommodera pas longtemps. Puis, reprenant son rôle d'incomparable agitateur d'idées, il rentrera dans l'action, plus ardent que jamais, et plus âpre à la lutte. Avant de l'y suivre, c'est donc ici le moment de nous arrêter, où finit sa jeunesse ; et, en anticipant un peu sur l'ordre naturel des temps, c'est le moment d'étudier l'artiste dans son œuvre, avant le combattant dans le fort de l'action.

FERDINAND BRUNETIÈRE.

# CE QUI DEMEURE [1]

DERNIÈRE PARTIE [2]

## XXXIX

En arrivant à Paris, Thérèse de Fougé ne pensait plus qu'à son fils.

M. Lesquières l'attendait à la gare. La scarlatine était déclarée; la fièvre, heureusement, légère. Le médecin permettait le transport du petit malade. Mais on n'avait pu le faire la veille, la journée étant trop avancée. Thérèse, ainsi, pourrait y présider elle-même. Tout était prêt, et les rendez-vous pris pour onze heures.

Thérèse serra les mains de son parrain. Puis elle se fit conduire aussitôt auprès de son fils. Ce fut avec lui que, deux heures plus tard, elle rentra chez elle.

M. d'Ecquevilly l'y attendait.

La hâte, l'affairement, l'inquiétude, les aidaient heureusement, l'un et l'autre, dans une rencontre délicate. Thérèse, pourtant, s'était sentie rougir sous le regard de son père. M. d'Ecquevilly n'eut que quelques mots, pour offrir ses services, qui se trouvaient désormais inutiles, et pour espérer que la maladie serait bénigne. En quittant sa fille, il dit :

— Je m'étais occupé, hier, de faire mettre l'enfant chez moi. Mais il sera beaucoup mieux, certainement, chez lui.

Elle ne répondit pas. Il ajouta :

— J'avais en même temps retenu une garde. Je n'ai pas cru


(2) Voyez la *Revue* des 15 septembre, 1er et 15 octobre.

devoir la décommander, pensant que vous seriez heureuse de l'avoir?

— Je vous remercie, mais j'aime mieux soigner Georget moi-même.

Il n'insista pas et se retira. Mais il priait M. Lesquières, qu'il rencontrait en sortant, d'insister lui-même auprès de sa fille. Elle venait déjà de passer une nuit blanche; il était bien inutile qu'elle se fatiguât.

Le vieil ami parut réfléchir :

— Pensez-vous? dit-il. Je la laisserais faire.

Il promit pourtant de parler à la jeune femme. Il réussit à la convaincre. Mais, le soir, quand la garde se présenta, Thérèse lui donna quelques menues besognes, et la pria doucement d'aller reposer dans la chambre voisine.

Georget, fiévreux, ne s'endormait point. Peut-être aussi ne voulait-il pas céder au sommeil, pour mieux goûter la joie de sa maman retrouvée. Il avait pris sa main, et il fallait la lui laisser, sous la couverture, pour qu'il ne se découvrît point. De temps à autre, il la pressait bien fort. Puis ses yeux se fermaient; Thérèse le croyait assoupi; mais la petite voix s'élevait de nouveau dans la chambre silencieuse, et l'enfant racontait un détail de sa vie de pensionnaire, ou bien rappelait les bons souvenirs d'autrefois, mêlés à des mots tendres, des bêtises, de petits secrets. Sa mère le pressait de se taire et de s'endormir. Mais c'était si doux, ces confidences qu'elle n'avait pas entendues depuis deux mois! Comme elle s'avouait maintenant qu'elles lui manquaient là-bas! Et comme la vie était jalouse, de ne donner une joie qu'en prenant les autres !

Thérèse ne pouvait croire qu'elle eût quitté Michel depuis vingt-quatre heures à peine. La brusquerie de ce départ ne lui laissait presque pas de souvenirs. Elle n'avait trouvé dans la journée qu'un instant pour lui envoyer un mot de tendresse et quelques nouvelles. Elle voulait le remercier aussi, car il avait gardé pour lui toute la tristesse de la séparation, tandis qu'il lui disait généreusement le mot qui pouvait l'adoucir pour elle. Combien elle y avait puisé de courage, depuis la veille!

Seule devant sa conscience, sûre d'avoir fait son devoir, Thérèse ne craignait plus sa pensée. N'avait-elle pas trouvé une sorte de soulagement dans cette inquiétude soudaine qui l'arrachait

à elle-même, l'obligeait à agir et à s'oublier? N'était-ce pas s'avouer qu'elle était lasse peut-être? Lasse de quoi? Lasse d'entendre cette voix qui lui répétait, dans le silence de toutes les autres : « Jouis! il faut jouir! » Maintenant qu'elle ne croyait plus son fils en danger, l'épreuve lui semblait légère et presque heureuse. La certitude d'être utile à un être au monde la sauvait d'une angoisse qui l'avait tourmentée jusque dans les plus belles heures de l'amour. Ah! quelle douceur dans la caresse de cette petite main chaude qui lui demandait son appui! Elle savait, du moins, comment se dévouer à Georget. C'était un humble devoir, mais sûr. Ce n'était pas, comme l'autre, un mirage qui semblait reculer à mesure qu'elle croyait le saisir...

Avait-il fallu, pour le lui rappeler, ce rude avertissement? Était-ce bien la même femme qui, trois mois plus tôt, accusait la vie de ne pas lui donner de devoirs? Rien n'était changé, pourtant, — que son cœur peut-être.

La veilleuse jetait au plafond ses ombres palpitantes. La main plus fraîche de l'enfant, son pouls plus calme, disaient la fin de la fièvre et la venue du sommeil. Thérèse quitta les petits doigts qui s'abandonnaient. Puis elle borda la couverture. C'était ainsi que Georget s'endormait, tout petit, sous son regard. Trop lasse pour songer encore, elle s'assoupit à son tour, auprès du lit de son fils, dans la douceur et la sécurité du geste d'autrefois.

## XL

Tous les soirs, en sortant du Palais, M. Lesquières venait prendre des nouvelles de Georget.

Les premiers jours, Thérèse le recevait à peine quelques instans. Les soins à donner, la fatigue, lui servaient d'excuse. En réalité, elle redoutait, autant qu'elle la désirait, cette visite du vieil ami. Elle sortait de la chambre avec lui, — puis ne trouvait plus de courage. « Vous reviendrez demain? » priait-elle. Il promettait. Elle ne songeait point à s'excuser, ni lui à se plaindre qu'on le dérangeât pour rien.

Un soir, elle l'emmena dans le petit salon.

— Georget a besoin de reposer, dit-elle, voulez-vous que nous bavardions un peu?

Il la suivit. Quand ils furent seuls, il lui prit les mains :

— Paris était bien vide sans vous, ma chère enfant...

— Je le voyais dans vos lettres, parrain. Vous m'en avez voulu?

— Pas à vous, non, à un autre... Mais je *lui* pardonne, en voyant votre visage. Vous êtes une femme heureuse.

Comme il était bon! Comme il savait l'aider! Elle inclina son front sur la poitrine du vieil ami. Il comprit que c'était l'aveu. Il dit :

— Je savais que ma dépêche serait une action cruelle. J'ai failli vous cacher tout. Si j'avais été sûr que cette fièvre fût si peu de chose!...

— Ah! non, je ne vous l'aurais pas pardonné. Vous vous rappelez ce que je vous avais fait jurer? Mais figurez-vous que, trois jours plus tôt, votre dépêche ne m'aurait pas rejointe. Nous étions en Italie, très loin... J'ai trouvé votre lettre en rentrant. Ç'a été un brusque réveil, je l'avoue...

Il la tenait toujours sous son regard. Elle songea qu'il était un trop bon liseur d'âmes :

— Mais asseyez-vous, parrain, dit-elle. J'ai beaucoup à vous interroger. Vous me répondrez sincèrement, n'est-ce pas?

— Autant que je le pourrai.

Ils s'assirent. Elle choisit, d'instinct, la question qui lui coûtait le moins :

— Qu'est-ce que mon père a dit de moi?

— Que vous voyagiez.

— Et puis?

— C'est tout. Il a bien voulu, même avec moi, s'en tenir à cette opinion.

C'était exact. M. d'Ecquevilly n'en recueillit pourtant aucune gratitude. Il avait l'art d'humilier sa fille, jusque par ses bons offices.

— Et le monde? continua-t-elle.

— Il vous a regrettée.

— Vous ne voulez rien me dire?

— Je vous dis la vérité. Il ne tient qu'à vous d'en faire l'épreuve, quand vous voudrez.

Elle laissa ces bagatelles :

— Georget vous parlait-il de moi?

— Chaque fois que je l'allais voir. « Est-ce qu'elle reviendra

bientôt? » Il s'arrêtait là, — du moins en paroles. Je vous avouerai mes petites lâchetés ; je m'arrangeais pour qu'il eût des gâteaux à manger jusqu'à la fin de ma visite. Une fois, pourtant, il m'a surpris. Il m'a demandé, en rougissant très fort, le pauvre petit homme, s'il faudrait qu'il appelât M. Sebert « Papa » un jour?

— Parrain, j'ai bien envie de vous poser la même question!

M. Lesquières ne se trahissait jamais. Il fut pourtant un moment sans répondre. Puis, se retranchant derrière un geste, il dit :

— Laissez-moi me contenter du soin de vous défendre, ma chère enfant.

Elle avait brûlé ses vaisseaux. Elle reprit :

— Nous nous sommes aimés librement et fièrement, Michel et moi. Je ne m'en repens point. Oh! oui, parrain, je suis une femme heureuse, et je n'en veux plus à la vie. J'avais besoin d'une revanche, je l'ai prise.

M. Lesquières approuva de la tête. Du premier jour, il n'avait point eu d'autre manière de voir.

— Mais la vie a aussi ses exigences... Tout à l'heure, quand vous me parliez de Georget, j'ai deviné combien je lui manquais. Moi, j'ai senti souvent combien il me manquait. J'ai pu braver des préjugés, mais je n'ai pas voulu renoncer à mes devoirs. Michel me presse d'être sa femme...

Elle hésitait. Il dit :

— Je croyais que votre résolution était prise depuis longtemps?

— J'ai peur de lui nuire...

Sa voix tomba, humiliée. C'était s'avouer moins forte que le monde. M. Lesquières, prudemment, tâta le terrain :

— Il est toujours difficile de vivre au rebours ou à côté des formules courantes. Vous l'éprouvez aujourd'hui, et vous en souffrez, comme toutes les âmes fières. Mais ce qui humilie les unes soutient les autres... Il vaut mieux, sans doute, que ce soit ainsi...

Elle semblait acquiescer à sa philosophie résignée. Il crut deviner qu'elle lui demandait moins un conseil que du courage. Il lui prit les mains :

— Peut-être aviez-vous fait un impossible rêve, mon enfant. Le reconnaître n'est pas une faiblesse. Vous garderez le

beau fruit de joie qu'il a laissé dans votre cœur. Et ne dites pas que c'est peu de chose. Beaucoup de femmes, je crois, l'envieraient. Aucune, j'en suis sûr, ne vous le reprochera.

— Ah! parrain, dit-elle en se dressant, je n'avais pas rêvé d'être heureuse. Je voulais vivre, et me dévouer. Était-ce donc cela, le rêve impossible? Oh! vous me gronderez encore, vous me direz que je poursuis ma chimère. Pourtant, si on n'aime pas pour quelque chose de plus haut que soi, est-ce de l'amour? Ce bonheur égoïste où nous vivions, Michel et moi, finissait par me peser. Je sens qu'il nous diminuerait l'un et l'autre. Voilà pourquoi je voudrais être la femme de Michel. Si je ne lui fais pas un foyer, si je ne partage pas sa vie entière, pour les épreuves comme pour les joies, — je ne serai pas longue à me mépriser moi-même...

Elle s'arrêta, le regard fixe et pensif.

— Et il y a des jours où je me demande si je ne l'aimerais pas plus mal encore en voulant devenir sa femme... C'est cela qui est horrible! Je sens qu'il sacrifie pour moi, chaque jour, un peu de sa fierté, de son idéal de marin; je sens, — comment vous dire? — qu'au lieu de lui donner de la force, je le pousse sans le vouloir à des faiblesses... Ah! dites-moi que ce n'est pas vrai, que je peux l'aimer sans honte et sans inquiétudes! Je vous ouvre mon cœur, parrain. Vous me croyiez heureuse; je le suis, mais je ne suis pas en paix...

Une fois de plus, le vieillard sentit son impuissance:

— La paix ne se donne pas, ma pauvre amie, dit-il. Il faut que chacun la trouve pour soi-même. Vous l'aurez cherchée toute votre vie...

Il se rappela certain entretien où, moins d'un an auparavant, la même âme lui confiait sa détresse et son impatience. Il dit avec douceur:

— Vous n'avez pas voulu du sacrifice. Aujourd'hui, vous reprochez à la vie de vous le rendre impossible. Je ne comprends guère...

— Je ne voulais pas de celui qui mutile et dessèche le cœur. Je cherche celui qui l'élargit.

— Y a-t-il deux sortes de sacrifices, mon enfant? Il y a celui que la vie vous offre, et puis c'est tout. L'autre, c'est la révolte. Ne croyez-vous pas?

Elle ne répondait pas. Il continua:

— Nous sommes habiles à nous tromper nous-mêmes. A Dieu ne plaise que je doute de votre bonne foi, Thérèse. Vous me connaissez : je vous la reprocherais plutôt... Mais se sacrifier, c'est accepter, ce n'est pas choisir. Quand on prétend choisir, c'est toujours au bonheur que l'on va, — ou à ce que l'on prend pour lui.

Elle cacha sa tête dans ses mains :

— Parrain, aidez-moi, je ne sais plus où j'en suis!

M. Lesquières, tout en la consolant, regardait au loin, par delà cette douleur.

— Hélas! ma chère enfant, j'ai peut-être perdu le droit de vous aider... Je suis un vieux professeur d'égoïsme, moi. Pensez-vous que j'aie trouvé pour cela le bonheur? Vous le cherchez d'une âme ardente et inquiète ; je l'ai cherché d'un cœur prudent et sceptique. Ou plutôt, j'ai marché au hasard, en flâneur, sans bagage et sans but, en cueillant quelques fleurs sur la route. J'ai fait l'étape sans ennui ; mais on ne trouve au terme qu'un gîte assez triste...

— Pauvre ami! murmura-t-elle.

— Nous nous sommes trompés tous les deux, vous plus noblement que moi, voilà tout. Ma sagesse ne valait pas votre folie... Mais gardez quelques devoirs, mon enfant. C'est le plus sûr. Le reste nous manque un jour ou l'autre.

— Oh! parrain, ne dites pas cela... fit-elle d'une voix tremblante.

Il vit un tel effroi dans les yeux de la jeune femme qu'il comprit son blasphème. Il dit doucement:

— Mais vous aurez aimé...

Elle cria:

— Non, j'aime, j'aime, j'aime...

## XLI

Michel, à Toulon, se sentait bien seul.

Pour lui aussi, le départ de Thérèse semblait chargé d'une menace obscure. En vain cherchait-il à dominer cette impression. Il se rappelait leur baiser d'adieu, muet et désespéré ; il en gardait aux lèvres le goût de cendre.

Les lettres de Thérèse ne le rassuraient guère. Elles ne parlaient point d'avenir; elles ne faisaient aucun projet. Et leur

tendresse passionnée semblait connaître aussi l'inquiétude.

Il se souvenait d'autres épreuves où les devoirs de son métier l'avaient soutenu et consolé. Mais son cœur n'était plus en eux. Il n'y sentait que des chaînes, dont le poids s'alourdissait dans la solitude. La vie qu'il venait de mener pendant quelques mois avait rompu autour de lui beaucoup d'habitudes de camaraderie. Il n'avait point de goût à les renouer. Et peut-être qu'on ne l'eût pas laissé faire : des camarades, visiblement, s'écartaient de lui. D'autres, en faisant mine de se rapprocher, humiliaient encore plus son amour-propre. Il vivait en sauvage, avec ses souvenirs.

Un jour, — c'était une quinzaine après le départ de Thérèse, — il apprit que son commandant ne l'avait pas porté sur le tableau d'avancement, où il figurait l'année précédente. La colère le fit pâlir. Un moment, il pensa qu'il irait lui en demander les raisons. Puis il dut s'avouer qu'il les connaissait. C'était s'exposer à une violence inutile, — ou à entendre de dures paroles sur celle qu'il aimait.

Il rentra chez lui, prit un petit portrait de Thérèse et le baisa passionnément, comme s'il lui demandait pardon d'une injure involontaire. Il ne songeait guère à lui-même. Mais son cœur était las. Il s'assit à son bureau, et se mit à écrire à Marie-Louise.

« Chère petite sœur, il y a bien longtemps que je ne t'ai écrit, pardonne-moi. Je me trouve très ingrat, quand je vois toutes tes lettres qui s'accumulent dans mon tiroir. J'espère que cela ne te découragera pas.

« Je voudrais te parler de toi d'abord, et te redire combien j'ai été peiné de la rupture de tes fiançailles. Je ne te l'ai pas assez dit, peut-être ; mais je ne voulais pas t'ennuyer, au moment où d'autres te faisaient déjà la guerre. Et puis j'espérais que tu reviendrais, dans le calme et la réflexion, à d'autres sentimens. Je l'espère encore, petite sœur ! Nous en serions tous si heureux ! Je ne veux pas entrer dans tes raisons. Mais si par hasard ce n'étaient que des scrupules, tu sais comme je serais fâché contre toi ! Tu as le droit et le devoir d'être heureuse. Si tu crois que ton bonheur n'était pas là, je veux que tu le retrouves ailleurs. La vie que tu me dépeins n'est pas bien séduisante... Tu n'es pas faite pour prendre des diplômes et des airs de vieille fille : tu es faite pour être aimée, et pour

donner à ton vieux frère beaucoup de neveux et de nièces...

« Et puis, tu n'iras pas en Chine avec lui, parce qu'il n'ira pas lui-même. D'ici là, j'aurai donné ma démission.

« Ne crois pas, si je te l'annonce brusquement, que je n'aie pas pesé et mûri ma décision. J'y ai réfléchi depuis longtemps. Il n'y a plus d'avenir, dans la marine, que pour les arrivistes. Et puis, j'ai orienté ma vie autrement. Mais je n'ai rien à regretter : tous mes camarades te le diraient.

« Je te prierai de n'en pas parler encore, sauf à maman, quoique ma résolution soit irrévocable.

« Puisque je te parle à cœur ouvert, je te demanderai aussi de ne pas accuser M[me] de Fougé. Non seulement elle ne m'a jamais poussé à ce parti, mais quand il m'est arrivé de lui en dire un mot, elle m'en a toujours détourné. Actuellement, elle ne sait pas encore que ma décision est prise. »

Michel s'arrêta, prêt à terminer sa lettre. La plume en l'air, il se mit à songer. Il était triste et seul ; un besoin de confidences le tourmentait. Sa sœur était bonne, elle lui dévouait sa vie ; pouvait-il la laisser en dehors de la sienne ? Il tourna la page :

« Tu me blâmes sans doute, ma chérie, et tu te dis que j'ai des raisons que je ne veux pas te faire connaître. Au fait, pourquoi te les cacherais-je, puisque j'estime qu'elles peuvent me justifier devant toi ? C'est mon plus grand désir, je t'assure ! Tu as toujours été pour moi une amie bien tendre ; sois-la encore en ce moment, et ne te choque pas, ne t'afflige pas surtout, de ce que je pourrai te dire.

« J'ai choisi une voie que tu désapprouves. Ne crois point que cela me soit indifférent. Je sens cruellement la peine que je vous donne à tous. Je ne vous en veux même pas de me rejeter au lieu de m'aider. Je sais que pour maman c'est une question de conscience, et qu'elle en souffre autant que moi. Je pourrais juger à mon tour beaucoup de ceux qui me jugent sévèrement : j'aime mieux leur laisser leur pharisaïsme. Mais je demande à ceux qui m'aiment, puisque rien ne peut plus abolir ce qui est accompli, de comprendre que je veuille suivre loyalement la voie que j'ai choisie. M[me] de Fougé a tout quitté, elle a tout compromis pour moi, jusqu'à son honneur, puisque c'est ainsi que notre monde en juge. Que sont, en regard de cela, les sacrifices que je puis lui faire ? A vrai dire, je l'aime assez pour

ne pas les regarder comme des sacrifices. Mais enfin, c'est mon devoir le plus certain: aucun autre ne peut compter devant celui-là. Excuse-moi de te parler avec cette franchise. Si tu étais un homme, tu sentirais comme moi que cela ne se discute point.

« Tu m'as dit, et tu crois sans doute, qu'en me dévouant à elle, je lui fais tort. Peut-être, si je l'avais entraînée. Mais notre amour nous a donnés spontanément l'un à l'autre. Je l'aurais aimée silencieusement toute ma vie, s'il avait fallu. C'est elle qui ne l'a pas permis.

« Je sais qu'au regard du monde, — et même, si tu veux, de la morale, — notre sincérité et notre loyauté nous ont perdus. Je sais que nous ne serons jamais que des proscrits. Pour moi, je m'en consolerais aisément; mais j'en souffre pour elle, je te l'avoue. C'est la dure récompense d'un courage, d'un oubli de soi que peu de femmes auraient eu. Je veux du moins lui en épargner le plus possible le sentiment douloureux. C'est une des raisons de ma démission. Tu la comprendras sans peine.

« Tu comprendras aussi pourquoi M^me^ de Fougé ne voulait pas me laisser faire. Elle n'a jamais songé qu'à moi, non à elle. Si tu savais comme elle est noble, délicate, et digne d'un bonheur que je ne puis peut-être lui donner tout seul! Ah! chère petite sœur, sais-tu quelle serait ma plus grande joie? Ce serait que tu pusses la connaître et l'aimer. Vous êtes si bien faites pour vous comprendre! Elle t'aime, toi: combien de fois me l'a-t-elle montré! et j'ai peur que tu ne la haïsses. Ne te récrie pas, ne me dis pas que je demande l'impossible. Tu connais le fond de mon cœur, et je connais peut-être le tien. Je sais que tu ne nous a pas condamnés sans appel. Tu n'as pas cette morale étroite qui juge sur les seules apparences, et qui croit qu'il n'y a ni noblesse, ni salut en dehors des vertus traditionnelles. La vie n'est pas si simple, hélas! Je t'ai appris peut-être des choses douloureuses. Mais j'ai confiance en ton cœur et en ton jugement, et je tiens à leur indulgence. Celle qui m'aime y tient autant que moi.

« Je t'embrasse tendrement et tristement. Je songe une fois de plus, ce soir, à toutes les peines que je vous donne, et à la seule joie que vous ne voulez pas connaître, celle d'appeler Thérèse votre fille et votre sœur. — MICHEL. »

## XLII

Marie-Louise, en quittant Paris, n'avait pas voulu s'éloigner. Mme Sebert avait loué, dans la vallée de l'Oise, une petite maison d'été. Sa fille continuait à suivre les cours de la Croix-Rouge, et quelques œuvres, qui l'occupaient. Elle n'était pas trop loin des nouvelles. Et si Michel, un jour, voulait venir les voir, elles pourraient aller le recevoir à Paris.

Sur la terrasse plantée de tilleuls qui dominait l'Oise, Marie-Louise, après le dîner, regardait s'éteindre doucement le beau jour de juin. Des pas sonnèrent sur la route; elle les reconnut, se pencha, appela le facteur.

— Vous avez des lettres? demanda-t-elle.

— J'allais les monter, mademoiselle.

Il rassembla le courrier dans sa boîte, et le lui tendit pardessus le mur. Sous la voûte épaisse des tilleuls, un reste de lumière permit à Marie-Louise de lire la lettre de son frère.

Comme elle l'achevait, Mme Sebert venait la rejoindre.

— Tenez, dit-elle, c'est une lettre de Michel. Je n'ai pas le courage de vous la lire...

Assise au bord de la terrasse, la jeune fille regarde sans le voir le doux paysage d'Ile-de-France qui meurt noblement dans le soir. « Comme Michel est loin de nous désormais! » songe-t-elle. « Cette décision si grave, sans nous demander avis, sans nous en avoir dit un mot auparavant! Nous ne comptons plus dans sa vie... Chaque jour les entraîne et met de l'irréparable derrière eux... »

Des larmes viennent mouiller ses paupières:

« C'est fini, je suis vaincue... »

Mme Sebert a achevé sa lecture.

— Il se sent bien seul, dit-elle. J'aime mieux cette lettre-là que les autres.

Elle, depuis longtemps, a prévu le pire, et consommé son sacrifice. La démission ne la surprend point. Mais elle a senti l'inconsciente tristesse de la lettre, et cette résignation à la faute, si différente déjà de l'orgueil aveugle de la révolte. Elle y a entendu le cri de l'enfant qui veut se rapprocher, se justifier...

Marie-Louise la regarde, étonnée. Et chacune, en suivant sa pensée, cherche à comprendre celle de l'autre.

— Nous n'aurions pas pu l'en empêcher, c'est vrai. Il n'y a qu'une personne au monde... Est-ce que vous croyez qu'elle le pourrait, maman?

— Ce serait trop lui demander.

— Il affirme qu'elle ne sait rien de sa décision. Si j'allais la trouver...

A peine a-t-elle dit l'idée qui lui venait, Marie-Louise la regrette. Autrefois, c'était elle qui avait sur son frère toute l'influence qu'on peut avoir sur un homme. Ira-t-elle maintenant s'humilier devant une autre, et lui dire : « C'est vous seule qu'il écoutera... »

— Non, je ne pourrais pas, maman!

Mme Sebert est de cet avis :

— N'y pense plus, ma chérie.

La nuit vient. Les bois se fondent, au loin, dans l'horizon gris, et le miroir d'argent de la rivière, au cœur de la plaine, s'est éteint. « Pourquoi ne pourrais-je pas? » reprend Marie-Louise avec elle-même. « Perdrai-je, par un faux orgueil, ma dernière chance de réussir, la meilleure peut-être? Non, il faut que j'y aille. »

Elle se lève, et court embrasser sa mère, — comme elle faisait, toute petite, pour obtenir une faveur difficile.

— Maman, c'est bizarre, je le sais, mais si vous permettez, j'irai quand même. J'irai comme pour demander des nouvelles de son fils. Si elle aime vraiment Michel, il me semble qu'elle ne pourra pas m'en vouloir...

## XLIII

Auprès du lit de son fils, Thérèse de Fougé feuilletait un album d'images.

Un domestique frappa.

— Mlle Sebert fait prendre des nouvelles de M. Georges, et demande si elle pourrait voir Madame un instant.

— C'est bien, je vais y aller.

Elle s'était levée, mais demeurait au milieu de la chambre, immobile et troublée. Georget demanda :

— Tu ne resteras pas longtemps, dis?

— Non, mon chéri, je te le promets. Je n'irai pas du tout, si tu veux... Veux-tu?

Elle était prête à rappeler le domestique. Elle n'osa point. Elle se mit à ranger quelques objets dans la pièce. Pourquoi Marie-Louise venait-elle la trouver? Thérèse avait souhaité souvent de mieux connaître l'étrange petite sœur de Michel. Mais sa curiosité, tout à coup, se changeait en une méfiance obscure et violente. Elle se domina, et faisant au revoir à Georget :

— Je reviendrai bien vite, mon chéri.

La jeune fille l'attendait dans le salon.

— Comme c'est aimable à vous, mademoiselle !... Je suis très touchée de votre démarche. Mon fils ne se lève pas encore, mais il est en pleine convalescence.

— J'en suis bien heureuse...

Puis, sans chercher de détours, Marie-Louise dit :

— Je vous demande pardon de vous retenir, madame. Mais j'étais venue aussi pour vous parler de mon frère, si vous me le permettez.

Par une délicatesse instinctive, elle tenait ses yeux fixés à terre, et toute son attitude démentait la menace de ses paroles. Thérèse, pourtant, s'était raidie. Elle dévisagea cette étrange rivale, si fière et si sûre d'elle-même sous son humilité. Puis elle lui fit signe de s'asseoir.

— Je vous écoute, mademoiselle.

— J'ai reçu une lettre de Michel hier. Il m'annonce qu'il va donner sa démission. Toute question d'ambition mise à part, je crois que ce serait un grand malheur pour lui...

Thérèse contint sa surprise. Mais elle ne put s'empêcher de prendre l'offensive :

— Peut-être... Et vous venez me dire, sans doute, que c'est moi qui en suis la cause ? Vous vous trompez, mademoiselle. Si vous vouliez me croire, — et si j'avais besoin de me justifier, — je vous dirais que je n'en savais rien.

— C'est ce que m'écrit mon frère. Il ajoute que, lorsqu'il vous parlait de son projet, vous avez toujours essayé de l'en détourner. C'est ce qui m'a encouragée à venir vous trouver, madame. Vous pensez peut-être comme nous. Je n'ai pas cru trahir un secret en vous avertissant. Vous êtes la seule personne au monde qui puisse faire revenir Michel sur sa décision...

Sur le visage qui s'empourprait, les beaux yeux maintenaient

leur volonté pure et tranquille. Il y eut un silence. Thérèse, désarmée, luttait contre la sourde montée du remords.

— Il ne vous a pas dit ses raisons ?

— Je vous ai apporté sa lettre.

Elle la tira d'un petit porte-cartes et la lui donna. Pendant que Thérèse lisait, elle regardait, immobile, la lumière d'été jouer, au dehors, sur le feuillage de vieux marronniers.

— Pauvre Michel, qui voudrait que vous m'aimiez ! Vous êtes plus près de me haïr, je le sens. Vous me croyez son mauvais génie, n'est-ce pas ?

— Je ne vous connais pas, madame, je ne vous juge pas. Je me rappelle souvent notre première rencontre, au dispensaire de la Croix-Rouge, il y a deux ans : votre présence d'esprit auprès d'un petit malade qu'on opérait, votre douceur, les quelques mots charmans que vous disiez à la mère pour la rassurer... Vous m'aviez séduite, je puis le dire. Les premières impressions sont parfois les plus justes. J'essaie de garder celle-là. Non, je ne vous hais pas. Je suis prête à croire tout ce que Michel me dit de vous. Si je ne le croyais pas déjà, je ne serais pas venue vous trouver...

— Eh bien ! je vous promets de faire ce que je pourrai pour qu'il ne donne pas sa démission. Je vais lui écrire. Oh ! je le voudrais tant aussi...

Le persuaderait-elle ? Puisqu'il se cachait d'elle, c'est qu'il savait lui déplaire ; et pourtant il le faisait. Elle se souvint du retour d'Amalfi. Michel ne l'avait donc pas comprise ? Il l'avait trop bien devinée, en revanche, quand elle lui laissait voir qu'elle était jalouse de tout ce qui n'était pas leur amour... Ne lui avait-elle pas donné les meilleures raisons contre elle-même ?

— Je ne suis pas sûre de réussir...

L'aveu tomba dans le silence. Marie-Louise ne le releva point. Et Thérèse, pensive, songeait qu'elle avait condamné son propre amour, devant celle qui n'avait pas voulu le juger.

La jeune fille se levait.

— Je vous remercie de tout mon cœur, madame, et je vous prie encore une fois d'excuser ma démarche.

— Non, restez un peu... C'est moi qui devrais vous remercier de m'avoir avertie... Il vous a fallu du courage.

— J'en ai eu parce que j'ai senti que vous me comprendriez.

Leurs regards, un instant, se croisèrent. Ce n'était plus pour se mesurer. Celui de Thérèse, désormais, cherchait une sympathie qu'elle était toute prête à donner. Elle se souvenait du désir si souvent exprimé par Michel. Elle se souvenait de l'admiration tendre qu'il avait pour sa sœur, et surtout du sentiment passionné que celle-ci lui rendait. Elle oublia combien elle en avait souffert :

— Vous aimez beaucoup votre frère, mademoiselle.

— Oui, je l'aime. Toute petite, il me protégeait, m'entourait de soins et de gâteries. Plus tard, c'est un peu moi qui le lui ai rendu... Nous étions si intimes! Je ne savais peut-être pas tout ce qu'il pensait ni ce qu'il faisait, — je n'étais qu'une petite fille; — mais quand je le voulais, il était toujours à cœur ouvert avec moi. J'étais la seule qui le comprît, et qui pût l'aider parfois. Mon frère est une âme droite, incapable d'une action basse; mais c'est un faible. Entre deux partis, il choisira toujours le plus généreux, sans songer aux conséquences. On ne peut pas se croire coupable, n'est-ce pas, quand on agit comme cela? Ah! je donnerais ma vie pour qu'il ne fît rien de mal! Il me semble que j'ai gardé comme des droits de mère sur lui...

Elle s'arrêta :

— Je vous demande pardon, madame, je ne voulais pas vous dire ces choses-là... Je ne puis que vous paraître ridicule ou odieuse...

Des larmes remplirent ses yeux, sans voiler ce regard qui semblait disputer une âme à des ennemis invisibles. Une jalousie déchirait le cœur de Thérèse ; non pas une rivalité de femmes, une haine des nerfs et du sang, mais l'affreuse pensée qu'une autre aimait mieux qu'elle celui qu'elle aimait de toutes les forces de son être. Que pouvait-elle, contre le sacrifice silencieux de cette enfant? N'était-elle pas prête à donner son bonheur, elle aussi? Pourquoi se déclarerait-elle vaincue, dans cette lutte généreuse? Sa révolte éclata sur ses lèvres :

— Est-ce que vous croyez que je ne donnerais pas ma vie pour lui, moi aussi?

Marie-Louise la regarda, surprise.

Thérèse baissa les yeux. Non, elle n'avait pas menti! Mais la violence de sa passion témoignait contre elle. Elle répéta :

— Je ne l'aime pas — comme vous croyez, je vous assure...

— Je ne suis pas venue pour vous accuser, madame. Je suis venue vous demander un service. Ce n'est pas à moi que vous le rendrez, c'est à mon frère...

Elle hésita, puis, d'un héroïque effort :

— A celui que nous aimons toutes les deux...

Elle vit Thérèse se dresser, le visage bouleversé par une lutte violente. Allait-elle la chasser, la maudire?

— Taisez-vous, taisez-vous, vous me faites trop de mal!

Elle retombait, en sanglotant, sur son fauteuil. Marie-Louise se leva, serra, d'un geste subit, la main qui pendait sur l'appui du fauteuil, et sortit.

## XLIV

Dans la nuit, Thérèse écrivait à Michel :

« Mon bien-aimé, aie pitié de moi, aide-moi, je me jette dans tes bras. Depuis que je t'ai quitté, je ne sais plus où j'en suis; il me vient des doutes affreux, je ne vis plus... Comme je vais te faire mal! Je t'en demande pardon de toute mon âme, mais il faut que je te dise tout : que serait notre amour sans une sincérité complète? Tu te rappelles ce brusque départ, il y a trois semaines, en plein bonheur : je ne pouvais m'empêcher d'y voir comme un châtiment. Un châtiment de quoi, diras-tu? Ah! je ne sais pas, nous étions trop heureux, le bonheur est peut-être un sacrilège... Je suis entourée d'ombres, je ne vois plus clair, tout ce qui faisait ma certitude et ma fierté, je me mets à en douter... Notre cher amour! Sois sans crainte : il demeure et il demeurera toujours ce que j'ai eu de plus précieux au monde. Mais est-ce que nous nous sommes aimés comme il fallait, Michel? Je me souviens, pour ma part, de tant d'égoïsmes, tant de faiblesses... Et voici que je me demande si une autre ne t'a pas aimée mieux que moi... Ah! cette pensée-là me torture! Je l'ai vue, ta sœur, j'ai compris comment elle t'adorait, sans rien dire. Pourquoi est-ce que la vie m'a refusé de me sacrifier comme elle, dans l'ombre, pour celui que j'aime? C'est ce qu'il y a de plus beau, de plus doux. Je suis jalouse! Marie-Louise m'a montré ta lettre, elle m'a tout dit. Ne l'en blâme pas, elle a bien fait, je l'en remercie. Mon bien-aimé, tu m'as donc caché ce nouveau sacrifice que tu voulais faire pour moi? Tu as eu peur que je ne voulusse pas l'accepter. C'est dur de te le repro-

cher, mais si tu savais comme le reproche se retourne contre moi-même ! Voilà donc à quoi je t'entraîne, et malgré moi. Je ne puis même plus empêcher le tort que je te fais. Tu aurais de trop bons argumens à m'opposer, je le sais bien ! J'ai été lâche. J'ai trahi mon propre rêve. Et voilà qu'au lieu d'être le soutien d'une âme haute, je suis la meule au cou d'un homme faible. Ne me dis pas non, c'est vrai, tu le sens comme moi, et nous ne pouvons l'empêcher ni l'un ni l'autre. Mon bien-aimé, faut-il se mentir à soi-même ? Ce serait la honte de notre amour, n'est-ce pas ? Et moi, qu'ai-je fait ? J'ai cru me refaire une vie, et ce n'est peut-être qu'un rêve à côté de la vie... Est-ce la faute des circonstances ? Pouvons-nous n'accuser que les hommes et les choses qui se sont mis en travers de notre chemin, qui nous ont poussés là où nous ne voulions pas aller ? Hélas ! j'ai peur de me poser la question... Mon bien-aimé, est-il possible que nous nous soyons trompés ? Moi, peut-être, je suis si inquiète et si faible ; mais toi, je ne peux pas le croire ! Si tu savais comme cette pensée m'obsède, depuis que je suis ici ! Rien que d'être auprès de Georget, de remplir ce simple devoir, il m'a semblé que tout le reste s'écroulait... Déjà, là-bas, auprès de toi, je sentais que ma tâche se dérobait à moi. Tu n'as pas connu cette angoisse ? Tu me la cachais peut-être. Et puis, toi, au moins, tu pouvais faire quelque chose pour moi, et moi, je ne puis rien pour toi, rien, rien, rien...

« Mon Michel, c'est horrible, ce que je t'écris ! Le cœur me saigne quand je pense que tu vas lire cela tout seul, là-bas... Tu me croiras folle. C'est possible, je vis dans un cauchemar depuis un mois. Il est trois heures du matin, je n'ai pas dormi une seconde, et j'ai lutté toute la nuit pour ne pas t'écrire. Si tu étais là, tu me guérirais peut-être... Mais non, ne viens pas ; j'ai soif de toi et j'ai peur de toi ; sois courageux, je serai forte ; ce soir, j'avais les nerfs brisés... Écoute, promets-moi de ne pas donner ta démission. Je sais que cela te coûtera, mais c'est la seule pensée qui puisse m'apaiser, et la plus grande preuve d'amour que tu puisses me donner. Comme je t'en remercierai ! Écris-moi vite que tu y as renoncé.

« Je suis si fatiguée que ma main ne peut plus tenir la plume. Aurai-je le courage de t'envoyer cette lettre ? Ah ! mon aimé, quand tu la recevras, dis-toi bien qu'elle ne signifie qu'une chose, c'est que je ne puis te cacher une seule de mes pensées,

parce qu'il n'y en a pas une qui ne vienne de toi et qui ne retourne à toi. Je baise tes yeux, ton cœur; et tu sais que je t'aime pour la vie et pour l'éternité. — Thérèse. »

## XLV

Deux jours plus tard, Michel était auprès de son amie. Elle se jeta sur sa poitrine avec un grand sanglot.

— Ma pauvre chérie, que s'est-il donc passé? Comme tu as dû souffrir, si tu as vraiment pensé tout ce qui est écrit là!...

Elle froissa la lettre et la jeta loin d'elle; et elle pleurait sans rien dire, le visage toujours caché. Bientôt il ne l'interrogeait plus; les questions se changeaient en caresses, et, rien qu'à la consoler, son angoisse à lui aussi s'apaisait. Seule, loin de lui, des fantômes l'avaient troublée; quoi de plus naturel? Il les voyait s'enfuir sous ses paroles; il ramenait la paix; dans un moment, elle aurait tout oublié. Et quand il pourrait, libre enfin, ne plus la quitter, l'enfant qu'effrayait sa propre audace ne connaîtrait plus ces doutes et ces orages...

— Tu ne m'en veux pas, tu ne m'en veux pas, Michel? Tu m'aimes encore?

Il l'aimait plus que jamais, pour avoir tant souffert par elle, ces deux journées. Il lui écarta les mains et couvrit son visage de baisers.

— Oh! non, non... supplia-t-elle. J'ai peur...

— Peur de quoi, Thérèse? Peur de notre amour, si pur, si noble! Oh! ne le laisse pas calomnier par les hommes ni salir par la vie... Ce qui nous arrive, vois-tu, c'est notre châtiment de n'avoir pas osé l'affirmer à la face de tous et l'imposer. J'ai eu tort, je t'ai laissée depuis trois mois dans l'énervement d'une situation sans franchise et sans courage. Tu en as trop souffert, et moi aussi. Je t'en supplie, laisse-moi faire les dernières démarches pour notre mariage. Ce ne sont plus que des formalités. Dans quinze jours, tu peux être ma femme; tu auras un foyer, tu auras des droits et des devoirs; nous vivrons où tu voudras et comme tu voudras, avec ton fils qui sera le mien...

Elle releva la tête et le regarda, une épouvante dans les yeux

— Tu n'as pas donné ta démission, dis?

— Ma lettre peut être envoyée demain.

— Oh! non, je t'en prie... Jure-moi que tu ne le feras pas.

Il murmura, se souvenant de sa colère :

— Ce serait déjà fait si l'on ne m'avait pas trahi...

— Oh ! ne lui en veuille pas ! Marie-Louise a eu raison de m'avertir, j'aurais eu tant de remords. Elle s'est dévouée une fois de plus, la pauvre fille. Pourquoi est-ce que tu ne l'aimes plus, ne l'admires plus comme autrefois ? C'est parce que maintenant je suis entre elle et toi, je le sais bien. Ah ! je ne demanderais pas mieux que de la haïr ! Mais c'est trop tard...

— Il ne s'agit pas de la haïr. Je ne lui en veux même pas de me disputer à toi. Je lui en veux d'essayer de flétrir un amour qu'elle ne peut ni juger ni comprendre. Ah ! Thérèse, est-ce que des scrupules de jeune fille, si touchans qu'ils soient, peuvent entrer dans ton cœur ? Que vaut notre effort, que vaut notre amour, si tu n'es pas au-dessus de ces faiblesses ? Peux-tu douter vraiment de ce que tu as conquis au prix de tant de victoires, de ce que tu as de plus cher, de plus glorieux, de plus doux au monde ?

Pourquoi en appelait-il à leur amour ? Il lui déchirait le cœur, sans la convaincre.

— Laisse-toi faire, ma chérie, confie-toi à moi. Notre loyauté forcera le respect, tu verras.

— Oh ! je serais fière d'être ta femme, Michel, devant Dieu et devant les hommes...

Voulait-elle dire qu'elle ne la serait jamais ? Il sentit qu'elle lui échappait encore :

— Ah ! tu ne me dis pas ce que tu penses ! Je t'en supplie, laisse-moi tout savoir...

Elle rassembla son courage, et, la gorge serrée, retenant ses larmes :

— Je pense que Marie-Louise n'a fait que me rappeler ce que je sentais déjà trop bien... J'avais rêvé de me dévouer à toi, — pas seulement à ton bonheur, mais à ce qu'il y a de plus haut et de plus essentiel que le bonheur dans la vie d'un homme. Je ne le puis pas. Je ne suis qu'un obstacle dans ta vie...

— Thérèse, mais tu ne sens donc pas que tu es *ma vie ?* Tout le reste n'a pas de sens pour moi.

— Alors je suis ta mauvaise vie... Tu me sacrifies une à une tes meilleures raisons de vivre. Et moi, qu'ai-je pu faire pour toi, en échange ? Devenir ta maîtresse... Oh ! comprends-moi, Michel, je ne renie aucun de nos chers souvenirs. Mais ta maî-

tresse, la maîtresse de ton existence, dont je ne voulais être que l'humble servante... C'est affreux, ce mot-là !

Elle détourna la tête en sanglotant. Michel la laissa faire. Il restait seul, et ne pouvait plus rien pour elle. Il se mit à marcher dans la pièce, le front dans ses mains, comme un homme qui croit devenir fou :

— Je ne comprends plus, je ne comprends plus...

Puis, tout à coup, revenant vers Thérèse :

— Tu veux que je ne donne pas ma démission ? Tu veux que dans trois mois je sois parti ? Tu veux...

Il attendit une seconde. Espoir insensé ! Croyait-il la faire reculer par cette mise en demeure ? Le triste mot, l'injure involontaire qui semble la dernière ressource des cœurs blessés éclata sur ses lèvres :

— Tu ne m'aimes plus !

Thérèse tressaillit :

— Michel !

Il répéta, affolé :

— Tu ne m'aimes plus...

Elle courut à lui :

— Michel, dis-moi que tu ne le crois pas ! Moi qui ne t'ai jamais tant aimé...

Elle l'entourait de ses bras supplians. Il se défendit :

— Comment veux-tu que je te croie...

— Mais parce que je te le dis, parce que je te le jure ! J'ai eu une heure de folie, oublie-la, Michel... Ah ! tout, plutôt que de te faire souffrir, mon aimé...

Il la regarda. Il lut dans ses yeux le reflet de sa propre torture. Un tel élan la jetait à lui qu'il la prit, comme une proie qu'on lui eût ravie. Elle goûta, dans l'amour, l'ivresse affreuse de la honte. Elle eût voulu mourir sous son baiser.

Georget, seul depuis une heure, la faisait demander. Elle ouvrit les yeux, chancelante, étourdie.

— Attends-moi, Michel, pria-t-elle, je vais y aller un instant. Je viendrai te retrouver.

Avant d'entrer dans la chambre de l'enfant, elle s'arrêta dans la sienne. Seule, dans le silence de la pièce, elle sentit son visage en feu, ses cheveux en désordre, la brûlure des lèvres de l'amant sur les siennes. Ah ! puisqu'ils devaient être éternel-

lement malheureux l'un sans l'autre... Puisque rien ne pouvait empêcher qu'ils fussent tout l'un pour l'autre... Ainsi, du moins, elle lui donnerait un peu de bonheur. Elle joignit les mains comme devant un juge invisible : « Je ne peux pas le lui refuser... C'est moi qui l'ai entraîné... Si mon rêve s'est retourné contre moi, ce n'est pas lui qui doit en souffrir... »

Aucun mirage, désormais, ne transformait sa défaite en victoire. Une glace lui montra son image : dans ses yeux grands ouverts, elle lut le vertige de la chute. « Il m'aime trop... » murmura-t-elle. Elle ne cherchait plus qu'à cueillir la fleur de pitié qui croît au fond de l'abîme.

Michel vint la retrouver dans la chambre de son fils, où elle s'attardait. L'enfant parut content de le voir. Sans une instinctive jalousie, il eût adoré le grand ami, qui était très bon pour lui.

— J'avais deviné que vous étiez là, dit-il mystérieusement.

Michel se sentit ému. Il se pencha, d'un geste rapide, sur le front de l'enfant, et l'embrassa.

Thérèse comprit qu'il embrassait son fils. Comme il avait l'air heureux ! Elle le laissa jouer quelques minutes avec Georget. Elle se tenait à l'écart, et ne paraissait pas deviner qu'il l'appelait auprès du lit.

— J'ai encore quelque chose à dire à votre maman, Georget. Voulez-vous me la laisser cinq minutes ?

Il emmena Thérèse.

— Ma chérie, comme nous serons heureux !... Je me sentais un cœur de père, tout à l'heure. Veux-tu que je m'occupe dès ce soir de quelques démarches ?

— Je le veux bien.

— Dois-je commencer par voir M. Lesquières, peut-être ?

— Oui, c'est cela.

— Laisse-moi te dire encore merci, mon aimée !

Elle lui souriait, de ses grands yeux las, presque tristes.

— Tu seras heureux ?

— Je le serai si tu l'es...

Elle devina son inquiétude :

— Pardonne-moi, je suis brisée...

Il la prit sur ses genoux, et il la berçait de gestes doux et de mots tendres. Un sourire errait sur le cher visage, mais elle fermait les yeux, comme morte entre ses bras.

— Tu vois, je suis un fardeau bien lourd, dit-elle. Il faut toujours me porter...

— C'est ma joie, tu le sais.

— Tu aimes m'avoir ainsi, n'est-ce pas? Je suis ta chose. Je ne veux plus être que cela. Tu feras de moi ce que tu voudras, Le jour où tu seras las de moi, tu me laisseras derrière ton chemin. Pourvu que tu sois heureux, je me croirai moins mauvaise...

— Pourquoi moins mauvaise?

Quels scrupules, quels remords étaient encore les maîtres de cette âme? Se trompait-il tout à l'heure, quand il croyait les avoir vaincus? Il se rappela le cri de Thérèse: « Tout, plutôt que de te faire souffrir... » et l'espèce de désespoir d'amour qui l'avait jetée sur ses lèvres. De nouveau, le ciel du bonheur se déchira devant ses yeux épouvantés:

— Ah! Thérèse, tu ne crois plus à notre amour!

Ce fut elle, à son tour, qui le consola. Mais il songeait, sans l'entendre. Il songeait qu'elle l'aimait encore, et qu'elle n'aimait plus leur amour... Un moment, ils se regardèrent, et leur âme, ainsi qu'autrefois, monta toute à leurs yeux. Mais le don d'eux-mêmes, découronné du rêve, les attrista comme l'aumône étroite de la pitié. Elle appela doucement:

— Michel...

— Thérèse...

Et, visage contre visage, ils pleurèrent.

La nuit venait. Il se leva.

— Où vas-tu? dit-elle.

Il eut un geste vague.

— Tu vas faire ce que tu m'as dit, n'est-ce pas? Dans un mois, je veux être ta femme.

Peut-être obéirait-il. Il était incapable d'une volonté claire. Il ne mentit pas en répondant:

— Je m'en occuperai.

Elle répéta:

— Michel, toute ma vie est à toi. Jusqu'ici, je me cherchais, sans le vouloir. Tu m'as délivrée de moi-même. C'est d'aujourd'hui que je t'aime...

Il sortit, dans les ténèbres. Le même jour, peut-être, la lui avait donnée et ravie.

## XLVI

Marie-Louise n'était pas retournée chez Mme de Fougé. Elle ne lui avait pas écrit. Elle priait et attendait.

En vain les jours passaient sans lui apporter la moindre nouvelle. En vain Mme Sebert, qui ne nourrissait point d'illusions, essayait de détourner d'une vaine attente l'esprit de sa fille. Marie-Louise lui avait fait, tout émue, le récit de son entretien avec Mme de Fougé. Un instant ébranlée peut-être, elle était vite retournée à sa triste certitude. Elle se reprochait d'avoir laissé sa fille s'humilier devant une intrigante ou une égarée. Marie-Louise n'osait plus affirmer la loyauté qu'elle avait rencontrée. Ses souvenirs eux-mêmes perdaient de leur assurance. Dire encore son espoir, c'était seulement faire une blessure de plus à celle qui ne pouvait le partager.

Pourtant elle ne voulait point l'abandonner. Si peu experte en psychologie amoureuse, peut-être elle interprétait mal le trouble que sa démarche avait provoqué chez Thérèse de Fougé. Elle n'avait guère prévu, certes, la tournure que devait prendre l'entretien. Mais le tragique inattendu de ces quelques instans vibrait encore dans sa mémoire. Il y a des accens qui ne trompent point; il y a surtout des âmes qui se font reconnaître. L'hypothèse qu'elle fût la dupe d'une comédienne lui était impossible, intolérable. Non, Thérèse de Fougé n'était pas en paix dans son bonheur! Ce n'était pas assez pour croire qu'elle fût prête à en secouer le joug. C'était assez pour compter sur la Providence, assez pour que Marie-Louise se demandât si elle n'était pas l'instrument d'un drame qu'elle ne pouvait comprendre, et qui la remplissait d'angoisse, d'espoir et de pitié.

Mme de Fougé avait dû écrire à Michel, puisqu'elle avait promis de le faire. Mais n'avait-elle pas trop tardé? N'avait-il pas refusé de l'écouter? Michel en voulait-il à sa sœur de sa démarche? Elle se tourmentait en vain de toutes ces questions. Paris était vide; elle ne pouvait y recueillir aucune nouvelle utile. Et Michel, depuis dix jours, n'avait pas donné signe de vie.

Elle décida de retourner rue de Solférino. Elle prendrait seulement des nouvelles de l'enfant, sans demander Mme de Fougé. Mais, du moins, elle lui laisserait savoir ainsi qu'elle était là, — si par hasard on avait besoin d'elle. L'involontaire

sympathie qu'on lui avait montrée rendait moins absurde cet espoir. Et puis, ce n'était pas la première fois que Marie-Louise n'admettait dans ses conseils ni l'amour-propre, ni la prudence humaine.

La simple enfant choisit, pour aller à Paris, une après-midi de dimanche.

Le cœur lui battait quand elle sonna rue de Solférino. Au premier coup d'œil, quand le domestique ouvrit la porte, elle reconnut dans l'antichambre la canne de Michel. Sa ruse innocente l'avait trop bien servie! Elle balbutia la question qu'elle avait préparée, et se sauva. Le domestique fut obligé de la rappeler pour lui demander son nom.

— M[lle] Sebert... Mais ce n'est pas la peine...

Sa démarche n'avait plus de but. Tandis qu'elle rentrait chez elle, l'affreuse vision la poursuivait, dans la rue, en wagon, sur les doux paysages de l'Oise, comme si elle avait entendu le bruit de leurs baisers coupables, comme si, pour la première fois, elle eût compris ce qu'était leur amour et senti tout près d'elle cette effrayante, cette triste et grande chose.

## XLVII

Un matin, M. Lesquières, que le Palais retenait très tard à Paris, vit entrer chez lui M. d'Ecquevilly.

— Tiens! cher ami, dit-il, je vous croyais à Trouville?

— J'en suis revenu hier. Je ne voulais pas laisser notre petit malade et sa mère trop longtemps seuls. Bien qu'elle ne fût pas seule, à vrai dire, avec vous ici. Je sais combien vous avez été bon pour elle et serviable, mon cher ami, et je saisis l'occasion de vous en remercier.

M. Lesquières fit signe que c'était inutile.

— Oui, je sais que vous l'aimez beaucoup, votre filleule. Elle vous donne toute sa confiance. Oh ! je n'en suis pas jaloux, mon cher : elle ne saurait mieux la placer. Seulement, cela m'autorise à vous demander encore un petit service.

— Je vous écoute.

— Ou du moins un conseil.

— C'est quelquefois plus difficile !

— En effet ! Je vais être tout à fait franc avec vous, n'est-ce pas? Je croyais connaître les femmes, à mon âge; mais la

génération nouvelle me déroute, je l'avoue. J'ai vu ma fille hier : un peu battue de l'oiseau, n'est-ce pas? Vous avez remarqué? D'une autre, je dirais que le moment est venu, — pardonnez-moi l'expression, — de lui tendre la perche. D'elle, — hein! qu'en pensez-vous?

M. Lesquières hésitait.

— Parbleu! je ne vous demande pas de trahir le secret de la confession, mon Père! fit d'Ecquevilly en riant. Seulement ceci. Je pars pour le Morvan dans quelques jours. L'idée m'était venue de prier Thérèse d'achever chez moi la convalescence de son fils. Croyez-vous qu'on accueille ma proposition?

— Je ne sais pas si on l'accueillera. Mais, à votre place, je la ferais certainement.

— J'ai toujours pas mal de monde, là-bas, j'aime le divertissement, vous savez. Mais je supprimerais toute invitation pendant quelque temps, si je pouvais être utile à ma fille.

— C'est cela, n'hésitez pas. Je souhaite que vous soyez récompensé, mon cher.

— Alors, c'est entendu. Seulement, — cette fois, c'est un service, — vous viendriez là-bas, n'est-ce pas, pendant qu'elle y serait? Ah! s'il s'agissait d'organiser des fêtes, des distractions, je m'en chargerais! Mais, dans la solitude, non, je ne suis pas à la hauteur... Je puis compter sur vous, Lesquières?

Quel dommage qu'il y eût entre sa fille et lui ce malentendu foncier! Un si brave homme, au fond, pensait M. Lesquières. Sans rancune comme sans malice. Et d'une modestie exquise... Thérèse ne l'estimait pas assez.

— Mon cher d'Ecquevilly, dit-il, comptez sur moi — si elle consent.

— Merci de grand cœur. J'y vais tout à l'heure.

Il se levait, d'un jarret jeune et souple encore. M. Lesquières l'accompagna jusqu'à la porte.

— Voyons, encore un conseil. Je suis indiscret...

— Du tout.

— Suggérez, n'insistez pas. On est fière, vous le savez.

— C'est bien ainsi que je l'entends. Vous croyez que le fruit n'est pas mûr?

M. Lesquières fit un geste d'ignorance. Une minute, l'un devant l'autre, ils songèrent. Puis le vieil homme tendant la main à son complice :

— Allons, bon succès! dit-il. Mais, entre nous, vilaine besogne que nous méditons là, mon ami...

D'Ecquevilly se récria :

— Lesquières, vous êtes toujours avec le diable, vous!

Dix minutes plus tard, il était chez sa fille. Il félicita l'enfant de sa bonne mine. Puis, aisément, sans détours inutiles, il vanta pour lui l'air des plateaux, et formula sa proposition.

Thérèse la reçut avec un grand trouble.

L'embarras de sa réponse parut favorable à M. d'Ecquevilly. Il continua :

— Je sais que vous aimez la solitude à la campagne. Je n'ai fait jusqu'à présent aucune invitation; il m'est facile de m'en abstenir avant la saison des chasses. Seul, votre parrain m'a promis qu'il viendrait cette année pêcher la truite.

L'enfant, lui, n'hésitait point. Son visage s'éclairait de joie. Il supplia :

— Oh! maman, j'aimerais tant! Dites oui...

Elle le regarda, comme si elle allait céder, le laisser répondre pour elle. Mais ses lèvres tremblèrent, et ne purent rien dire.

M. d'Ecquevilly se détourna vers sa fille, et, parlant à mi-voix :

— Je le prendrais bien comme petit pensionnaire. Mais je pense qu'il aura besoin de vos soins. Et puis, on ne comprendrait guère...

Peut-être, en d'autres jours, il eût suffi de ce conseil si discret pour qu'elle se cabrât. Elle n'avait que mépris pour l'opinion, et pour ceux qui en font la règle de leur vie. Mais une lassitude l'accablait, qui la rendait indulgente. Ah! la tentation de vivre parmi ces gens qui n'avaient jamais quitté les chemins tranquilles et sûrs, de vivre comme eux, sans effort et sans souffrances! Ceux-là, du moins, ne risquaient pas de se tromper... Au cri de son cœur las s'ajoutait l'appel des campagnes du Morvan, pleines de son enfance heureuse et insouciante. Elle demeurait immobile, et l'épouvante de la décision remplissait seule son regard. Mais elle sentit qu'on la devinait. Elle dit, pour écarter les soupçons :

— Vous avez fait un bon séjour à Trouville, mon père?

— Très agréable. Beaucoup de monde, comme toujours.

C'est une habitude un peu frivole pour mon âge, sans doute, mais une vieille habitude : elle me manquerait, je l'avoue.

— Mais vous êtes resté fort peu de temps, cette année?

— J'étais parti plus tard que de coutume, en effet. Mais je tenais à être ici hier, pour l'anniversaire.

Depuis plus de vingt ans, ce veuf au cœur si léger n'avait pas une fois manqué de se rappeler pieusement la mort de sa femme. Thérèse ne put s'empêcher de songer combien cette vie d'élégant désordre gardait l'appui de traditions pures et de principes solides. La veille encore, l'hypocrisie d'une telle existence lui semblait odieuse. Ce soir, elle n'en voyait plus que la leçon de fidélité instinctive à une vérité qu'elle avait trahie pour sa part, — et qui l'avait brisée.

Elle entraîna M. d'Ecquevilly hors de la chambre.

— Je vous remercie beaucoup, mon père, de votre proposition. Il est encore un peu tôt pour transporter Georget. Permettez-moi de réfléchir...

## XLVIII

En quittant Thérèse, Michel avait gagné la gare de Lyon. Il allait au hasard des rues ; il arriva près d'une heure en avance, se jeta dans un coin de la salle d'attente, et essaya de réfléchir. Mais la souffrance paralysait en lui toute pensée. Encore n'aurait-il pu dire pourquoi il souffrait. Venait-il de reconquérir son bonheur à la force du poignet? Venait-il de voir pour la dernière fois la femme qu'il aimait? Le malheureux chancelait d'une certitude à l'autre.

A Toulon seulement, dans l'éloignement et la solitude, la lumière se fit en lui.

L'escadre avait pris la haute mer pour des exercices à feu. La discipline du service, les larges horizons, la douceur des nuits sous les étoiles, élevaient la pensée de Michel. Là-bas, trop près d'elle, il n'eût pas compris peut-être. Il se fût attaché comme un désespéré à cette épave de bonheur. Mais si Thérèse n'avait plus foi en son rêve, la lutte était vaine. Ce foyer qu'il voulait lui donner n'abriterait que leurs désillusions. Il la liait à lui pour la triste existence des amans sans idéal : les sermens, les baisers, les mensonges, la pitié réciproque, tout ce qu'un cœur lâche appelle encore l'amour et qui n'en est plus que la cendre.

Il n'avait pas un moment libre pendant la journée. Le soir, il écrivait à Thérèse. Souvent, il recommençait jusqu'à trois fois une lettre de quelques lignes. Puis il pensait qu'il ne lui écrirait plus. Le lendemain, c'était la même torture. Thérèse lui adressait en retour des pages tremblantes d'amour humble et dévoué. Elle semblait avoir trouvé comme une paix fragile dans ce devoir nouveau. Mais en vain, lisant et relisant ces lettres, Michel y cherchait-il une phrase qui désavouât les tristes confidences qu'elle lui avait faites ; une phrase où résonnât cette fierté, cette assurance joyeuse qui était comme la lumière de leur amour, jadis...

Pourtant, des nuits de fièvre lui rappelaient des souvenirs si vivans encore que son cœur déchiré refusait d'accepter son malheur. Parfois, halluciné par son désir, il se dressait en sursaut : Thérèse était là, derrière la porte, elle allait entrer... Il écoutait, le sang aux tempes, et puis il retombait en pleurant sur sa couche. La fatigue l'assoupissait de nouveau ; cette fois, Thérèse était près de son lit : les yeux fixes et tristes, les lèvres closes, les gestes étranges... « Qu'as-tu? » disait-il. Elle ne répondait pas ; il voulait lui arracher son secret, elle se dérobait ; la saisir, l'étreindre : il n'étreignait qu'un fantôme. Ah ! ne savait-il donc plus qu'elle était morte?...

Il s'éveillait. Morte? non, mais perdue... Et il regrettait que son cauchemar ne fût pas vrai.

Alors, par un effort héroïque, peut-être aussi par un instinct secret, Michel ramenait son cœur vers les premiers jours de leur amour. L'offrande qu'il faisait alors à Thérèse d'un sentiment timide suffisait à le remplir d'une joie que n'avaient point effacée toutes les ivresses éprouvées depuis. Il revoyait Thérèse telle qu'alors, si lointaine, si haute, que ce don sans retour était déjà comme une félicité trop grande. La vie brutale les avait emportés l'un et l'autre au delà de leur rêve. Peut-être le meilleur en était là, ce qui n'en devait point périr, ce qui demeurait au-dessus de la blessure mortelle du désir. Michel regardait au loin la lumière se lever sur la mer ; et dans ses yeux soumis luisait un cœur très pur.

A peine l'escadre revenue à Toulon, Michel apprenait par hasard qu'un de ses camarades, désigné pour rejoindre avec le *D'Entrecasteaux* la division du Pacifique, cherchait à per-

muter, à la suite d'un deuil de famille. La nouvelle aurait dû le laisser indifférent; elle le troubla comme un appel de la destinée. Après une journée de réflexions, de luttes inutiles, il rentra chez lui, presque décidé. Par pitié pour lui, Thérèse était prête à perdre la paix du cœur et la liberté de sa route. Il ne pouvait ni la laisser faire, ni lui imposer le cruel courage d'une rupture. C'était à lui de l'avoir et de mettre des faits entre eux. D'ailleurs, le temps pressait. Michel se leva, s'équipa pour aller chez son commandant. Il se souvint d'une minute où il avait été au feu, sous une grêle de balles chinoises, dans la défense des légations européennes. « Le facile courage! » songeait-il.

Le commandant du *Charles-Martel* aimait Michel. Il comprit qu'on lui apportait des raisons qu'il n'avait point le droit de discuter ni d'approfondir. Il promit d'appuyer la demande.

Sa visite faite, et la demande expédiée d'urgence au ministère, Michel rentra chez lui et écrivit :

« Je vous avais promis, Thérèse, un amour humble et soumis, qui n'aurait d'autres droits que ceux que vous lui donneriez vous-même. Je me le rappelle aujourd'hui, non sans tristesse, mais sans amertune; car je vous aime assez pour vous aimer encore comme cela. J'avais rêvé de réparer pour vous l'injustice de la destinée, et de vous donner un peu de bonheur. Peut-être l'avez-vous cru possible pendant quelques mois. Ce n'est plus vrai aujourd'hui. Vous savez pourquoi, mieux sans doute que je ne le sais. Mais, puisque je n'ai pu réussir, je ne veux pas être un instrument de souffrance ou de trouble dans votre vie. Je ne vous reverrai plus, Thérèse. J'ai trouvé à permuter. Ce n'est pas dans trois mois, c'est tout de suite que je vais partir.

« Peut-être aviez-vous raison, Thérèse, on ne refait pas sa vie. Je suis venu trop tard dans la vôtre, et je n'aurai fait qu'y passer. Mais vous, mon amie, vous aurez été ma vie. Que ce soit votre consolation, comme c'est la mienne. Adieu; oubliez-moi et soyez heureuse; votre bonheur m'est toujours plus cher que le mien. »

Il cacheta sans relire. Puis il pensa à sa sœur. Il n'avait plus d'orgueil, il n'avait plus de rancune, et Marie-Louise avait été à la peine... Il prit une feuille :

« Rassure-toi, petite sœur, et rassure maman. Je ne donnerai

pas ma démission. J'ai demandé à permuter avec un camarade, pour ne pas rester en France. Si je puis réussir, dans quinze jours j'embarquerai sur le *D'Entrecasteaux* pour le Pacifique. Je t'embrasse tristement. — MICHEL. »

Il sortit, pour mettre les deux lettres à la gare. Quand il rentra, dans la chambre où Thérèse ne devait plus venir, il pleura sans contrainte. L'aube le surprit à la même place. Elle le trouva brisé, mais goûtant déjà cette maîtrise de soi qui est la première récompense du sacrifice, — et sûr du moins qu'il n avait jamais mieux aimé Thérèse de Fougé.

## XLIX

Marie-Louise entra chez sa mère et lui tendit la lettre. Les deux femmes s'embrassèrent en pleurant.

Mais leur commune action de grâces s'attristait tout de suite, chez la jeune fille, d'une pitié :

— Pauvre Michel, comme il doit être malheureux !... Je vais aller le voir. Laissez-moi partir ce soir, maman.

Elle songea qu'elle usurpait peut-être un droit de mère, et reprit :

— Vous devriez venir aussi. Ou bien vaut-il mieux que j'y aille d'abord ? Je vous appellerai...

M[me] Sebert n'éprouva point de jalousie. « Toi seule as tout conduit, » répétait son cœur humble et reconnaissant.

— Fais comme tu voudras, mon enfant, dit-elle.

Une heure plus tard, la femme de chambre qui devait accompagner Marie-Louise préparait son bagage. La jeune fille lui donnait distraitement des ordres. Une pensée, tout à coup, traversa son esprit, une inquiétude peut-être :

« Mais elle aussi doit souffrir... Si j'allais la trouver... J'ai encore le temps. »

M[me] Sebert était sortie. Marie-Louise s'habilla à la hâte et fit appeler une voiture.

Rue de Solférino, on ne voulait pas recevoir la jeune fille. Le domestique avoua :

— Madame part tout à l'heure et a absolument condamné sa porte.

Elle déposa son ombrelle et, tranquille, se dirigea vers le salon où on l'avait introduite une fois.

— Je le sais. Vous direz que c'est pour une commission pressante.

Thérèse parut, brusque et tendue :

— Vous m'excuserez si je n'ai qu'un instant, mademoiselle...

Marie-Louise alla vers elle :

— Michel m'a écrit, madame. Oh ! je vous en prie, ne prenez pas ma sympathie pour une injure. Je souffre avec vous, de tout mon cœur... Je vais partir ce soir pour Toulon...

— C'est moi qui pars, ce n'est pas vous !

L'aveu éclata, farouche comme sa douleur. Il y eut un silence. Puis, d'une voix sourde, elle reprit :

— Pardonnez-moi de vous affliger, mademoiselle. Vous êtes une enfant, il y a des choses que vous ne pouvez pas comprendre. Ne cherchez pas à empêcher l'inévitable...

— Si vous partez, vous le perdez.

— Oh ! taisez-vous, vous m'avez déjà fait trop de mal... Je ne puis pas accepter son sacrifice, je n'en ai pas le droit. Vous ne savez pas ce que c'est que d'aimer...

La dureté du mot la surprit elle-même. Marie-Louise n'en sentit que la détresse. Elle dit :

— Si vous l'aimiez vraiment, madame, vous ne partiriez pas.

Elle vit la jeune femme tordre ses mains dans une affreuse angoisse. Elle s'approcha, l'attira doucement sur sa poitrine. Thérèse se défendait vainement.

— J'irai le trouver pour vous, disait l'enfant tremblante. Je lui dirai que vous avez compris son sacrifice, et que vous mettez le vôtre auprès du sien, pour que votre amour ne vous laisse qu'un beau souvenir...

Le lendemain, Marie-Louise arrivait à Toulon vers midi. La journée fut longue jusqu'au soir.

A cinq heures, elle se présentait à la maison où Michel avait son appartement et priait la concierge de la laisser monter pour attendre son frère.

Elle attendit une grande heure, tressaillant à tous les bruits de pas dans l'escalier.

Brusquement, Michel entra. Du premier coup d'œil, Marie-Louise vit qu'on l'avait prévenu sans doute, et que c'était l'autre qu'il croyait trouver... Elle s'avança :

— C'est moi qui suis venue pour elle, dit-elle. Je l'ai vue hier. Elle ne t'a jamais mieux aimé, Michel, qu'en acceptant que je prenne sa place...

Elle le vit baisser la tête, et cacher de la main les larmes qui ruisselaient sur son visage.

— Mon pauvre Michel...

## XL

Thérèse avait emmené son fils dans le Morvan.

En vain, depuis un mois, la solitude, la paix des horizons pleins de souvenirs, et la tendresse de Georget qui, par un instinct délicat, se faisait plus absorbante, s'unissaient pour endormir sa souffrance. Michel était parti sans qu'elle lui dît adieu... Il était loin, il souffrait; — ah! le billet qu'elle avait reçu de Marie-Louise: « Michel vous a comprise et il vous remercie, » n'était qu'un mensonge! Et il s'était sacrifié pour le repos de celle qui, depuis lors, passait les nuits à pleurer et les jours à composer son visage! Comprenait-elle même encore les raisons du sacrifice? Quand elle essayait de retrouver son état d'esprit, les doutes, les scrupules qui lui avaient fait condamner son amour, Thérèse étonnée ne saisissait plus que des fantômes. Ah! comme l'amour eût emporté toutes ces ombres dans sa lumière! Leur amour qu'ils avaient pu briser, mais qui les brisait à son tour, et qui semblait leur dire: « C'est en vain... Vos larmes et vos renoncemens me feront plus fort que vos joies. »

Elle se promenait beaucoup avec son fils, et plus encore seule. Elle se revoyait, enfant, parmi ces vallées vertes, ces bois profonds et doux, ces soirs émouvans où déjà, dans le cœur d'une petite orpheline, la destinée glissait son mystère et son angoisse. Comme il était resté tout petit, ce cœur! Peut-être la mort seule endormirait, un jour, son inquiétude...

M. Lesquières était venu, fidèle à sa promesse. Mais il n'aidait point Thérèse. Souvent elle allait jusqu'à fuir sa présence. Il n'avait jamais une parole maladroite, mais toute sa discrétion prêchait à l'encontre des secrets besoins de cette âme. Une fois, elle s'était abandonnée devant lui. Il l'avait consolée si tendrement, mais si mal! La soumission, l'oubli, la vie qui passe et qui efface; sourire des choses pour n'en pas pleurer: il n'avait

d'autre morale à lui offrir que celle dont il avait usé lui-même. Pouvait-elle s'appuyer sur ces pauvretés? Et cependant, si peu qu'il la comprît, le parrain l'aidait tout de même à comprendre où était sa vraie force. Elle était de celles qui ne se soumettent point, qui doivent vaincre : elle le sentait mieux auprès de lui. Il voulait s'en aller, se jugeant inutile; elle le retint.

Vingt fois elle avait commencé d'écrire à Michel, et vingt fois déchiré sa lettre. Elle ne pouvait s'empêcher de songer à Marie-Louise. Marie-Louise n'eût pas approuvé. Thérèse s'étonnait de ne point haïr la sœur de Michel. Elle sentait peu à peu quels secrets complices avait rencontrés au fond d'elle l'enfant qui l'avait vaincue. L'avait-elle vaincue, à vrai dire? L'aube qui se levait sur son cœur meurtri n'éclairait peut-être pas une défaite, mais une victoire — ah! d'autant plus certaine qu'elle était plus douloureuse! Thérèse déchirait sa lettre en se disant : « Demain, j'écrirai mieux. » Et, plus forte d'avoir maintenu le sacrifice, elle laissait aller vers Michel sa pensée et ses larmes.

Un soir, pourtant, beaucoup plus tard, elle écrivit.

« Mon Michel aimé, voilà près de trois mois que tu es parti, tu es loin, je ne sais même pas où cette lettre te trouvera; mais je voudrais tant que ce fût dans la paix! Et, puisque je ne t'ai pas dit adieu, j'ai pensé que je pourrais te le dire maintenant, d'un cœur moins faible et qui t'aimerait mieux.

« Ah! j'ai cru mourir, Michel, pourquoi te le cacherais-je? Aujourd'hui encore, je ne sais pas si c'est vivre, ce que je fais. Et toi aussi, quelle mort as-tu emportée dans le cœur? Je voudrais pourtant que tu aies du courage, et je voudrais que nous le puisions l'un et l'autre à la même source, afin que, même dans la pensée qui les sépare, nos cœurs demeurent unis.

« Tu as cru, tu crois peut-être encore que j'ai renié notre amour. Non, ce n'est pas lui que je condamnais! La vie nous a entraînés, nous avons cru pouvoir être libres et forts dans la révolte. Hélas!... Mais notre amour était pur, et il nous a sauvés. Je me souviens avec fierté qu'il ne nous a jamais demandé rien de bas ni de vil. Il nous a demandé des sacrifices, que nous lui avons faits joyeusement. Et par le dernier, n'est-ce pas, il nous a prouvé qu'il pouvait nous élever au-dessus de nous-mêmes. Il me semble que je l'avais perdu, notre cher amour, et que je le retrouve maintenant. Chaque jour, je me sens plus digne de lui, je le sens plus proche de moi. Oh! je voudrais

que tu eusses la même récompense, Michel. Tu la mérites mieux que moi, toi qui ne t'es jamais cherché toi-même.

« Vois encore comme tu m'as aidée, Michel. A rester dans mon étroit devoir d'autrefois, je n'en aurais jamais compris la beauté. Voici donc que j'y reviens. Qui l'eût dit, après tant de rêves? Mais ce n'est plus la même femme qui va rallumer la lampe et souffler sur la cendre endormie. Oh ! non, ce n'est plus la même... Il y avait des griefs entre la vie et moi, tu te rappelles? J'étais bien près de la maudire, quand tu m'as connue. Et maintenant qu'elle m'a tant meurtri, c'est étrange, je lui en veux moins... Tu m'auras réconciliée avec elle, Michel. Oh! pas comme tu voulais, sans doute, et avec une vie où tu ne seras plus... Je sais pourtant que cette pensée sera douce à ton grand cœur, et je veux que tu le saches : tout ce que j'aurai de courage, à l'avenir, c'est à toi que je le devrai.

« Encore une seule parole, Michel... Dans cette religion que j'ai tant oubliée, il est dit, je crois, que le péché le plus grave est celui contre l'esprit, contre la lumière. Il me semble que de toute cette douleur une lumière m'est venue. Je ne veux pas aller contre elle. Mon bien-aimé, c'est par toi que je l'ai reçue, et il n'y a qu'elle qui puisse me prendre à toi. Va aussi dans ton chemin, vers ta lumière. Je te confie à elle. N'est-ce pas, si nous ne la trahissons point, l'un et l'autre, nous trouverons peut être un jour la paix qui a été promise aux cœurs de bonne volonté... — THÉRÈSE. »

Elle mit la feuille sous enveloppe. Puis, la tête inclinée dans ses mains, elle pleura.

Georget, qu'elle croyait endormi dans l'ombre derrière elle, se leva et vint embrasser sur sa joue la trace des larmes. Pour la première fois depuis trois mois, il dit :

— Est-ce que M. Sebert ne reviendra pas, maman?

— Non, mon petit.

Il resta songeur un moment :

— Je l'aimais bien, dit-il.

Elle l'entoura de ses bras. Et, pour la première fois aussi, il sentit dans le baiser de sa mère le réveil de la tendresse.

PAUL RENAUDIN.

# M. THIERS ET LES OTAGES DE LA COMMUNE

## — AVRIL-MAI 1871 —

Un livre récent de M. Gautherot vient de rappeler un des plus douloureux et plus tragiques souvenirs de notre histoire contemporaine, l'assassinat des otages à la Roquette le 24 mai 1871. Ce livre est particulièrement consacré à la défense de l'abbé Lagarde (1) envoyé en négociations à Versailles le 11 avril auprès de M. Thiers, chef du pouvoir exécutif, pour obtenir, sur la proposition même de la Commune, la mise en liberté de l'abbé Deguerry, du président Bonjean, de l'abbé Lagarde lui-même, de Mgr Darboy et de sa sœur en échange de Blanqui. M. Gautherot a entrepris le récit détaillé de ces négociations d'après des documens provenant des archives de la famille Lagarde, dont le comte d'Hérisson avait déjà donné un résumé précis (2). Il a conclu à la parfaite correction du négociateur, dont les contemporains avaient blâmé la conduite trop prudente, car celui-ci avait promis à Mgr Darboy de revenir auprès de lui aussitôt qu'il aurait obtenu une réponse du gouvernement de Versailles, et il n'avait pas satisfait à cette promesse, malgré les lettres pressantes de l'archevêque. L'auteur a prouvé que l'envoyé de Mgr Darboy a mis tout en œuvre pour conduire à bonne fin ses négociations et que, placé dans la cruelle alternative de provoquer le massacre immédiat des otages en revenant tout de suite à Paris avec une réponse néga-

(1) *Thiers et Mgr Darboy*, 1 vol. in-18, Plon, 1910.

(2) *Le Nouveau Journal d'un officier d'ordonnance* (la Commune), 1 vol. in-12, 1889.

tive, ou d'encourir les pires accusations en ajournant ce retour, il préféra ce dernier parti, certain que Mgr Darboy l'aurait approuvé, s'il avait pu être au courant des événemens. Mais la brusque interruption de sa correspondance avec l'archevêque, à l'heure même où il allait céder malgré tout aux ordres du prélat malin formé, donna à son attitude une allure équivoque. Plus tard, il garda le silence, sur l'ordre de son supérieur, Mgr Guibert, et écrivit seulement un mémoire qui, publié aujourd'hui, paraît donner à sa conduite la justification qu'il désirait.

M. Gautherot, qui eût mieux fait d'intituler son livre *l'Abbé Lagarde et Mgr Darboy*, et non pas *Thiers et Mgr Darboy*, s'est tourné contre M. Thiers et l'a rendu responsable de ce qui s'est passé. Examinant sa conduite en ces pénibles circonstances et le refus qu'il opposa à l'échange de Blanqui contre les otages, il reconnaît sans doute qu'il n'avait pas éprouvé l'odieuse satisfaction que certains lui ont prêtée, « de sacrifier un prélat qui, a-t-on osé écrire, conservait encore les sympathies, justifiées ou non, de quelques libres penseurs, » mais il émet des doutes sur la sincérité de la douleur qu'il exprima en voyant Mgr Darboy victime de l'affreux système des otages. Il blâme le dédain affecté de M. Thiers et son incrédulité au sujet des sinistres projets de la Commune; il blâme ses hésitations et ses atermoiemens. Il regrette que M. Thiers n'ait pas voulu considérer l'abbé Lagarde comme un négociateur attitré. Il répète la parole de M. Henri Rochefort, le 20 septembre 1871, au 3e Conseil de guerre : « Si le gouvernement avait consenti à rendre Blanqui, la Commune aurait rendu tous les otages. » En admettant que celle-ci eût tenu sa parole, on doit immédiatement faire observer qu'elle n'entendait rendre que cinq otages : l'archevêque et sa sœur, le président Bonjean, l'abbé Deguerry et l'abbé Lagarde. Elle gardait les autres, sans doute pour d'autres échanges.

M. Gautherot constate que le refus de M. Thiers constituait un péril de mort pour l'archevêque. Il cite à cet égard des extraits significatifs du *Soir* et du *Père Duchêne*, des discours de la citoyenne Evry et de Louise Michel. Il atteste avec M. Washburne et d'autres que la mise en liberté de Blanqui n'eût rien ajouté aux forces de l'insurrection, mais sans prouver cette assertion. Et il conclut ainsi : « Tous les témoignages s'accordent à déplorer le refus de M. Thiers et à reconnaître que, si

l'échange de Blanqui eût été consenti, l'archevêque et les otages auraient vraisemblablement été épargnés. » Sans doute, M. Gautherot ne s'associe pas à l'appréciation du Conseil général de l'Internationale siégeant à Londres; cependant, il la publie en disant qu'elle donne tout de même à réfléchir : « La Commune, a dit le Conseil général, avait, à plusieurs reprises, offert d'échanger l'archevêque et plusieurs prêtres *par-dessus le marché*, contre Blanqui seul, alors entre les mains de Thiers. Thiers refusa obstinément. Il savait que Blanqui donnerait une tête à la Commune, tandis que l'archevêque servirait mieux ses desseins quand il ne serait qu'un cadavre... Le véritable assassin de l'archevêque de Paris, c'est Thiers. » De son côté, le comte d'Hérisson n'avait pas craint, dans son *Nouveau Journal d'un officier d'ordonnance*, de faire sienne une aussi odieuse affirmation et il avait même ajouté qu'au bas de la plaque commémorative du massacre des otages sur le mur de la Roquette, il aurait fallu inscrire ces mots : « *Adolphe Thiers fecit.* »

Cette appréciation inique a été reproduite, ces jours derniers, au lendemain de la publication du livre de M. Gautherot, par divers journaux. Il a été dit que la résolution prise par M. Thiers était la conséquence d'une tactique froidement arrêtée et à laquelle, chez un homme d'État tel que lui, aucune sentimentalité ne devait faire obstacle. Il a été dit que M. Thiers avait eu d'abord recours à une sorte d'échappatoire en différant sa réponse à l'archevêque, puis avait feint de recourir à la Commission des Quinze, nommée le 20 mars pour assurer l'action commune de l'Assemblée nationale et du pouvoir exécutif. Il a été dit aussi que M. Thiers s'était réfugié dans le silence en jouant le négociateur et qu'il a eu ainsi un double but : « refuser un chef à l'insurrection et, par le sacrifice inévitable des otages, donner à la répression le plus puissant des ressorts. » M. Henri Rochefort a été à cet égard très péremptoire. « Il est incontestable, a-t-il dit (1), que la Commune a commis une grosse faute en arrêtant l'archevêque. C'était faire le jeu de Thiers qui comptait sur la mort du prisonnier pour tourner tous les modérés contre le gouvernement de l'Hôtel de Ville. On pense si le rusé homme d'État a saisi au bond cette balle inespérée. » En examinant de près cette assertion, on voit qu'elle

(1) Cf. *La Patrie* du 2 octobre 1910.

ne tient pas debout contre ce fait précis. L'Assemblée Nationale n'a connu la mort des otages que le 28 mai, et jusqu'à ce moment, tout le monde espérait encore leur salut. La résistance furieuse des insurgés et les incendies de Paris ont seuls donné, dès les premiers jours de l'entrée des troupes, une acuité plus violente à la répression. « Il est certain, ajoute M. Rochefort, que le décret dit des otages n'aurait jamais été voté, si les fédérés, faits prisonniers de guerre, n'avaient pas été fusillés sans pitié par les troupes versaillaises. Ce décret funeste, auquel l'archevêque a dû sa mort, n'était pas une provocation, c'était une réponse. Personne plus que moi ne l'a déplorée. J'ai même écrit sur cette question si grave un article dans mon journal, le *Mot d'Ordre;* je suppliais Raoul Rigault et ses amis, véritables maîtres de la situation, de ne pas user de représailles. Cette protestation m'a même valu, de la part du dictateur d'alors, une menace d'arrestation qui m'eût mis entre deux feux : celui des Versaillais et celui des insurgés. Mais à ce moment, tout le monde avait la fièvre et la vie ne comptait plus. »

La courageuse protestation de M. Henri Rochefort contre le décret de la Commune doit sans doute être mise à son actif. Mais son appréciation, comme celle de M. Gautherot et d'autres écrivains, sur la conduite de M. Thiers en ces terribles circonstances, n'est pas fondée, et c'est ce que je voudrais démontrer, ayant été à même, ancien archiviste à l'Assemblée nationale, de voir de près les documens et de parler avec des témoins au sujet de cette douloureuse et déplorable affaire.



Que demandait la Commune à M. Thiers, c'est-à-dire au gouvernement de Versailles, en échange de quelques otages? L'élargissement de Blanqui. Est-il vrai que cet élargissement n'eût rien ajouté aux forces de l'insurrection ? C'est ce qu'il convient de voir.

Dès le 4 septembre 1870, Blanqui avait reparu à Paris pour fonder *la Patrie en danger* avec Théophile Ferré et Raoul Rigault. On avait déjà cru sentir son impulsion, aux derniers jours de l'Empire, dans l'affaire du 14 août à la Villette, où des insurgés avaient agi avec l'espoir de s'emparer de la Préfecture de police et de l'Hôtel de Ville. Le coup avait manqué, mais il

allait se reproduire avec plus d'intensité quelques semaines après, sous le gouvernement de la Défense nationale, au 31 octobre. L'ancien combattant de Juillet, le conspirateur acharné du règne de Louis-Philippe qui avait été condamné à mort, puis, par une commutation de peine, à la détention perpétuelle, l'émeutier de 1848, le transporté de Corte et de Mascara, le prisonnier de Sainte-Pélagie, l'amnistié de la seconde République et de l'Empire, celui qu'on appelait « le Vieux de la Montagne, » n'était pas guéri de cette maladie insurrectionnelle qui en faisait un être à part et lui donnait sur la foule crédule et turbulente une autorité immense. Son journal, organe révolutionnaire des clubs socialistes, demandait l'institution de la Commune, l'indépendance du pouvoir communal affranchi de toute autorité gouvernementale, la suppression de tous les cultes, l'enrôlement des prêtres, l'affectation des temples, églises et synagogues à des services communaux, l'arrestation des suspects, la révélation des richesses dissimulées, le partage des propriétés.

Le 14 septembre, Blanqui avait été élu à Montmartre chef du 169e bataillon de la Garde nationale. Au 31 octobre qu'il inspira et dirigea, il avait été, pendant quelques heures, le maître du mouvement révolutionnaire organisé en face de l'ennemi, et avait ordonné l'arrestation des membres du gouvernement qui, sans l'action énergique d'Ernest Picard et du 17e bataillon de la Garde nationale, secondée par Jules Ferry et les mobiles bretons, eût été perdu. Que serait devenu Paris assiégé par les Prussiens? Il est facile de le deviner, car cette insurrection, que M. de Bismarck avait si sûrement prédite, arrivait à l'heure propice pour permettre à l'étranger d'imposer à la France un joug encore plus dur que celui qu'elle subit trois mois plus tard. Blanqui, qui était sorti de l'Hôtel de Ville au bras du général Tamisier, fut décrété d'arrestation avec les principaux chefs de la Commune naissante, sur les ordres de M. Cresson, préfet de police; mais il y échappa. « Une prime énorme, dit M. Cresson, avait été promise pour l'arrestation de Blanqui, de Millière et de trois ou quatre autres personnages, et j'ai toujours eu le chagrin de ne pas la payer. » Blanqui reprit la direction de *la Patrie en danger* jusqu'au 8 décembre 1870, époque à laquelle le journal, faute de clientèle et d'argent, dut cesser sa publication. Après l'armistice, Blanqui parvint à se retirer dans le Lot chez une de ses sœurs, puis dans le Midi pour soigner sa santé ébranlée, mais

sans cesser de correspondre avec ses partisans qui lui firent obtenir, aux élections du 8 février 1871, 52 389 voix à Paris sur 328 970 votans. Le 17 mars, il fut arrêté par ordre de M. Thiers et mené à Figeac, puis à Cahors.

Au lendemain du 18 mars, il fut élu membre de la Commune par 14 953 voix dans le XVIII^e arrondissement et par 13 859 voix dans le XX^e. Mais M. Thiers ne le laissa pas revenir dans la capitale et le fit conduire en Bretagne, au fort du Taureau, à l'entrée de la rade de Morlaix, où il demeura quatre mois au secret absolu, ce qui porta au comble l'exaspération du parti blanquiste, lequel avait compté sur le vieux révolutionnaire pour donner une impulsion et une direction énergiques à la Commune nouvelle. Tel était l'homme qu'on proposait d'échanger contre les cinq otages (1). Étant donné son passé et ses intentions, il est certain que le retour de Blanqui à Paris, secondé par Delescluze et Félix Pyat, eût été considéré par le parti révolutionnaire comme un triomphe. L'homme qui avait failli renverser le gouvernement de la Défense nationale et qui avait provoqué devant l'ennemi à la guerre civile, se fût hautement targué de la faiblesse du nouveau gouvernement et de l'Assemblée, et la Commune, reconnue comme belligérante, eût émis encore d'autres exigences. Corbon a dit de Blanqui, dont il connaissait la personne et les doctrines, qu'il avait une très grande

(1) Blanqui écrivit dans sa prison un livre très curieux, *l'Éternité des Astres*, hypothèse astronomique déduite de la double infinité du monde en durée et en étendue. Le 19 novembre 1872, il passa devant le 4^e conseil de guerre à Versailles et fut condamné à la déportation pour provocation à l'émeute et au renversement du gouvernement. Sa santé fort délicate lui valut, au lieu de la déportation, son internement à Clairvaux. En 1878, le parti blanquiste voulut créer sur son nom une agitation électorale et présenta sa candidature à Roanne et à Bordeaux. Il fut élu dans cette dernière ville le 20 avril 1879, mais son élection fut invalidée par la Chambre le 3 juin. Amnistié le 10, il sollicita de nouveau les suffrages des Bordelais, mais cette fois il échoua. Apôtre infatigable des revendications populaires, il alla porter le verbe révolutionnaire à Marseille, à Saint-Étienne, à Nice, à Lyon. Là, en 1880, il se présenta de nouveau aux élections, et ne fut pas élu. Le 20 novembre, il fonda le journal *Ni Dieu ni Maître*, d'après la devise inventée par lui et qui résume tout le programme de la Révolution nouvelle. Il écrivit un dernier livre sur *l'Armée esclave et opprimée*, présida en décembre 1880 une réunion socialiste où il fit l'apologie du drapeau rouge et quelques jours après, le 1^er janvier 1881, succomba à une attaque foudroyante d'apoplexie. Ses obsèques eurent lieu le 5 janvier et le drapeau rouge suivit le cercueil de celui qui, depuis cinquante ans, était l'agitateur inlassable des masses et incarnait en lui le communisme, la haine du prolétariat contre la bourgeoisie et les plus violentes doctrines révolutionnaires. Un bronze émouvant de Dalou représente sur son tombeau le grand agitateur couché dans le linceul du dernier sommeil.

influence sur son parti et qu'il exerçait un prestige singulier sur les hommes qui l'approchaient. « Ceux qui étaient mis en rapport avec lui, a-t-il affirmé, ou le fuyaient bientôt, ou bien lui restaient passionnément fidèles. Peut-être serait-il plus juste de dire de ces derniers qu'ils tenaient moins à la personne de Blanqui qu'à sa manière de comprendre l'action révolutionnaire. » Il est certain que ceux qui ont dit que sa présence n'eût rien ajouté aux forces de l'insurrection, ne le connaissaient pas. C'était le drapeau rouge lui-même, le drapeau de l'émeute, et c'eût été chose grave de permettre à ceux qui avaient déjà fait avec lui le 31 Octobre, de le montrer comme le symbole, comme la personnification de leurs redoutables desseins. Ses partisans en effet ne cachaient point qu'ils voulaient, même au prix des pires violences, la destruction entière de l'ordre et de la société. « Blanqui, disait l'ancien préfet de police Edmond Adam, continue le babouvisme. C'est le successeur de Babeuf. Il a conservé la direction des militans. Il exerce sur eux une grande influence et depuis beaucoup d'années commande nombre de conspirateurs. » M. Maxime Vuillaume qui l'a connu mieux que personne, en a dit lui-même : « Versailles, pas plus que nous, ne se méprenait sur la part immense du concours que Blanqui eût apportée à la Commune. » Celle-ci voulait donc avoir ce chef et elle usa de tous les moyens pour le tirer de sa prison et le ramener à Paris.

On comprend déjà, par cet exposé, pourquoi M. Thiers n'a pas voulu fournir cette arme nouvelle à une rébellion d'autant plus odieuse qu'elle avait éclaté sous les regards insolens et joyeux de l'étranger campé aux portes de la capitale.



Suivons maintenant de près l'étrange négociation qui devait aboutir, hélas! au massacre des otages.

Le 4 avril, l'archevêque de Paris est arrêté. Le vicaire général, M. Lagarde, demande lui-même à suivre Mgr Darboy et à partager son sort. Raoul Rigault les reçoit brutalement à la Préfecture de police, signe leur ordre d'écrou et leur prédit *qu'ils seront fusillés dans deux jours*, parce que les Chouans massacrent ses frères. Le 5 avril, la Commune rend un décret par lequel il est dit que chaque exécution à Versailles d'un pri-

sonnier de guerre ou d'un partisan du gouvernement régulier de la Commune de Paris sera suivie sur-le-champ de l'exécution d'un nombre triple des otages retenus par le verdict d'accusation et qui seront désignés par le sort. L'archevêque et son vicaire général étaient les premiers otages, et tout portait à croire qu'ils seraient aussi les premières victimes.

Le Jeudi-Saint, on transfère Mgr Darboy et M. Lagarde du Dépôt à la prison de Mazas. Ils rencontrent au greffe le président Bonjean, les PP. Ducoudray, Clerc et de Bengy et l'abbé Allard, arrêtés eux aussi comme otages. Jusqu'au mercredi de Pâques, ils sont tenus au secret absolu. On se bornait à vociférer à leur porte la nouvelle des excès commis par les soldats de Versailles contre les insurgés et à les en rendre responsables. « On communiquait en outre, dit M. Gautherot, à Mgr Darboy le *Journal officiel de la Commune* dont les récits tendancieux, écrits dans un style relativement modéré, lui donnaient peu à peu une notion fausse des événemens. Tout était calculé pour tirer des otages le plus utile parti possible. C'est ce qui explique les lettres que l'archevêque de Paris consentit alors à adresser à Versailles (1). »

Le 8 avril, forçant le secret auquel on avait condamné les prisonniers, Benjamin Flotte, ami intime de Blanqui, vint demander à l'archevêque d'intervenir auprès de M. Thiers pour obtenir l'échange secret de Blanqui contre sa propre personne et celle de sa sœur Mlle Darboy, du président Bonjean, et des abbés Deguerry et Lagarde. Il venait, disait-il, de la part de Raoul Rigault qui lui avait donné carte blanche. Il confirma à l'archevêque les prétendues atrocités commises par les Versaillais et le supplia d'intervenir au nom de l'humanité.

C'est alors que Mgr Darboy, ému de ce qu'il venait d'entendre et croyant à la réalité de ces faits, tant M. Flotte, malgré ses opinions très avancées, lui paraissait un homme droit et sincère, écrivit à M. Thiers la lettre suivante : « Hier vendredi, après un interrogatoire que j'ai subi à Mazas où je suis détenu en ce moment, les personnes qui venaient m'interroger m'ont assuré que des actes barbares avaient été commis contre les gardes nationaux par divers corps de l'Armée. Dans les derniers combats, on aurait fusillé les prisonniers et achevé les blessés

(1) Une étude anonyme, parue dans *le Correspondant* des 25 mai et 11 juin 1878, avait déjà donné la même information.

sûr le champ de bataille. Ces personnes, voyant combien j'hésite à croire que de tels actes puissent être exercés par des Français contre des Français, m'ont dit ne parler qu'après des renseignemens certains. Je pars de là, monsieur le Président, pour appeler votre attention sur un fait aussi grave, qui peut-être ne vous est pas connu, et pour vous prier instamment de voir ce qu'il y aurait à faire dans des conjonctures aussi douloureuses. Si une enquête forçait à dire qu'en effet d'atroces excès ont ajouté à l'horreur de nos discordes fratricides, ils ne seraient certainement que le résultat d'emportemens particuliers et tout individuels. Néanmoins, il est possible peut-être d'en prévoir le retour, et j'ai pensé que vous pouviez plus que personne prendre à ce sujet des mesures efficaces.

« Personne ne trouvera mauvais qu'au milieu de la lutte actuelle, étant donné le caractère qu'elle a revêtu dans ces derniers jours, j'intervienne auprès de tous ceux qui peuvent la modérer ou la faire finir. L'humanité, la religion me le conseillent et l'ordonnent. Je n'ai que des supplications ; je vous les adresse avec confiance. Elles partent d'un cœur d'homme qui compatit depuis plusieurs mois à bien des misères (1). Elles partent d'un cœur français que les déchiremens de la patrie font douloureusement saigner. Elles partent d'un cœur religieux et épiscopal qui est prêt à tous les sacrifices, même à celui de sa vie, en faveur de ceux que Dieu lui a donnés pour compatriotes et pour diocésains. Je vous en conjure donc, monsieur le Président, usez de tout votre ascendant pour amener promptement la fin de notre guerre civile et, en tout cas, pour en adoucir le caractère autant que cela peut dépendre de vous. »

L'archevêque ajoutait en post-scriptum : « La teneur de ma lettre prouve assez que je l'ai écrite sous la communication qui m'a été faite ; je n'ai pas besoin d'ajouter que je l'ai écrite, non seulement en dehors de toute pression, mais spontanément et de grand cœur. »

L'infortuné prélat avait ajouté foi aux paroles et aux propos de ses geôliers, et c'était vraiment en toute sincérité et en toute générosité d'âme qu'il implorait pour leurs partisans une pitié et une clémence que ceux-ci n'allaient pas avoir pour lui. De son côté, l'abbé Deguerry, sollicité également d'intervenir,

(1) L'archevêque était resté à Paris pendant le siège à son poste où il avait exercé le rôle le plus courageux et le plus charitable.

avait écrit la veille au Conseil des Ministres: « De mon libre mouvement, et sous l'inspiration de ma conscience, je vous demande avec instance d'empêcher toutes les exécutions, soit de blessés, soit de prisonniers. Ces exécutions soulèvent de grandes colères à Paris et peuvent y produire de terribles représailles. Ainsi, l'on est résolu, à chaque nouvelle exécution, d'en ordonner trois des nombreux otages que l'on a entre les mains. Jugez à quel point ce que je vous demande comme prêtre est d'une rigoureuse nécessité. » M. l'abbé Deguerry ajoutait aussi en post-scriptum qu'il avait écrit cette lettre sans aucune pression et de son libre mouvement.

Lorsque M. l'abbé Lagarde fut chargé par l'archevêque de Paris, le 13 avril, de porter de sa part en négociateur à M. Thiers une lettre ouverte au sujet de l'échange de quelques otages contre Blanqui, il ne sut rien des lettres des 7 et 8 avril signées par Mgr Darboy et par l'abbé Deguerry et remises à Dacosta, membre de la Commune, lequel les avait données à l'abbé Bertaux, curé de Montmartre, alors détenu au Dépôt. Celui-ci s'était engagé à les porter à M. Thiers et à revenir avec la réponse, ce qu'il fit. L'archevêque ne connaissait pas la mission de M. Bertaux et ne savait pas qu'avant la remise de ces lettres au chef du pouvoir exécutif, elles devaient paraître dans le journal révolutionnaire *l'Affranchi*, comme pour certifier publiquement l'exactitude des accusations de la Commune, c'est-à-dire les actes barbares et les excès commis par les troupes de Versailles. Les deux post-scriptum, presque identiques, comme le fait remarquer M. Gautherot, prouvaient que les délégués de la Commune avaient insisté auprès des prisonniers pour faire croire qu'ils n'avaient été l'objet d'aucune pression. Ces lettres, dont l'intention était excellente sans doute, mais la rédaction déplorable, puisqu'elle visait des faits inexacts, furent remises le 14 à M. Thiers, au moment où tout le monde les lisait dans *l'Affranchi*. Elles devaient avoir les conséquences les plus fâcheuses.

La veille, le Jeudi-Saint 13, à une heure de l'après-midi, M. Lagarde, arrivé à Versailles, remettait à M. Thiers la lettre suivante de l'archevêque de Paris, datée du 12 avril :

« Monsieur le Président,

« J'ai l'honneur de vous soumettre une communication que j'ai reçue hier au soir et je vous prie d'y donner la suite que

votre sagesse et votre humanité jugeront la plus convenable.

« Un homme influent (c'était M. Benjamin Flotte), très lié avec M. Blanqui par certaines idées politiques et surtout par le sentiment d'une vieille amitié, s'occupe activement de faire qu'il soit mis en liberté. Dans cette vue, il a proposé lui-même, aux commissaires que cela concerne, cet arrangement : Si M. Blanqui est mis en liberté, l'archevêque de Paris sera rendu à la liberté avec sa sœur, M. le président Bonjean, M. Deguerry, curé de la Madeleine et M. Lagarde vicaire général, celui-là qui vous remettra cette lettre. La proposition a été agréée et c'est en cet état qu'on me demande de l'appuyer auprès de vous.

« Quoique je sois en jeu dans cette affaire, j'ose la recommander à votre haute bienveillance ; mes motifs vous paraîtront plausibles, je l'espère. Il n'y a que trop de causes de dissentimens et d'aigreur parmi nous. Puisqu'une occasion se présente de faire une transaction qui, du reste, ne regarde que les personnes et non les principes, ne serait-il pas sage de lui donner les mains et de contribuer ainsi à l'apaisement des esprits ? L'opinion ne comprendrait peut-être pas un tel refus. Dans les crises aiguës comme celles que nous traversons, des représailles, des exécutions par l'émeute, quand elles ne toucheraient que deux ou trois personnes, ajoutent à la terreur des uns, à la colère des autres et aggravent encore la situation. Permettez-moi de vous dire, sans autre détails, que cette question d'humanité mérite de fixer toute votre attention dans l'état présent des choses à Paris.

« Oserais-je, monsieur le Président, vous avouer une dernière raison ? Touché du zèle que la personne dont je parle déployait avec une amitié si vraie en faveur de M. Blanqui, mon cœur d'homme et de prêtre n'a pas su résister à ses sollicitations émues et j'ai pris l'engagement de vous demander l'élargissement de M. Blanqui le plus promptement possible. C'est ce que je viens de faire.

« Je serais heureux, monsieur le Président, que ce que je sollicite ne vous parût point impossible. J'aurais rendu service à plusieurs personnes et même à mon pays tout entier (1). »

(1) Voir cette lettre et diverses autres relatives à l'échange de Blanqui dans le n° du 27 avril 1871 du *Journal officiel de la République française* (journal de la Commune), page 266, dans une *Variété* intitulée : *Une page d'histoire*, et signée Maxime Vuillaume.

L'archevêque, en écrivant ces lignes après une nuit pénible, était de bonne foi. Il croyait que l'élargissement de Blanqui et celui des otages amènerait une détente et permettrait peut-être la cessation de désordres funestes. Benjamin Flotte le lui avait fait entendre. Mais l'archevêque ne savait pas à quels hommes il avait affaire dans ceux qui dirigeaient la Commune; il ne sondait pas encore la profondeur de leurs sinistres desseins.

Cette lettre fut lue avec la plus sérieuse attention par M. Thiers, qui écouta ensuite les observations de M. Lagarde. Celui-ci insista sur les projets violens de la Commune et il faut dire que le chef du pouvoir exécutif ne crut pas, pour le moment, à toute leur atrocité. Ce n'était pas, comme l'a dit M. Gautherot, avec « une moue dédaigneuse » qu'il entendit ces propos, mais, comme ses ministres, il ne croyait pas que la Commune oserait aller jusqu'aux extrémités où quelques scélérats voulaient la conduire. M. Lagarde insista ensuite sur la négociation dont il était chargé. Il dit qu'elle contribuerait beaucoup à l'apaisement des esprits et empêcherait un grand crime. Il fit observer que l'échange pouvait se faire secrètement et sans éveiller aucun soupçon. Quant au retour de Blanqui à Paris, il n'y voyait aucune force pour l'insurrection, car le vieux conspirateur était malade et sa présence ne pouvait d'ailleurs qu'ajouter aux agitations de la Commune un nouvel élément de discorde.

M. Gautherot reconnaît que M. Thiers écouta ce plaidoyer avec quelque sympathie. « Il répondit qu'en une affaire aussi délicate, il était obligé de conférer avec les ministres et les membres de la Commission des Quinze (1), mais que personnellement, malgré la répugnance qu'il avait à traiter avec des rebelles, *il ne serait pas défavorable à l'échange* (c'est ce que relate, paraît-il, le mémoire de M. Lagarde), tant il était désireux d'arracher l'archevêque aux mains scélérates de ses geôliers. » Ceci dit, il invita l'abbé à revenir conférer avec lui le lendemain, Vendredi-Saint, à midi. Ces déclarations furent faites en présence de l'abbé Allain, secrétaire de l'archevêché, que M. Lagarde avait ren-

(1) C'étaient MM. le duc d'Audiffret-Pasquier, Cordier, le duc Decazes, Bérenger, Ancel, Ferdinand de Lasteyrie, l'amiral Jaureguiberry, le général Ducrot, Barthélemy Saint-Hilaire, Gauthier de Rumilly, le vice-amiral La Roncière le Noury, Rameau, Vitet, Delille et le général Martin des Pallières. — Je tiens quelques détails particuliers sur cette grave affaire de ce dernier commissaire qui voulait bien m'honorer de son amitié.

contré à Versailles, et qui se plut à l'accompagner dans ses nombreuses et pénibles démarches.

Le vicaire général crut devoir rendre visite à tous les ministres et leur raconter l'entretien qui lui avait donné le meilleur espoir. Mais, dès le lendemain 14, il apprit, par M. Jules Simon, la venue à Versailles de l'abbé Bertaux et la remise des lettres de Mgr Darboy et de l'abbé Deguerry datées des 7 et 8 avril, en même temps que leur publication dans *l'Affranchi*. L'abbé Bertaux, qu'il rencontra dans l'antichambre de M. Thiers, lui en confirma lui-même la nouvelle.

Le chef du pouvoir exécutif ne put que déclarer à l'abbé Lagarde, venu pour sa seconde audience : « Avant de répondre à votre lettre, il faut que je réponde à une autre lettre de l'archevêque de date antérieure, mais qui vient seulement de m'être remise par M. le curé de Montmartre après avoir été publiée avant-hier soir dans un journal de Paris. Revenez demain samedi à la même heure. » On voit que la Commune, au lieu de chercher à amener une sorte de conciliation, voulait faire croire que les atrocités et les excès reprochés aux troupes de Versailles étaient bien réels, puisque l'archevêque de Paris et le curé de la Madeleine, hommes dignes de foi, s'en étaient émus eux-mêmes. L'abbé Lagarde protesta de l'ignorance où il avait été laissé au sujet de ces lettres, mais il dut attendre une troisième audience.

M. Thiers répondit à l'archevêque. Sa lettre si importante que M. Jules Simon a publiée dans le premier volume de son ouvrage *Le gouvernement de M. Thiers*, était ainsi conçue :

« Monseigneur,

« J'ai reçu la lettre que M. le curé de Montmartre m'a remise de votre part et je me hâte de vous répondre avec la sincérité de laquelle je ne m'écarterai jamais. Les faits sur lesquels vous appelez mon attention sont absolument faux et je suis surpris qu'un prélat aussi éclairé que vous, Monseigneur, ait admis un instant qu'ils puissent avoir quelque degré de vérité. Jamais l'Armée n'a commis ni ne commettra les crimes odieux que lui imputent des hommes, ou volontairement calomniateurs, ou égarés par le mensonge au sein duquel on les fait vivre. Jamais nos soldats n'ont fusillé les prisonniers, ni cherché à achever les blessés. Que, dans la chaleur du combat, ils aient

usé de leurs armes contre des hommes qui assassinent leurs généraux et ne craignent pas de voir succéder les horreurs de la guerre civile aux horreurs de la guerre étrangère, c'est possible ; mais, le combat terminé, ils rentrent dans la générosité du caractère national, et nous en avons ici la preuve matérielle exposée à tous les regards.

« Les hôpitaux de Versailles contiennent quantité de blessés appartenant à l'insurrection et qui sont soignés comme les défenseurs de l'ordre eux-mêmes. Ce n'est pas tout. Nous avons eu dans nos mains 1 600 prisonniers qui ont été transportés à Belle-Isle et dans quelques postes maritimes où ils sont traités comme des prisonniers ordinaires, et même beaucoup mieux que ne le seraient les nôtres, si nous avions le malheur d'en laisser dans les mains de l'insurrection.

« Je repousse donc, Monseigneur, les calomnies qu'on vous a fait entendre. J'affirme que jamais nos soldats n'ont fusillé les prisonniers ; que toutes les victimes de cette affreuse guerre civile ont succombé dans la chaleur du combat ; que nos soldats n'ont pas cessé de s'inspirer des principes d'humanité qui nous animent tous et qui seuls conviennent aux convictions et aux sentimens du gouvernement librement élu que j'ai l'honneur de représenter. J'ai déclaré et je déclare encore que tous les hommes égarés qui, revenus de leurs erreurs, déposeraient les armes, auraient la vie sauve, à moins qu'ils ne fussent judiciairement convaincus de participation aux abominables attentats que tous les honnêtes gens déplorent ; que les ouvriers nécessiteux recevraient pour quelque temps encore le subside qui les a fait vivre pendant le siège et que tout serait oublié, une fois l'ordre établi.

« Voilà les déclarations que j'ai faites, que je renouvelle et auxquelles je resterai fidèle, quoi qu'il arrive, et je nie absolument les faits qui seraient contraires à ces déclarations.

« Recevez, Monseigneur, l'expression de mon respect et de la douleur que j'éprouve en vous voyant victime de cet affreux système des otages, emprunté au régime de la Terreur, et qui semblait ne devoir jamais reparaître chez nous.

Le Président du Conseil,
Chef du pouvoir exécutif,

A. THIERS. »

Cette lettre, rédigée sous le coup de l'indignation et de l'émotion les plus naturelles et les plus vives, crie la sincérité (1). Aussi faut-il plaindre M. Gautherot d'avoir écrit au sujet des dernières lignes : « Cette douleur était-elle au fond sincère ? Nous ne savons. » Ceux qui, comme nous, ont vécu ces terribles momens, qui ont entendu M. Thiers à l'Assemblée nationale et l'ont vu à l'œuvre, n'ont pas ce doute. Ils savent que le chef du pouvoir exécutif a fait tout ce qui était en son pouvoir pour apaiser l'insurrection, pour amener une détente, pour sauver la vie de tous ceux qui seraient revenus de leur erreur, pour empêcher l'exécution d'infortunées victimes ; mais ils savent aussi que jamais il n'a voulu entrer en négociation officielle avec l'insurrection ni lui reconnaître les droits des belligérans.

A tous ceux qui venaient lui dire qu'ils espéraient amener les chefs de l'insurrection à se rendre, s'il ne leur faisait pas de conditions trop dures, M. Thiers répondait invariablement : « Venez-vous au nom de la Commune ? Je ne vous reçois pas. Je ne reconnais pas de belligérans. — Non, répondaient-ils, nous venons en notre nom personnel pour prévenir l'effusion du sang. Assurez la vie sauve aux chefs et promettez-nous de ne pas faire entrer l'armée dans Paris. A ces conditions, nous promettons de faire cesser la lutte. — Je n'ai pas de conditions à accepter, ni d'engagemens à prendre. Le règne de la loi sera rétabli à Paris absolument et les coupables, quels qu'ils soient, subiront cette loi. Quant à l'Armée, elle est partout chez elle en France ; elle entrera tout entière dans Paris et plantera le drapeau tricolore là où a flotté le drapeau rouge. Paris sera aussi soumis à la puissance de l'État que l'est un hameau de cent habitans (2). »

Cette déclaration formelle éclaire singulièrement le champ qui nous reste à parcourir.

Le Samedi-Saint, à midi, M. Lagarde arrivait au rendez-vous fixé à la Préfecture de Versailles. M. Thiers, qui sortait du Conseil, suivi des ministres, s'arrêta auprès de lui et lui dit avec une bienveillance attristée : « J'ai le regret, monsieur l'abbé, de vous faire connaître qu'à l'unanimité, mes Conseils ont été d'avis

(1) Elle fut rapportée à Paris à la Préfecture de police par l'abbé Bertaux qui recouvra aussitôt sa liberté.

(2) *Notes et Souvenirs* de M. Thiers, p. 154, 155. — Paris, 1901.

de refuser l'échange proposé. » M. Jules Simon, dans son étude sur le gouvernement de M. Thiers, corrobore ainsi cette déclaration : « M. Thiers fit attendre deux jours sa réponse. Il voulait consulter les ministres et ensuite la Commission des Quinze. Le Conseil à l'unanimité, la Commission à l'unanimité, opinèrent pour le refus. » Et voici comment M. Jules Simon s'en est expliqué : « L'archevêque avait sans doute raison de dire que des représailles, des exécutions par l'émeute, ajoutent à la terreur des uns, à la colère des autres. Que n'eût-on pas fait pour donner à la lutte un caractère moins sanguinaire? Personne ne croyait à Versailles que les jours des otages fussent menacés; non, personne! On savait, par une cruelle et récente expérience, ce que peuvent, dans un moment d'égarement, les foules ameutées. Mais les otages étaient en prison. Ils ne pouvaient périr qu'en vertu d'un ordre du gouvernement insurrectionnel et, quelque criminel que fût ce gouvernement, il n'irait pas jusqu'à ordonner ce massacre de propos délibéré. »

Cette réflexion part d'une âme généreuse sans doute, mais ne pouvait-on pas craindre une action violente et toute-puissante de la presse révolutionnaire et de la rue sur le gouvernement de la Commune? Ne pouvait-on pas craindre des massacres dans les prisons, comme jadis ceux de Septembre? Et cependant, on croyait que la Commune n'irait pas jusque-là.

« En supposant, ajoute M. Jules Simon, que le gouvernement insurrectionnel fût assez pervers pour commettre un tel crime et assez insensé pour se priver lui-même de son unique chance de salut, on ne proposait en échange de Blanqui que cinq otages. Il en resterait encore près de deux mille entre les mains de l'émeute. Les suites d'une exécution ou, pour mieux dire, d'un massacre que redoutait si justement l'archevêque, ne seraient donc pas évitées. Le gouvernement n'avait pas le droit de faire cet échange; il ne le pouvait faire qu'en violation de la loi et du droit, parce que Blanqui condamné, mais condamné par contumace, devait nécessairement être jugé et ne pouvait, dans l'état, être l'objet d'une grâce. Enfin, la raison politique ne permettait point de donner à l'insurrection un chef qu'elle regardait elle-même comme un accroissement de force considérable. » Cela est si vrai que B. Flotte, qui fut l'intermédiaire entre la Commune et l'archevêque de Paris pour l'échange, dit avoir reçu le 27 mars à Cuers la lettre suivante de Tridon : « La Commune est proclamée

à Paris. Ne perds pas une minute. Viens de suite. Blanqui, qui nous serait si nécessaire, a été arrêté le 17. Cette arrestation est un malheur pour la Commune. » Et le 6 avril, Tridon vint proposer à ses collègues l'échange en question. C'est sur l'offre même de Raoul Rigault, qui voulait le retour de Blanqui retenu « entre les griffes des coquins de Versailles, » que Flotte vit Mgr Darboy et négocia avec lui. L'archevêque avait proposé l'envoi de l'abbé Deguerry à Versailles. Raoul Rigault, qui tenait à garder sous sa main le curé de la Madeleine, préféra l'abbé Lagarde, lequel promit à Flotte, sur sa demande, de revenir, « dût-il être fusillé ! »

De la seconde lettre que M. Thiers écrivit à l'archevêque, je puis, d'après les *Souvenirs* de Jules Simon, donner cet important passage : « Accepter cette offre (c'est-à-dire l'échange), ne serait-ce pas consacrer et étendre l'abominable système des otages et permettre aux hommes qui dominent dans Paris, de multiplier les arrestations pour contraindre le gouvernement à opérer de nouveaux échanges?... Je suis donc, Monseigneur, sans droit et sans pouvoir pour opérer l'échange que vous proposez et auquel une Commission de l'Assemblée a jugé à l'unanimité que le gouvernement devait se refuser. Dans cette pénible position, j'ai du moins la confiance que les hommes qui ont osé vous arrêter, ne seront pas assez pervers pour pousser leurs violences plus loin... »

Si rompu que fût M. Thiers à la connaissance des hommes et de leurs passions, il ignorait, hélas! encore jusqu'où pouvaient aller les hommes de la Commune. M. Jules Simon et ses collègues étaient dans la même ignorance ou les mêmes illusions. Mais quand même ils eussent été plus éclairés, ils ne pouvaient ni se fier à l'insurrection, ni traiter avec elle.

Lorsque M. Thiers eut confirmé à M. Lagarde la décision unanime de la Commission des Quinze et du Conseil des ministres, l'abbé dit avec une grande douleur : « Je n'ai plus qu'à me confier à la Providence et à reprendre le chemin de Paris avec la réponse que vous voudrez bien me donner. » M. Thiers, aussi ému que lui, répondit : « Veuillez attendre encore deux jours. — Mais il m'est très difficile de communiquer avec Monseigneur et je lui ai promis de rapporter une réponse le plus tôt possible. — Revenez lundi. »

Il appert de cette réponse que M. Thiers hésitait encore à signifier à l'archevêque l'impossibilité de consentir à l'échange proposé; il pensait peut-être trouver quelque autre moyen de le délivrer. En effet, il fit alors offrir secrètement un million à Cluseret pour l'amener à intercéder en faveur des otages et à préserver leur vie. Voici à cet égard des détails ignorés jusqu'à ce jour.

Dans l'intervalle qui sépara sa deuxième réponse à l'archevêque, c'est-à-dire du 22 avril au 22 mai, pendant plusieurs semaines, M. Thiers ne cessa de négocier secrètement par intermédiaires avec certains chefs de la Commune, tant pour mettre une fin plus rapide à l'insurrection que pour sauver les otages. Ce fut par l'entremise du ministre des États-Unis, M. Washburne, qu'un ancien colonel de la guerre de Sécession se rendit dans le cabinet de M. Barthélemy Saint-Hilaire, secrétaire général de la Présidence, et offrit de s'entendre avec le général Cluseret, délégué de la Commune — à la Guerre. Cluseret, dont on sait la carrière aventureuse, — qui avait combattu comme chef de bataillon de mobiles en 1848 et avait été décoré pour sa vaillance aux journées de Juin, — avait plus tard offert ses services aux Américains et s'était fait naturaliser citoyen des États-Unis, puis avait pris part à la révolte des Fenians en Angleterre et bravé une condamnation à mort pour venir ensuite soutenir l'insurrection de 1871. Il accepta les propositions de son ancien camarade de la guerre d'Amérique pour la délivrance des otages et se fit fort d'accomplir cet acte à la condition que voici. Un engagement formel, signé par Barthélemy Saint-Hilaire, était rédigé ainsi qu'il suit : « Il sera remis par le représentant de la Banque de France à Boulogne-sur-Mer la somme de un million à M. Cluseret porteur du présent. » Cet engagement, le colonel américain le montra en 1882 à M. Ed. Bonnal, archiviste en chef de la Guerre, qui me l'a certifié par écrit. L'intéressé devait être rejoint en cours de route et présenté à destination au mandataire officiel, qui avait reçu mission d'acquitter l'engagement que j'ai cité. Le papier devait être remis à jour fixe à Cluseret dans la sacristie de Sainte-Clotilde, église située en face du ministère de la Guerre. Le jour arrivé, le 1er mai, le délégué à la Guerre, qui était devenu suspect à la Commune par suite de l'abandon du fort d'Issy, fut incarcéré à Mazas (cellule 62), et l'affaire échoua. « Il paraît, a pu dire un témoin de ces tristes événe-

mens, que la bonne volonté dont le général Cluseret fit preuve, en cette circonstance, n'aurait pas peu contribué à lui enlever sa popularité et à préparer sa chute. » Le hardi aventurier, qui voulut ensuite déguiser sa défection, écrivit de Mazas à Delescluze le 18 mai pour lui offrir de combattre avec les fédérés et lui conseilla de faire sauter les bastions, de fortifier la place de l'Étoile et le Trocadéro. Mais il ne prit point part aux derniers combats et put s'évader de Paris, grâce à l'appui d'un prêtre polonais qui, je crois, était l'abbé de Lisicki.

De son côté, M. Lagarde, qui comptait encore sur les bons offices de M. Thiers, écrivait à Flotte le 15 avril « qu'il avait vu quatre fois le personnage » et qu'il devait attendre deux jours pour une réponse définitive. La première visite lui avait donné de l'espoir, mais les lettres publiées par *l'Affranchi* avaient modifié les impressions. « Il y a eu conseils et ajournement pour notre affaire. Je vais me remettre en campagne. Puissé-je y réussir ! » Il écrivait en même temps à l'archevêque : « Je viens de voir pour la quatrième fois la personne à qui vous m'avez adressé et je dois attendre encore deux jours la réponse définitive. Je suis désolé de tous ces retards. »

Le 17 avril, M. Lagarde retourna à la Préfecture de Versailles et il y fut reçu par M. Barthélemy Saint-Hilaire qui lui annonça que M. Thiers n'était pas encore en mesure de lui donner sa réponse et le pria de lui laisser son adresse, afin qu'on sût où on pouvait la lui faire parvenir. M. Lagarde insista. Il dit dans quel embarras extrême et dans quelle triste situation on le jetait. Il rappela qu'il ne savait pas si l'archevêque recevait ses lettres. On l'invita à attendre encore. Aussitôt, il écrivit à Mgr Darboy : « Je suis toujours dans l'attente de la décision et n'ai rien pu obtenir de précis. Cependant, on m'a, ce matin encore, expressément dit de ne point quitter Versailles jusqu'à nouvel ordre; je dois penser que tout n'est pas fini et il m'est permis d'espérer. » Ses journées se passaient à visiter et à négocier. Il voulait tant « améliorer la situation si pénible où son cœur de fils saignait de savoir son père toujours réduit. » Le 18, il écrit de nouveau : « La personne à qui vous m'avez chargé de remettre votre lettre me retient ici et je dois attendre sa réponse. Ce retard me désole bien, quand je songe à votre triste isolement; mais que faire? » Il se conformait à des ordres qui prouvaient que l'on pouvait encore espérer.

Une femme courageuse, Mlle Oger, s'était chargée d'aller remettre au directeur de Mazas la lettre de l'abbé Lagarde et celui-ci fit savoir à l'abbé que l'archevêque en avait eu connaissance. D'autre part, M. Lagarde fut averti que B. Flotte allait venir à Versailles pour s'entendre avec lui et hâter son retour, si cela était jugé plus convenable.

Le 23 avril, Mgr Darboy, très attristé, ne pouvait cacher à Flotte son mécontentement des retards de Versailles et lui communiquait le texte d'une lettre remise par lui au ministre des États-Unis, M. Washburne, qui était venu le voir dans sa prison. Cette lettre était destinée à l'abbé Lagarde et lui enjoignait de rentrer à Mazas. Pendant ce temps, l'abbé faisait une démarche auprès de l'ambassadeur d'Angleterre et auprès du nonce, Mgr Chigi, qui, en son nom et au sien, s'adressait à M. Washburne, lequel ne ménagea ni son temps ni ses peines pour rendre à l'archevêque et aux otages de réels, mais, hélas! d'inutiles services.

***

D'après le colonel polonais Nitmann, qui avait commandé le corps des Vengeurs dans l'armée des Vosges, ami de Dombrowski et de Cluseret, en relation avec Félix Pyat, la Commune jouait un double jeu. Elle cherchait à prouver aux partisans de Blanqui qu'elle employait tous les moyens pour faire revenir le vieux conspirateur à Paris, et en même temps elle s'inquiétait peu que la mission de M. Lagarde réussît ou non, car le parti violent qui voulait faire égorger les otages n'attendait qu'un prétexte pour donner l'ordre de leur exécution. Aussi, l'abbé de Lisicki et l'abbé Amodru, convaincus que le retour de l'abbé Lagarde serait le signal du massacre, et concluant que c'était là un piège odieux, le suppliaient de rester à Versailles. Mais le 22 avril, *le Cri de Paris* ayant accusé formellement l'abbé Lagarde d'avoir trahi son serment pour obéir à M. Thiers et ayant dit que Paris saurait maintenant où étaient la modération, l'honneur, la justice, et sur qui devait retomber la responsabilité des événemens, M. Jules Simon fit chercher M. Lagarde. Il lui apprit que le moment était venu de répondre à la lettre de l'archevêque. Il lui présenta alors un pli cacheté et l'engagea à partir sur-le-champ. M. Vitet, membre de la

Commission des Quinze et vice-président de l'Assemblée, qui se trouvait là et que l'abbé Bazin avait prié de prêter son appui à la proposition d'échange avec Blanqui, se joignit à M. Jules Simon. M. Lagarde répondit simplement qu'étant venu avec un pli ouvert, comme négociateur, il ne s'en retournerait pas avec un pli fermé comme commissionnaire. M. Jules Simon insista. M. Lagarde, comme le raconte M. Gautherot d'après son mémoire, persista à refuser de porter une réponse dans les conditions où elle était donnée, sans en savoir le texte ni même le sens. Pour qu'il y eût un tel mystère, il fallait, suivant lui, qu'elle ne fût pas de nature à satisfaire et à calmer les esprits. Et alors il se retira en ajoutant qu'il savait à quelles dures conditions il avait promis de revenir, mais que cette question relevait seulement de Dieu et de sa conscience.

M. Gautherot se demande pourquoi le gouvernement de Versailles n'a pas renvoyé immédiatement le représentant de Mgr Darboy avec une réponse ouverte. « Fallait-il croire, comme l'a dit M. Lagarde, que cette conduite était de nature à autoriser le soupçon d'une déplorable faiblesse, sinon quelque odieuse machination ? » Non. « Disons plus simplement, remarque l'auteur, que Thiers refusait sans nul doute l'échange de Blanqui (nous avons donné plus haut un extrait significatif à cet égard) et qu'il ne voulut aucun intermédiaire pour informer l'archevêque d'une aussi grave nouvelle. » La vérité, facile à deviner, est que M. Thiers, averti par la publication des lettres de M. Deguerry et de Mgr Darboy dans *l'Affranchi* avant qu'il en eût reçu les originaux, redoutait quelque surprise regrettable. Il ne considérait pas l'abbé Lagarde comme un négociateur et il croyait avoir ses raisons pour cela. M. Lagarde en était offensé. Le soir même, il confirmait par lettre sa décision à M. Jules Simon, au cas où celui-ci, ne revenant pas sur sa communication, le mettrait dans l'impossibilité de retourner à Paris. Il affirmait en même temps que d'autres démarches, tentées par lui pour sauver l'archevêque et les otages, avaient un caractère des plus sérieux et que son devoir lui commandait d'attendre qu'elles eussent abouti. Après cette lettre, les négociations entre M. Lagarde et le gouvernement de Versailles cessèrent naturellement.

Est-il permis de dire après cela que si M. Thiers avait accepté l'échange proposé, le parti modéré de la Commune

serait parvenu à sauver les otages? Le parti qu'on appelle modéré était déjà à la merci du parti exalté et, un mois avant l'exécution, les aboyeurs de ce parti hurlaient à la mort. Le jour même de l'arrestation de Mgr Darboy, comme nous l'avons dit plus haut, Raoul Rigault lui avait prédit une exécution inexorable et prochaine. Comment se fier maintenant aux promesses d'un tel individu? Mais la raison péremptoire du refus du chef du pouvoir exécutif, c'est que le Conseil des ministres et la Commission des Quinze n'avaient pas cru, à l'unanimité, pouvoir accepter l'échange proposé, parce qu'il était impossible de négocier avec des insurgés; que la première concession en eût amené d'autres, et que le retour de Blanqui était une force nouvelle pour une insurrection dont la patrie, en face de l'étranger menaçant, voulait avoir raison au plus tôt.

*
* *

Si l'on en croit les dires de B. Flotte, Raoul Rigault lui aurait fait, le 24 avril, cette confidence: « Ces fourbes de Versaillais jouent cet imbécile de Lagarde. Il n'obtiendra rien. Vois souvent Darboy et cherchez ensemble un moyen nouveau. Nous ne pouvons pas laisser Blanqui aux Versaillais. Il nous le faut quand même. Offre tous les otages, si cela est nécessaire. » Cette dernière proposition n'était vraiment pas sérieuse, et Raoul Rigault, si puissant qu'il fût dans la Commune, n'eût pas osé la faire. Peut-être s'agissait-il des trois Pères Jésuites qui furent massacrés avec les autres otages, le 24 mai, mais on ne parlait ni de Chaudey, ni de ceux qui furent égorgés rue Haxo, ni des municipaux et des gendarmes qui étaient détenus aussi à la Roquette. Ce qui prouve encore que M. Thiers n'était nullement décidé à faiblir en ce qui concerne Blanqui, c'est que la sœur de celui-ci ayant demandé à correspondre avec lui, le chef du pouvoir exécutif la rassura sur sa santé, mais déclara qu'il était impossible de lui adresser des lettres ou d'en recevoir avant la fin des hostilités (1). Henri Cernuschi, ami intime de Blanqui, était venu à Versailles pour intercéder en sa faveur. Il n'obtint rien, pas plus que les autres négociateurs. Cependant, si l'on en croit Me Plou, Thiers « pour sauvegarder autant que possible

(1) Voyez *Journal officiel de la Commune*, 27 avril 1871.

les otages, aurait indiqué où se trouvait Blanqui et permis à sa famille de communiquer avec lui. » Ce fait est contredit par la démarche de la veuve Antoine, née Blanqui, qui était restée sans résultats. Flotte retourna auprès de Mgr Darboy et accepta de porter à M. Thiers une nouvelle lettre de lui et une autre lettre de M. Deguerry. L'archevêque informait alors le chef du pouvoir exécutif que le ministre des États-Unis, le Nonce et le délégué du maire de Londres allaient lui soumettre de nouveau le projet d'échange. « Comme ma vie est en jeu, disait Mgr Darboy, je crois convenable de ne pas plaider la cause... Je vous demande seulement de prendre en considération la lettre de M. Deguerry et d'entendre M. Flotte. » L'archevêque reconnaissait qu'on pouvait discuter les opinions de cet intermédiaire, mais que sa droiture et sa bonne volonté ne faisaient pas de doutes. Le curé de la Madeleine priait aussi M. Thiers de reprendre les négociations. « Vous n'ignorez pas, disait-il, ce que la religion en ce moment souffre ici, dans la personne de ses prêtres. Vous n'ignorez pas que la tête de Monseigneur a été demandée avec acclamation dans plusieurs clubs ; que celle de chacun des prêtres détenus avec lui n'est pas plus en sûreté ; qu'une émeute, facile à exciter par des méchans, peut, en se précipitant sur les prisons, y commettre des horreurs. Eh bien ! en acceptant ce que l'on sollicite de votre plein pouvoir, vous pouvez prévenir ces malheurs et faire cesser les autres (1). »

Flotte avait vu aussi à Mazas un autre détenu, l'abbé Bazin, qui, sur ses sollicitations, lui avait remis une lettre pour M. de Foucaud, député de Bretagne et une autre pour M. Vitet, membre de la Commission des Quinze et vice-président de l'Assemblée, en priant ceux-ci de soutenir la proposition d'échange. J'ai lu dans les *Souvenirs* de M. de Vinols, député du Puy-de-Dôme, à l'Assemblée, qu'il a su par son collègue Foucaud que M. Bazin l'avait prié de faire cette démarche, mais en le suppliant de ne pas le comprendre dans l'échange, car il espérait bien avoir le courage de mourir pour son Dieu. M. de Foucaud, qui avait vu M. Thiers, dit à M. de Vinols : « M. Thiers a refusé (2). »

(1) Cf. *Blanqui et les otages*, par B. Flotte, 1885, in-8. Imprimerie Jeannette, Paris. — Après la Commune, Flotte, qui s'était recommandé à la protection de l'abbé Lagarde, partit pour l'Amérique, puis revint plus tard en France et mourut dans le Var où il était né.

(2) L'abbé Bazin échappa à la mort grâce à la résistance des soldats, ses

Flotte ne fut pas plus heureux que ses prédécesseurs. M. Thiers lui répondit comme aux autres que « rendre Blanqui à l'insurrection, ce serait lui envoyer une force égale à un corps d'armée, mais qu'il l'autorisait à dire à l'archevêque de Paris qu'il n'oublierait rien pour le tirer de sa triste position. » A quels moyens pensait M. Thiers? Mais à des offres faites à divers chefs de l'insurrection pour obtenir de leur cupidité la délivrance des otages. « Plusieurs membres de la Commune, écrivait M. Villetard en 1878, furent mis d'une façon plus ou moins directe en rapport avec M. Thiers et discutèrent les conditions auxquelles ils se faisaient fort d'obtenir la liberté des otages et d'empêcher la destruction de Paris. » Protot, Dombrowski et Félix Pyat étaient de ceux qui furent pressentis. Le colonel Nitmann avait été un des intermédiaires. Si un million n'eût pas suffi, on eût offert deux millions et plus. M. Gautherot cite M. Froment-Meurice et M. Frémy, gouverneur du Crédit foncier, comme ayant été prêts à seconder les tentatives de rançon. Elles échouèrent de part et d'autre, mais il n'en demeure pas moins vrai que M. Thiers les avait fortement appuyées. Il a tout fait pour éviter tant d'horreurs. « Si cela ne dépendait que de moi, disait-il à l'Assemblée le 27 avril, si cela ne dépendait que de quelques sacrifices qui ne fussent pas des sacrifices de principes, s'il ne s'agissait que de sacrifices d'orgueil personnel, il n'en est pas que je ne fisse pour mettre fin à cette horrible guerre! » Je me souviens alors que l'Assemblée tout entière, partageant son émotion, se leva pour l'applaudir et pour l'acclamer. Ce qui prouve que l'archevêque lui-même se doutait de toutes ces démarches, c'est que, la veille même du massacre, il disait à l'abbé Amodru : « Protot m'a certifié que, si la Commune avait pris des otages, c'était pour obéir aux exigences des bas-fonds de la démagogie et que si, par impossible, elles rendaient une exécution nécessaire, jamais un membre du clergé ne serait désigné pour victime. » L'archevêque croyait encore que les insurgés n'auraient pas le temps de réaliser leurs sinistres desseins et qu'on arriverait assez tôt pour délivrer les prisonniers. C'était aussi la pensée de M. Thiers qui comptait entrer à Paris par surprise et forcer les prisons. Il n'est donc pas permis de dire que ses réticences et ses hésitations, ainsi que ses

compagnons de geôle, qui firent une barricade à la Roquette et donnèrent aux troupes de Versailles le temps d'arriver à leur secours.

réponses, étaient « une plaisanterie grossière et cynique. »

« M. Thiers, avoue Flotte lui-même, ne voulait à aucun prix se dessaisir de Blanqui. Il connaissait sa valeur. Il avait lu les articles de *la Patrie en danger* et son *Dernier mot* (1). Il savait que la Commune aurait trouvé en lui un directeur militaire, en même temps qu'un directeur politique. Il ne le voulait à aucun prix. Cet homme néfaste avait juré la mort des otages et même de la Commune. De cette manière, il assouvirait sa rage contre le gouvernement de Paris, et la mort des otages lui donnerait le prétexte d'assouvir sa vengeance contre les communeux vaincus. »

Un des historiens de la Commune, Arnould, pensant comme M. Flotte et s'adressant à ceux qu'il appelle des réactionnaires, leur parle ainsi : « On vous avait offert de vous rendre l'archevêque et vous avez refusé. Pourquoi? Parce que le clergé rêvait, *pour remonter ses actions*, de compter une violence qui le pût transformer en martyr. Or, l'archevêque de Paris, mal avec le Pape et les Jésuites de Rome, par sa mort vous donnait ce martyr à peu de frais, puisque vous le détestiez, ne le trouvant pas assez forcené. Sa mort, les ultramontains l'auraient payée à M. Thiers, car en frappant un gallican et un prêtre, elle satisfaisait doublement l'intérêt et la haine de l'Église. M. Thiers vous a donné le cadavre sciemment, par un de ces calculs machiavéliques qui lui faisaient croire à son propre génie, quand ils ne demandaient tout au plus que de la simple réflexion ! » Mais, tout en méprisant ces calomnies, on se demande, puisque la mort de l'archevêque devait être si favorable à l'Église, pourquoi la Commune a été assez naïve pour lui assurer un tel avantage?

Voilà quels étaient les raisonnemens des ennemis de M. Thiers. Or, au moment même où, à Paris, on l'accusait d'être barbare à la fois envers Mgr Darboy et Blanqui, d'être inexorable pour la Commune et ses partisans, la droite de l'Assemblée nationale le soupçonnait d'une indulgence coupable envers les insurgés (2). Le 10 mai, M. Mortimer-Ternaux, un de ses vieux amis, lui reprochait d'avoir promis à Jules Amigues de confier la sûreté de Paris à la Garde nationale seule, de n'inquiéter per-

(1) Ce factum écrit le 12 février 1871 était dirigé contre la Défense nationale; il accusait ce gouvernement de trahison et le dénonçait à la vindicte publique.

(2) M. de Vinols, dans ses *Souvenirs*, trouve que M. Thiers « met de la faiblesse dans la répression. »

sonne au sujet des faits de rébellion et de vouloir laisser les portes de la capitale ouvertes pendant plusieurs jours pour per mettre d'y entrer ou d'en sortir à volonté. « Nous répondons par des faits, avait dit M. Thiers. Quand notre armée ouvre la tranchée à 300 mètres de Paris, cela ne signifie pas que nous ne voulons point y entrer! » Le lendemain, M. de Belcastel reprenait le même incident et s'attirait cette réponse de M. Dufaure, garde des Sceaux : « La justice fera son devoir en recherchant les coupables et en les punissant tous, quels qu'ils soient. » M. Mortimer-Ternaux revenait à la charge et affirmait que M. Thiers avait promis à M. Émile Fourcand, maire de Bordeaux, de laisser ouvertes toutes les portes de Paris pendant une semaine, excepté pour les assassins des généraux Clément Thomas et Lecomte. Il faut avoir assisté à cette dramatique séance pour se rendre compte de l'indignation aussi vive que légitime de M. Thiers. « En m'affaiblissant, s'écria-t-il, vous vous affaiblissez vous-mêmes! » Et s'adressant aux imprudens trop pressés qui l'accusaient, il leur jeta cette terrible réplique : « Il leur faut huit jours encore. Au bout de ces huit jours, il n'y aura plus de danger et la tâche sera proportionnée à leur courage et à leur capacité. » Surmontant alors un tumulte inouï, il ajouta : « Il pèse sur ma tête une responsabilité accablante. Je suis obligé d'ordonner des actes terribles. Je les ordonne, parce que j'ai au fond du cœur la conviction que je représente le droit contre le crime... Il faut que ceux qui veulent que j'aie la force de remplir mon devoir, aient le courage de me la donner! » Après une intervention conciliante de M. Audren de Kerdrel, l'Assemblée manifesta sa pleine confiance dans le chef du pouvoir exécutif par 490 voix, sans la moindre opposition.

Le 22 mai, M. Thiers annonçait à l'Assemblée frémissante l'entrée des troupes à Paris et promettait que justice serait faite par les voies régulières. « C'est par les lois, disait-il, qu'il faut frapper les scélérats, qui ont violé les propriétés, qui n'ont pas épargné la vie des hommes les plus respectables en en faisant des otages et en les menaçant sans cesse, et qui ont fait ce qu'aucun peuple sauvage n'aurait fait : renversé le monument de la Gloire nationale! » L'Assemblée honora la conduite de M. Thiers en ces momens tragiques par la déclaration solennelle que les Armées de terre et de mer et le chef du pouvoir

exécutif avaient bien mérité de la patrie. Le président Jules Grévy fit remarquer et l'unanimité du vote et l'unanimité des sentimens de l'Assemblée. Croit-on que si M. Thiers avait, dans la douloureuse négociation de l'échange des otages, montré la duplicité que certains lui attribuent, tous les représentans se seraient associés dans ce vote, « qui, a-t-il dit lui-même, a été la plus grande récompense qu'il ait reçue de sa vie? »

Le 24 mai, à la nouvelle des incendies épouvantables de la capitale et des excès atroces de la Commune agonisante, il priait l'Assemblée de conserver son sang-froid et promettait encore une fois de punir les coupables suivant les lois, avec les lois et par les lois. Le 26 mai, dans un émouvant rapport, M. Wallon concluant à la reconstruction de la maison de M. Thiers demandée par le comte Jaubert, Depeyre, le comte de Mornay, Baragnon et de nombreux représentans, disait : « On connaissait la haine des insurgés pour l'homme qui les combattait avec la ferme résolution de les vaincre. La destruction de la Colonne était un attentat à la gloire nationale; la destruction de la maison de M. Thiers était un outrage à la souveraineté nationale, car c'est comme chef du pouvoir exécutif que M. Thiers était frappé dans sa maison. Ainsi, cette Commune, qui prétendait asseoir le monde sur des bases nouvelles, n'aura fait que renverser. Tel arbre, tel fruit : des doctrines qui ont pour principe premier le néant, ne peuvent aboutir qu'à la destruction. » L'orateur ajoutait que M. Thiers eût été trop heureux « si, au prix de son foyer domestique dévasté, il avait pu payer la rançon de tant d'humbles foyers que la démagogie, en succombant dans Paris, s'est donné la joie infernale de livrer aux flammes, comme pour témoigner à jamais devant le monde qu'elle est l'ennemie mortelle de la civilisation. » La proposition fut votée à l'unanimité par l'Assemblée qui revendiquait cette satisfaction en face de la France, pour sa souveraineté outragée dans la personne de son premier délégué.

Deux jours après on apprit par le général Le Flô, ministre de la Guerre, l'exécution des otages, et ce fut un deuil national. Jusque-là, tout le monde avait cru à la possibilité de leur salut et la veille même, le frère de Mgr Darboy mandait à l'un de ses parens : « Mon frère est délivré. — *Officiel*. » M. Thiers manda aussitôt aux préfets et à toutes les autorités : « En entrant dans la Roquette, nous avons eu la consolation de

sauver 169 otages qui allaient être fusillés. Mais, hélas ! les scélérats, auxquels nous sommes obligés d'arracher Paris incendié et ensanglanté, avaient eu le temps d'en fusiller 64, parmi lesquels nous avons la douleur d'annoncer que se trouvaient l'archevêque de Paris, l'abbé Deguerry, le meilleur des hommes, le président Bonjean et quantité d'hommes de bien et de mérite. Après avoir égorgé ces jours derniers le généreux Chaudey, cœur plein de bonté, républicain invariable, que pouvaient-ils épargner ? »

Le 2 juin, M. Jules Simon s'associait à ces regrets au nom du gouvernement : « L'insurrection de Paris, disait-il, a commencé par un assassinat et s'est terminée par un massacre. Tout le monde ici, en France et en Europe, a présens à la pensée les détails de l'exécution des otages. Les corps ont été recueillis. On va procéder aux obsèques. Le gouvernement aura à vous proposer des mesures pour que la piété publique se manifeste d'une façon solennelle et pour attester à la fois les regrets de la patrie et l'indignation qui remplit tous les cœurs. »

Il n'entre pas dans le cadre de cet article de donner le récit de l'exécution de la Roquette. Qu'il suffise de rappeler que les victimes périrent avec le plus noble, avec le plus grand courage. Mgr Darboy, tombé le dernier, eut encore la force et la générosité de bénir ses bourreaux. « Ah ! tu me donnes ta bénédiction ? dit l'un d'eux. Tiens ! voici la mienne ! » Et il lui tira un coup de feu en pleine poitrine. C'est le jeune Lolive qui s'en est ensuite vanté ainsi : « Il ne voulait pas mourir. Il s'est relevé par trois fois. Je commençais à avoir peur de lui. Je l'ai achevé. C'est la plus belle action qu'un homme puisse faire dans sa vie ! » Un autre, — c'est M. Henri Rochefort qui rapporte ses paroles : « *Darboy a reçu douze balles dans le buffet...* » [Suit une ignominie de l'assassin que le dégoût m'empêche de reproduire ici.] Mégy, un des mêmes assassins, s'est vanté d'avoir « liquidé l'affaire, » et Vérig, qui a volé les boucles des souliers du prélat, s'étant piqué à l'un des ardillons, a frappé du pied le visage du martyr en criant : « Le c... ! il nous fait du mal, même après sa mort ! » Tels étaient les propos des compagnons et amis de Raoul Rigault, le meurtrier de Chaudey, qui avait répondu à sa victime le priant d'avoir pitié de sa femme et de ses enfans : « Je m'en f... »

Peut-on croire, après tant d'atrocités, à ceux qui affirment que la Commune avait laissé le décret des otages en souffrance, désireuse au fond que quelque incident la délivrât du cauchemar d'un massacre possible dans les prisons? Est-ce qu'au lendemain de ces terribles jours, un manifeste signé par Cournet, Viard, Vaillant, Eudes, Dacosta, Gois, Granger, Varlet, Viard et autres, ne contenait pas cette significative déclaration : « Pour nous, nous revendiquons notre part de responsabilité dans les actes justiciers qui ont frappé les ennemis du peuple, depuis Clément Thomas et Lecomte jusqu'aux dominicains d'Arcueil, depuis Bonjean jusqu'aux gendarmes de la rue Haxo, depuis Darboy jusqu'à Chaudey? »

En déposant le projet de loi relatif aux obsèques solennelles des otages, Jules Simon disait : « Nous refusions de croire à la réalisation de sauvages menaces; mais ce que nul n'aurait imaginé, c'est qu'à l'heure suprême on massacrerait les otages sans d'autres motifs que la vengeance, la haine et l'amour du meurtre. » M. Gautherot se demande si la postérité jugera l'excuse suffisante. En quoi le refus de croire à tant d'atrocités et la douloureuse constatation de tant d'infamies ont-ils l'air d'une mauvaise excuse?... L'Assemblée qui entendait le discours de M. Jules Simon, en a été fort émue et a applaudi unanimement ces belles paroles : « Les corps des chères et déplorables victimes ont été recueillis avec un soin pieux. Quelques-uns, portant encore la trace de l'acharnement inconcevable des bourreaux, ne présentent plus aucune forme humaine et n'ont pu même être reconnus. Nous allons les rendre à la terre au milieu du respect et des larmes universels. » L'Assemblée a décrété hier par un vote unanime qu'elle représenterait le pays à la tête de ce cortège funèbre. Nous lui proposons aujourd'hui de décréter que les obsèques auront lieu aux frais du Trésor public. » Le rapport du comte de Melun constata le légitime hommage rendu aux victimes, et l'acte politique qui flétrissait les bourreaux. Il fit ressortir le grand enseignement qui résultait de ce terrible événement : d'une part, le courage et la résignation d'hommes affaiblis par l'âge et la souffrance qui ne trouvèrent de force que dans leur foi et leur sentiment moral; d'autre part, les passions sauvages et les instincts féroces d'hommes qui, avec l'oubli de tout principe, avaient le mépris des lois divines et humaines.

M. Thiers s'est expliqué lui-même dans ses *Notes et Souvenirs*. Voici ses propres déclarations qu'il est utile de reproduire, puisqu'on semble ou les ignorer ou n'en pas tenir compte : « Souvent, on était venu nous proposer d'échanger le fameux Blanqui, légalement détenu dans les prisons de l'État, contre quelques-uns des otages, si nous voulions les sauver d'une mort certaine. Cette proposition et cette menace étaient si monstrueuses que je ne pouvais ni accepter l'une, ni croire à l'exécution de l'autre. Un jour cependant, parmi les lettres adressées au gouvernement, il s'en trouva une que Mgr Darboy avait écrite, dans le trouble des plus cruelles angoisses, pour me supplier de consentir à l'échange proposé. Je fus profondément ému, ébranlé par cette lettre. Le Conseil des ministres, auquel je la communiquai, ému comme moi, demeura cependant impassible, « car, disait-il, outre le scandale que soulèverait ce marché, « l'admission d'un semblable précédent créerait un danger des « plus graves. Si l'on entrait dans cette voie, les forcenés de la « Commune porteraient la main sur tout ce qui était resté de « plus honorable dans Paris pour en faire l'échange contre les « pires malfaiteurs. » Je crus devoir, en cette pénible occurrence, recourir à la Commission des Quinze qui avait été, comme on le sait, instituée par l'Assemblée pour assister, au besoin, le gouvernement dans les affaires de l'insurrection, et je lui demandai son avis, après lui avoir fait un exposé complet de la situation, et lui avoir lu la lettre de l'archevêque de Paris, ainsi que celle des autres infortunés tombés dans les mains des plus implacables sectaires. La Commission fut douloureusement affectée de la lecture de ces lettres, surtout de celle de Mgr Darboy. Néanmoins, à l'unanimité, elle déclara qu'il était impossible d'accepter le marché proposé, et ses raisons furent les mêmes qui avaient déjà décidé le Conseil tout entier. Cette double unanimité mit fin à mon hésitation, mais non à mon anxiété. Je me flattais encore de l'espoir que les geôliers des malheureux otages reculeraient devant l'exécution d'un si grand forfait, ou que, peut-être, nous arriverions assez tôt pour le prévenir. En attendant, je rendis menaces pour menaces, et je déclarai que les têtes des bourreaux répondraient de celles de leurs victimes. On peut comprendre, lorsque de tels gages restaient en de telles mains, l'intérêt douloureux avec lequel j'assistais à la prolongation de cette lutte que je suivais jour par jour... » Et c'est

avec une douleur profonde que M. Thiers relate dans ses *Souvenirs* l'assassinat de Chaudey, de Mgr Darboy, du président Bonjean, de l'abbé Deguerry et des PP. Ducoudray, Clerc, de Bengy, de M. Allard. « Après l'incendie de Paris, le massacre des otages! La Commune avait tenu parole. »

Le chef du pouvoir exécutif n'a donc encouru aucun reproche (1). Il a agi d'accord avec le Conseil des ministres et avec la Commission des Quinze, et tous ceux qui ont pris part à ce terrible drame ont pris la même responsabilité. Comme l'a parfaitement établi M. de Marcère, dans la préface même du livre de M. Gautherot : « Pour bien juger cette cause, il faut se mettre en présence de la situation, telle qu'elle était et qu'elle s'imposait à M. Thiers et à nous. L'Assemblée nationale était souveraine : M. Thiers tenait d'elle son pouvoir. Pouvait-il, étant investi d'une autorité suprême, sous le regard de l'ennemi encore présent à nos portes; l'Assemblée elle-même pouvait-elle incliner son autorité devant des révoltés apparaissant d'ailleurs sous l'aspect des pires scélérats? Elle et lui enfin pouvaient-ils traiter avec des rebelles? Sans aucun doute, cette considération pesa dans les résolutions de M. Thiers et du gouvernement au sujet de la perspective d'un échange entre les otages et la personne de Blanqui. On pouvait d'ailleurs concevoir des doutes sur la sincérité et sur l'exécution des promesses faites dans le principe au sujet de l'échange des prisonniers. L'élément relativement modéré qui dominait dans la Commune, lors de l'arrestation de l'archevêque, avait fait place, dès le premier jour, à l'élément le plus violent, décidé à achever l'œuvre de destruction qui rappelle les écroulemens d'Empires et de Cités dont parle la Bible... Il faudrait, pour juger M. Thiers, se replacer dans les circonstances terribles où se trouvait cet homme d'État, chargé de responsabilités si lourdes, faisant face à l'ennemi encore sous nos yeux, tenant tête à la révolte ouverte contre la souveraineté nationale dont il était l'organe et le représentant. Ajoutez qu'à ce moment précis M. Thiers devait être sous l'impression de nouvelles peu ras-

(1) Le cardinal Antonelli, en félicitant le nonce, Mgr Chigi, de s'être associé à ceux qui voulaient sauver les otages, écrivait : « Si le résultat n'a pas été conforme à nos communs désirs, il faut s'en prendre à des circonstances indépendantes de notre volonté *et à des motifs basés sur un ordre d'idées qu'il faut respecter et qui ont guidé le chef du pouvoir exécutif dans la détermination prise par lui de repousser les propositions des insurgés y ayant trait.* »

surantes sur les dispositions des plus grandes villes de France. Entre la bonté et le devoir qui se fera juge? »

C'est le dilemme effrayant qui se pose souvent au chef d'État, quel qu'il soit. Faut-il accomplir strictement un devoir rigoureux, un devoir douloureux, mais qui est le devoir? Faut-il, au contraire, céder au sentiment le plus juste, le plus naturel, le plus touchant, mais qui est une faiblesse? Faut-il à l'intérêt particulier, même le plus digne de notre pitié, sacrifier l'intérêt général?... En des circonstances tragiques, quoi qu'il pût en coûter à son cœur et à ses désirs de générosité et d'humanité vraiment sincères, M. Thiers, d'accord avec ses conseillers, avec les ministres et l'Assemblée, choisit le devoir.

HENRI WELSCHINGER.

# L'ŒUVRE DÉCORATIVE

DE

# M. ALBERT BESNARD

Il existe pour chaque art une forme supérieure et un type accompli. En peinture, la décoration, la fresque à l'italienne, en raison de ses caractères d'héroïsme et de grandeur, semble être l'art par excellence. C'est elle qui met le plus de noblesse autour de l'homme, qui encadre le plus magnifiquement la vie, et donne enfin à la représentation qu'elle en fait la signification la plus majestueuse. L'Italie a créé en ce sens un absolu, une catégorie de l'idéal. Et de nos jours encore, parmi nos discussions et nos querelles d'écoles, la situation unique d'un Puvis de Chavannes, l'espèce de magistrature qu'il exerça sur l'art, en dépit de certaines insuffisances du peintre, ne tint qu'à son génie spécial et à la force d'exemple avec laquelle il sut formuler les grandes lois de la langue monumentale.

Ce rôle, c'est aujourd'hui M. Albert Besnard qui le continue. Ce n'est pas, sans doute, l'idée qu'on se fait le plus souvent de lui. Il est vrai qu'il diffère beaucoup de Puvis de Chavannes. Il a fait plus de choses; son bagage, très riche, très compliqué et très divers, est loin d'offrir la même simplicité murale, la même monastique unité. Puvis s'était voué à sa tâche par un pacte quasi religieux; la fresque était son cloître, et l'on sait qu'il en portait le froc. M. Besnard a des allures infiniment plus libres. Il a fait à la muraille une foule d'infidélités. Il n'est pas l'homme d'une seule œuvre, et nous avons de la peine à

concevoir qu'un même artiste possède, comme on dit, plus d'une corde à son arc : or, M. Albert Besnard en a bien davantage. C'est l'esprit le plus souple et le plus ondoyant qui soit. Voilà trente ans qu'il nous éblouit, nous charme et nous amuse par l'éclat de sa fantaisie, la virtuosité incomparable de sa verve, la prodigalité de ses étincelantes féeries. Il se dégage de ses peintures une volupté délicate, on ne sait quel souriant esprit, comme une vapeur universelle et une flamme de plaisir. Qui ne connaît la *Femme qui se chauffe*, le *Portrait de théâtre?* Mais encore n'est-ce là qu'une partie du talent de M. Besnard. Le véritable but de l'artiste est ailleurs. Ses spirituels caprices, ses portraits subtils, ambigus, éclairés de tous les côtés, noyés de miroitemens, de jeux de prisme et de faux jours; ses bains de jeunes filles, ses cascades, ses mers multicolores, ses poneys nerveux, frémissans, toute cette œuvre qu'on a revue, voilà quatre ou cinq ans, à la galerie de la rue de Sèze, ces pages diaprées, fleuries, caracolantes ne sont que les préludes ou les délassemens, les vacances ou les « marges » d'une œuvre de décorateur.

Celle-ci, au contraire, est bien l'œuvre essentielle. C'est là que l'artiste a émis les idées, posé les questions, résolu les problèmes qui ont préoccupé sa vie. C'est là qu'il a voulu dire de grandes choses, des choses neuves, et s'exprimer en maître. Dans trois ou quatre ouvrages qui ont, chose rare aujourd'hui, le caractère d'ensembles, il a cherché à renouveler le vocabulaire décoratif. Ces ouvrages, par malheur, un peu perdus pour le public dans des locaux peu « parisiens, » dans des salles de mairies, d'écoles, d'hôpitaux, n'ont pas toute la célébrité qu'ils méritent. On ne se doute guère qu'il y a là l'effort le plus curieux de notre temps. Mais les choses aujourd'hui se trouvent un peu changées. L'auteur est désormais illustre. Il vient de « découvrir » sa coupole du Petit Palais et d'achever le plafond de la Comédie-Française. Ce n'est pas un mystère qu'il s'offre, après ces grands travaux, l'entracte d'un voyage aux Indes, où il va réchauffer sa palette au soleil de Vishnou et de Çunacépa. C'est le moment de jeter un regard en arrière sur ces trente ans de fécond labeur. Le Musée des Arts décoratifs nous offrait récemment les élémens de cette revue : les études et les esquisses, les dessins, les cartons dont s'est servi l'artiste, tout ce qui témoigne de ses recherches et permet de suivre les

étapes de sa pensée. C'est ce qu'on se propose de faire ici, en décrivant par quels moyens M. Besnard a tenté de transformer son art, et de le mettre en rapport avec le mouvement ou l'état des idées.

*
* *

Le peintre de l'*Enfance de sainte Geneviève* narrait de pieuses légendes dans un style archaïque et pur. Au contact des maîtres toscans, il s'était composé une langue particulière, savante et ingénue, moderne avec un air lointain, spacieuse, sonore, aérée, — une sorte de mélopée et d'idéal récitatif qui se développait mélodieusement sur les fines grisailles d'horizons familiers, qu'il savait rendre élyséens. C'était un esprit simple et grand. Il faisait vivre les idées pures dans des crépuscules angéliques. Il fut le théologien de la peinture moderne.

M. Besnard, comme tout le monde, admirait Puvis de Chavannes. On voit qu'il l'a fort étudié. Mais il voulait faire « autre chose, » et il voulait le faire « autrement » que Puvis. Telle est la condition d'une œuvre originale. C'est d'ailleurs, je l'ai dit, un cerveau beaucoup plus curieux, plus ouvert, plus impressionnable que n'a jamais été celui du solennel poète du *Bois sacré des Muses* et du *Ludus pro patria*. Il arrivait ainsi, vers 1883, à l'âge de trente ou de trente-cinq ans, déjà très frotté de choses, ayant beaucoup vécu dans des mondes variés, à Paris, à Rome et à Londres, rêvant Tunisie, Espagne, Maroc, gitanes et ghizanes, danses mauresques et châles éclatans dans les bouges de Triana, et jets d'eau constellés retombant dans leurs vasques entre les cyprès des Alcazars. Grand liseur, grand causeur, versé dans la société, en jouissant vivement, fort au fait des diverses écoles contemporaines, un peu cosmopolite, par conséquent fort libre de préjugés et de partis pris, riche de sensations et d'idées, mais léger de systèmes, il était très exactement ce qu'en ce temps de grâce on appelait un dilettante. Avec cela, on n'est pas trop aisé à définir. Cela s'entend : on se définit surtout par ses étroitesses et ses limites. La matière pensante, chez M. Albert Besnard, devait toujours demeurer étrangement sensible et indéfiniment « plastique : » c'est ce qui lui a permis d'exprimer sur les choses plus de vues différentes qu'il n'est donné aux gens ayant eu de bonne heure un *Credo*

arrêté. Praticien consommé, il allait prêter tour à tour à des conceptions fort diverses le charme chatoyant d'une langue très peu affirmative, habile à tout dire et à tout rendre, mais rien mieux que l'incertain, le fugitif, le volatil, — capable de s'éteindre, quoique habituellement brillante, la plus souple et la plus docile qu'on puisse rêver au service d'une imagination très vive et d'une pensée toujours changeante. Et la diversité des instrumens du peintre, aquarelle, pastel, eau-forte, suivant l'ordre de ses impressions et la nature de ses idées, n'est que le signe matériel de sa mobilité intime et de sa miraculeuse agilité d'esprit.

Or, en peinture, à cette date, l'école la plus intéressante, celle qui groupait à coup sûr le plus de jeunes talens, c'était l'école « impressionniste. » On y proclamait, — bruyamment, — le droit de l'artiste à peindre la vie contemporaine et à être de son temps. Ce n'était pas une nouveauté. Ce qui en était une, c'est qu'on s'y réclamait beaucoup de la science. Non que l'impressionnisme soit, comme on l'a écrit, une peinture « scientifique : » il est clair que M. Monet ne doit rien à Chevreul. Mais il flottait dans l'air, en dehors même des Instituts et des laboratoires, une espèce de foi générale aux vérités de la science, et une grande confiance dans le progrès par la raison. Cette atmosphère baignait, en quelque sorte, toutes les idées. On la respirait dans les livres, les romans, les journaux. Les anciens systèmes des choses, l'univers des théologiens et celui des poètes, tombaient au rang de fables et d'inavouables anachronismes. La science, au contraire, ouvrait des perspectives infinies. Elle avait devant elle un avenir illimité. Elle ne créait pas seulement le vrai, mais encore l'harmonie, la morale, le beau. On avait craint que la vérité ne dépoétisât le monde : vaine crainte! c'est l'erreur, la fiction qui se trouvaient mesquines, chétives, puériles. « Nous avons beau, s'écriait Renan dans une page fameuse, nous avons beau enfler nos conceptions, nous n'enfantons que des atomes au prix de la réalité des choses... Le temple de notre Dieu n'est-il pas agrandi, depuis que la science nous a découvert l'infinité des mondes? » La science devenait la plus sublime des poésies. Elle était en train de changer toutes les formes de la pensée : pourquoi ne changerait-elle pas aussi le vieux formulaire de l'art? Les peintres, cependant, faute d'éducation ou d'idées, hésitaient; les plus

hardis se risquaient à peindre des gares de chemin de fer et des locomotives : ce n'était ni très profond ni vraiment décisif. Il appartenait à un talent impatient et jeune, sentant avec une sorte de nervosité aiguë l'inquiétude présente, fort cultivé d'ailleurs et suprêmement intelligent, — il lui appartenait d'oser ce qui embarrassait les autres ; et c'est l'honneur de M. Besnard d'avoir cherché, et presque réussi, à remplacer la vieille poétique abrogée par une poétique inédite, et entrepris d'écrire en langue pittoresque l'hymne nouveau à la science.

*
* *

L'idée, ou l'occasion, ne s'offrit pas tout de suite. D'abord, le jeune artiste cherche sa voie, — sans douleur. Deux ou trois compositions vaguement historiques, quelques portraits curieusement « cherchés, » exposés au Salon ou à l'Académie de Londres, l'avaient fait remarquer. Déjà il s'essayait comme décorateur. Il avait décoré (gratuitement, je crois) l'église d'une petite paroisse du Yorkshire; un fragment de cet ouvrage, l'esquisse d'une *Samaritaine*, d'un style mélangé de Watts et de van Dyck, a paru à l'exposition du Pavillon de Marsan. On y trouvait encore divers projets de peintures intimes et domestiques, pour le *parlour* ou le *music-room* d'une maison anglaise. L'auteur tentait aussi de se faire jour en France. L'État était en pleine fièvre de réorganisation scolaire. On répétait partout que le vainqueur de Sedan, c'était l'instituteur allemand. On chantait :

Un peuple est grand quand il sait lire,
Quand il sait lire un peuple est grand.

On construisait école sur école, lycée après lycée. Et on décorait tout cela de peintures laïques, claires et pédagogiques. La Ville de Paris ouvrait chaque fois des concours. Le peintre concourait toujours, et ne remportait jamais le prix. Un jour, la chance lui sourit : il obtint le vestibule de l'École de Pharmacie.

Cette circonstance fut décisive : elle le désigna pour les œuvres suivantes. Il faut ajouter toutefois qu'elle eût servi de peu de chose à un esprit moins préparé, qui n'aurait pas porté en lui le reflet de la pensée moderne, et qui n'aurait pas eu d'avance, avec la puissance et le souffle, l'ambition de faire

quelque chose d'important. On souhaiterait d'ailleurs sur cette œuvre, qui date de vingt-cinq ans à peine, autant de renseignemens que nous en possédons sur tel retable du xv$^{e}$ siècle, un de ces contrats notariés où tout était prévu, le nombre et le nom des figures, le choix des couleurs et leur prix, l'azur du manteau de la Vierge et l'or fin de son auréole, en sorte que l'on sait à quoi s'en tenir exactement sur le rôle du peintre et la mesure de son initiative : on voudrait savoir, en un mot, comment M. Besnard a élaboré son programme.

Rien de plus utile, en effet, qu'une école d'apothicaires : peu de choses, toutefois, dans tout notre régime scolaire, prêtent à l'imagination des formes moins séduisantes. Heureux les peintres du temps jadis ! Car ce n'était pas la première fois que la science s'exprimait par le moyen de l'art. Mais c'était une belle chose à peindre que la Chapelle des Espagnols. C'était un grand sujet que cette page doctorale, ce concile universitaire où siège sur des gradins gothiques l'assemblée des vierges sages, que préside saint Thomas d'Aquin assisté des prophètes et salué par les anges. Il existait, pour représenter ces hautes abstractions, Éloquence, Logique, Géométrie, Musique, un essaim de calmes figures, déesses de l'intelligence, qu'on retrouvait partout les mêmes au porche des cathédrales comme des génies tutélaires à l'entrée de chaque avenue de la vie spirituelle, L'ensemble présentait la beauté architecturale d'une doctrine ou d'un système. Raphaël même n'a pas fait mieux dans la page immortelle où il a résumé le mouvement des esprits, la bouillonnante Jouvence et l'harmonieux enthousiasme de la Renaissance. Mais nous ne sommes plus au temps de ces vastes encyclopédies où un homme embrassait la somme des connaissances humaines. La spécialisation des sciences dans ce siècle d'analyse a rendu difficile la majestueuse unité où se plaisait le moyen âge. Voyez-les, chez Puvis, à l'hémicycle de la Sorbonne, espacées, solitaires, éparses, chacune errant de son côté dans l'immense champ des recherches ! Quelle mélancolique sagesse s'exhale du spectacle de ces spéculations décousues ! A la bibliothèque de Boston, l'artiste renonce à nouer entre elles aucune espèce de lien : chaque science, isolée sous l'arche d'un portique, n'est plus qu'un point de vue sur les choses, une baie ouverte sur la nature. L'union s'opère ailleurs, plus haut, sur les cimes du rêve et de la poésie...

J'ignore quelle place, dans la hiérarchie des sciences, occupe la pharmacopée. Depuis Flaubert, cet art excellent fait sourire. Mais c'est l'éloge de la pharmacie qu'avait à faire M. Besnard. Et de ce sujet, qui rappelle les pensums poétiques de l'école de Delille, l'*Art de fumer* ou le *Jeu du whist*, c'est merveille de voir avec quelle ingénieuse aisance et quelle riche fantaisie l'artiste a fait jaillir deux cycles entiers de fresques, — neuf grandes scènes et huit petites, qui forment l'ensemble le plus original de la peinture contemporaine.

A vrai dire, les grandes scènes traitent seules de la pharmacie; mais ce sont les petites qui ont fait la célébrité des autres. Les premières comptent du reste au nombre des meilleures créations de l'auteur; il a rarement trouvé un motif comme celui de la svelte cueilleuse suspendue entre ciel et terre à une branche en fleurs, dans la *Récolte des simples;* jamais son art ne s'est montré plus ému et plus délicat que dans le « diptyque, » la *Maladie* et la *Convalescence*. Mais, on le voit, ce genre de sujets n'a rien de « scientifique, » rien qui le distingue expressément de toute autre peinture de la vie ordinaire. L'immense répertoire de l'art hagiographique est, aux costumes près, plein de données toutes semblables. La *Maladie* n'est qu'un « miracle » où le médecin tient le rôle du thaumaturge. Quant aux deux scènes du « cours » dans le grand amphithéâtre, elles rentrent dans le genre connu des « tableaux de professeurs, » dont le type célèbre est la *Leçon d'anatomie*.

Aussi bien, ce qui a rendu cette série fameuse, ce sont les huit tableaux qui, encadrés aux deux côtés d'une courte galerie, racontent en abrégé l'histoire de la vie à la surface du globe. On se demandera si c'était bien le cas à propos de juleps, de tisanes et de sirops, de se mettre en frais d'exposer la doctrine de l'Évolution, et si une telle préface était nécessaire au *Codex*. Mais l'auteur répondrait qu'il a pris l'occasion qui lui était offerte, et le fait a prouvé qu'il a eu bien raison.

Ce sont des ébauches fougueuses et faites avec emportement, qui imitent en quelque sorte la fièvre de la nature, lorsqu'elle improvisait parmi les miasmes primitifs la faune monstrueuse, les premiers essais de la vie. On assiste de page en page au débrouillement de l'Être. Voici rouler d'abord sur les houles aveugles l'escadre bizarre des ichtyosaures, gréés de cols fantastiques sur des corps à forme d'outres, bêtes chaotiques et

disparates, soudées de pièces et de morceaux, moitié autruche et moitié phoque, rencontre de tous les élémens épars dans la nature; puis le passage pesant d'une famille d'éléphans, encombrant de leur vaste échine et de leur architecture énorme un paysage de collines émergeant à demi de la planète mal séchée; plus loin, une halte de chevaux sur une dune, au bord d'un golfe, suspendant leur galop, tous aux aguets, l'oreille au vent, s'orientant déjà vers on ne sait quel appel d'instinct ou de raison. Enfin, chétif, tout nu, avec sa face camuse et ses gestes défians, le visage obscurci encore de broussailles bestiales, un petit faune de mine simiesque est accroupi au bord d'un lac, tandis que sa femelle trempe avec son petit dans l'eau devenue douce : et c'est l'homme. Pauvre, dénué, faible Adam! Mais c'est bien notre père, le petit génie imitateur, — *singe*, si vous voulez, — l'humble artiste lacustre, qui observe, déchiffre, épelle l'univers, lui ravit ses formes et ses secrets, quelque chose qu'il grave furtivement avec la pointe d'un os aigu sur un os plat. Il tient déjà la clef de toute science : copier la nature pour la vaincre! Et voici le vainqueur, le dernier-né du vieil ancêtre, le Faust contemporain, dominant, du haut d'une terrasse, sa création artificielle, le monde d'ateliers, d'usines, de grues, de cheminées au souffle de vapeurs, l'échafaudage intelligent que son industrie superpose à la nature brute. On voit s'étendre dans la vallée les villes bienveillantes. Les steamers montent et descendent entre les îles du fleuve. L'estuaire se perd là-bas dans la brume violette. Au delà, derrière l'horizon, l'invisible Océan, la lointaine Amérique. Et lui, le « petit dieu de la terre » tourne le dos à son empire; il regarde sa femme et son fils (son amour, son avenir), mélancolique et las, et de ses maigres doigts tient un livre fermé.

Tel est ce beau poème « évolutionniste, » l'essai le plus heureux qu'on eût tenté encore pour adapter à l'art les hypothèses de la science. Mais, hormis le dernier tableau, d'une philosophie évidemment toute moderne, cette Bible de M. Besnard diffère-t-elle autant qu'il le semble de la vieille imagerie chrétienne? Devant ces brillantes fantaisies paléontologiques, on se rappelle involontairement les premières scènes de l'Ancien Testament, dans la charmante loggia de Raphaël, au Vatican. C'est toujours de l'histoire naturelle. Éléphans et chevaux, girafes, rhinocéros forment la ménagerie classique des Paradis terrestres.

Et n'est-ce pas Renan qui célèbre les « Darwins inconnus » qui rédigèrent jadis les premiers versets de la *Genèse ?* Le beau récit de M. Besnard ne fait que doubler pas à pas le vieux récit sacré : ce continuel sous-entendu est même ce qui confère à l'œuvre sa portée. Où le parallèle cesse, le sens finit. La suite devient flottante et d'une interprétation tout à fait incertaine.

***

Les deux autres œuvres « scientifiques » de M. Besnard sont le plafond circulaire du « Salon des Sciences » à l'Hôtel de Ville de Paris, et le vaste éventail qui orne à la Sorbonne l'amphithéâtre de Chimie. En dehors de celles de Puvis, on ne trouverait pas dans ces capharnaüms de l'art contemporain, d'œuvres au-dessus de ces deux-là. La supériorité du virtuose, la splendeur de sa rhétorique, la faculté qu'il a toujours, même quand il n'émeut pas, de s'émouvoir lui-même, par conséquent de rester sonore, chaleureux, magnifique, l'espèce de génie oratoire qui est celui du grand décorateur, sont des dons assez rares, quand on les porte à ce degré, pour faire l'intérêt d'une œuvre pittoresque.

Après cela, ces deux peintures sont de valeur inégale. La première, le plafond des Sciences à l'Hôtel de Ville, est un morceau de toute rareté et un enchantement. C'est l'éternel symbole de la Vérité fugitive poursuivie par l'humanité. Sur ce thème assez peu nouveau, on l'avouera, l'artiste a composé une œuvre saisissante, un des plus étonnans « nocturnes » de la peinture. Qu'on se figure, sur le disque déterminé par la lentille d'un télescope, une apparition de l'infini et des rotations de mondes dans l'azur. On dirait un lambeau découpé dans la Voie lactée, dans une de ces nébuleuses pareilles à un sang céleste, torrens divins dont chaque goutte est un soleil. La nuit se peuple d'énormes tournoiemens de roues, du spectre mystérieux des sphères. On discerne à leurs flancs, en linéamens pâles, le contour de leurs Océans, leurs cratères, leurs vertèbres. Et tout cela rayonne d'une lueur étrange et comme d'un flamboiement obscur, tandis que, lancée à travers ce paysage astral, riante, nue, échevelée, entraînant à sa suite dans une course de comète le vol des Sciences curieuses et suscitant à son aurore la cara-

vane humaine, la jeune Vérité bondit avec des étincelles, belle d'une beauté de météore, embrassant une gerbe d'éclairs.

On jugera sans doute un peu compromettantes pour une figure de la Vérité ces allures fallacieuses de chimère et de feu follet. On trouvera peut-être dans les *Philosophes* de Rembrandt une idée plus auguste de la méditation, plus d'infini et de mystère. Les professionnels nous diront que jamais observateur dans le champ des étoiles n'a aperçu aucun spectacle comparable à la rêverie astronomique de M. Besnard; on ne sera pas surpris qu'ils refusent toute valeur à sa carte du ciel. Nul doute cependant que cette fiction brillante n'ait un véritable caractère scientifique. Ce n'est plus là le vieux firmament d'autrefois, posé sur l'horizon comme une tente illustrée de lampes qu'entretiennent des génies, ou comme un toit de cèdre scintillant de clous d'or. Ce n'est plus l'univers étroit, fermé des anciens : c'est le nôtre, tel que la science nous l'a fait, sans borne, illimité, farouche, ces tourbillons de mondes s'entraînant l'un l'autre au delà d'espaces effrayans, à décourager le calcul. Et l'on souhaiterait ici plus de religieuse horreur et d'angoisse métaphysique; on ne s'y trouve pas moins en présence d'un « merveilleux » nouveau ; on ne contemplera pas cette œuvre singulière sans en recevoir une commotion et un ébranlement au cerveau, — l'espèce de vertige où nous jette la pensée de cet inconnu bleuâtre où brûle Aldébaran et se meut Bételgeuse.

Ce que l'allégorie des Sciences emprunte de frappant à l'étrangeté du décor, M. Besnard a voulu, à l'amphithéâtre de Chimie, l'obtenir de la seule grandeur de la pensée. De toutes les sciences, la chimie est bien celle, en effet, qui non seulement s'est le plus développée au dernier siècle, mais qui a le plus modifié la vie autour de nous. Pasteur et Berthelot ont été sous nos yeux des figures populaires comme les saints d'autrefois : eux aussi faisaient des miracles. Le moyen âge les eût sculptés au porche des églises, entre saint Martin et saint Denis; et le P. Cahier eût consacré, dans sa *Caractéristique des saints*, un article au grand exorciste qui chassait les démons des foudres où ils aigrissent la bière, gardait de la rage les chiens et guérissait avec tendresse le ver à soie languissant sur sa feuille malade. M. Besnard a écarté ce tour anecdotique. Il a pensé que c'était une pauvre chose à peindre que la chimie à l'œuvre dans son laboratoire, et que des cornues et des fourneaux ne fourni-

raient que des sujets pour le bonhomme Chardin ; il s'est refusé à la suivre dans ses milliers d'applications, de la fabrication des suifs à celle de la dynamite et des celliers aux ambulances, partout où elle cultive des levures ou stérilise des fermens. Il s'en tient cette fois aux plus hautes spéculations sur l'unité de la matière, à la philosophie des sciences. « Comme on dit *beauté poétique*, écrit Pascal, il faudrait dire : *beauté géométrique*, *beauté médicinale*, etc. » M. Besnard ajoute : beauté chimique.

J'ai peur qu'on n'entende pas sans peine en quoi cette beauté consiste. Le mythe dont l'auteur se sert paraît des plus confus. C'est un rêve sur l'identité des élémens universels et les révolutions éternelles de la matière. Cela s'intitule : *La Vie renaissant de la mort*. Dévoré du soleil, un cadavre géant, un cadavre de femme, gît sur un tertre, parmi les herbes. On a évoqué à ce propos le souvenir de Baudelaire et de sa *Charogne :* M. Besnard a trop de goût pour avoir étalé aux yeux cette pourriture. Son « cadavre, » d'un vert laitue, est évidemment un symbole. Cependant il s'en échappe un flot de lait, qui se change en un « fleuve de vie, » lequel, comme l'antique Océan, ayant embrassé le monde dans son tour, se précipite enfin, charriant des débris d'organismes dans un gouffre de feu, vaste creuset de la Nature où tout tombe, où tout se refond, et d'où tout sort. Un serpent qui, comme chacun sait, en se mordant la queue, forme un cercle parfait et a le privilège d'être alors un hiéroglyphe, signifie le retour éternel, le mystère des palingénésies. Sentez-vous quel rapport ces choses ont avec la chimie, avec l'analyse de l'eau et le poids de l'azote ? Les maîtres d'autrefois qui peignaient les Arts Libéraux n'étaient pas de grands clercs; mais ils ne se mêlaient pas de créer des symboles. Ils se bornaient à reproduire des modèles invariables. Il est vrai qu'il n'existe aucun de ces types pour la chimie. Aussi le peintre qui cherche à la représenter s'expose-t-il à des mécomptes.

En sorte que cette union tant prônée de l'art et de la science, la science n'y gagne pas grand'chose, et l'art a beaucoup à y perdre. Le peintre, en pareille matière, opère sur des notions erronées et sur des à peu près. Il recourt aux grands mots, il accumule les contrastes. Dans ce fracas à grand orchestre, la palette se fausse, la langue perd sa délicatesse. Aucun peintre, d'ailleurs, à la place de M. Besnard, ne s'en fût mieux acquitté que lui. Il reste toujours le premier praticien et le plus puissant

inventeur d'images de ce temps. L'erreur de l'amphithéâtre de Chimie est celle d'une équivoque dont il n'est pas l'auteur : il ne pouvait tirer de ce malentendu qu'un laborieux rébus et son œuvre la plus discutable.

*
* *

C'est la dernière où M. Besnard ait abordé de front les conceptions de la science, et se soit attaqué au problème qui consiste à en chercher une traduction ou un équivalent plastiques. L'art et la science expriment l'un et l'autre la nature, mais en deux langues différentes, et il n'existe entre elles ni mesure, ni termes communs. Mais la science a tellement imprégné nos idées, elle a tellement modifié notre manière de voir toutes choses, qu'on retrouve son influence dans plusieurs autres endroits de l'œuvre de M. Besnard.

Je n'ai pas à rappeler par quelles circonstances il dut faire de longs séjours à Berck pour la santé de l'un des siens et comment, par reconnaissance, l'idée lui vint de décorer la chapelle de l'hôpital Cazin-Perrochaud. L'œuvre, qui date environ d'une douzaine d'années, a été comparée un peu légèrement à l'un des chefs-d'œuvre de l'Italie, la Madonna dell'Arena de Giotto, à Padoue. Sans doute, il devait tenter l'auteur d'avoir comme les vieux maîtres toute une église à peindre. C'est une occasion qui se fait rare. Mais M. Besnard devait surtout se réjouir de lutter avec les Italiens sur leur propre terrain, et d'avoir à dire son mot sur les choses religieuses.

De cet ensemble assez complexe, une seule partie nous intéresse et nous occupera ici. Ce sont les huit curieux tableaux dont les cartons, peut-être plus précieux encore, viennent d'entrer au Luxembourg. Comment le « peintre de la science » allait-il concevoir la peinture religieuse? C'est en bien des façons que l'érudition et la critique ont renouvelé pour nous l'ancien aspect des choses. On a lu naguère ici même la magistrale étude de M. Robert de La Sizeranne sur la *Modernité de l'Évangile*. Des peintres comme les Anglais Holman Hunt et Tissot, comme les Allemands von Gebhart et von Uhde, et comme chez nous M. Lerolle ou M. Léon Lhermitte, malgré l'extrême diversité de leurs talens et de leurs manières, s'inspirent tous plus au moins des méthodes positives. Archéologues, orientalistes, qui

cherchent à « situer » les faits dans l'espace et l'histoire, « modernistes » qui au contraire les rapprochent de nous, les baignent dans la vie populaire, et ramènent Jésus chez les humbles, au village, aux faubourgs, ont également respiré l'atmosphère de la science. M. Besnard est plutôt de la dernière école, avec une nuance encore plus « philosophique. » Nul n'attache moins de prix aux faits. Il ne les prend que comme des signes. Je pense que de sa vie il ne lui est arrivé de raconter une « histoire. » Il est aux antipodes de M. Detaille ou de M. Jean-Paul Laurens. Toute réalité à ses yeux s'évapore et ne conserve, avec le simulacre de sa forme, que l'essence immatérielle et générale d'un symbole.

Avec ce tour d'esprit, il n'était pas question d'un récit textuel du drame évangélique. Le Christ est moins ici une personne, qu'une personnification. Il est la forme que prend le rêve de l'humanité souffrante. Sa crucifixion, sa mort, sa résurrection ne sont que la figure de la « passion » humaine; c'est nous qui vivons, qui mourons, et notre religion est le culte de nos misères divinisées. L'idée est belle, d'une grande et poétique beauté; on est ému de cette légende, de cet « Évangile éternel, » où plane sur chaque scène de joie ou de tristesse l'étrange fantôme familier, le doux et pâle revenant. Deux ou trois pages entre autres, la *Naissance* et la *Mort*, — où ce maître épris de l'éclat et des teintes opulentes réduit sa palette au silence et fait vœu de pauvreté, — sont véritablement touchantes. Certaines négligences affectées ou involontaires, provenant peut-être d'un peu de hâte, ne sont pas pour déplaire chez ce peintre continuellement habile. Quelqu'un a prononcé là-dessus le nom de Rembrandt. Les différences sautent aux yeux ; celle de la foi, quand il n'y en aurait pas d'autre, distinguerait fortement le croyant de l'homme détaché. Intelligente, certes, autant qu'œuvre peut l'être, elle demeure par cela même d'une sensibilité tout intellectuelle : elle est d'un esprit supérieur ou extérieur à son sujet. Ce Christ, peu médité, n'est pas le Dieu du cœur; il sort du talent de l'artiste, et non de ses entrailles. Ajoutez à cela, dans la description pathologique des souffrances, une « curiosité » où paraît trop le virtuose. Le morceau appelé le *Mal* est, dans ce genre, affreux à voir. Alcoolisme, rachitisme, *delirium tremens*, hystérie, bancalisme, crétinisme, c'est le rendez-vous de toutes les tares, une Salpêtrière de vices et

de laideurs. On comprend le *Pied bot* de Ribera ou les « monstres » de Velazquez. On voit à Sienne, à l'hôpital della Scala, des fresques de Domenico di Bartolo qui représentent toutes les infirmités humaines : c'est pourtant quelque chose de parfaitement beau. Mais cette association du Christ et de Charcot, de l'Évangile et de l'*Assommoir*, forme vraiment une combinaison d'un dilettantisme excessif. On souhaiterait plus de pitié.

Et dans cette rare image d'un Christ immanent, idéal ou extra-historique, comme dans ces études de sociologie et de pathologie cliniques, on reconnaît toujours le point de vue de la science. Mais cette fois, M. Besnard se tient quitte envers elle. Il y a en lui une force optimiste et une sensualité heureuse qui avaient besoin d'une revanche. Il avait passé quelques hivers en Algérie, et y avait appris que l'art n'a rien de commun avec la civilisation industrielle et le progrès : si le prix de la vie réside dans la beauté, c'est nous, et non l'Arabe, qui sommes les barbares. Sans doute, il y a plus d'une beauté; il y en a une, notamment, des choses humbles et laides; il existe une grâce de la misère et de la souffrance; c'est celle des *Gueux* de Rembrandt et de la *Pièce aux cent florins*. Mais ce n'est pas à elle que va instinctivement M. Besnard. Il est facile de voir qu'il est faiblement chrétien. Un tempérament comme le sien a ses exigences et ses lois, et c'est une question de savoir si la peinture décorative souffre certaines choses, que d'autres genres ont les moyens de transformer en poésie. A Berck, il avait pris sur lui de se contraindre, — à moins qu'il n'ait cherché à se délivrer d'une obsession et, suivant l'hygiène recommandée par Aristote, à se « purger » par l'art de l'angoisse de la souffrance. Peut-être ces étranges peintures sont-elles, dans sa vie, une véritable « cure. » De toutes ses forces il répugne à la douleur et à la mort. S'il conçoit la tristesse, c'est la mélancolie voluptueuse d'un Lucrèce. A Talloires, où il va l'été, près d'Annecy, stagnante et modeste Venise où rêva le jeune Jean-Jacques, au bord du lac où Taine eut lui aussi son ermitage, devant ce paysage d'eaux calmes et de monts lamartiniens, d'un luxe surprenant de bois, d'ombrages, de reflets, de nuances, parmi ces formes immuables vêtues d'une lumière capricieuse, et où l'on respire mieux qu'ailleurs, dans du mobile et de l'éternel, le charme et la douceur de vivre, l'artiste oublia les systèmes et n'écouta que

la nature; il se laissa aller à la grâce des choses. Ce fut une conversion et une renaissance. Le premier tableau qu'il peignit après Berck fut l'*Ile heureuse*.

Tout le monde connaît cette page, un joyau du Musée des Arts décoratifs, un des beaux paysages qui existent dans aucune école. C'est probablement le chef-d'œuvre de la peinture de montagnes : il fallait un décorateur tel que M. Besnard pour rendre la beauté spéciale de ces constructions géantes, et pour leur faire jouer dans l'art le rôle héroïque qu'elles ont dans la nature comme fond de théâtre et merveilleux décor. Le ciel emplit ce paysage; un solennel orage roule là-haut sur les cimes ses nuées aux roues de laiton ; des coulées de buées lumineuses ruissellent le long des gorges, se divisent aux saillies, dessinent, modèlent, colorent l'immense paroi de roches, et interposent entre elles et nous le voile des phénomènes, le tissu enchanté de l'illusion changeante. Cependant sur les eaux du lac, dont les cernes légers brisent et reforment incessamment les images qui s'y jouent, repose une île de délices ; un Terme de marbre y rit à l'ombre d'un buisson; deux faunes malicieux y soufflent dans leurs flûtes ; des couples nonchalans écoutent la musique. Là, l'existence est joie, sourire, mélodie. On y coule d'insensibles jours dans une fête sans fin. Des barques à proue en col de cygne conduites par des rameurs en veste de gondoliers se hâtent vers ces bords qu'habite la béatitude. C'est la fin du voyage, l'arrivée à l'Eldorado où se passe le *Concert champêtre*, et où nous rêvons tous de rejoindre les gentils pèlerins de l'*Embarquement pour Cythère*.

***

Ce retour est un symbole. Après tant d'efforts et d'essais pour instituer un art qui ne devrait rien au passé et une poésie neuve comme la science, l'artiste renoue la tradition au point où elle s'était brisée et où l'esprit moderne avait consommé la rupture. Par delà le romantisme et la Révolution, il retrouve la Renaissance. Je crois savoir qu'il fit alors un nouveau voyage en Italie. Devant trois siècles de chefs-d'œuvre, de Véronèse à Tiepolo ou à Piètre de Cortone, cette épithète de « moderne » lui parut une façon injurieuse, frivole et sottement présomptueuse de faire entendre que rien n'existait avant nous

et que nous allions « changer tout cela. » Il comprit le secret de la doctrine des maîtres. Déjà, à la mairie du Louvre, en tête à tête avec les murs d'une salle des mariages, il avait dû s'avouer que le Code civil et le costume contemporain offrent au décorateur une ressource assez chiche; il avait remplacé la noce en redingote et le roman bourgeois par des oaristys, une scène des *Géorgiques* et un groupe émouvant de Philémon et Baucis qui n'ont rien, comme on voit, de positivement actuel. Rome et Venise achevèrent de le débarrasser du sophisme moderne, et de l'édifier sur la valeur incomparable de la pensée classique.

On ne récrit pas les pages de Fromentin sur l'humanisme. C'était, comme on sait, le système qui consistait à faire un choix entre les choses, à les résumer plutôt qu'à les décrire, et à tout exprimer en fonction de l'homme. Les faits et les idées, le monde physique et le monde moral respiraient en un peuple de figures harmonieuses, qui toutes se réduisaient à l'homme et se calquaient sur lui. L'homme était réellement la mesure de toutes choses. Sa forme se répétait dans toute la nature. Cette manière de voir paraissait si parfaite, que la religion elle-même ne s'était pas cru le droit de l'interdire. C'était une seconde Église, celle des intelligences. Elle les faisait communiquer avec la double antiquité, et avec ce qu'elle embrasse encore par delà de lointains plus reculés et de perspectives plus profondes. Et cela constituait ce qui s'appelait la « culture, » le fonds intellectuel et moral, le capital sans cesse accru de chefs-d'œuvre dont se nourrissaient l'esprit et l'imagination, l'art et la poésie.

Cette combinaison, la plus haute sans doute qu'ait réalisée notre espèce, et dans la formule de laquelle entraient, en proportions diverses, Homère et l'Évangile, la Grèce et l'Italie, ce divin amalgame résultant de la fusion des trois ou quatre histoires qui se rencontrèrent aux abords du monde méditerranéen, voilà ce que la science nous sommait d'abjurer. Le moment, entre parenthèses, était singulièrement choisi, à l'heure où la critique, en retrouvant le sens des mythes primitifs, venait de rendre aux dieux une nouvelle jeunesse. Les fables cessaient d'être un dictionnaire de périphrases et d'élégances défraîchies : elles formaient, au contraire, sur la nature des choses, un système de vues et d'intuitions profondes, une philosophie qui

n'a pas plus de rides que l'ordre universel qu'elle exprimait jadis à l'aurore du monde. Ces fictions merveilleuses répondent à des lois des choses et de l'esprit; elles traduisent des vérités, d'un autre ordre sans doute, mais non d'un moindre prix, que celles de la science. Ce sont deux langues distinctes embrassant deux aspects de la nature et de la pensée. Or, en fait de langage, point de création arbitraire. De même que l'idée la plus subtile et la plus neuve n'est qu'une variation tirée de quelques radicaux élémentaires, de même il ne saurait y avoir de grand art en dehors des motifs généraux que nous tenons de la tradition supérieure du genre humain. Leur puissance expressive est loin d'être épuisée. Le néologisme d'ailleurs n'eût-il que ce désavantage, qui ne sait ce qu'ajoute à la magie d'une œuvre la richesse anonyme accumulée dans le langage, la somme de résonances et d'associations qu'il éveille dans l'esprit, et ce trésor impersonnel qu'enveloppent les mots qui ont un long passé?

Tels sont les enseignemens et les conclusions que le peintre rapporta de son voyage d'Italie. Depuis les peintures de l'École de Pharmacie, on voit le chemin parcouru. D'ailleurs, à fréquenter le palais des Doges et le palais Barberini, et une foule d'églises de Venise ou de Rome, l'artiste s'était convaincu que les maîtres de la « décadence » (que nous regardons depuis David comme des peintres à ne pas nommer) font assez belle figure pour une école dégénérée, et qu'ici encore notre manie d'archaïsme ou de nouveautés nous avait conduits à une furieuse intolérance. Cette école du plafonnement et de la vision en coupole, cette légion d'artistes des voûtes et des dômes n'est en somme que la fleur suprême d'un genre qui commence à Mantegna et à Corrège; il n'y a pas de raison, une fois le principe admis, pour condamner les résultats. Pour M. Besnard, avec le tour particulier de ses idées, leur mode de retentissement, leur façon oratoire de s'arrondir et de s'élever; avec sa manière d'agir à l'imitation du soleil, et qui consiste à essorer, à volatiliser, à ne retenir des choses que la gloire, que ce qui brille, flotte, s'exhale et s'évapore; avec sa nature, pour tout dire, enthousiaste et lyrique, il trouvait dans un pareil style des convenances profondes. Cette formule planante était bien celle qu'il fallait à l'élan de ses pensées et à leur trajet ascendant, la seule qui convînt au libre jeu d'êtres et de formes entièrement dégagés du

poids des contingences, — l'atmosphère même ou l'Olympe des idées générales.

Je serai bref sur les deux œuvres, déjà glorieuses, où M. Besnard a résumé vingt-cinq ans de labeur, et eu la force d'inaugurer une nouvelle « manière. » Cette puissance de renouvellement, passé la cinquantaine, est le signe des maîtres. Grande fut l'émotion, lorsqu'il y a cinq ans parut au Salon le premier fragment du plafond de la Comédie-Française. Pour les uns, qui connaissaient peu M. Besnard comme décorateur, son talent se découvrait sous un jour imprévu; ceux qui le connaissaient furent les plus surpris. C'était le vieux mythe d'Apollon sur le char du Soleil. Oser, au xx<sup>e</sup> siècle, cette résurrection, trouver un à-propos à cette fable décrépite, la chose tenait de la gageure; et cependant c'était si fier et si splendide, le petit dieu nageait, pâli, dans tant d'incandescences, que toute critique se tut devant une telle ardeur. Jamais l'auteur n'avait dépensé plus d'éclat et de feu. Le quadrige céleste, la lyre, la ronde des Heures, toutes ces métaphores qu'on eût regardées la veille comme des façons arriérées, falotes et à peine honorables de traduire la nature, recouvraient subitement, par la grâce d'un grand artiste, leur vie originale et leur beauté native. On salua avec joie le retour du Musagète. Cependant, dans l'esquisse d'ensemble exposée à côté de ce morceau imposant, on admirait le pouvoir que possède l'auteur d'associer des images et de marier les symboles. C'était une chose exquise que le vol des Neuf Sœurs glissant sur un long nuage en forme de patin et agitant en chœur des chants et des couronnes, tandis qu'au pied de l'Arbre de Science la faute du premier couple comprenait en puissance, avec sa face risible et sa face tragique, toute la comédie humaine. Pour la beauté de l'arabesque et de l'arrangement, pour la maîtrise consommée de la langue de l'espace, pour le balancement des figures et des vides dans une si vaste sphère, je doute qu'il y ait mieux dans l'école française; je ne crois pas qu'en moins de mots on ait dit plus de choses, et plus élégamment uni en termes plastiques hellénisme et christianisme, la double tradition artistique et morale dont nous vivons encore.

La même poétique et le même idéal se retrouvent, avec des développemens nouveaux, aux quatre pendentifs de la coupole du Petit Palais. On s'est mis, au début, fort en peine d'exégèse au sujet des deux toiles qui parurent les premières. On aurait

tort, ce semble, d'en presser trop sévèrement le sens. C'est le charme des images qu'elles se sentent et ne s'expliquent pas. Elles sont belles si elles font rêver. A prendre celles-ci comme terme d'une longue suite de recherches, on ne peut guère méconnaître la supériorité de la formule finale. Le tableau de la *Matière* est une version nouvelle du sujet de l'amphithéâtre de Chimie, mais combien plus concise, plus nette et plus frappante ! Et l'on ne saurait dire ce que le résultat a gagné en clarté par le fait que l'auteur, au lieu de recourir à des symboles de circonstance, s'est contenté du type séculaire de Pan. C'est justice, après cela, de connaître de quel tourbillon de vie il a su animer ce morceau extraordinaire : y eût-il réussi, avec un type moins vivant? De même, la *Pensée* n'est qu'une reprise nouvelle du plafond des Sciences, une variation sur le thème de la vérité inaccessible, moins pittoresque, si l'on veut, à coup sûr moins bizarre, mais combien, en revanche, plus noble et plus profonde ! Il a suffi, pour cela, d'une grande page neutre et presque monochrome, où le couple humain rencontre dans son ascension la figure funèbre de la Mort, tandis que derrière, là-bas, sur un autre monde apparu parmi des brumes indiscernables, flotte le fantôme voilé de l'Énigme éternelle. Rien de moins neuf comme donnée, et rarement l'auteur s'est élevé si haut.

Les amis de M. Besnard se plaignent de ne plus retrouver dans ses dernières œuvres l'élégante séduction de sa première manière. Ils ne marchandent pas leur admiration à des morceaux étourdissans, comme le Pégase du tableau de la *Beauté antique* ou le saint Georges qui lui répond dans l'*Idéal chrétien*. Ils regrettent certaines finesses de tonalité, certaines harmonies d'argent qui faisaient la grâce la plus sûre des fresques de l'École de Pharmacie. La palette, plus opulente, semble perdre en distinction. L'art de M. Besnard paraissait plus exquis, d'une aristocratie plus rare alors qu'il s'appliquait à des sujets vulgaires. Mais on pourrait répondre aux juges trop difficiles que l'art même de peindre ne consiste pas tout entier dans des sensations délicates et des teintes recherchées. Des maîtres considérables ont même été d'avis que de pareils soucis lui sont plutôt contraires. C'est un vieux débat, dans lequel on nous dispensera d'entrer. Mais quand il serait vrai que la récente manière de M. Besnard fût entachée de quelques lourdeurs, elle n'en resterait pas moins un bel exemple. Ce n'est

pas payer trop cher de quelques accords subtils la leçon de ses dernières œuvres. C'est une conjuration, depuis quelques années, contre tous les principes et toutes les croyances qui ont fait notre grandeur. De toutes parts, au nom de la science, des idées modernes, ou de la démocratie, on nous convie à abdiquer l'héritage des siècles. On tente de substituer une culture à une culture, et une éducation à l'éducation. Personne, à cet essai, n'a apporté plus de talens et de chances de succès que M. Albert Besnard. Son œuvre a en ce sens la valeur d'une expérience. C'est son honneur de l'avoir tentée, j'ai tâché de montrer avec quelle vigueur et quelle persévérance. Mais il a reconnu que l'art a ses vérités et ses lois, qu'il ne peut répudier pour celles de la science. S'il y a surtout une idée qui lui soit étrangère, c'est celle que quelques-uns veulent lui inculquer, c'est l'idée de progrès. Ce mot-là, pour lui, n'a pas de sens. C'est la science qui change, la beauté est toujours la même. Ce qui était vrai hier ne le sera plus demain : ce qui est beau demeure une joie éternelle. La science n'a pas de passé, elle efface autant qu'elle crée : l'art vit de souvenir autant que d'émotions, il conserve la mémoire, la conscience idéale, les symboles du genre humain. Il ne faudrait pas que la surprise ou le plaisir de découvertes et d'inventions qui se déprécient elles-mêmes à mesure qu'elles se vulgarisent ou se trouvent remplacées, lui fît perdre le sens et l'amour de la tradition dont il a le dépôt. L'art est une école de respect et d'admiration. Il nous unit à la nature et aux hommes qui ont vécu avant nous. C'est son charme, que les formes qui expriment aujourd'hui le sentiment qu'un grand artiste peut avoir de la vie, évoquent en même temps une longue série d'œuvres et de sentimens antérieurs. Il met ainsi dans notre existence changeante une continuité. Il nous rattache à ce qui a été et à ce qui sera. Si nous étions tentés de nous croire les premiers qui naissons sur cette terre, et qui jouissons du monde, de la vie et du jour, il nous rappelle doucement à la modestie. Et sa plus haute mission, c'est d'entretenir intact le culte de la beauté, au milieu des menaces et des assauts de la barbarie.

LOUIS GILLET.

# BISMARCK ET L'ÉPISCOPAT

## LA PERSÉCUTION

(1873-1878)

### II

### LA PREMIÈRE APPLICATION DES LOIS DE MAI

(Juin-Décembre 1873)

Un jour de mai 1873, un président de consistoire protestant causait avec Auguste Reichensperger. « L'issue de la lutte, lui disait-il, dépend de l'attitude des évêques, et la majorité des ecclésiastiques et des paysans protestans les secondera. » Reichensperger acceptait l'augure, mais d'autre part il prévoyait en tremblant l'effroyable poussée d'athéisme dont les populations allemandes seraient bientôt les témoins et les victimes.

Tandis que les âmes religieuses s'inquiétaient de ce que deviendrait en Allemagne le christianisme, une seule chose importait aux hommes d'État de Berlin, c'était que l'Église se soumît, et comme ils avaient légiféré sur elle sans la connaître, leur ignorance même leur faisait espérer sa capitulation. « Une fois ces lois mises en vigueur, prédisait le juriste Friedberg, toute agitation cessera; on aura d'ailleurs assez d'énergie pour étouffer les infractions. »

Comment croire, reprenait l'historien Sybel, que les évêques d'Allemagne, après s'être conduits si pitoyablement au concile,

(1) Voyez la *Revue* du 1er octobre.

trouveront de l'énergie pour lutter contre Bismarck? Ni Friedberg, qui avait élaboré les lois de Mai, ni Sybel, qui les applaudissait, ni Bismarck, exalté par l'habitude de vaincre, ni les bureaucrates de Berlin, soucieux uniquement d'obéir et d'être ensuite obéis, n'avaient prévu quel drame allait se jouer, et comment les lois se heurteraient à la conscience collective de l'épiscopat, et comment l'effort même qu'on ferait pour l'asservir le pousserait à prendre son élan vers Rome, et à chercher là-bas, près d'une cime intangible, un refuge et un appui pour les droits légitimes de la société religieuse, menacée dans son indépendance, menacée dans son intégrité. « Le secret de notre vigueur, proclamera bientôt Mallinckrodt, le secret inintelligible au monde, c'est que notre épiscopat, sans se laisser fourvoyer par les promesses, effrayer par les menaces, suit la voie que le maître de l'Église lui a marquée. »

Ces évêques qui, sous la pression de lois hostiles, resserraient ainsi leurs liens avec le Saint-Siège, se rappelaient peut-être les pronostics lugubres que de Rome même, en 1870, l'ambassadeur Arnim avait adressés à l'un d'entre eux. Arnim avait annoncé que la définition de l'infaillibilité donnerait lieu à des difficultés politiques et qu'une persécution naîtrait. Voilà que sonnait l'heure fatale où sur l'Église de Prusse allait se déchaîner un souffle de ravage, et Roon en personne semblait confirmer la prophétie d'Arnim lorsqu'il disait en laissant deviner ce menaçant lendemain : « C'est la faute de l'infaillibilisme. »

Presque tous les évêques de Prusse avaient fait partie de la minorité conciliaire; presque tous, pour éviter d'articuler : *Non placet*, avaient quitté Rome sans attendre le vote final. La définition dogmatique qu'exploitaient désormais contre l'Église certaines susceptibilités politiques, affectées ou sincères, était devenue l'objet de leur foi, mais n'avait pas été leur œuvre. Ainsi, parmi les causes des prochains orages, il en était au moins une dont on ne pouvait les rendre pleinement responsables. Mais l'épiscopat universel avait parlé; ils en étaient membres et s'en considéraient comme solidaires; ils tenaient à partager, sans restriction, la responsabilité qu'avait assumée l'Église enseignante. Sans jamais alléguer comme une excuse personnelle cette attitude d'opposans qui dans l'assemblée œcuménique avait été la leur, sans même se demander un seul instant si les crises de 1873 justifiaient leurs alarmes de 1870, ils allaient porter

en silence, avec simplicité et dignité, le poids des soupçons et des attaques que soulevait contre l'Église un vote conciliaire émis en leur absence et malgré leurs objections. Hostiles naguère à la définition, ou tout au moins à son opportunité, la destinée les contraindrait de glorifier par leurs souffrances, dans l'obscurité des prisons, cet article de foi que d'autres évêques en 1870 avaient glorifié par leur initiative, au grand jour du concile. Ils accueilleraient comme une sorte de grâce cette façon tardive et douloureuse d'être, eux aussi, les témoins du dogme, et de racheter ainsi ce qui tout d'abord avait pu manquer à la spontanéité de leur *Amen*. Alors se dérouleraient des luttes acharnées au cours desquelles, plutôt que de cesser d'être évêques, ils laisseraient l'État les faire déchoir du nom et de la dignité d'Allemands. Ces mêmes prélats qui, pour leur tiédeur et leur réserve, avaient parfois encouru en 1870 les sévérités des autres Pères du concile, deviendraient aux yeux du monde les confesseurs du dogme nouvellement défini.

Il en est pour l'édifice dogmatique comme pour l'architecture d'une cathédrale : les pierres neuves qui l'affermissent ou l'embellissent ont besoin d'une patine. Des hommes jadis avaient souffert pour les divers articles du *Credo;* il convenait que, pour ce dernier article, des hommes souffrissent ; c'était là la patine dont cette pierre toute neuve avait besoin. A travers l'histoire, la possession de tous les autres dogmes avait été assurée et comme achevée par des martyres humains. Le dogme de 1870 n'échapperait pas complètement à la loi commune. Des reflets d'auréole allaient se poser sur les têtes des évêques allemands; la majorité conciliaire, qui avait critiqué leurs lenteurs, finirait avec une respectueuse envie par admirer leurs élans, et l'on assisterait une fois de plus à l'incompréhensible mystère d'élection qui sans cesse dans l'histoire religieuse vérifie la parole de Jésus, mystère de dureté, mais aussi mystère de douceur, par l'effet duquel les derniers deviennent les premiers.

## I

Melchers, archevêque de Cologne, avait, dès le 27 février 1873, consulté le cardinal Antonelli sur l'attitude qui siérait après le vote des projets de loi, projets « iniques et très contraires à l'esprit et aux lois de l'Église. »

La réponse de Rome survint le 24 avril. Antonelli signifiait que ni la Cour royale pour les affaires ecclésiastiques, ni les examens d'État pour les clercs n'étaient admissibles. Il prévoyait que certains articles des lois pourraient être l'objet d'une tolérance purement passive si une politique de résistance active risquait de provoquer certains dommages graves ; mais du moins les évêques devraient-ils alors, par des protestations ou tout autre moyen, aviser à se décharger du reproche d'inertie, qui ferait scandale. Sans entrer plus avant dans le détail, Antonelli les invitait à fixer tous ensemble une ligne de conduite uniforme, et à la suivre ensuite fidèlement dans leurs divers diocèses.

Les évêques se sentaient fortifiés par cette confiance du Vatican. Quelle qu'eût été leur attitude au Concile, il était manifeste que la générosité de Pie IX n'éprouvait à leur égard aucune suspicion. Leurs discussions annuelles de Fulda, strictement périodiques, pleinement libres, se déroulant d'après un ordre du jour que souverainement ils fixaient, témoignaient de leur droit d'initiative complètement respecté par le pouvoir romain. Bismarck et les vieux-catholiques accusaient Pie IX de les traiter comme de simples préfets et de régner sur eux par la peur. Mais les instructions d'Antonelli prouvaient précisément le contraire. Ces prétendus préfets se voyaient entre eux, se concertaient, délibéraient comme bon leur semblait, parlant librement, sans se défier d'eux-mêmes ni les uns des autres ; ils affichaient l'apostolique souci de donner tous ensemble, à l'Église d'Allemagne, un organe représentatif et directeur, de dire en son nom ce qui devait être dit, et de le dire en termes plus exacts et plus autorisés que ne le faisaient les journalistes religieux. Ils opposaient à l'intempérance de certains défenseurs de Dieu, Allemands ou Italiens, laïques sans compétence ou prêtres sans mandat, la calme et prudente sérénité de la parole de Dieu ; et l'union de ces prélats, telle que dans sa lettre Antonelli la rêvait, n'avait rien de commun avec cette uniformité d'obéissance, passive d'abord, et puis craintive et finalement inactive, que récoltent pour leur propre malheur les gouvernemens absolutistes, et qui convenait peut-être aux préfets de Bismarck, mais nullement aux évêques de Pie IX.

Ce fut sous l'impression de cette réponse cardinalice que les évêques de Prusse, du 29 avril au 2 mai, se réunirent à Fulda devant le tombeau de saint Boniface : tous sauf un se trouvèrent

là, ou se firent représenter; leurs rangs s'ouvrirent aussi à l'évêque de l'armée, à l'administrateur épiscopal de Fribourg, et à Ketteler. Ditscheid, secrétaire de l'évêque de Trèves, fut frappé du caractère de gravité que prit tout de suite la réunion : l'on sentait qu'on devait arrêter certaines décisions capitales dont les suites seraient lourdes. Dans un calme que soutenait et qu'animait leur prière, tous ces évêques, en commun, firent en quelque sorte leur testament. Ils prévoyaient qu'ils pouvaient être arrachés à leurs diocèses; ils stipulèrent qu'en ce cas, le vicaire général hériterait de leurs pouvoirs, et que d'avance deux prêtres seraient désignés pour recueillir successivement à son défaut cet onéreux privilège.

Ils mesurèrent la portée des sanctions pénales, et l'atrocité des périls que courraient peut-être, bientôt, les propriétés et les institutions ecclésiastiques; ils furent d'avis quand même d'opposer aux lois une résistance passive. Bien que le Saint-Siège, dans divers pays, eût accordé aux gouvernemens certains droits pour la collation des cures, ils estimèrent que la Prusse commettait un abus de pouvoir en s'arrogeant elle-même ce droit, et ils se déterminèrent à ne point obéir. Melchers, le 2 mai, prévint le Pape de ces résolutions. C'était le jour où l'on célébrait la fête de Saint-Athanase, le jour où le bréviaire parlait de ses exils. Les évêques d'Allemagne, en méditant sur son histoire, osaient-ils d'avance y discerner la leur?

Puis, tous ensemble, ils signèrent une lettre publique par laquelle l'Église d'Allemagne remerciait le peuple chrétien. D'elles-mêmes, les consciences, par une intuition perspicace, avaient senti que les projets de loi mettaient en péril les liens entre les évêques et le Pape, les liens entre les fidèles et les évêques, les liens entre l'Église d'Allemagne et l'Église universelle, et qu'ils menaçaient d'une complète dislocation la charpente même de l'organisme religieux. C'était une consolation pour l'épiscopat, que les catholiques d'Allemagne, pour s'inquiéter, n'eussent pas attendu ses propres inquiétudes. Il les encourageait, les félicitait, les rassurait. Il protestait que, pour toutes les questions douteuses, l'avis du Pape serait souverain; il réclamait qu'on ne reconnût comme pasteurs légitimes que les membres authentiques de la hiérarchie. Si ferme était cette lettre, et d'une fermeté si tranquille, si sereine, si obstinément sûre d'elle-même, que les fidèles n'avaient à redouter aucunes

concessions préjudiciables aux droits de l'Église, et que l'État n'avait à en espérer aucunes. L'accent pourtant n'avait rien de belliqueux : cette lettre visait à plus et à mieux qu'à être l'épisode d'une bataille ou l'esquisse d'une parade. « Nous continuerons, proclamaient les évêques, de remplir nos devoirs envers l'autorité laïque, envers la société civile, envers la patrie; car nous n'oublions jamais qu'en ce qui regarde les rapports entre les deux pouvoirs, Dieu ne veut pas la lutte, ni la séparation, mais qu'il veut la paix et la concorde. » Ils terminaient en recommandant à leurs fidèles de se bien conduire et de prier. Ainsi n'acceptaient-ils la lutte qu'en définissant une fois encore un idéal de paix; et la prière humble et pacifiante était la seule tactique dont ils aimassent à tracer le programme.

Trois semaines plus tard, lorsque les projets furent devenus des lois, un nouveau message épiscopal émut l'opinion; il était cette fois adressé au ministère et mettait en lumière le point fondamental du litige. Vivait-on sous l'ère païenne, ou sous l'ère chrétienne? Allait-on rétrograder au delà de Constantin, sous lequel les autonomies respectives de l'État et de l'Église étaient entrées en vigueur, et remonter à l'époque où l'État s'affichait comme la source de tout droit? Admettre en matière spirituelle l'absolutisme de l'État, c'était répudier l'origine divine du christianisme. Donc les évêques refusaient formellement leur concours pour l'application des lois.

Une caricature, dont s'amusa l'Allemagne, symbolisa cette réponse : on y voyait une vieille femme accroupie, armée de lunettes, et qui venait d'accoucher; elle représentait la Chambre des Seigneurs, et Bismarck et Falk recueillaient avec sollicitude les lois de Mai qui venaient de naître. Les trois cheveux que les caricaturistes prêtaient à Bismarck étincelaient comme trois rayons; avec le geste auguste d'un Moïse descendant du Sinaï, il montrait aux évêques ces nouvelles Tables de la loi : « Elles ne me regardent pas, » répliquait un des évêques, mitre en tête. Falk se flatta dans la suite d'avoir à ce moment agi sur les évêques, avec douceur et cordialité, pour qu'ils coopérassent à l'application des lois ; mais la douceur de Falk échoua, comme bientôt sa dureté. Ils estimaient que les lois faites sans eux et sans le Pape ne les regardaient point.

## II

Souvent à travers l'histoire, les ordres religieux aidèrent la hiérarchie à défendre son indépendance contre les tentatives des rois. Mais les évêques de Prusse, dans la lutte qui s'engageait, ne pouvaient plus escompter ce concours. Car en ce mois de mai 1873 où le législateur prussien enlevait à l'épiscopat le libre gouvernement de l'Église, des ruines nouvelles s'accumulaient dans le clergé régulier : le Conseil fédéral déclarait, le 13 mai, que les Rédemptoristes, que les Lazaristes, que les Pères du Saint-Esprit, que les Dames du Sacré-Cœur étaient affiliés aux Jésuites, et devaient être traités comme eux. La destinée de sept ordres enseignans, que la Prusse voulait frapper du même coup, était soumise à plus ample examen, mais de toute évidence leur dispersion n'était qu'une affaire de temps.

Le préfet Froté, de Porrentruy, qui était à ce moment même l'un des chefs les plus actifs du *Kulturkampf* suisse, exprimait son allégresse au gouvernement de Berne : « Bismarck, écrivait-il, est le premier homme d'État du monde, et il vient de trouver le vrai remède aux maux qui menacent la société civile. Il chasse de l'Allemagne sur la France la vermine qui a déjà anéanti cette dernière nation, et elle est certes plus redoutable encore que les uhlans. Les canons de l'Église romaine sont plus redoutables que les canons Krupp. »

Ainsi se réjouissait-on, partout où l'on haïssait l'Église, de voir disparaître du sol prussien, dans un bref délai, les troupes auxiliaires dont elle aimait à s'entourer : une police soupçonneuse les mettait en déroute. Autour des évêques et des curés réputés ennemis d'une légalité dont ils étaient les victimes, l'État s'acharnait à faire le vide et croyait, qu'en les isolant, il finirait par les dompter. Mais l'État se trompait, les évêques n'étaient pas seuls.

Derrière cet épiscopat dont les nationaux-libéraux avaient à tort escompté le silence, derrière ce parti du Centre que Bismarck inclinait à considérer comme un phénomène anormal et factice, le peuple catholique allait parler lui-même, agir lui-même, souffrir lui-même, force vivante, pleinement consciente de son droit à l'existence et de son droit au respect. Plusieurs années durant, cette force allait affronter les lois qui désorganisaient l'Église, se mesurer avec elles, et ne cesser de lutter

qu'après avoir triomphé. Heureusement, il y a des « millions qui prient, » disait Auguste Reichensperger, pour rassurer ses douloureuses inquiétudes. Les menaces de la loi allaient faire entrer en scène cette collectivité des « millions qui priaient, » personnalité nouvelle, imprévue, qui, la veille encore, insérait loyalement son activité quotidienne dans le labeur collectif de l'Allemagne, et qui, tressaillant subitement, allait opposer à l'omnipotence invaincue de l'État les droits désarmés de la conscience.

Reichensperger voyait juste, c'était là le principal trait de ce peuple : il priait. Il priait dans ses paroisses où l'usage des beaux chants allemands l'associait d'une façon très intime, très profonde, aux péripéties du drame sacré ; il priait dans ses vagabondages, où d'étape en étape le guettaient et le recueillaient les associations de compagnons fondées par le prêtre Kolping ; il priait dans ses émigrations, lorsque là-bas, au fond des grandes villes, l'attendaient pour lui prêter aide des œuvres de protection et de relèvement, dirigées par des chapelains.

Ce peuple pratiquait ; aujourd'hui encore, malgré l'influence amollissante que vingt-cinq années de paix religieuse auraient pu exercer, le paysan de l'Eifel ou de la vallée rhénane qui ne fait pas ses Pâques est une exception ; aujourd'hui encore, là-bas, lorsque les évêques parcourent leur diocèse pour donner la confirmation, des files de pénitens, quittant leurs champs ou leurs boutiques, les réclament au confessionnal pour un autre sacrement ; et des chuchotemens discrets, échange d'aveux et de conseils, prolongent le contact, toujours plus confiant, entre des populations qui accourent et des évêques qui s'attardent à écouter. Ainsi en était-il déjà, il y a quarante ans. Il nous faut presque un effort de pensée pour nous représenter ce qu'était, pour ces foules catholiques, l'observance de leur foi. Elles n'auraient pas considéré comme catholiques des existences familiales où le prêtre ne serait intervenu que pour baptiser des enfans qui ne comprennent pas encore, distribuer des premières communions qui souvent seront les avant-dernières et parfois les dernières, marier des adultes qui ont cessé de croire, et oindre des mourans qui ne comprennent plus.

Ce peuple savait son catéchisme. Plusieurs heures par semaine, l'instruction religieuse était donnée par l'instituteur ; puis, avant la première communion, le curé lui-même enseignait à son tour. Des prônes simples, fréquens, plus catéchétiques

qu'oratoires, ressuscitaient dans la mémoire des paroissiens le souvenir des dogmes qu'ils avaient pu oublier, ou des lois morales qu'ils avaient voulu oublier. Des missions de Jésuites ou d'autres religieux survenaient parfois périodiquement : elles étaient pour la paroisse l'occasion de communions générales auxquelles presque personne ne manquait. Nous avons, pour la période s'étendant entre 1850 et 1872, les comptes rendus détaillés de toutes ces missions : on y voit des foules affluer en quête de lumières et de grâces; des villages se vider une ou deux fois par jour et déverser sur la paroisse voisine, où prêchaient les missionnaires, le flot de leurs habitans; on y voit des missionnaires prêchant en plein air, pour évangéliser la foule que l'église ne pouvait contenir; d'autres, cernés du confessionnal par des rassemblemens de pénitens qu'aucune attente ne lassait; et d'interminables rangs de communians, à jeun parfois depuis la veille au soir, s'échelonner, à des heures tardives de la matinée, depuis la place du village ou depuis le fond du cimetière, saluer au passage le vieux et gigantesque saint Christophe, qui, près du seuil de l'église, semble veiller sur Dieu; et puis, lentement, montant vers l'autel, s'acheminer jusqu'à Dieu. Telles étaient les scènes de calme et robuste ferveur dont l'Église d'Allemagne donnait le spectacle constant.

Ce peuple fournissait des vocations. Des calculs faits en 1865 établissaient, pour chaque diocèse d'Allemagne, la proportion entre le chiffre des prêtres et celui des habitans : on trouvait un ecclésiastique à Augsbourg pour 388 habitans; à Eischtaedt, pour 387; à Hildesheim, pour 396; à Osnabruck, pour 560; à Paderborn, pour 650; à Cologne, pour 775. Si l'on additionnait prêtres, moines, et religieuses, on rencontrait à Paderborn une vocation pour 33 habitans; à Trèves, une pour 56; à Münster, une pour 61; à Cologne, une pour 213. Bien que les populations catholiques, généralement pauvres, profitassent beaucoup moins de l'enseignement secondaire que les populations protestantes, il y avait dans l'ensemble de la Prusse 96 prêtres pour 100 000 catholiques, et seulement 60 pasteurs pour 100 000 protestans. Enfin, dans les vingt années qui précédèrent le *Kulturkampf*, les congrégations religieuses s'étaient si puissamment épanouies, que, dans le seul diocèse de Cologne, le nombre des nonnes, qui n'était en 1850 que de 240, atteignait 2 726 en 1872.

Mais les attraits du sanctuaire et du cloître n'éloignaient

pas du peuple les âmes qu'ils détachaient du monde ; elles trouvaient au contraire dans les vœux des congrès, qui depuis 1848 se succédaient, dans les initiatives d'un Kolping, dans les enseignemens d'un Ketteler, une incessante leçon de dévouement social. Le recueillement de la cure ou du couvent, recueillement où du moins ne manquait pas le nécessaire, semblait leur donner élan pour méditer sur ce minimum de bien-être dont parle quelque part saint Thomas d'Aquin, et qu'il juge nécessaire aux hommes pour la pratique de la vertu. D'une telle méditation, l'action devait tout de suite germer : puisqu'il existait des solidarités si troublantes, si indissolubles, entre certaines misères matérielles et certaines misères morales, entre les conditions sociales de la vie et les attitudes intimes des âmes, l'Église devait, pour l'efficacité même de la loi divine qu'elle prêchait, regarder d'un peu près les cadres humains dans lesquels vivaient les sujets de cette loi. Ainsi faisait le clergé d'Allemagne, et c'est de son magistère moral que dérivaient ses préoccupations économiques. Dans cette même ville de Mayence qu'avaient illustrée, en 1848, les discussions sociales du premier congrès catholique, avait reparu en septembre 1871 une génération nouvelle de congressistes qui s'attachaient d'une passion toujours plus soucieuse à l'étude des questions sociales. Assez de théories, criait le curé Ibach ; passons à la pratique : il s'agit de secourir le travailleur. Des votes succédaient aux paroles ; on décidait la construction de maisons ouvrières ; la formation de cercles chrétiens sociaux pour la moralisation et le relèvement économique des travailleurs, et spécialement pour la protection des enfans, pour la fondation de caisses d'épargne et de prêt, pour le soutien et la diffusion de la presse et de la littérature chrétiennes sociales. Des idées paraissaient éclore, auxquelles on laissa le temps de mûrir : telles, par exemple, les propositions de Breuer, qui avait été jadis l'un des premiers collaborateurs de Kolping, et qui souhaitait que l'on avisât, pour l'enseignement du christianisme social, à la création de professeurs ambulans et à l'impression de conférences.

On ne songeait pas seulement à s'aider soi-même, mais à se faire aider par l'État. Les anciens rêves de Ketteler, qui asseyaient l'avenir social sur l'organisation de coopératives ouvrières de production, étaient relégués au second plan par le vœu, plus immédiatement réalisable, d'une législation ouvrière

Un ami de Ketteler, le chanoine Moufang, avait, dès le début de 1871, réclamé qu'une limite fût mise à la tyrannie du capital, que les pouvoirs publics fissent des avances aux sociétés ouvrières, et que les décisions de ces sociétés sur les heures de travail et les taux des salaires fussent considérées comme ayant force obligatoire. A son tour, Breuer, dans le congrès de Mayence, demandait la prohibition du travail des femmes et la fixation à dix heures de la journée ouvrière. Le congrès décida que pour l'instant une commission d'enquête, composée d'employeurs et de salariés, devait examiner la situation sociale et économique des travailleurs et préparer ainsi les élémens du futur code ouvrier; et l'évêque Ketteler, donnant l'exemple, réclamait de tous les prêtres de son diocèse une notice sur la situation ouvrière dans leurs paroisses.

On était à la veille des persécutions, on les sentait venir. Le prêtre Majunke dénonçait l'ennemi intérieur qui voulait enlever aux catholiques leur bon droit, leur droit sacré; le président Baudri faisait acclamer la fermeté de l'évêque Krementz en face de l'État; le chanoine Moufang, évoquant Bismarck, déclarait que le vouloir de l'homme tout-puissant n'intimiderait pas les catholiques, et le boucher Falk, visant la bourgeoisie nationale-libérale, disait avec sa rudesse plébéienne : « La différence entre 1871 et 1848, c'est que ce ne sont plus les messieurs d'en bas, mais les gens d'en haut qui font tempête contre nous. »

Mais parmi ces discours qui donnaient au congrès de Mayence l'apparence d'une veillée des armes, la pensée d'une action positive, s'exerçant sur le terrain économique pour le bien commun, continuait de captiver les consciences. Prêtres et nobles, à qui parfois la presse hostile faisait grief de leur commerce avec le petit peuple, mettaient d'autant plus d'allégresse à se montrer fiers et à se rendre dignes d'une telle intimité. « Nous ne pouvons que saluer comme le plus haut éloge des prêtres, disait un congressiste, ce reproche qu'on leur adresse de trouver leur appui parmi les paysans. Nous les félicitons; car ils ont réellement conquis des hommes qui connaissent et aiment le christianisme et qui, par là, possèdent la vraie culture. » Le baron de Schorlemer-Alst, qui depuis huit années, groupant en associations les ruraux de Westphalie, les avait victorieusement affranchis de l'usure, avait lu dans un journal national-libéral que la noblesse catholique était allée jusqu'à marcher

avec les travailleurs la main dans la main, mais qu'heureusement dans cette noblesse il restait encore des hommes n'ayant rien de commun avec de tels ultramontains. Schorlemer devant le congrès s'emparait de ce méprisant propos : « Je regrette, ripostait-il, que parmi la noblesse catholique il reste encore des hommes qui ne veulent rien faire en ce sens. Ce dont on nous fait un grief, je l'accepte comme un hommage. Nous voulons aller avec les travailleurs la main dans la main, pour leur relèvement religieux, moral, matériel. » Ainsi souriaient aux intérêts populaires les défenseurs attitrés des intérêts religieux : et le même principe de justice au nom duquel on invoquait toutes les libertés confessionnelles dominait et suscitait toutes les revendications économiques. Le Congrès catholique de Breslau, de 1872, avait continué l'œuvre en recommandant d'élire des députés dévoués à la défense des travailleurs et d'organiser des institutions contre la misère et le chômage.

Les divisions entre les lassaliens et le parti ouvrier social-démocrate, les dissensions entre Liebknecht et M. Bebel au sujet de l'activité parlementaire des socialistes, laissaient espérer aux nationaux-libéraux l'apaisement des exigences tumultueuses; mais lors même que ce recul apparent des partis révolutionnaires aurait été durable, d'autres tribuns s'offraient à la foule, pour empêcher le silence de certaines détresses et l'abdication passive de certains droits lésés.

Ces tribuns étaient les catholiques et parlaient au nom de leur foi. Du haut de cette cime, ils distinguaient entre les articles du programme socialiste, ils en retenaient certains, en répudiaient d'autres; et lorsque les nationaux-libéraux dénonçaient je ne sais quel frôlement entre la robe épiscopale d'un Ketteler et le bourgeron des « rouges, » Ketteler les faisait taire en leur criant : Ces hommes dont vous avez peur, ce sont vos fils intellectuels; et cette philosophie matérialiste dans laquelle ils encadrent certaines idées tantôt légitimes, tantôt discutables, elle est commune avec la vôtre, elle est votre héritage.

Dans les grandes agglomérations industrielles de la vallée rhénane, les ouvriers catholiques prenaient une attitude bien personnelle, entre la bourgeoisie nationale-libérale à laquelle généralement appartenaient leurs patrons, et le jeune parti socialiste qui lentement conquérait leurs camarades protestans; et l'originalité même de cette attitude se reflétait dans leur orga-

nisation politique. Le Centre incarnait pour eux certaines visées de justice sociale, en même temps qu'un superbe parti pris de défense religieuse; le Centre devenait l'abri derrière lequel, confians, ils se retranchaient pour la protection de leur vie morale, pour l'amélioration de leur vie matérielle. Et comme les revendications sociales que savait faire gronder, au fond de leurs consciences croyantes et pratiquantes, l'éloquence évangélique d'un Ketteler, n'étaient que l'épanouissement de leurs propres conceptions chrétiennes; comme ils s'associaient, pétitionnaient, se défendaient et manifestaient, en vertu des mêmes principes qui les faisaient prier, s'agenouiller et communier; comme la foi au nom de laquelle ils demandaient à être respectés par le riche était celle-là même au nom de laquelle ils aimaient obéir au prêtre, on devine quelle force c'était, pour les évêques et le Centre, de s'appuyer ainsi sur des natures profondément unifiées par le christianisme, et d'épanouir intégralement dans la vie publique tout ce que ces natures recélaient.

Les seuls partis qui ont la vie dure sont ceux qui expriment quelque chose de réel. Il advint parfois que de rares publicistes invitèrent à la création d'un Centre protestant, et toujours leur avis tomba dans le vide; quelques groupemens, un manifeste, et même beaucoup de bruit ne suffisent pas à faire un parti, et qu'importe, en définitive, à des masses devenues indifférentes un programme de libertés confessionnelles? En réalité, le peuple catholique préexistait au Centre, avec des croyances, avec des aspirations issues de ces croyances, auxquelles ce Centre n'avait qu'à offrir un écho pour acquérir une raison d'être et une puissance. C'est ce que comprenait à demi le publiciste conservateur Wagener lorsqu'en janvier 1872, il écrivait à Bismarck : « Le parti ultramontain est d'autant plus dangereux que les organes de l'Église réussissent à attirer les masses. Sur aucun domaine le fanatisme religieux ne se développe plus efficacement qu'en présence des aspirations sociales. Même les socialistes reconnaissent que sur le Rhin et en Westphalie l'Église leur dérobe le terrain. » Wagener allait jusqu'à conclure qu'il fallait prendre garde de pousser les « sociaux » dans le camp clérical, et qu'un empereur social aurait vite fait de devenir plus fort que le pape social. Mais l'Église et le Centre avaient une grande avance sur le roi de Prusse et sur Bismarck.

A mesure que se développait le parti du Centre, l'expérience même de l'action politique révélait de plus en plus nettement à l'Église et au petit peuple la solidarité de leurs intérêts : le Centre représentait cette solidarité. Les élections dues au suffrage universel donnaient en faveur des catholiques des résultats beaucoup plus décisifs, que les élections dans lesquelles certaines conditions de cens favorisaient la classe riche : le mécanisme de la vie publique amenait l'Église à considérer que sa véritable force électorale résidait dans le peuple des pauvres.

Ainsi les habitudes de collaboration politique et sociale entre un peuple épris de christianisme et une Église éprise de réformes accroissaient sans cesse, entre ces deux forces, la vigueur et l'intimité des liens. Mais à l'origine de cette imposante puissance parlementaire et populaire, il n'y avait pas de savantes combinaisons politiques péniblement élaborées par de lents pourparlers; il n'y avait pas d'embrigadement factice, groupant sous l'ascendant de certaines influences les votes passifs d'un peuple docile, mais chez qui la docilité ne serait qu'une forme d'indifférence. Il n'y avait pas encore, quoi qu'on en puisse croire parfois, un très grand développement du journalisme catholique, car en 1871 même on se plaignait que la *Gazette populaire de Cologne* n'eût même pas en dix ans atteint 10 000 abonnés; et les progrès de la presse catholique furent l'effet de la lutte plutôt qu'ils n'en furent la cause.

Au début de ce merveilleux phénomène politique dont les catholiques d'Allemagne donnèrent le spectacle, vous trouvez une donnée primordiale, beaucoup plus simple et qui explique tout, une donnée qui n'avait elle-même rien de politique : c'est la foi profonde des foules, non point une foi se déchaînant en intolérances, car le Centre au contraire, on l'a déjà vu, n'aspirait à rien de moins qu'à accueillir des protestans; mais une foi plus difficile pour elle-même qu'hostile aux âmes étrangères, plus empressée de s'exprimer en actes de dévouement qu'en gestes d'attaque, et d'autant plus vaillante dès lors pour les terribles sacrifices qu'imposeraient peut-être un jour les nécessités de la défensive.

L'assise fondamentale de cette tour d'ivoire qui s'édifia si soudainement et demeura si indestructible, et contre laquelle l'épiscopat d'Allemagne s'adossa victorieusement, n'était pas une assise politique, mais une assise religieuse; c'était une immense

fraternité, s'étendant chaque jour davantage, entre des âmes soigneusement formées par leur Église, désireuses que l'État leur laissât toute liberté pour organiser leurs rapports avec Dieu comme leur catéchisme l'exigeait, et désireuses aussi d'intervenir dans l'État pour aviser, d'après l'idéal défini par ce catéchisme, à la réorganisation chrétienne des rapports sociaux. Voilà sur quoi reposa la fortune du Centre allemand, rien de plus, mais rien de moins. Si le Centre se fit craindre, si l'épiscopat se sentit fort, c'est parce que, aux heures décisives, passant de l'arrière-garde à l'avant-garde, les consciences s'insurgeaient en un plébiscite incoercible; et Reichensperger faisait acte d'homme politique, non moins que de chrétien, lorsqu'il pacifiait ses anxiétés en songeant aux millions qui priaient.

## III

Une tentative eut lieu, dès le lendemain du vote des lois de Mai, pour faire brèche parmi ces millions et pour diviser les catholiques d'Allemagne. Elle s'essaya dans cette Silésie où certains magnats, baptisés catholiques, ne pouvaient supporter l'humiliation d'avoir à rendre des comptes au petit peuple et d'être battus aux élections par d'obscurs et zélés chapelains. Le comte Frankenberg, vieil ennemi du Centre, expliqua, dans un projet de manifeste, qu'en face des ultramontains solidement organisés, prudemment dirigés par les Jésuites, et servis par des journaux aveuglément dévoués, les « catholiques nationaux » (*deutschgesinnte*) n'avaient ni direction, ni organisation, ni presse, et qu'ils étaient en butte, tout à la fois, aux vexations ultramontaines, parce que patriotes; aux défiances de l'État, parce que catholiques. Et Frankenberg voulait que ces catholiques nationaux se groupassent autour d'un programme, qui rassurerait l'État sur leur loyalisme. Sa voix fut entendue; et, le 14 juin, le duc de Ratibor, le prince Lichnowski, les comtes Hatzfeldt, Renard, Stillfried, Oppersdorf, et Frankenberg lui-même, signèrent une adresse à l'Empereur. Se retranchant derrière la phrase sereine par laquelle les évêques, protestant contre les lois de Mai, avaient déclaré vouloir la paix et ne point oublier leurs devoirs envers l'État, ces plumes seigneuriales continuaient : « Nous ne voulons pas voir la paix troublée par l'intervention et les agitations d'un parti extrême, qui bouleverse

profondément, dans le peuple, la concorde confessionnelle. Nous ne voulons pas que des lois existantes soient contestées et méprisées. » Ainsi leur lettre à Guillaume se terminait-elle par une adhésion aux lois de Mai ; ils admettaient expressément que le gouvernement n'était hostile ni aux catholiques, ni à la papauté, et que c'était le droit de l'État de régler les frontières entre les deux pouvoirs. Guillaume en personne leur répondait, le 22 juin ; il les félicitait d'aspirer à une entente pacifique sur le terrain des lois ; il les remerciait de fortifier ainsi la confiance qu'il avait dans l'attachement des catholiques.

Les signataires affectaient d'admettre tous les dogmes de l'Église ; ils ne se rebellaient pas contre l'infaillibilité ; mais c'est par leur attitude à l'endroit de la législation de l'État qu'ils prétendaient se distinguer des « ultramontains, » et s'opposer à eux. Ce qu'ils définissaient dans leur adresse, ce que l'Empereur approuvait et estampillait, c'était une façon légale d'être catholique. L'aventure était peu flatteuse pour le vieux-catholicisme. Si médiocre était la diffusion de cette petite Église, si mesquines en étaient les chances de succès, que l'État prussien, tout en lui continuant ses faveurs, cherchait contre l'« ultramontanisme » d'autres auxiliaires, plus influens et plus écoutés. On les appela tout de suite les catholiques d'État (*Staatskatholisch*) ; ils avaient la prétention d'épargner à l'Église les tracasseries imminentes, mais c'était à la condition qu'elle acceptât pleinement les réglementations souverainement édictées par le *Landtag*. Ils lui demandaient de capituler devant les préfets et se chargeaient ensuite de désarmer les gendarmes.

Bismarck se réjouissait, il était plein d'espoir. Dans la Silésie d'où partait ce mouvement, plus de quatre cents bénéfices ecclésiastiques étaient pourvus par des patrons ; et chacun de ces catholiques d'État, qui prosternaient devant le Roi et devant la loi leur docilité de fidèles, espérait bien faire s'agenouiller à leur tour, devant ces deux augustes pouvoirs, les curés qui relevaient de lui. De puissantes influences de caste s'agitaient : l'adresse courait dans le peuple en quête de signatures, qu'on réclamait au nom du seigneur, qu'on réclamait au nom du Roi. La *Correspondance provinciale* insistait pour que, d'un bout à l'autre de la Prusse, se multipliassent les adhésions. On en recueillit six à sept mille, et ce fut tout. La presse du Centre veillait ; elle signifiait à ses lecteurs qu'en acceptant des lois qui

excluaient la juridiction du Pape, on cessait d'être catholique. L'épiscopat, le centre, le peuple, formaient une troupe compacte qu'aucune division n'affaiblissait.

## IV

A peine avait-on fini de forger sur l'enclume législative l'arme massive des lois de Mai, que Falk se disposait à l'employer. Sur son ordre, le pédagogue Wiese dressait pour les futurs prêtres un copieux programme d'examen, qui portait sur la philosophie, l'histoire d'Allemagne et la littérature nationale: le pouvoir civil exigeait désormais, avant de leur permettre le ministère sacerdotal, que de bonnes notes, décernées par un jury d'État, attestassent leur savoir et garantissent leur esprit.

Puis, dans les provinces, les autorités civiles commencèrent d'interroger les évêques sur le fonctionnement, le personnel, les statuts, de leurs grands ou petits séminaires, et des maisons diocésaines ouvertes aux prêtres repentans; les évêques répondirent que c'étaient là des établissemens d'Église, laissèrent voir les locaux au point de vue de l'hygiène, donnèrent connaissance des statuts à titre documentaire, mais refusèrent tout autre détail et répudièrent toute autre inspection. Les sanctions étaient rapides: à Paderborn, dès le 28 juin, le séminaire Théodorien, où les clercs faisaient des études analogues à celles des Universités, cessa d'être reconnu par l'État, et les revenus qui le faisaient vivre furent saisis; à Posen, le 23 août, le grand séminaire fut fermé; çà et là, à Breslau par exemple, des fonctionnaires civils dirigeaient des enquêtes dans le clergé, pour s'éclairer en vue de la collation des cures: alors la hiérarchie donnait l'ordre de ne pas répondre.

La cour royale pour les affaires ecclésiastiques, prévue par les lois de Mai, se constitua, mais les rôles de ce tribunal demeuraient vides; la rébellion des prêtres contre la juridiction des évêques ne se produisait point. Un vicaire enfin survint pour se servir des lois de Mai et recourir à la justice d'État; il s'appelait Moennicke. Prêtre pour l'éternité, il avait, trois ans plus tôt, été suspendu par l'évêque Martin de Paderborn. Il se pourvut devant la Cour royale: elle se déclara compétente et, par une sorte d'application rétroactive des lois de Mai, s'occupa

de détruire un acte de juridiction épiscopale qui remontait à 1870.

L'impatience de Falk à mettre ces lois en vigueur était d'autant plus fiévreuse que les évêques, ne bougeant pas, agissaient comme par le passé, comme si les lois n'existaient pas. Fatalement aucun jour ne se passait sans que l'Église de Prusse fût délinquante. Dès le mois de juin, on poursuivit Melchers, archevêque de Cologne, et son coadjuteur, pour avoir publié la sentence d'excommunication dont ils frappaient deux prêtres devenus vieux-catholiques; une amende fut le châtiment: ainsi l'exigeait la loi sur l'usage des moyens de contrainte ecclésiastique. La loi sur l'éducation et sur la nomination des prêtres était singulièrement plus grave, parce que, presque quotidiennement, il y avait à l'appliquer, et, dès lors, à la violer. Si pacifique qu'on pût supposer l'humeur des évêques et quelque désireux qu'ils pussent être d'éviter les causes de conflit, ces causes, par une sorte de mécanisme fatal, s'imposaient et agissaient. D'abord les prélats qui faisaient élever leurs clercs dans des grands séminaires entraient immédiatement en collision avec la loi. Par ce fait même qu'ils ne voulaient pas accorder à l'État, dans ces maisons tout épiscopales, les droits que s'était spontanément arrogés le législateur, elles ne pouvaient pas aspirer à l'équivalence avec les facultés de théologie; et dès lors, les jeunes gens qui en sortaient étaient considérés par l'État comme inaptes au ministère pastoral. Les autres évêques, ceux dont le clergé se formait dans les universités, devenaient à leur tour des réfractaires; car ils ne permettaient à leurs futurs prêtres, ni de subir les examens étranges arbitrairement prescrits par le pouvoir civil lui-même, ni de demander à l'État dispense de ces examens; et du jour où ils voudraient faire de ces prêtres des curés ou des vicaires, le *veto* de la loi se dresserait. Systématiquement ignorans de cette loi qu'on avait faite sans le Pape et sans eux, ils les expédieraient à leur poste. Alors le parquet surviendrait et noterait deux délits: le délit de nomination, commis par l'évêque; le délit d'exercice du sacerdoce, commis par le prêtre. A la rigueur, pourtant, et c'est ce que dans certains diocèses on essaya, tous ces jeunes ecclésiastiques pouvaient être laissés sans fonctions ou bien envoyés sur la terre étrangère, pour d'autres moissons. Mais qu'était-ce qu'un diocèse où le clergé cesserait de se renouveler? La mort d'ailleurs y ferait des

vides ; c'est une grande souveraine, elle protesterait contre cet exil ou cette mise en disponibilité des jeunes clercs à qui la vie faisait crédit et que les fidèles réclamaient.

Le jeu des lois de Mai, dans ces diocèses mêmes qui exilaient leur jeunesse cléricale, suscitait fatalement d'autres difficultés. D'un bout à l'autre de la Prusse, le décès d'un curé devait avoir pour résultat un conflit entre l'évêque et l'État. Il y avait là une répercussion inévitable, que rien ne pouvait conjurer. De deux choses l'une, en effet : ou bien l'évêque, tout de suite, nommerait un curé nouveau, et cette nomination serait illégale parce que la collation des postes d'Église était désormais soumise à l'assentiment du président supérieur de la province, et parce que la hiérarchie se dérobait à cette exigence, qu'un concordat seul aurait pu légitimer. Ou bien l'évêque laisserait le poste vacant; et au bout d'un an, ne pouvant, puisque la loi était pour lui lettre morte, réclamer du président supérieur la permission de prolonger le veuvage de cette paroisse, il tomberait sous le coup de l'article qui l'obligeait, sous des peines graves, à ne pas laisser une cure sans titulaire pendant plus de douze mois. Ainsi, chaque fois que s'achevait pour un curé la route du cimetière, s'ouvrait déjà devant son évêque et devant le curé du lendemain, et sans qu'ils eussent aucun moyen d'obliquer ou de se dérober, le chemin du tribunal correctionnel.

Le cas était pire encore, pour l'archevêque de Cologne et les évêques de Münster et de Trèves. Il y avait dans leurs diocèses un certain nombre de paroisses, toujours régies par le droit ecclésiastique français, et dont les curés étaient de simples desservans, susceptibles d'être déplacés ou révoqués ; si la loi devait être strictement appliquée, il suffirait de compter ces paroisses pour savoir de combien de délits, au bout d'un an, se serait enrichi le casier judiciaire de ces évêques, car la législation prétendait que dans ce délai toutes les cures fussent pourvues de pasteurs inamovibles, et passivement les évêques s'y refuseraient.

Enfin, de par l'ordre de leur évêque, les curés une fois condamnés poursuivraient dans les villages qui leur étaient confiés leur besogne apostolique et délictueuse, mais chaque fonction sacerdotale remplie par eux les exposerait à des procès nouveaux ; ni les gendarmes ne se lasseraient de verbaliser, ni les juges de condamner, ni le prêtre de dire la messe, la messe dé-

linquante que Dieu attendait, que l'évêque commandait, que les fidèles suivaient. Ainsi se dessinaient, sur un horizon tout prochain, comme deux lignes parallèles dont on ne voyait pas le terme, une longue série d'infractions toujours plus nombreuses, et une longue série de châtimens, toujours plus acharnés ; et pour que cessât de se prolonger l'une ou l'autre de ces avenues qui menaient à l'abîme, il faudrait que l'Église cédât ou bien que l'État capitulât.

Ledochowski, archevêque de Posen, et Kœtt, évêque de Fulda, ouvrirent, à la date du 28 août 1873, le cortège des condamnés : le premier, prenant un vicaire, en avait fait un prévôt ; le second, d'un professeur de pensionnat, avait fait un vicaire, et d'un vicaire avait fait un curé. Trois délits en tout, qui chacun coûtèrent 200 thalers d'amende. Les récidives furent immédiates ; le même tarif s'appliqua. L'État, qui, dans la Posnanie surtout, désirait se faire respecter, mobilisa tout de suite des gendarmes, dans la paroisse illégalement pourvue ; ils expliquèrent aux paysans, dans la belle langue polonaise, qu'articulaient pour une fois des lèvres prussiennes, qu'il y avait là des prêtres qui n'étaient pas de bons curés, qui mariaient mal, qui enterraient mal ; les procès-verbaux succédaient aux offices ; la liturgie récidivait, bravant, le dimanche suivant, d'autres procès-verbaux.

Mais les subtilités juridiques de l'État ne prévalaient pas contre cette remarque courante que le prêtre nommé par l'archevêque avait le droit d'agir en prêtre, et le bon sens populaire faisait de chaque fidèle un canoniste très correct. Alors la force publique entrait chez ces curés, leur reprenait les livres d'état civil, le sceau de la paroisse ; ils étaient déchus du droit d'inscrire sur un livre qu'un enfant était né ; et si l'état civil demeurait en souffrance, ce serait tant pis pour les populations qui s'attachaient à ces curés-là. Ledochowski tranquille laissait s'entasser les pénalités et continuait sa besogne d'archevêque ; il fut dépouillé, le 1er octobre, des dotations d'État qui complétaient ses revenus. Les amendes grossissaient, les subsides se dérobaient : le ministère des Cultes ne lui donnait plus d'argent, et le ministère de la Justice lui en réclamait sans cesse. Il ne répondait pas, il attendait. Un spectateur peu suspect écrivait sévèrement : « Ces peines pécuniaires rendent l'État méprisable. » Il n'était autre que Keyserling, dont Bismarck avait un instant voulu faire un ministre des Cultes en 1872.

Nombreux étaient, dans les cercles officiels, ceux qui pensaient comme Keyserling. Mais, en face de l'État prussien, dont l'omnipotence avait je ne sais quoi de morne, l'Église au contraire était remuée et comme soulevée par d'étranges courans de joie. D'indiscrètes menaces de choléra empêchaient les catholiques de tenir leur congrès annuel; mais ils n'avaient pas besoin de manifester pour se sentir forts. Louis de Gerlach, qui voyait l'historien Janssen, lui trouvait des airs de triomphateur. La confiance de Janssen avait quelque chose de conquérant : « On ne risquerait de s'assoupir, s'écriait-il, que si Bismarck s'en allait. » Et il parlait à Gerlach des communions qui augmentaient, des œuvres de charité qui se développaient ; il lui racontait que Blum, évêque de Limbourg, à son dernier passage à Francfort, avait été stupéfait des progrès du catholicisme. En voyant le peuple agir pour la foi et la foi agir dans le peuple, les évêques accumulaient dans leurs âmes les réserves d'énergie qui les aideraient bientôt soit à vaincre, soit à souffrir.

## V

Au courant du mois d'août, une lettre personnelle de Pie IX parvenait au palais impérial. Pie IX y constatait que toutes les démarches du gouvernement prussien tendaient de plus en plus à la destruction du catholicisme. Il cherchait des motifs de cette politique et ne les voyait point. Le bruit courait que Sa Majesté ne l'approuvait pas, et les lettres que jadis Elle avait écrites à Rome permettaient de le croire... Mais dès lors, quels résultats pouvait-Elle attendre de ces mesures, sinon l'ébranlement du trône? « Je parle courageusement, terminait Pie IX, car la vérité est mon bouclier; j'accomplis jusqu'au bout un de mes devoirs qui m'oblige à dire la vérité à tous et, par conséquent, à celui-là même qui n'est pas catholique : car quiconque a été baptisé appartient en quelque mesure au Pape; ce n'est pas ici le lieu de l'expliquer. Je suis convaincu que Votre Majesté accueillera mes remarques avec sa bienveillance habituelle et donnera des ordres appropriés. »

La lettre était courte, mais pleine : les affirmations s'y succédaient, impérieuses et drues ; Pie IX n'avait cherché ni les finesses, ni les habiletés... Bismarck la lut ligne par ligne ; il sut la commenter, la solliciter, y trouver des injures, et les

venger. Il arriva de Varzin le 31 août pour étudier sur place l'usage qu'on pouvait faire de ce document et la réponse qu'on y devait donner. Le 3 septembre, un Conseil des ministres se réunit, et Bismarck ensuite redevint campagnard.

Dans ce Conseil du 3 septembre furent définitivement arrêtées les grandes lignes de la lettre personnelle que Guillaume, ce jour-là même, expédiait au Pape. Guillaume releva, dans la lettre pontificale, deux assertions qu'il n'acceptait pas. Sur de faux rapports, disait-il à Pie IX, vous avez cru et affirmé que je n'approuvais pas la politique religieuse de mon gouvernement : ce n'est pas possible, puisque au contraire j'y donne ma sanction. En vertu de votre foi, continuait-il, vous avez cru et affirmé que quiconque est baptisé appartient à la juridiction du Pape : « Votre Sainteté doit savoir que la croyance évangélique, professée par moi, par mes ancêtres et par la majorité de mes sujets, ne permet point d'admettre un autre médiateur auprès de Dieu que Notre-Seigneur Jésus-Christ lui-même. » Guillaume se plaignait : il dénonçait le parti politique qui s'efforçait par de sourdes menées de troubler la paix religieuse, la résistance ouverte que le haut clergé catholique opposait aux lois, le concours prêté aux ennemis de l'ordre, dans la plupart des pays, par les prêtres et les fidèles de l'une des confessions chrétiennes ; il affirmait sa ferme décision de maintenir, dans son État, l'ordre et la loi, aussi longtemps que Dieu lui en donnerait la force. C'était là pour lui un devoir royal, dont plus tard Dieu lui demanderait compte, et auquel il voulait être fidèle, lors même qu'il fallait, pour le remplir, poursuivre les serviteurs de l'Église.

La plume impériale, d'un bout à l'autre de ce message, s'était astreinte à une certaine courtoisie hautaine : les formules de politesse, les périphrases d'une patiente longueur, attestaient le calme imposant, d'autant plus redoutable, avec lequel l'Empereur adressait au Pape deux démentis bien nets, une accusation formelle, une raide et froide menace.

Le même jour où cette lettre était signée, le ministère prussien, déférant à la demande que lui avait présentée M. Schulte au nom des communautés vieilles-catholiques, décidait de reconnaître, sur le territoire prussien, la juridiction épiscopale du professeur Joseph Hubert Reinkens, excommunié depuis deux ans par l'Église romaine, nommé évêque le 4 juin par ses core-

ligionnaires vieux-catholiques et sacré à Rotterdam, le 11 août, par l'évêque janséniste de Deventer. Un billet de Guillaume daté du 19 septembre fit savoir à tous les présidens supérieurs, présidens et fonctionnaires administratifs, à tous les vassaux et sujets, qu'ils devaient reconnaître et honorer Reinkens comme évêque « catholique; » sans le Pape, à l'encontre du Pape, le gouvernement prussien disposait de ce nom de « catholique » et de ce titre d'« évêque, » et attribuait à Reinkens les mêmes prérogatives qu'aux membres légitimes de la hiérarchie romaine. La *Gazette Générale de l'Allemagne du Nord* inclinait son admiration devant cet « évêque missionnaire de toute l'Allemagne que venaient d'élire, à la manière antique, des clercs et des laïques patriotes, et qui, dans son premier mandement, s'affichait comme un loyal Allemand, avec un cœur allemand et une langue allemande ; » elle vaticinait sur ce grand événement ; elle reconstituait le décret même par lequel « la Sagesse éternelle » semblait l'avoir préparé, en vue de l'unité religieuse de l'Allemagne ; et comme le gouvernement de Guillaume se faisait l'auxiliaire de cette Sagesse, comme bientôt, par l'effet des lois de Mai, beaucoup de communes seraient sans prêtres, comme on n'y saurait plus comment se marier, ni comment faire baptiser ou inhumer les siens, la *Gazette* prédisait que le peuple demanderait à Reinkens des curés, et qu'un jour les générations formées par ces curés-là tendraient la main aux protestans « pour l'édification d'une Église allemande qui bannirait les contradictions dogmatiques et le fatras des formules. »

Un évêque désormais existait, que Sa Majesté qualifiait de catholique, et qui pourrait légalement, à l'écart du Pape et des évêques, donner aux catholiques des curés et combler les vides douloureux et béans, chaque jour multipliés dans l'Église par l'application des lois. Le jugement rendu le 24 mai précédent par le tribunal suprême de Prusse, et d'après lequel les outrages contre les vieux-catholiques tombaient sous le coup de la loi qui punissait les outrages contre les catholiques, était ainsi définitivement ratifié. Politiquement, la Prusse distinguait entre les catholiques romains qu'elle persécutait, et les vieux-catholiques qu'elle inclinait à protéger ; juridiquement, au contraire, elle les assimilait les uns aux autres et créait ainsi des occasions nouvelles de tracasser les premiers.

On prenait par exemple le texte du serment que depuis de

longues années les évêques récemment nommés prêtaient au Roi; on y ajoutait en deux passages l'engagement d'observer en conscience les lois de l'État; on supprimait le membre de phrase où il était question de l'autre serment prêté par l'évêque au Pape; et le 7 octobre 1873, Reinkens, à Berlin, dans une salle du ministère des Cultes, jura d'après cette formule nouvelle. Mais ensuite on décréta que les futurs évêques catholiques romains seraient astreints au même serment que Reinkens avait prêté : l'État prussien, après avoir réglé les droits de l'évêque vieux-catholique sur les droits mêmes dont jouissait l'épiscopat catholique romain, semblait ainsi modeler les obligations de l'épiscopat catholique romain sur celles qu'acceptait l'évêque vieux-catholique. Lorsque bientôt, de Berlin, on pressentit deux des prêtres que proposait, pour le siège de Fulda, le chapitre de cette ville, lorsqu'on leur demanda s'ils consentiraient, une fois évêques, à prêter le serment ainsi modifié, leurs deux réponses furent négatives; les sièges épiscopaux que la mort ferait vacans étaient destinés à demeurer vides pour longtemps.

Les contradictions réciproques qui accentuaient ainsi l'opposition entre le Pape et l'Empereur se dessinaient donc comme des contradictions d'ordre théologique : il n'en est pas de plus graves, ni de plus insolubles. Vous appartenez en quelque mesure à mon troupeau, avait écrit Pie IX à Guillaume, et Guillaume, au nom de la théologie évangélique, avait répondu non. Vous êtes évêque catholique, disait Guillaume à Reinkens, et la théologie catholique disait : non.

Bismarck, à l'heure par lui choisie, publia les lettres échangées entre Pie IX et Guillaume, afin d'étaler leur antagonisme sous les yeux de l'Allemagne entière. Ce fut le 14 octobre, au milieu de la campagne électorale qui devait aboutir à la nomination d'un nouveau *Landtag*, que Bismarck jeta cette pâture à l'opinion allemande. Il s'agissait de brouiller avec les catholiques les protestans conservateurs : on se servirait à cette fin de la lettre dans laquelle Pie IX semblait englober dans sa juridiction les luthériens eux-mêmes. Il s'agissait de brouiller avec le Centre les catholiques patriotes : on jouerait à cet effet de la lettre de Guillaume. La presse fut savamment conduite; plusieurs jours durant, elle ne s'occupa que de ces deux documens. On vit des sous-préfets, celui d'Aix-la-Chapelle par exemple, déclarer officiellement que la publication des deux

lettres éclairait la situation politique. Le ministre Eulenburg écrivit au président supérieur de la province du Rhin pour qu'un placard qui les reproduisait et les confrontait fût distribué à profusion dans le corps électoral. Guillaume apparaissait comme l'antagoniste du Pape ; on commentait le duel, on applaudissait aux coups de l'Empereur ; libéraux et vieux-catholiques lui adressaient des messages de remerciement. La *Gazette Nationale* racontait que les Berlinois en s'abordant ne se disaient plus : Comment cela va-t-il ? mais : Que dites-vous du Pape ? On se servait des affiches, aussi, pour faire connaître l'ardente querelle qui mettait aux prises les deux moitiés de Dieu ; de vastes placards s'étalaient sur lesquels la couronne et la tiare semblaient s'affronter.

Cette descente de Guillaume dans la bagarre électorale émut les conservateurs, et commença de les ébranler : un appel que publiait la *Gazette de la Croix* déclara qu'aucun protestant, aucun patriote ne pouvait décidément marcher avec l'ultramontanisme. Lorsque d'en haut, de très haut, l'Empereur semblait sonner le ralliement autour de sa personne, lorsqu'il le sonnait contre un pape soupçonné de vouloir régner sur les fidèles mêmes de l'Église évangélique, les conservateurs, sous la double impulsion du loyalisme féodal et d'un protestantisme chatouilleux, oubliaient un instant le fossé profond qui s'était ouvert entre eux et l'État bismarckien, et répondaient à l'appel du monarque. Mais il y avait d'autres cercles où la mise en scène concertée par Bismarck ne faisait aucune dupe. C'étaient les cercles dans lesquels s'élaborait l'opinion catholique, et dans lesquels elle se préparait à se transformer en votes. En vain les documens dont Bismarck essayait un usage provocateur attestaient-ils une opposition formelle entre Guillaume et le Centre, les catholiques demeuraient fidèles au Centre, comme à l'émanation de leurs consciences, comme à l'organe de leurs fiertés.

Ils avaient vu le Centre s'opposer aux lois de Mai ; ils voyaient les prêtres y résister : ils voteraient pour le Centre en songeant aux prêtres.

Dans cette Prusse disciplinée, où la loi fait baisser les têtes et mouvoir les bras, des populations entières comprirent que leurs évêques et leurs curés, retranchés derrière un devoir supérieur, courussent avec sérénité le risque de passer pour rebelles. Le 8 octobre, la *Correspondance Provinciale* déclara que c'en était assez, et qu'au prix des rigueurs nécessaires on

saurait courber ou briser la superbe romaine. La *Gazette de Spener* faisait prévoir des mesures qui permettraient d'exiler les évêques. L'affolement de cette presse inspirait à Falk lui-même sa circulaire du 24 octobre, par laquelle il édictait de nouvelles sévérités. Il ordonnait que chaque délit fût l'objet d'une instruction judiciaire contre l'évêque ; qu'on redoublât de rigueur à l'égard des prêtres qui continueraient d'exercer illégalement leurs fonctions ; qu'on les poursuivît pour chaque acte du culte, et qu'ainsi des pénalités multipliées s'abattissent incessamment sur leurs têtes ; et qu'enfin, s'ils étaient insolvables, on les emprisonnât. « Est-il plus périlleux, disait à Hohenlohe le théologien Gelzer, de transformer les évêques en martyrs, ou de relâcher la rigueur des lois? C'est difficile à décider ! » Mais Falk ignorait ces incertitudes, il comptait sur la vertu de la loi et sur la vertu de la prison. « Il n'y a pas à reculer avec effroi, écrivait-il à ses agens ; au contraire, pour le maintien de l'ordre légal, il est tout à fait souhaitable de faire sentir aux prêtres la pleine vigueur de la loi. » Trois jours après, Ledochowski, déjà débiteur de 16000 thalers d'amende, reçut la visite des huissiers du Roi ; l'État, dans son palais, saisit de quoi se payer. A la période des jugemens succédait celle des exécutions : les protestations de Pie IX recueillaient cette nouvelle riposte.

## VI

De très haut, de très loin, Bismarck assistait à l'application des lois de Mai ; son imagination s'envolait ailleurs, et son besoin de dominer l'Europe élargissait et aggravait la portée du conflit. Lorsque la *Correspondance de Genève*, dès le 21 mars 1873, l'avait accusé de vouloir soulever toute l'Europe contre Rome, et d'organiser contre le Pape une sorte de blocus continental, elle avait deviné très exactement la pensée du chancelier. Le publiciste officieux de Bismarck, Constantin Roesler, demandait dans les *Grenzboten* s'il n'y aurait pas à poursuivre la lutte sur le terrain international : « Ne devrait-on pas, écrivait-il, demander à la famille européenne si elle consent à reconnaître le Pape comme seul représentant de la foi chrétienne? Il y aurait lieu d'enlever à la papauté la situation qu'elle a usurpée, de représentante unique des prétentions du christianisme dans la société européenne. »

Bismarck considérait l'Europe comme une grande famille dont il était le chef. Il en avait corrigé certains membres, l'Autriche, la France; il maîtrisait les autres, d'une main prête à s'abattre; l'Italie était tour à tour gâtée et tancée Il attendait de cette vaste famille qu'elle s'armât contre le pape du jour et qu'elle fît élire un meilleur pape le lendemain.

En ces mois de printemps où s'était achevée la discussion des lois de Mai, le théologien protestant Gelzer était venu aux écoutes, à Rome, pour étudier la question du conclave, et Bismarck avait même songé dès le mois d'avril, — le fait résulte d'une dépêche de Gontaut-Biron, — à pourvoir de nouveau l'ambassade d'Allemagne auprès du Saint-Siège en y installant Schloezer, ministre à Washington. Ainsi Schloezer, dont dix ans plus tard il se servira pour faire la paix religieuse, lui avait semblé dès 1873 qualifié pour jouer un rôle à Rome. Le rôle qu'il fallait jouer, et que, durant un fugitif instant, Bismarck rêva de lui confier, c'était la préparation du conclave futur. Bismarck ne pensait à rien de moins, qu'à faire remanier, avec le concours de l'Europe, les règles mêmes de l'élection papale. Arnim, dès la fin d'avril 1873, expliquait à Rémusat qu'une élection consommée par un Sacré Collège fort réduit en nombre, mesquin et obscur, ne répondrait pas aux nécessités présentes. Il faudrait donc, continuait l'ambassadeur, que l'Église entière, c'est-à-dire un concile ou une délégation de tous les épiscopats, se chargeassent de mettre la souveraineté pontificale en harmonie avec la société moderne. Les moyens de transmettre cette souveraineté étaient insuffisans, une réorganisation s'imposait. Les puissances de l'Europe pourraient, en cas de mort de Pie IX, signifier au Sacré Collège qu'il eût à suspendre ses séances jusqu'à ce qu'un grand concile fût réuni. C'est hors d'Italie que ce concile devrait se réunir, et gracieusement Arnim laissait entendre à Rémusat qu'on pourrait le tenir en France.

Ainsi le chancelier, dont Arnim était ici l'organe, ne songeait plus seulement, en 1873, comme dans la dépêche du 15 mai 1872, à faire apprécier par les puissances la légalité et la régularité de la future élection papale, mais à promouvoir, de concert avec elles toutes, une réforme de l'Église.

L'heure où il déclarait la guerre aux évêques était celle où son regard inquiet s'attachait le plus obstinément au centre même de l'Église, pour chercher les moyens d'y régner. Aussi

lorsque, le 9 juin 1873, le progressiste Loewe avait réclamé la suppression des 17 500 thalers affectés à l'entretien d'un poste diplomatique auprès du Saint-Siège, Bismarck avait opposé son *veto*. Il déclarait que, si le poste était vide, c'était de peur que le représentant de l'Empereur ne fût exposé, là-bas, à entendre un langage inacceptable ; mais quant au poste même, il désirait le maintenir, car les choses pouvaient changer : « Je ne voudrais donc pas, expliquait-il, couper un fil qui peut se renouer, ni rejeter absolument parmi les choses mortes un contact qui, pour le moment, n'existe plus en pratique. Éventuellement, l'existence de ce poste offre un moyen d'entente, grâce auquel aucune des parties n'aurait à dire qu'elle fait le premier pas. » Il soutenait des lois qui réglementaient sans Rome la vie de l'Église prussienne ; et s'il avait eu là-bas un ambassadeur, il ne l'aurait autorisé qu'à expliquer ces lois, mais non point à accepter de les discuter ; la causerie, ainsi, — rappelons-nous ce que naguère il disait et faisait dire au sujet de la mission du cardinal Hohenlohe, — se serait résumée dans un échange de constatations et n'aurait jamais affecté le caractère de pourparlers. Mais qu'un jour ou l'autre ce genre de causerie, tel quel, pût s'engager utilement, Bismarck persistait à le croire, et il tenait d'autant plus à ne point perdre Rome de vue, qu'il se brouillait plus formellement avec l'épiscopat. Au delà de la Rome d'aujourd'hui, il gardait l'espoir d'influer sur la Rome de demain. Sans doute, il cachait au *Reichstag* les ordres donnés à ses diplomates, et sa bonne foi laissait à désirer lorsqu'il promettait à Auguste Reichensperger de ne pas s'ingérer dans le conclave ; mais il corrigeait tout de suite cette fallacieuse promesse par des vœux en faveur de l'élection d'un pape modéré, et déclarait à l'avance qu'il examinerait la légitimité des opérations électorales, afin de s'assurer si l'élu aurait le droit d'exercer en Allemagne les prérogatives de Pontife romain.

Tels étaient les soucis que l'Europe devait partager et docilement servir. Bismarck en venait à juger les nations et les ministères d'après l'idée qu'il se faisait de leurs dispositions à l'endroit du Vatican. Si la chute de Thiers l'émut, c'est parce qu'il craignait que les hommes de Droite, amenés au pouvoir par le 24 mai, et que le roi de France, auquel peut-être ils allaient frayer les voies, n'intervinssent en Italie pour Pie IX, à l'instigation des Jésuites : de là l'inquiétude que Guillaume

témoignait à Gontaut-Biron au sujet des pèlerinages de Paray-le-Monial ; tout soubresaut du catholicisme français apparaissait à Bismarck comme une offense personnelle. Saint-Vallier, à la fin d'août 1873, apprenait de Manteuffel que le chancelier accusait le clergé allemand de mendier l'appui de la France et le gouvernement français de soutenir sous main la résistance du clergé catholique alsacien : un mandement patriotique qu'avait publié à la fin de juillet l'évêque Foulon, de Nancy, était retenu par le Cabinet de Berlin comme pièce à conviction contre le gouvernement et le clergé de la France, et la plainte orale que le 20 octobre le comte Arnim adressait au duc de Broglie au sujet des « provocations commises par les fonctionnaires en vue, » aussi bien temporels que spirituels, montrait au Cabinet de Paris quel péril se préparait.

La Belgique, aussi, devait prendre garde à elle ; le bruit courait que le roi Léopold avait jugé nécessaire, pour apaiser l'irritable Bismarck, d'aller trouver Guillaume à Hambourg, en octobre, et de donner quelques explications sur un mandement suspect de l'archevêque de Malines. L'Italie, dès le 7 mars 1873, était invitée par la *Gazette de Spener* à écraser la vipère qu'elle gardait encore dans son sein : la loi italienne du 20 juillet, qui supprimait les vœux religieux, écrasait la « vipère. » Alors la presse bismarckienne criait bravo ; Pie IX, le 25 juillet et le 5 août, protestait contre les lois allemandes ; et les bravos redoublaient ; Keudell, envoyé par Bismarck à Rome, préparait le voyage de Victor-Emmanuel à Berlin : il fallait que s'affirmât la solidarité des deux nations qui luttaient contre l'ultramontanisme.

On savait glisser aux oreilles des politiciens italiens certains mots inquiétans ; on leur donnait à comprendre qu'on n'ignorait pas les coquetteries occultes qu'ils avaient essayées jadis avec le gouvernement de Napoléon III. « Tu sais, écrivait Minghetti à son ami Castelli, qu'on connaît par le menu, à Berlin, toutes les histoires de 1869 et 1870. Ces soupçons qu'on n'a jamais pu vaincre complètement, reparaîtraient plus forts, si le Roi n'allait pas à Berlin. » Victor-Emmanuel déclara donc qu'il irait à Berlin, et Bismarck, redoublant d'audace, fixa les étapes du voyage. Une de ces étapes, souverainement commandées par le chancelier, fut Vienne : c'était un nouveau défi à l'adresse de Pie IX. Les difficultés étaient devenues assez sérieuses entre le

Pape et le gouvernement de François-Joseph : Bismarck ne demandait qu'à les aggraver.

Il concertait donc un échange de cordialités, à Vienne même, entre Victor-Emmanuel et François-Joseph, entre le nouveau maître de Rome et la Majesté Apostolique, entre la moderne Italie et le successeur de l'archaïque Saint-Empire; et cette ébauche de Triple-Alliance que sa haine s'amusait à préparer aurait pour ciment une commune hostilité contre le pape Pie IX. Victor-Emmanuel fut à Vienne le 20 septembre, trois ans exactement, jour pour jour, après que ses troupes étaient entrées dans Rome : la date même de la visite était une provocation. Le 22, il fut reçu à Berlin, on l'y caressa. Les journaux faisaient de lui une sorte de pèlerin couronné de l'antipapisme; la fierté facile de son peuple se grisait, en constatant que ce bon soldat paradait en Europe comme le représentant de la pensée libre. C'était Bismarck qui le haussait jusqu'à cette altitude, afin d'ennuyer le Pape. Mis en rage par les résistances de l'Église d'Allemagne, le chancelier peu à peu faisait de la lutte contre Pie IX la tâche essentielle de la diplomatie allemande, et, peu à peu, subordonnait à cette lutte toute la politique de l'Empire. Moins d'un mois après le voyage de Victor-Emmanuel à Vienne, Bismarck lui-même y emmenait Guillaume. Les deux empereurs causèrent de l'Europe et du monde; mais Bismarck, à la stupéfaction d'Andrassy, ne parlait que du Pape.

Il effrayait son interlocuteur par sa puissance de haine et par ses débordemens d'aveugle colère. Pie IX, disait-il, est un péril pour tous les pays et pour tous les trônes, c'est un révolutionnaire, un anarchiste, que toute l'Europe devrait combattre, si un prince voulait encore être en sûreté sur son trône. Andrassy surpris le regardait, et les yeux de Bismarck se congestionnaient de plus en plus, ses mots se bousculaient, c'était sur ses lèvres une cascade de malédictions contre ce Pape, qui pouvait, impunément, tout mettre à feu et à sang, et sur lequel on n'avait aucune prise, parce qu'il était devenu un pape sans terres. Vingt-quatre heures après, au théâtre de la Burg, Bismarck et Andrassy voyaient jouer *Henri VI* de Shakspeare. L'émeutier John Cade, on se le rappelle, s'y proclame appelé par une inspiration d'en haut à renverser rois et princes. Andrassy, qui venait au théâtre pour se reposer de la comédie politique, écoutait tranquillement les apostrophes de

John Cade : « C'est le pape incarné, » murmura Bismarck. Andrassy mit quelque temps à comprendre, et constata que décidément Bismarck pensait toujours au Pape, qu'il y pensait trop, que cette frénésie même l'exposait sans doute à un échec. Et puis se ravisant, Andrassy se demandait si, dans ce flot de paroles, il n'y avait pas quelque mimique, et si le chancelier ne travaillait pas à l'apeurer pour accélérer en Autriche l'explosion d'un *Kulturkampf*. Andrassy n'était pas disposé à se presser, mais l'amitié publique entre le vainqueur et le vaincu de Sadowa frappait les esprits en Europe, à l'heure où l'Église à laquelle appartenait François-Joseph avait succédé à la France et à l'Autriche comme point de mire des hostilités prussiennes.

## VII

Ce fut sous la triple impression du duel épistolaire entre Pie IX et Guillaume, des nouvelles menaces brandies par Falk, et du voyage impérial à Vienne, que, le 4 novembre, la population prussienne vota. Bismarck avait tout machiné pour que la lutte électorale d'où le nouveau *Landtag* devait sortir eût la portée d'un combat singulier entre le Pape et l'Empereur, entre Rome et la patrie ; de bons Allemands permettraient-ils que l'Empereur fût vaincu, et la patrie humiliée? Battre un député du Centre, cela s'appelait reconquérir un district à la patrie. La nation allemande, que Bismarck incarnait en lui, devait traiter les hommes du Centre en ennemis extérieurs et parler de leurs fiefs électoraux comme de territoires perdus.

Le résultat fut pour Bismarck un chagrin. Des cinquante-deux arrondissemens prussiens qui avaient donné au Centre leur confiance, deux seulement la lui retirèrent en laissant succomber les députés sortans ; et trente-sept nouveaux arrondissemens furent conquis par cette entreprenante fraction. Elle rentrait au *Landtag* avec 89 membres ; elle retrouvait en face d'elle un parti national-libéral grossi de 50 membres. On cherchait les conservateurs; à peine en voyait-on les épaves. A leurs dépens s'étaient fortifiées la majorité nationale-libérale franchement favorable au *Kulturkampf*, et la minorité, franchement hostile.

Le fait capital, c'était la fidélité croissante des suffrages catholiques aux intérêts de Dieu, tels que les définissait l'épi-

scopat ; ce vote même, et l'avenir qu'il laissait présager, mettaient les bureaux de Falk en un cruel embarras.

Certains canonistes vieux-catholiques prodiguaient des leçons de tactique. Ils prévoyaient qu'après la déposition d'un évêque par l'État, Rome pourrait frapper le diocèse d'interdit ; d'avance ils dictaient les moyens de riposte. Les fidèles feraient du bruit : on mobiliserait l'armée. Les prêtres, tenant compte de l'interdit, refuseraient de faire leur besogne : on leur supprimerait tous leurs revenus, et puis on les expulserait de l'école primaire. On inviterait les patrons ou les fidèles à pourvoir eux-mêmes les cures vacantes ; et l'on s'adresserait à l'évêque Reinkens pour donner aux prêtres ainsi nommés les pouvoirs nécessaires. Ainsi « l'homme du commun pourrait toujours aller à l'église, se confesser, » et peu lui importerait dès lors ce qui se passerait à Cologne ou bien à Paderborn, et que les évêques de ces deux villes fussent assis encore sur leurs sièges ou qu'ils en fussent renversés. Pas de mesures d'expulsion ou d'internement contre les évêques, comme déjà certains législateurs y songeaient ; on n'avait qu'à briser leur crosse ; ils ne compteraient plus, une fois déchus, et les morceaux n'en pèseraient pas lourd. Le ton d'assurance avec lequel se déroulait ce programme semblait défier toute critique. Si ces prélats révoqués filaient à l'étranger pour continuer leurs complots, on mettrait des policiers à leurs trousses pour les surveiller ; et s'ils restaient au milieu de leur troupeau, il suffirait de renvoyer à l'expéditeur toute lettre qui leur serait adressée et qui les mentionnerait comme évêques, d'empêcher qu'eux-mêmes ne scellassent d'un cachet épiscopal les messages qu'ils enverraient, de s'opposer à toute publication de mandement : les notables du vieux-catholicisme fondaient de grands espoirs, dans la lutte contre les évêques, sur le zèle averti des postiers.

Il était facile, dans un cabinet de canoniste, d'élaborer ces résolutions excitées. Le métier de conseillère est une besogne où volontiers la haine s'acharne : elle est prolixe en ses avis, ingénieuse en ses artifices ; elle se construit, à l'avance, certains plans de victoire ; et l'on dirait qu'elle les suspend dans l'espace, perdant de vue le terrain des réalités. Falk, qui voyait les hommes de plus près et avec une responsabilité plus immédiate, commençait de prévoir qu'à la longue on ne pourrait pas éviter la sécularisation complète des biens d'Église et l'inauguration d'un

régime qui mettrait complètement à la merci de l'État la vie matérielle des curés.

Mais dès maintenant l'application des lois de Mai, par une curieuse répercussion, rendait inévitable, en Prusse, l'établissement du mariage civil. Tous ces prêtres, que l'État se refusait à considérer comme curés légitimes, et qu'il punissait même pour oser faire fonction de curés, bénissaient les mariages de leurs ouailles. Autant de mariages nuls aux regards de l'État. Ainsi se faisait sentir, du haut en bas de la population, l'effet des lois de Mai : mariés par le prêtre auquel l'État défendait d'agir en curé, les couples catholiques n'étaient, au point de vue civil, que des concubinaires. « Ce sont là des mesures plus nuisibles qu'utiles, » déclarait Keyserling, et il rappelait qu'en Russie une politique toute pareille n'avait pas entravé dans leurs progrès les sectateurs du *Raskol*. Bon gré mal gré, pour sortir d'embarras, il fallait que l'État prussien revînt à cette idée du mariage civil, qui répugnait à Guillaume, qui répugnait à Bismarck ; et cela devenait urgent, puisque le nombre des mariages invalidés devait aller croissant avec le nombre des prêtres délinquans. « Il me faut le mariage civil, déclara Falk, dès le mois d'octobre ; il me faut, même, le mariage civil obligatoire. » Roon était trop conservateur, en son for intérieur, pour goûter cette solution ; mais Falk montrait l'impasse dans laquelle l'État s'acculait ridiculement. Une loi sur le mariage civil apparaissait comme l'issue nécessaire. « Je la signe, si Bismarck la signe, » expliqua Roon. Signature légalement superflue, puisque Bismarck n'était plus membre du Cabinet prussien. Mais on fit savoir au chancelier que, s'il ne signait pas, Roon, Camphausen et Falk s'en iraient. Alors il signa, et l'on obséda l'Empereur pour qu'à son tour il consentît au plus vite. L'entourage impérial était rebelle, mais Falk redisait : « Il y a là une question vitale, je veux cette loi ou je m'en vais. »

L'opinion s'agitait, pour ou contre Falk, et puis, subitement, s'occupa d'autre chose : on apprit que, pour l'instant, un autre ministre s'en allait, c'était le président même du ministère, c'était Roon en personne, que fatiguaient ses soixante et onze ans, et que la quotidienne bagarre entre les procureurs et les consciences commençait peut-être d'écœurer. Après les premiers enthousiasmes de la lutte, il avait éprouvé des doutes de plus en plus pénibles sur l'efficacité de la politique religieuse à laquelle

il travaillait, et même, croit-on, sur la légitimité de certaines mesures. Il aimait toujours la vieille Prusse, les vieux conservateurs de Prusse, tout ce que la politique bismarckienne frappait de disgrâce. Il avait signifié à Blanckenburg, dès le 8 octobre, à Bismarck, dès le 12, qu'il n'en pouvait plus.

Tel qu'un conscrit qui aspire au licenciement de la classe, le vieux maréchal aspirait à quitter le ministère, et il fallait que Bismarck, en novembre, reprît la présidence et redevînt ainsi directement responsable du *Kulturkampf*.

Blankenburg, tout ami qu'il fût du chancelier, lui refusa cette fois encore d'accepter un portefeuille; et Bismarck, au moment où il assumait une fatigue nouvelle, se sentait isolé. Il se raffermissait en méditant le texte sacré d'après lequel Dieu résiste aux orgueilleux : les orgueilleux, c'étaient les « prêtres de l'idolâtrie romaine, » c'étaient des conservateurs comme Kleist-Retzow et Gerlach. Et lui, Bismarck, un humble apparemment, avait mission de Dieu d'être sur la brèche contre ces gens-là : « Derrière mon maître terrestre, continuait-il dans une lettre à Roon, aucune ligne de retraite ne reste ouverte, donc : *Vexilla regis prodeunt:* je veux, malade ou bien portant, tenir le drapeau de mon maître en face de mes factieux cousins (ainsi nommait-il les conservateurs), comme en face du Pape, des Turcs et des Français. »

Roon le quitta, désertant sa politique. C'était une déchirure encore, s'ajoutant à toutes les déchirures que le *Kulturkampf* avait déjà provoquées : mais Bismarck s'étourdissait à parler de Dieu, et du drapeau, et de la France, essayant de brider son émotion, de faire taire son cœur. Et puis il se trahissait, et sous les broussailles du sourcil semblait perler une larme : « Épaule contre épaule, disait-il à Roon, nous avons combattu, en 1863, 1866, 1870; souvent je regarderai votre place au sopha du Conseil, et je me dirai : J'avais un camarade. »

Sur l'accablante cime où Bismarck était monté, il n'avait plus de camarades, mais seulement des serviteurs; c'était la rançon de son triomphe; c'était à la fois la cause et l'effet de l'étrange endurcissement de son âme. Un camarade lui restait, Roon; celui-là aussi s'en allait, et Bismarck lui écrivait un adieu où réapparaissait enfin quelque chose d'humain.

Quant au bon camarade, enfin déchargé du pouvoir, il hivernait en Italie et descendait jusqu'à Rome. Cédait-il, peut-

être, à la curiosité de mieux connaître ces ennemis contre qui dix mois durant il avait pris d'ingrates mesures? Dans un repos recueilli, Roon regarda la papauté. La « superstition, » les anathèmes, lui demeurèrent odieux ; mais il éprouva quelque admiration pour la « vigueur et l'autorité » du papisme. « Où trouver ailleurs, écrivait-il même, une force qui mette en branle tous les ressorts moraux du christianisme ? C'est de quoi l'État moderne est incapable; ce qui lui fait défaut, tout comme à l'État antique, c'est un point d'attache transcendant; avec de simples paragraphes de loi, on ne peut rien faire. » C'est ainsi que le maréchal Roon, quelques mois seulement après avoir fait voter les lois de Mai par les nationaux-libéraux, s'abandonnait à des méditations sur la faiblesse des pouvoirs qui ne s'appuient plus à Dieu, sur la fragilité des textes législatifs, sur l'impuissance morale de l'État moderne, et sur l'efficacité de l'action chrétienne exercée par le « papisme. »

## VIII

Bismarck avait repris sa place à la table des ministres, lorsque le nouveau *Landtag* s'ouvrit. Le premier soin de Windthorst fut de réclamer que les élections à cette Chambre fussent faites désormais par le suffrage universel, direct et secret ; un autre catholique, Schroeder, demandait que les membres du *Reichstag* reçussent un traitement et fussent indemnisés de leurs voyages.

Au grand scandale du protestant Gerlach, à qui tout courant démocratique faisait peur, le Centre voulait développer l'influence politique des masses profondes, protéger la dignité des élus, faciliter aux députés peu aisés l'exercice de leur mandat; c'étaient là des vœux qui répondaient au programme électoral émis dès 1867 par les nationaux-libéraux et qui auraient pu s'appuyer aussi sur certains écrits et discours de Bismarck, datant de 1866, 1867, 1869, et dirigés contre le système de vote par classes ; mais la proposition Windthorst était ajournée à six mois, et la proposition Schroeder était évincée. Toute réforme demandée par les « cléricaux » paraissait dangereuse. Lasker, sans ambages, en faisait l'aveu.

« Nous sommes ici pour tout le pays, insistait Windthorst, et pour apprécier les motions avec calme et impartialité, non en regardant si elles viennent de tel ou tel parti. » Mais cette

leçon d'équité parlementaire demeurait sans écho. Ou, pour mieux dire, c'est au dehors qu'elle trouvait audience et gratitude. Elle parvenait aux oreilles du petit peuple, de cette troisième classe électorale, plus attachée aux vraies traditions, disait Windthorst, que ne le sont dans les classes élevées les « hommes de l'or. »

Puisque les idées de l'État moderne et païen étaient les bienvenues dans les deux premières classes, Windthorst considérait qu'on ne ferait preuve ni de vrai conservatisme, ni d'intelligence politique en laissant dans ces classes l'axe de l'État. Et inversement, c'était en avocat même du peuple qu'il prétendait attaquer la politique anticléricale. Il imputait à cette politique un but occulte : faire oublier la question sociale. « Je déplore très profondément, poursuivait-il, les nombreux erremens qui se produisent dans ce domaine social ; je déplore surtout les nombreux symptômes d'irréligiosité qui s'y joignent. Mais interrogeons-nous sérieusement : avons-nous à cet égard fait notre devoir ? » Il harcelait dans leur victoire les nationaux-libéraux, représentans de la richesse mobilière en même temps que de l'esprit de secte, en les sollicitant à ces examens de conscience que les puissances sociales n'aiment jamais.

Ainsi le Centre étalait-il ses affinités populaires et son souci des intérêts populaires, et puis, donnant tout de suite une voix aux aspirations mêmes de ses électeurs, il chargeait Mallinckrodt, Reichensperger et Windthorst de réclamer du *Landtag* le retrait immédiat des lois de Mai. Il était visible que dans un diocèse au moins, celui de Posen, le pouvoir civil était à bout de rigueurs : le 24 novembre, le président supérieur de Posnanie avait sommé l'archevêque Ledochowski de se démettre, et l'archevêque avait refusé. Entre ce haut fonctionnaire qui disait au prélat : Je ne vous connais plus, et ce prélat qui disait à la loi : Je ne te connais pas, insoluble était le conflit. Windthorst, le 10 décembre, demandait que la loi disparût.

Elle va contre les consciences, proclama-t-il, et voilà pourquoi les catholiques ne peuvent la suivre. Si on ne la retire pas, si même on l'aggrave, nous opposerons et nous devons opposer la résistance passive, ainsi que firent les premiers chrétiens ; l'anéantissement de notre Église, jamais nous n'y souscrirons. Des convictions pour lesquelles on souffre de tels sacrifices doivent avoir de profondes racines : et quiconque souffre ainsi pour sa conviction, fût-elle erronée, a droit au respect suprême de toutes les âmes bien nées.

Et Windthorst, continuant, prenait Falk à partie, lui de-

mandant compte pour la prétention qu'avaient eue des protestans de réglementer l'Église romaine.

Eh bien! monsieur le ministre, vous avez affranchi le clergé, le voilà complètement émancipé des évêques, il peut en appeler au tribunal de toutes leurs décisions; et pourtant il ne se soulève pas, le voilà debout, librement, près de ses évêques. C'est la preuve qu'il agit par libre conviction. Et si l'évêque, si le clergé, si le peuple catholique sont ainsi resserrés de toute l'unanimité de leurs énergies, tout homme d'État calme et sensé devrait se demander : Comment cela est-il possible ? Le peuple veut garder sa religion, garder l'Église telle qu'elle est.

Résistance passive, résistance active, c'étaient là des distinctions dans lesquelles Falk n'entrait pas; juriste assez subtil pour les comprendre, il se raidissait contre elles avec une arrogance de gendarme. Active ou passive, cette résistance était toujours une révolte, aux yeux de Falk; et d'une telle révolte, Falk ne voulait point. Il reprochait à l'Église de ne pas accepter en Prusse ce qu'elle acceptait en Bavière, en Wurtemberg, en Alsace-Lorraine, en Oldenbourg, et ne voulait pas se souvenir que les privilèges dont jouissaient ces États résultaient de concessions faites par le Saint-Siège et qu'il s'agissait au contraire en Prusse d'une usurpation spontanée, commise avec désinvolture par d'impertinens législateurs.

Les lois subsisteraient : les retirer, au dire de Falk, eût été sacrifier la souveraineté prussienne. Falk prévenait le Centre qu'au retour des vacances, de nouveaux projets lui seraient apportés; et puis il prévenait la Gauche que l'idéal de séparation entre l'Église et l'État, caressé par certains de ses membres, n'était point celui de la Prusse. Les nouveaux projets n'auraient pas un caractère exclusivement répressif, mais la politique des lois de Mai continuerait.

C'est par cette fin de non recevoir que Falk répondait aux désirs du Centre; et la presse bismarckienne faisait un crime au Centre d'avoir même osé les exprimer. Vainement Windthorst, Reichensperger, Mallinckrodt, se retranchaient derrière l'inoubliable souvenir qu'avait laissé la politique tolérante de Frédéric-Guillaume IV; ils étaient accusés par la *Gazette de l'Allemagne du Nord* d'avoir manqué de respect à la dignité de la couronne.

« Conseiller maintenant à notre auguste souverain, y lisait-on, de retirer la sanction qu'il a donnée à ces lois ou d'en approuver l'abrogation, c'est là une des demandes les plus inso-

lentes que l'on ait jamais adressées à un roi de Prusse. Quand ces demandes émanent de sujets directs de l'Empereur, quand des Prussiens s'oublient jusqu'à faire de semblables propositions à leur Roi, on peut voir par là combien l'ultramontanisme s'est éloigné des fondemens de notre vie politique ; cet outrage ne tombe pas sous le coup du code pénal, mais il est condamné par la loi morale de notre temps. »

Étranges commentaires, en vérité, et singulièrement offensans pour l'initiative du Parlement. Au début du *Kulturkampf*, et pour engager la lutte, Bismarck avait allégué la nécessité d'avoir égard aux désirs de la majorité parlementaire ; aujourd'hui que le Centre préparait une action légale, soit pour amener à résipiscence cette majorité, soit pour la changer, l'action légale du Centre était considérée comme une atteinte à l'intangible volonté du souverain, et l'historien Treitschke, notant les acclamations par lesquelles les évêques, la Pologne et la presse de France avaient accueilli la motion du Centre, dénonçait une fois de plus les complicités de ce parti.

Windthorst, avant de se taire, avait insidieusement annoncé comme imminent un projet de loi sur le mariage civil. « A nous, disait-il tout doucement, cela ne nous fait plus rien ; mais cela fera du mal à l'Église évangélique. Je me suis permis de le dire, parce que je voudrais, dans une légère mesure, lui adoucir le coup. » Il était au courant : ce jour-là même, Guillaume, cédant à Falk, signait le projet de loi qui établissait le mariage civil et qui permettait par là même aux nombreux protestans, détachés de toute Église, de convoler désormais en justes noces, sans s'adresser à un pasteur. L'Église évangélique fut très morose et se sentit blessée. Elle pâtissait des mesures qu'avait prises l'État contre l'Église catholique. Qu'on retirât ces mesures comme le demandait Windthorst, qu'on laissât libres d'être curés les prêtres que désignait l'évêque, et qu'on reconnût valides, enfin, les unions bénies par eux : immédiatement, on n'aurait plus besoin du mariage civil. Mais cela ne se pouvait point : dût-on même à ce prix rassurer l'Église évangélique, on ne s'abaisserait point à capituler devant l'Église catholique.

Bismarck en personne le signifia au *Landtag*, dans la séance du 17 décembre. Il parla des grandes luttes intérieures qu'il avait subies : il avoua ne réclamer le mariage civil qu'à contre-cœur. « Mais j'ai appris, expliquait-il, à soumettre mes convictions

personnelles aux nécessités de l'État. Il y en a qui disent, dans le service de l'État, qu'ils ont leur conviction, qu'ils ne peuvent agir autrement, dût l'État périr. C'est comme s'ils jetaient l'enfant avec l'eau du bain. Des évêques révolutionnaires, érigeant leur propre jugement au-dessus de la puissance législative, ont déchaîné une telle crise, que l'État doit faire une loi sur le mariage civil pour préserver une partie des sujets des maux dont ils sont menacés. » Ainsi Bismarck présentait comme une mesure de circonstance une loi qui introduisait une véritable révolution dans la vie civile de l'Empire. La politique de tracasserie contre les prêtres avait conduit la Prusse à bouleverser l'école primaire, puis à corriger la Constitution; elle allait toucher aujourd'hui, avec regret et par contrainte, à ces bases mêmes de la famille auxquelles s'attachait avec ténacité le vieux protestantisme prussien. L'État voulait que l'Église changeât, qu'elle devînt ce qu'il lui plaisait qu'elle fût; et c'était lui, État, qui dénaturait, peu à peu, les conditions fondamentales de sa propre existence, afin de rendre compatibles avec la vie du pays certaines lois qui systématiquement étaient incompatibles avec la vie de l'Église.

Ainsi l'exigeait l'entêtement de Bismarck. L'échec était visible. « Le mouvement catholique gagne du terrain, criait à Bismarck Edwin de Manteuffel, nos coups d'épingle légaux agacent sans tuer. » Mais la Prusse, au lieu de s'en prendre à elle-même, s'en prenait à la France, ou bien à la Belgique. Si le clergé allemand résistait, c'était la faute, disait-on, au gouvernement de Bruxelles. Edwin de Manteuffel sonnait l'alarme; il craignait que la Belgique n'abritât le général des Jésuites; il signalait ce pays comme le centre de la résistance; c'est là, déclarait-il, qu'il fallait porter le combat. On épluchait, d'autre part, dans les bureaux de Berlin, la dizaine de mandemens français qui, au cours de novembre 1873, avaient répété et commenté les griefs du Pape contre Bismarck, et l'on en distinguait deux, pour s'en plaindre. Ils étaient signés de l'évêque Freppel, d'Angers, et de l'évêque Plantier, de Nîmes. L'Angleterre seule apparaissait à Bismarck comme digne d'un témoignage de satisfaction; là, du moins, Disraëli discourait contre Rome. La *Gazette de l'Allemagne du Nord* se réjouissait que « le pays d'Élisabeth et de Cromwell, sentant s'éveiller la conscience de sa vraie mission, » se rangeât à côté de Bismarck contre Pie IX.

Mais gare à Bruxelles et gare à Paris! Edwin de Manteuffel dogmatisait que la lutte religieuse devait être transportée du terrain intérieur sur le terrain extérieur. La *Correspondance de Genève* avait déjà redouté, dès le 8 novembre, que la guerre de religion en Allemagne n'eût pour conséquence inévitable la guerre européenne: c'était une perspective devant laquelle il ne semblait pas qu'Edwin de Manteuffel reculât.

Cependant les parquets et les maréchaussées, dont moins vaste était l'horizon, continuaient strictement leur besogne: depuis le 15 novembre, il ne restait plus en Prusse un seul évêque qui n'eût pas de condamnation. Ils terminèrent l'année par un acte nouveau; pour la première fois, un prêtre qui avait prêché contre les lois de Mai, et à qui l'on était las de réclamer le montant d'une amende, fut arraché à ses paroissiens pour passer en prison quatre semaines : il s'appelait Pierre Loga, et était vicaire à Morke. Le glas que firent sonner les fidèles traduisait leurs sentimens; il s'en alla, lui, en criant : *Deo gratias!* Quelques semaines encore, et le petit drame dont on avait offert aux villageois de Morke la répétition générale se jouerait un peu partout sur la terre prussienne.

A l'heure même où le prêtre Loga devenait un prisonnier, les derniers meubles de l'archevêque Ledochowski étaient mis aux enchères; des amendes restaient dues, et les exécuteurs du fisc ne trouvaient plus rien à confisquer. Le primat de Pologne avait commis plus de délits que ne le permettaient ses ressources, sans parler du crime d'être Polonais; et de nouvelles dettes, chaque jour, grossissaient l'inextinguible passif. Délinquant insolvable et délinquant impénitent, recevant les huissiers dans une maison vide pour leur tendre des mains vides, il relevait désormais des gendarmes du Roi. La saisie, châtiment fait pour les riches, n'était plus de mise avec le primat de Pologne; il était tombé au rang des pauvres, qu'on arrête et qu'on enferme.

Bismarck ne croyait pas déshonorer l'année 1874, lorsqu'il se laissait aller à ces deux rêves : l'Église en prison; l'Europe en feu : le premier seul devait s'accomplir. Le Dieu dont il était toujours féal, et au nom duquel sa conscience prétendait toujours travailler, laissa souffrir l'Église, mais fit grâce à l'Europe.

GEORGES GOYAU.

# LES MASQUES ET LES VISAGES

## PORTRAITS DE FLORENTINES

### LE LONG DE LA SEINE ET DE L'ARNO

### I

### XVe SIÈCLE

Ne vous est-il jamais arrivé, lecteur, tandis que vous visitiez un musée, parfois bien loin de votre pays, d'y retrouver, tout à coup, le portrait d'un de vos amis? Il est, là, vous attendant placidement depuis deux ou trois ou quatre cents ans et, hors quelque détail de costume ou de décor, il vous accueille de la même façon que votre ami vous accueillerait... Pour moi, chaque fois que je parcours un musée, je me demande pourquoi on fait encore faire son portrait... Ce portrait existe déjà, presque toujours, le plus souvent signé par quelque maître, et il n'est guère de figure rencontrée aujourd'hui dans la rue qui n'ait son double ou sa ressemblance frappante au fond d'une salle de musée, sur les murs, au coin d'une fresque, dans quelque église de notre vieille Europe. Le tout est de la trouver... Car les physionomies humaines, — si infiniment diverse que soit la Nature, — se réduisent toutes à quelques types osseux, musculaires et sanguins, très définis, dont le pinceau des maîtres a, dès longtemps, tracé la ligne-mère et fixé l'essentiel contour.

Sans doute, il reste toujours quelque chose à désirer. Il reste ce point de *dissemblance* qui fait qu'aucune figure humaine n'a sa pareille mathématique parmi les quinze cent millions de faces qui respirent en même temps sur le globe; mais nos portraitistes actuels l'attrapent si rarement, qu'en vérité le portrait ancien et fait d'après un autre rend, aussi bien que le nouveau, l'original vivant. De cela, tout le monde est d'accord et si quelqu'un conservait quelque doute, une rapide promenade dans les musées suffirait à le persuader.

Mais que dire de nos physionomies morales? Nous appartiennent-elles en propre? Ou furent-elles déjà observées dans le passé, avec leurs moindres nuances, telles que nous les voyons parmi nous? C'est une pente invincible de notre esprit que de les croire nouvelles. Chaque génération a le sentiment qu'elle apporte au monde des curiosités, des appétits et des raffinemens, soit dans le rêve, soit dans l'élégance morale, soit dans le vice, que ses devancières n'avaient pas connus. Nous nous résignons encore à porter la même figure que nos pères, mais nous avons la vanité de nous être mis en frais d'une autre âme. Chacun de nous croit que le monde le voit pour la première fois... Et lorsque se dessine sur le fond gris de nos vies banales la silhouette inquiétante d'un sphinx, une figure qui émeut la foule par le mystère de ses aspirations, et par la perversité de ses attitudes, le sentiment général est qu'on se trouve en présence d'un produit bien spécial de son époque. Qu'y a-t-il de vrai dans cette hypothèse?

Si nous regardions les portraits anciens, peut-être nous apprendraient-ils quelque chose? Il y a un point sur le globe, et un moment dans la suite des temps, où chaque figure illustre a trouvé, pour la peindre, un maître artiste, où chaque destinée singulière a été résumée dans le cadre étroit d'un panneau, le tour d'un buste ou l'orbe d'une médaille. C'est Florence dans la seconde moitié du XV^e^ siècle et dans la première moitié du XVI^e^. Les portraitistes de ce temps s'appelaient Botticelli, Ghirlandajo, Pollajuolo, Verrocchio, Mino da Fiesole, Donatello. Quels yeux pour voir et quelles mains pour perpétuer ce que les yeux avaient vu! Ces témoins ne sont pas seulement grands: ils sont véridiques. Ils étaient déjà assez habiles pour faire ressembler leurs portraits à la réalité, pas encore assez pour les faire ressembler à une idée générale de la

beauté. Aussi, les portraits de ce temps ne sont-ils pas interchangeables, comme ceux du XVIII^e siècle, par exemple. Il est impossible de prendre le duc d'Urbino pour Sigismondo Malatesta, ou la belle Simonetta pour Catherine Sforza! Nous nous trouvons donc bien en présence des masques humains de ce temps, devant le plus ancien ensemble connu de portraits véridiques tracés d'après une société ardente, homogène et polie.

D'autre part, il se trouve que derrière ces masques fournis par les peintres, une foule de documens intimes, familiers, nous révèlent les visages. Les gens de ce temps tenaient volontiers leur *Journal*, comme ce Luca Landucci, dont le *Diario fiorentino* a si souvent servi aux historiens des révolutions florentines. Ils rédigeaient aussi des instructions pratiques pour leurs enfans, des *Consigli*, selon l'exemple qui leur avait été donné, un siècle avant, par ce Paolo di Pace da Certaldo, dont M. Guido Biagi a déterré le savoureux traité de « bons exemples » et de « bonnes manières. » Ils étaient grands épistoliers, comme cette Alessandra dei Machingi, dont les lettres à ses enfans sont célèbres. Enfin, les rapports des ambassadeurs à leurs gouvernemens, sans être des documens tout à fait intimes, s'en rapprochent beaucoup par la liberté de leurs appréciations, le pittoresque de leurs descriptions, le secret promis à leurs bavardages.

C'est donc peut-être dans les portraits florentins du XV^e et du XVI^e siècle, que nous avons la plus grande chance de trouver une réponse à la question que nous nous sommes posée. Regardons-les, sans parti pris, partout où nous les trouvons, au Louvre, à Chantilly, aux *Uffizi*, au Palais Pitti, à Santa Maria Novella. Au premier abord, nous pouvons nous croire transportés parmi des figures toutes nouvelles. Çà et là, une coiffure extravagante, un front à demi rasé, une collerette ou une fraise monstrueuse, peuvent modifier l'aspect superficiel du masque féminin, comme une mode philosophique l'esprit de la femme. Mais examinons de près ces masques, si dissemblables qu'ils puissent paraître de nos contemporaines, — et par là dignes d'être notés, — peut-être y trouverons-nous plus d'une fois des traits des visages que nous avons connus. Et ainsi verrons-nous que la construction de la figure subsiste en dépit des coiffeurs et des couturiers.

Puis examinons sous ces masques les visages : les âmes

telles que les actes et les écrits intimes, les lettres, les paroles nous les ont révélées, telles aussi qu'elles se révèlent en dépit d'elles-mêmes, en dépit parfois de leur peintre, dans les gestes et les yeux : malgré les différences de vie, d'éducation, de théories générales, peut-être que les traits les plus séduisans et aussi les plus désagréables et les plus inattendus de ce qu'on appelle aujourd'hui le « féminisme, » par exemple, ne sont pas plus nouveaux chez nos contemporaines que le dessin de leur bouche ou de leur nez. Et ainsi verrons-nous que ni les coiffeurs ni les philosophes n'ont jamais rien pu sur les traits constitutifs, sur le vrai visage de l'humanité.

En tout cas, nous aurons la joie de contempler, dans la demi-teinte des fresques, les fines et mystérieuses destinées des plus belles femmes qui passèrent, voici quelque quatre cents ans, sur les bords de l'Arno. Nous aurons l'illusion de vivre un peu plus, parce que nous vivrons avec d'autres, la vanité de découvrir des mœurs qui nous paraîtront préférables parce qu'elles sont lointaines et aussi, quand nous rencontrerons, en plein xv<sup>e</sup> siècle, les traits mêmes de nos contemporaines, la surprise de n'être pas surpris.

### I. — AU LOUVRE. — GIOVANNA TORNABUONI (1)

Il en est deux, parmi nous, que tout le monde a vues ou peut voir et le hasard fait que ce sont les figures des deux femmes les plus séduisantes de leur temps, deux contempo-

(1) Portraits de Giovanna degli Albizzi, épouse de Lorenzo de' Tornabuoni. Authentiques : les deux médailles de bronze de Niccolo Fiorentino, au Bargello, l'une, n° 106, portant en exergue ces mots *Ioanna Albiza uxor Laurentii de Tornabonis*, — et au revers les trois Grâces avec ces mots : *Castitas—Pulchritudo—Amor;* l'autre, n° 107, semblable, quant à la face et portant au revers une Diane chasseresse avec ces mots : *Virginis os habitumque gerens et virginis arma.* Portraits présumés avec ressemblance : 1° la figure de femme de profil gauche, sur bois, dite Giovanna degli Albizzi par Ghirlandajo, autrefois au palais Pandolfini à Florence, aujourd'hui à la collection Pierpont-Morgan; 2° la figure en pied, de profil gauche, en grande toilette du xv<sup>e</sup> siècle, à la suite de sainte Élisabeth, dans *la Visitation*, fresque du chœur de Santa Maria Novella, par Ghirlandajo; 3° le buste de terre cuite intitulé Giovanna Tornabuoni et attribué à l'école de Léonard, collection Gustave Dreyfus. Portrait présumé, selon toute vraisemblance, mais sans ressemblance avec les précédens : la figure de femme seule en face d'un groupe de femmes et leur tendant un mouchoir, de la fresque de la villa Lemmi, par Botticelli, aujourd'hui au Louvre, escalier Daru. Portrait présumé : la Vierge du bas-relief de marbre, *la Vierge et l'enfant* de Verrocchio, autrefois à l'hôpital Santa Maria Nuova, aujourd'hui au Bargello, à Florence.

raines, deux compatriotes, de familles semblablement illustres, d'égale beauté, d'égale jeunesse, de destinées parallèles, deux reines de l'art et des cœurs florentins aux années où ces cœurs battirent le plus fort et pour l'art le plus pur, peintes par les mêmes peintres, chantées par les mêmes poètes, pleurées par les mêmes fervens, brusquement emportées en plein éclat, en laissant sur l'océan des hommes deux sillages si longs de regrets et de larmes, qu'après plus de quatre cents ans, leur remous berce encore les cœurs des chercheurs et des naïfs. On les appelait, de leur temps, la *Bella Simonetta* ou, plus officiellement, Simonetta dei Cattanei épouse de Marco de' Vespucci, et la *Bella Vanna*, ou officiellement Giovanna degli Albizzi, épouse de Lorenzo de' Tornabuoni.

Quiconque a visité Chantilly connaît la première : un profil évaporé, le nez en l'air, l'œil vif, le front nu et rond comme un front d'oiseau, décrivant le hardi paraphe de sa frimousse en clair sur un nuage noir, rejetant derrière la tête un énorme paquet de tresses et de perles, pointant les seins nus, avec un serpent d'émail noir, qui ondule autour de la gorge éclatante, au loin des arbres, des collines et de l'orage, — quelque chose de joyeux, de piquant et de délibéré, une tête qui n'en fait qu'à sa tête, une reine de la mode à qui l'on ne dit pas : « Voilà ce qui se porte... » et qui s'habille, ou se déshabille, comme il lui plaît. Cela est peint sur un panneau de bois à la détrempe, par Pollajuolo, dit-on, et vraisemblablement entre 1469 et 1476, et acquis par le Duc d'Aumale en 1879. Il y a sur la bordure du tableau l'inscription *Simonetta januensis Vespuccia*. Voilà le premier rayon de soleil qui traversa Florence à la fin du xv<sup></sup>e siècle.

Le second est au Louvre. Tout le monde devrait en avoir été touché, mais il est aux trois quarts éteint, étant tombé dans l'une des plus sombres solitudes de cette nécropole : la cage de l'escalier Daru, — et mis sous verre. Parfois une bande de touristes fourvoyés traverse ce Sahara froid. On frôle les murs nus, les bustes rechignés, les pierres mortes, et l'on s'en va sans se douter qu'on a passé à côté de deux destinées tendres et tragiques, rappelées en deux chefs-d'œuvre. Ce sont les fresques peintes par Botticelli sur les murs de la villa des Tornabuoni, près de Florence, pour célébrer le mariage de Giovanna degli Albizzi avec Lorenzo de' Tornabuoni, en 1486. Longtemps dis-

simulées sous la chaux, retrouvées en 1872, et apportées ici, tant bien que mal, en 1881, elles sentent l'exil. On imagine, aussitôt, ce que serait cette pellicule de peinture, si elle tenait encore au tronc vivant dont on l'a séparée et dont elle n'est plus aujourd'hui que l'écorce morte; si on la voyait là-bas, sous le soleil de Toscane, à la villa Lemmi, au Pian di Mugnone, parmi les fleurs, quand le soleil glisse entre les fentes du rideau de cyprès, et tout ce qu'y mettraient nos regards si, avant de s'y poser, ils avaient recueilli les lueurs qui glissent au loin sur les rondes collines de Fiesole, sur la loggia aux fines colonnettes, sur les fenêtres quadrillées de fer, les plantes grimpantes, les roses. Ici, on sait qu'elle existe, qu'elle est célèbre, jusqu'à en être banale, mais on ne l'a jamais vue.

Pourtant, par un jour exceptionnellement clair, on peut, si l'on s'approche, distinguer, sous les reflets contraires du verre, une apparition étrange, comme une vapeur colorée qui aurait flotté sous ces hautes voûtes et qui se serait fixée, çà et là, par places... Ce sont des fantômes de femmes gracieuses : têtes virevoltant sur de frêles tiges, robes éteintes, couleur de fleur séchée ou de verdure toute neuve, développant dans une nature inopérante des gestes inefficaces. Une jeune femme haute, fine, et de mise presque austère, tend un linge comme elle tendrait son tablier, pour recevoir quelque chose que d'autres femmes, dont les manches sont des petits ballons, s'avançant vers elle, vont y jeter. Ce quelque chose est peut-être un fruit, peut-être une fleur, peut-être un sort. Celle qui reçoit ne semble pas très reconnaissante. Celles qui donnent ne semblent pas très généreuses. Ce sont sans doute des fées : il n'y a que des fées pour arriver ainsi à un mariage les mains vides. C'est sans doute une philosophe : il n'y a qu'une philosophe pour se vêtir si simplement l'année de ses noces et pour si peu considérer ce qu'on lui donne. — Ces dons ne sont pas seulement médiocres : ils sont inquiétans. L'une d'elles fait de la main gauche ce geste imprécis qui a vaguement l'air d'une protestation, que Botticelli met partout, mais qui n'a nulle part un sens défini. Elles n'ont pas l'air de croire qu'elles apportent quelque chose de très bon à la jeune épousée; celle-ci ne le croit pas non plus. Son regard passe par-dessus les jeunes Destinées : elle a l'air distrait, absent, résigné à recevoir tout ce que ces femmes jettent dans son mouchoir. Et qu'y jettent-elles ?

Elles y jettent la mort, une mort prompte, terrible, dès la venue du second enfant. C'est leur cadeau de noces. Cette jeune femme que nous voyons, là, va mourir en couches, comme est morte la mère de son mari Lorenzo Tornabuoni, comme est morte la première femme de son père, Maso degli Albizzi, comme sont mortes, par une fatalité mystérieuse, tant et tant de jeunes femmes de la Renaissance... Dans deux ans, elle aura passé. Jusque-là, sa vie est un rayon de soleil, quelque chose de droit, de lumineux, de simple, une joie pour les yeux de tous, une faveur pour tout ce qu'il touche.

Se figure-t-on ce qu'était, dans la vieille et noire Florence du xv<sup>e</sup> siècle, le pas sur les dalles d'une jeune patricienne, fine, simple, charitable et docte, au buste droit, aux paroles mesurées, aux plis parallèles, aux gestes lents et harmonieux, quand elle traversait cette foule de marchands de laine, marchands de soie, banquiers, changeurs et politiciens, vivant entre la hache et le comptoir, esprits inquiets, consciences obscures, lèvres verrouillées comme leurs portes, figures plissées comme leurs bourses, curieux cependant de toutes les grâces de l'âme et du corps, capables d'enthousiasme pour tout ce qui, — femme, idée ou statue, — trouait parfois leur ciel bas et lourd?

Elle subsiste encore, la rue où elle a vécu, longue, étroite, sombre. On s'y aventure comme en une fissure de rocher, pour aller du centre de Florence à la porte San Piero et à la seconde enceinte de la ville. Elle demeure, là, comme un vieux chaînon oublié dans une chaîne neuve de quartiers modernes ou rebâtis. C'est l'ancien Corso di Por san Piero, aujourd'hui via degli Albizzi, du nom de la famille qui y posséda tant de maisons et l'habita si longtemps. Parmi les hauts palais noirs dont elle est faite, on voit encore celui où est née Giovanna : parois nues, sombres, renfrognées, fenêtres en amande très haut perchées, avec l'écusson des Albizzi ; deux anneaux de pierre, l'un encerclant l'autre, tout cela endormi sous une poussière cinq fois séculaire. C'est là qu'a grandi notre figure du Louvre, la plus fameuse des onze filles de Maso degli Albizzi, qui fut podestat de Prato, gonfalonier de justice, ambassadeur à Rome. Cette maison, neuve alors, n'était pas le sombre rempart que nous voyons aujourd'hui. Cette rue, alors bâtie d'un seul côté, recevait la lumière du midi. Çà et là, les palais les plus beaux l'égayaient de leur vie. C'était le quartier le plus animé, le plus

aristocratique, celui où l'on faisait les courses, le *Palio*, et d'où partaient le plus de chevaliers pour le carrousel. Nous pouvons donc retrouver, en nous y promenant, le fond coutumier sur quoi se découpait la fine silhouette de Giovanna, allant faire ses dévotions à San Piero Maggiore, — église dont il ne subsiste plus rien, marquée seulement par un reste de portique du XVIIe siècle, où on lit encore : DEO IN HONOREM. PRINCIP. APOSTOL. LUCAS DE ALBIZZI.

Mais ce portique, lui-même, a changé de destination et joue, au naturel, le rôle de ces ruines savoureusement dessinées par Hubert Robert. Une maison a poussé par-dessus, des boutiques l'ont bouché par-dessous et l'arc triomphal d'autrefois, travesti en une bête de somme, semblable à un gros éléphant serviable, arrondit aujourd'hui, sur les jarres de lait et les chapelets d'andouilles, la majesté de ses arcs, le haut latin de ses dédicaces et l'acanthe de ses chapiteaux. Le pied cherche inutilement les dalles qui recouvraient Lorenzo di Credi et Luca della Robbia, enterrés là. Tout a disparu et le rare pèlerin qui vient, sans s'égarer, dans ce coin de la vieille Florence, n'y peut être attiré que par le fantôme léger de la *Bella Vanna*.

Elle y a vécu toute sa jeunesse, dans la gloire et dans la lumière. Les joies intellectuelles l'éclairaient aussi. Elle était formée aux belles-lettres par un futur pape, Tommaseo Parentucelli. Ses admirateurs étaient Laurent le Magnifique et les plus grands peintres du XVe siècle, son promis le plus beau jouvenceau de Florence, le plus riche et le plus élégant cavalier. Il suffit pour s'en assurer de voir à Santa Maria Novella, — à gauche de la fresque de saint Joachim chassé du temple, — ce jeune homme qui se retourne vers nous, le poing droit sur la hanche, le bout du pied droit en avant, avec une désinvolte impertinence : grand érudit d'ailleurs, poète formé par Politien, fin connaisseur en médailles antiques: Lorenzo Tornabuoni.

Son mariage est un événement national. Arrangé par le roi de Florence, Laurent le Magnifique, il n'est point célébré à la paroisse de la jeune fille, mais à la cathédrale, à Sainte-Marie des Fleurs, où Giovanna paraît escortée de cent jeunes filles des plus grandes familles, parées de blanc, et de quinze jeunes chevaliers en armures de tournoi. L'ambassadeur d'Espagne auprès du Saint-Siège y assiste, ainsi que de nombreux chevaliers florentins et étrangers. La presse est repré-

sentée par Politien. Au lieu de kodaks braqués sur la sortie de l'Église, ce sont les yeux de Botticelli, de Verrocchio, de Ghirlandajo, de Niccolo Fiorentino, fixés sur ce profil qui passe... Le décor, ce sont les bas-reliefs de Giotto et les portes de bronze de Ghiberti. La foule, tassée entre Sainte-Marie des Fleurs, le Baptistère, le Campanile, la Tour des Adimari, le Bigallo, bat de ses flots des montagnes de chefs-d'œuvre. Un Guichardin et un Castellani escortent la mariée au palais des Tornabuoni. On danse le soir sur la place San Michele Berteldi, — maintenant Piazza san Gaetano, — proche des palais Tornabuoni aujourd'hui entièrement disparus. De l'autre côté de la ville, tout le long du Borgo degli Albizzi, les torches brûlent passées aux grands anneaux de fer. Toute Florence est en fête. Jamais femme n'entra d'un pas plus léger dans la vie.

Puis les peintres et les modeleurs se mettent à l'œuvre. Ils se hâtent, comme s'ils se souvenaient qu'elle est d'une famille d'éphémères, où la pose ne dure pas, où le profil se perd bientôt dans l'ombre que rien n'éclaire. Botticelli se rend à la villa Tornabuoni, aujourd'hui villa Lemmi, où se sont retirés les deux jeunes époux durant les premiers temps de leur mariage; il cause un peu mythologie avec Politien et peint sur les murs les fresques qui sont maintenant au Louvre. Niccolo Fiorentino modèle la médaille que nous voyons au Bargello. Ghirlandajo la peint deux fois au moins : la première fois, d'après nature, sur le panneau fameux longtemps appelé la *Laure de Pétrarque*, passé de la famille Tornabuoni à celle des Pandolfini, et aujourd'hui en possession de M. Pierpont-Morgan. La seconde fois, de souvenir, d'après le portrait précédent simplement reporté sur le mur et continué par une robe, dans la fresque de Santa Maria Novella, où elle figure à la suite de sainte Élisabeth (scène de la Visitation).

C'est, là, le plus fameux des portraits de Giovanna Tornabuoni, le plus connu même de ceux qui épellent son nom et ne savent rien de sa vie. Tous les visiteurs de l'église dominicaine ont remarqué cette belle dame, en toilette éclatante, jupe de satin rouge couverte d'un treillis d'or semé de boutons d'argent, robe en tissu d'or broché, qui s'avance de profil coupant, haute et droite, au milieu des modestes femmes de l'Évangile, soucieuse de ne rien déranger à l'économie de sa toilette, tenant son mouchoir à la main, comme une dame en visite

son porte-cartes, avec une coiffure à chignon plat et à *anglaises*, et un fil autour du cou qui tient en suspens une grappe de perles... Le tout découpé à l'emporte-pièce sur un fond de remparts, de ponts-levis, d'arcs de triomphe ruinés, de campaniles, ressemblant très vaguement à Florence. Ce costume est un peu ostentatoire et le moins pieux des visiteurs en est presque choqué. Il ne faut pas croire que ce luxe parût naturel aux contemporains. Peu d'années après la peinture de cette fresque, alors que les couleurs en brillaient encore d'un éclat que nous ne voyons plus, Savonarole tonnait en chaire contre ces bijoux, ces boutons, ce brocart. Et cent ans avant, toute Florence avait retenti des objurgations des magistrats contre le luxe des modes féminines. Le portrait de Giovanna, en pleine église, nous montre ce qu'avaient pu faire cent ans de sermons et de lois, la crainte des peines éternelles ou celle des amendes. Il y a, là-dessus, un conte fameux de Franco Sacchetti. Il nous montre les tribulations d'un juge, Messer Amerighi da Pesaro, chargé d'assurer l'exécution des règlemens somptuaires. Il est bon de le relire devant la fresque de Santa Maria Novella :

« Mes seigneurs, dit-il, s'adressant aux *Priori*, mes seigneurs, j'ai étudié toute ma vie pour apprendre à juger sainement, et aujourd'hui, après avoir cru savoir quelque chose, je m'aperçois que je ne sais rien du tout. Car en faisant mon enquête sur les ornemens qui sont interdits à vos femmes, selon les ordres que vous m'avez donnés, ces dames ont produit, pour leur défense, des argumens dont je n'avais jamais eu idée auparavant et, entre autres, je vais vous en dire quelques-uns. Voici une femme qui arrive avec une cape festonnée et roulée en spirale. Mon notaire dit : « Donnez-moi votre nom, car vous avez une cape festonnée. » La bonne dame tire le bout de ce feston qui est attaché à la cape avec une épingle et, le tenant dans sa main, dit : « Ça, c'est une guirlande !... » Alors mon homme passe outre et trouve une femme qui porte de nombreux boutons sur le devant de sa robe. Il dit à celle-là : « Voilà des boutons que vous n'avez pas le droit de porter. » Elle répond : « Messer, parfaitement, j'ai le droit de les porter, car ce ne sont pas, là, des boutons, mais des *coupelles*, et si vous ne me croyez pas, regardez : elles n'ont pas de queue et de plus il n'y a aucune boutonnière... » Alors le notaire va à une autre qui porte des hermines et dit : « Qu'est-ce que celle-ci va bien pouvoir

alléguer pour sa défense? — Vous portez des hermines! » Et il veut prendre son nom. La dame dit : « Ne m'inscrivez pas, car ce ne sont pas des hermines, mais des fourrures de nourrisson. » « Et qu'est-ce que c'est que ce nourrisson?... » demande le notaire. Et la dame répond : « C'est une bête... » Après cela, on comprend le mot inscrit, par un membre de la Guilde des marchands, en marge des *statuti* somptuaires :

S'il est quelqu'un à qui tu souhaites du mal,
Envoie-le à Florence pour être official...

Mais les peintres, loin d'être choqués de ce déploiement de luxe, y ajoutent, s'ils le peuvent. Rien ne leur paraît assez beau pour Giovanna Tornabuoni. Ils appliquent à ses portraits des cartouches laudatifs. Ils y mettent des dédicaces enthousiastes.

ARS UTINAM MORES
ANIMUMQUE EFFINGERE
POSSES, PULCHRIOR IN TER
IS NULLA TABELLA FORET
MCCCCLXXXVIII

écrit Ghirlandajo sur une tablette au fond du portrait de la collection Pierpont-Morgan. Niccolo Fiorentino inscrit, autour de sa médaille, ces mots que vous pouvez lire, si vous vous penchez, par un clair matin, sur la vitrine, au second étage du Bargello : CASTITAS — PULCHRITUDO — AMOR. Botticelli n'écrit rien sur la fresque aujourd'hui au Louvre, mais il peint un délicieux petit amour soutenant un écusson : c'est l'enfant, le premier-né qui soutiendra et perpétuera les armes des Tornabuoni.

A peine ces artistes ont-ils fini leur ouvrage, avant même peut-être qu'ils aient fini, le don fatal des Belles Dames a fait le sien. La belle Giovanna est emportée à ses secondes couches : elle a vingt-deux ans. Ainsi ni l'âge, ni l'abandon, ni les regrets ne viendront décolorer l'image du monde reflétée dans ces beaux yeux naïfs, grands ouverts : « Noblesse du sang, beauté, fils richesse, amour conjugal, esprit, distinction des manières et de l'âme, toutes ces choses m'ont faite heureuse, mais toutes ces choses, les cruelles Destinées, — pour me rendre la mort plus amère, — me les ont montrées plutôt que données!... » Ainsi

la fait se plaindre Politien, dans l'épitaphe qu'il composa pour elle. Sans le vouloir, il explique, là, notre fresque du Louvre, — « Montré plutôt que donné... » — c'est bien le geste de ces incompréhensibles figures...

Tout aussi secrète est la fresque jumelle du Louvre, encore plus difficile à voir peut-être et encore plus sombre, placée de l'autre côté de la porte qui conduit à la salle du XVIIIe siècle. Pourtant, en regardant bien, on finit par apercevoir le profil d'un jouvenceau, à longs cheveux, en soutane, qu'une jeune femme, aux airs penchés, amène, par le bout des doigts, vers un aréopage de femmes assises en demi cercle, dans quelque bois sacré. Après un moment d'attention, on reconnaît ce profil : c'est celui de la médaille gravée ou au moins inspirée par Niccolo Fiorentino, avec cette inscription : *Laurentius Tornabonus*, et qui porte à son revers un Mercure habillé et armé avec ces mots : *Virginis os habitumque gerens et virginis arma*. C'est bien la même tête, le profil pointu, les joues lourdes, les yeux saillans, la ligne du front et du nez quasi concave, que nous devinons ici. C'est donc bien, là, le mari de Giovanna degli Albizzi, « le miroir de l'élégance, » c'est le même jouvenceau qu'on voit dans le chœur de Santa Maria Novella, en la fresque de Saint Joachim chassé du temple, à peu près vis-à-vis de la scène de la *Visitation* où figure sa jeune femme derrière sainte Élisabeth.

Ici, il est moins désinvolte. Il a l'air d'un jeune homme timide qu'une protectrice présente à un comité de dames chargé de décerner quelque prix. Il se trouve que c'est justement cela, ces dames étant la Philosophie, la Musique, l'Astronomie, la Grammaire, la Rhétorique... Elles lui décerneront le prix de belles-lettres, le prix d'élégance, le prix de goût et de tact en belles médailles qu'il collectionne pour Laurent le Magnifique, enfin le prix de la jeunesse, qui est le plus enviable de tous. On voit mal leurs attributs effacés : parmi ces dames, il y en a qui ont un faux air de Parques, ou de sorcières. Tandis qu'on regarde ce bizarre aréopage, la lumière qui ne se fixe jamais longtemps dans cet escalier Daru se met à passer, le mur se drape d'ombre. Vite, ces figures changent d'aspect et deviennent sinistres. On ne voit plus que des silhouettes, et ces silhouettes sont rangées moins comme des Muses dans un bois sacré que comme des juges dans un tribunal.

A mesure que l'ombre s'épaissit, des souvenirs nous vien-

nent, des souvenirs de l'histoire de Florence sous la République. On se rappelle un autre aréopage devant lequel comparaît ce même jeune homme. C'est dans un vieux palais qu'il siège. Ce sont les *Huit de la Paix*. Nous sommes en 1497. Il y a onze ans que le jeune Tornabuoni a fait peindre cette fresque. Il y en a neuf qu'il a conduit Giovanna au tombeau de famille, à Santa Maria Novella. Depuis, la ville a changé de maîtres. Les Médicis ont été chassés de Florence. Nous sommes sous le règne de Savonarole. Le brillant « miroir de l'élégance » est resté dévoué à la famille qui fit son mariage : il est impliqué dans une conspiration pour le retour des Médicis. Un obscur comparse, un certain Lamberto de l'Antella, l'a dénoncé ainsi que quatre autres seigneurs. Il est arrêté, soumis à la torture de la corde. Quiconque était mis à la torture était perdu. On possède donc les aveux qui suffisent à sa condamnation, mais on discute indéfiniment la sentence. Toutes les juridictions se récusent successivement. Les *Huit de la Paix* renvoient les accusés à la Seigneurie qui les renvoie aux *Huit*, qui les renvoient devant le Conseil des *Quatre-vingts*, qui demande la constitution d'une *Consulte*. On sait que l'Italie est favorable aux accusés. On cherche des faux-fuyans. On envoie demander à une visionnaire, alors fort en vogue, ce que le ciel lui inspire. Elle répond qu'il lui a été révélé que le vieux Bernardo del Nero doit être jeté par la fenêtre. Mais les autres? Qu'en fera-t-on?

Pendant neuf heures consécutives, cent quatre-vingts juges, rouges de passion ou pâles de peur, enfermés dans le Palais Vieux et mis au secret, écoutent les rapports, parlent, discutent, mangent, — car il ne leur est pas permis de sortir de la salle avant d'avoir clôturé le débat, — tandis qu'au loin, du fond d'une cellule de San Marco, un moine terrible, le moine au profil de mouton, les fait mouvoir. On est au mois d'août, au mois des grandes chaleurs et des pestes. Le Palais Vieux ressemble à une chaudière où bout quelque chose d'infernal. Après cinq jours de discussions et d'atermoiemens, la sentence est arrachée par les violens aux autres : c'est la mort pour les cinq accusés, dont le plus âgé, Bernardo del Nero, a soixante-treize ans et le plus jeune, celui dont nous voyons ici l'image, vingt-neuf. On sait l'Italie tendrement émue pour cette noble tête, pour cette jeune tête de savant et d'humaniste, toute meublée des trésors de la Renaissance. Il faut mettre

les indécis et les voisins en présence du fait accompli. On hâte l'exécution. On n'attend pas au lendemain. On descend aux torches. Les *Huit* assurent l'exécution de l'arrêt. Le billot est prêt dans la cour d'un des palais annexes au Palais Vieux, probablement à l'endroit où sont aujourd'hui les bureaux et les paperasses de la municipalité pour des distributions de secours. Bernardo del Nero passe le premier. Le dernier qui vient sous la hache est Lorenzo Tornabuoni. Au matin, tout est fini... Sur le livre des morts, à sa paroisse, Santa Maria Novella, on inscrit son nom suivi de la mention terrible qui revient si souvent en ce temps-là après la date du décès : *cum sanguine...* « Tout le peuple les plaignit, dit, dans son *Journal*, Luca Landucci, chacun fut stupéfait qu'une telle chose ait pu être faite et voulut à peine le croire. Ils les firent mourir dans la même nuit et ce ne fut pas sans larmes de ma part, que je vis passer à Tornaquinci, dans une bière, ce jeune Lorenzo, un instant après sa mort... »

Ainsi s'éteignirent, après un bref éclat, les deux apparitions que nous voyons par les jours clairs flotter encore dans l'escalier du Louvre, et que l'on voit tous les matins, à Florence, derrière l'autel de Santa Maria Novella : Lorenzo et Giovanna Tornabuoni. Sans les peintres et les modeleurs, leurs destinées nous seraient indifférentes, auraient passé enveloppées dans les plis de cette grande dissimulatrice qu'est l'histoire : quelques coups de pinceau sur un mur, la pression d'un doigt sur une cire, les dégagent et les profilent, jeunes et nets, sur le brouillard confus des foules. Par la grâce de l'art, les deux beaux enfans revivent et sont aimés. Leur culte ne cesse guère. Sans doute, on ne le voit pas souvent célébrer au Louvre. L'ombre qui baigne leurs images empêche les visiteurs mal avertis de s'y arrêter. Leur histoire y est mal connue.

Mais à Santa Maria Novella, c'est autre chose ! Il fait clair tous les matins dans le chœur de la vieille église dominicaine, derrière l'autel. En même temps que nous déchiffrons cette figure sur l'escalier du Louvre, aux bords de la Seine, nous pouvons être sûrs que là-bas, aux bords de l'Arno, d'autres la regardent et cherchent à en pénétrer le sens. Accotés dans les stalles, ou debout autour des lutrins, étagés sur les marches de bois, guettant le jour favorable, — ils la voient s'avancer de profil, de profil gauche, toute droite dans sa robe aux plis

droits et lourds, derrière sainte Élisabeth qui embrasse la Vierge. En face, sur la muraille opposée, dans ce groupe de gens du XV[e] siècle, au premier plan du saint Joachim chassé du temple, ils cherchent son jeune mari Lorenzo Tornabuoni.

Dès que les offices s'arrêtent, la longue théorie des visiteurs recommence à défiler et à épeler, dans toutes les langues du globe, les litanies de l'admiration. Ces dévots s'intéressent autant à la vie si vite tranchée de la belle Giovanna qu'à la scène de la *Visitation*, et il n'en est aucun qui ne soit plus touché par la fin tragique de Lorenzo Tornabuoni que par la mésaventure de saint Joachim... Ils célèbrent obscurément, à leur insu, ce culte sans rite et sans dogme qui réunit, dans une même communion, des âmes bien diverses : le culte des beaux types de l'humanité.

D'ailleurs, il importe peu pour quelle cause ces beaux types ont vécu : il suffit qu'ils aient vécu ardemment, passionnément, et pour autre chose qu'eux-mêmes. Notre goût pour les héros ne se mesure pas du tout aux harnais philosophiques dont ils se sont empêtrés ou dont ils ont voulu bâter les hommes. Savonarole a fait brûler les « vanités » dont Giovanna est parée; il a fait ou a laissé décapiter Lorenzo: il a été brûlé à son tour, Les mêmes touristes qui étaient tout à l'heure, au couvent de Saint-Marc, à vénérer sa mémoire dans sa cellule, viennent ici vénérer la leur. Notre piété réconcilie sans effort tous ces héros qui se combattaient, qui se proscrivaient, qui croyaient détruire, en se détruisant, les passions humaines. Nous savons qu'ils poursuivaient un songe. Nous les aimons pour l'ardeur dont ils l'ont poursuivi.

## II. — A CHANTILLY. — LA BELLE SIMONETTA (1)

Parmi ceux, en 1486, qui suivaient des yeux Giovanna Tornabuoni à son entrée dans le monde, beaucoup se rappelaient une autre reine des cœurs florentins disparue dix ans auparavant, en pleine jeunesse, celle que nous voyons à Chantilly, dans la

(1) Portraits de Simonetta dei Cattanei, épouse de Marco de' Vespucci, dite la Bella Simonetta.

Authentique : le portrait de femme de profil peint sur bois, hauteur 0,57, largeur 0,42 dans la salle dite la *Tribune* à Chantilly, attribué à Pollajuolo. Présumés avec ressemblance : 1° la figure dite de l'*Abondance*, au coin de la *Naissance de saint Jean-Baptiste*, dans le chœur de Santa Maria Novella à Florence, et attri-

salle dite de la Tribune : la belle Simonetta, car tous l'avaient connue et qui ne l'avait pas pleurée ? Giovanna elle-même, d'ailleurs, et les yeux que nous voyons peints dans la fresque du Louvre ont plus d'une fois miré le profil que nous voyons dans le petit panneau de Chantilly, lorsqu'ils n'étaient encore que des yeux d'enfant... Mais tandis que la belle Vanna est fameuse par sa vie et a été l'objet de portraits définis, d'après nature, dans les costumes de son temps, si la belle Simonetta n'était pas morte, on douterait qu'elle ait vécu, je veux dire qu'elle ait été autre chose qu'un rêve : un rêve de poète et de peintre, ou qu'un symbole : le symbole d'une saison de l'année ou d'un moment de la sensibilité humaine, une rencontre d'art et d'âme que le monde ne connut qu'une fois. Ne vous est-il jamais arrivé d'assister à une fête où le soleil, la saison, la jeunesse, quelque artiste venu de loin, les avenirs entrevus, les amitiés formées, les communs souvenirs, composaient une harmonie si rare qu'on avait le sentiment, même si l'on n'était point versé dans le calcul des probabilités, que des années, des siècles passeraient avant que cet ensemble ne se rencontrât... Telle fut la venue de Simonetta dans le monde.

C'était en 1469. Il y avait un rajeunissement universel de la pensée et de l'art ; il y avait des statues sortant de terre, il y avait des carrousels éblouissans, il y avait de jeunes artistes dans le premier enthousiasme de la jeunesse : Botticelli avait vingt-cinq ans, Ghirlandajo avait vingt ans, Verrocchio avait trente-quatre ans. L'imprimerie paraissait pour la première fois en Italie. Un nouveau règne commençait à Florence. Les navigateurs voyaient poindre de nouveaux mondes au fond des mers. Les archéologues tiraient de terre des figures nouvelles. Le regard creusait deux horizons immenses : le nouvel hémi-

buée à Ghirlandajo ; 2° la figure dite de *Vénus* dans la *Primavera* de Botticelli, à l'Académie, à Florence ; 3° celle de *Vénus* dans le tableau dit de *Mars et Vénus* de Botticelli, à la National Gallery ; 4° celle de Vénus, dans la *Naissance de Vénus*, de Botticelli, aux Uffizi. Présumés sans aucune ressemblance : 1° le portrait de la *Bella Simonetta*, attribué à Botticelli, au musée de Berlin ; 2° la figure de profil, dite portrait d'une femme et attribuée à Botticelli, au Staedel Institut, à Francfort ; 3° la *Bella Simonetta* du palais Pitti, attribuée à Botticelli, puis à l'inconnu, dit *Amico di Sandro ;* 4° la figure de la Chasteté, dans le *Combat de l'Amour et de la Chasteté*, à la National Gallery ; 5° celle de Procris dans la *Mort de Procris*, de Piero di Cosimo, à la National Gallery ; 6° la seule figure de jeune femme dont les cheveux soient visibles, représentée à genoux auprès de la *Vierge de la Miséricorde*, fresque de Ghirlandajo, au-dessus de l'autel ou « chapelle » des Vespucci, à l'église des Ognissanti, à Florence.

sphère et l'antiquité. Il y avait la paix. Il y avait le printemps. Il y avait l'amour. Une femme vint alors, qui parut apporter tout cela dans les plis de sa robe, dans le déroulement doré de sa chevelure, dans le geste de ses dix doigts ouverts. Elle s'appelait Simonetta dei Cattanei. Elle avait seize ans. Elle était née à Porto Venere, près de Gênes, d'une grande famille de marchands, et venait d'être amenée à Florence par un jeune Florentin qui avait seize ans comme elle et, comme elle, était d'une famille de grands marchands et de découvreurs.

Il s'appelait Marco Vespucci. Son cousin et camarade d'études, Amerigo Vespucci, devait un jour découvrir l'Amérique. Lui, il n'avait découvert que Simonetta, mais pendant un temps, sa découverte intéressa bien plus prodigieusement Florence. C'était aussi un monde nouveau qu'il ramenait avec lui : c'était la Renaissance faite femme, la nymphe antique qui respirait, qui marchait, qui parlait une langue de fantaisie et de liberté. Elle la parlait à tous ces commis et à ces clercs mal lavés encore de toutes les crasses scolastiques, encore un peu ahuris des terreurs du moyen âge. Les âmes se détendirent comme après une longue contrainte. Les chaînes tombèrent. Sur la cire, molle encore, de son imagination, Botticelli reçut l'empreinte idéale qui ne devait plus jamais s'effacer.

On était au moment précis où deux frères, deux jeunes gens, savans et poètes tous les deux, montaient sans bruit sur un trône invisible et commençaient, insensiblement, de régner : Laurent de Médicis, dit « le Magnifique, » et Julien de Médicis qu'on eût pu appeler, lui aussi, « le penseur. » Dès qu'ils virent paraître celle qu'on appelait « l'étoile de Gênes, » les deux frères furent éblouis, la suivirent d'une admiration qui ne devait cesser qu'à la mort. Elle dura sept ans. Pendant ces sept ans, Simonetta préside à toutes les fêtes que donnent les Médicis, dans leur palais de la Via Larga (aujourd'hui palais Riccardi) dans leurs villas de Careggi, de Fiesole, de Cafaggiuolo ; elle répand sa gaieté dans tous les cœurs. Laurent en est distrait par les affaires de l'État, mais Julien ne la quitte plus. Il est partout où elle est, perdu dans son rêve d'amour, — rêve trop connu, trop public, trop chanté par les poètes, trop symbolisé par les peintres, — et trop peu décrié par les femmes, — pour avoir été autre que platonique. Le mari, Marco Vespucci, apparaît peu dans tout cela, mais qu'importe le mari d'un symbole?

Là-dessus, se donne la *giostra* de 1475, une de ces fêtes qui sont pour une génération comme un faisceau lumineux, un épanouissement spontané, un miroir où la nation se reconnaît avec toutes ses réserves de forces, d'art, de richesses, de volonté, — quelque chose comme ce que fut, pour la France de notre temps, l'Exposition de 1889, pour l'Angleterre la revue de Spithead, — un de ces microcosmes éblouissans et disparus, dont les témoins fatiguent les générations qui suivent, en les leur décrivant sans pouvoir leur en montrer le moindre vestige. Cette *giostra*, ou tournoi, est donnée en l'honneur de la belle Simonetta, au jour anniversaire de son baptême, le 28 janvier 1475. Sur cette triste place Santa Croce, dont le nom n'évoque plus aujourd'hui chez les touristes qu'une idée de tombeaux, on voit Julien de Médicis s'avancer dans la lice avec une bannière où Simonetta est peinte en Pallas casquée et soulignée de ces mots écrits en français : *La sans pareille*. Il y triomphe naturellement, les Florentins étant experts à bien ordonner toute fête, et Simonetta le couronne, de ses mains, aux applaudissemens de tout un peuple, — un peuple échafaudé sur les marches de la vieille église franciscaine, tassé dans les tribunes en planches, serré dans les fenêtres en encorbellement d'où pendent de longs tapis. Florence tout entière se mire avec orgueil dans ce couple, parfait exemplaire de l'humanité que son effort vers le Beau a produite.

A partir de cette heure, l'amour platonique des deux héros ne pouvait plus grandir ni se fixer que dans la mort. Les destinées qui avaient si bien composé ces deux vies, comme une œuvre d'art, n'y manquèrent pas. Un an après, en avril 1476, Simonetta mourait de phtisie. Deux ans plus tard, presque jour pour jour, le 26 avril 1478, Julien tombait frappé par les gens des Pazzi, dans le chœur de Sainte-Marie des Fleurs. Les deux amoureux entraient dans l'histoire, comme Lorenzo Tornabuoni et Giovanna devaient plus tard y entrer : par la porte étroite de ceux qui sont aimés des Dieux.

Cette arrivée de Gênes, cette passion d'un jeune prince promis à une fin tragique, cette giostra, ce triomphe : voilà tout ce que nous savons de la belle Simonetta. Le reste n'est que peinture et psychologie, mais quelle peinture ! Le type de Botticelli indéfiniment repris, raffiné, idéalisé ; le type de la *Primavera* et de la *Naissance de Vénus*, — la *Naissance de Vénus*

étant, si l'on veut, son arrivée de Gênes, la *Primavera* étant son triomphe à la fête du printemps... Et quelle psychologie! Celle de la Reine-née, — je veux dire d'une femme qui a le premier don d'une Reine : être la lumière de tous, n'être une ombre pour personne, entraîner les cœurs de tous les hommes sans être jalousée d'aucune femme, donner à chacun l'illusion qu'on ne voit que lui, sans qu'aucun autre se croie oublié; — une beauté, dont le triomphe dans un tournoi était une joie publique, dont la mort, en pleine jeunesse, devait être un deuil national, pleurée de tous, — hors peut-être de son mari qui se remaria tôt après, — laissant un trait si profondément pénétré dans les cœurs, que trente-quatre ans après sa mort, son peintre Botticelli, encore fidèle, demandait à être enterré à ses pieds... « Parmi ses autres dons excellens, écrivait Politien, elle a des manières si douces et si attrayantes que tous ceux qui sont quelque peu dans son intimité, ou à qui elle accorde la plus légère attention, se croient les uniques objets de son affection. Cependant aucune femme, en réalité, n'est jalouse d'elle, toutes la louent sans restriction. Cela semble aussi une chose extraordinaire que tant d'hommes puissent l'aimer à en perdre la tête, sans exciter de jalousie... » Voilà le témoignage de ceux qui écrivent.

Maintenant, le diagnostic de ceux qui peignent. Arrêtons-nous devant le portrait de Chantilly, par une bonne lumière, c'est-à-dire à la fin de l'après-midi, tandis que les ombres commencent à s'allonger sur la piste et que les meutes, en promenade, foulent silencieusement l'herbe courte. Regardons ce profil découpé sur un nuage verdâtre et violâtre, ce nez retroussé, qui hume les feuillages, cette bouche qui goûte l'air, ce long cou dressé comme une tige qui cherche à s'orienter dans le ciel. Écartons ce qui n'est pas de la femme même, mais du temps et de la mode: ces tresses et ces joyaux jetés en arrière, — un combat de serpens dans des chaînes de perles, — ces rubis qui pendent comme des cerises, cette « brocchetta da testa » fixée sur le sommet du crâne, en paratonnerre, toute cette apothéose de la fantaisie. Quel est le trait décisif de cette physionomie, le trait de dissemblance qui tranche sur cent autres portraits du même temps? C'est le regard, c'est la paupière, imperceptiblement trop soulevée, et l'œil regardant un peu plus haut que sa ligne d'horizon, c'est le regard qui nous frapperait au front, au

lieu de nous frapper aux yeux : — ce qui, combiné avec une bouche souriante, donne toujours à une figure l'expression de l'émerveillement.

Dès lors, la « chose extraordinaire » dont s'étonne Politien s'explique. Car le secret des sympathies populaires est bien simple : nous aimons ceux qui aiment la vie, la femme qui nous dit : Voyez comme la vie est belle ! et qui nous le prouve en étant belle elle-même ; qui, d'ailleurs, admire les autres femmes parce que son bonheur est de s'émerveiller ; qui découvre, sans cesse étonnée et ravie, les couleurs, les sons, les rythmes, les souffles, les parfums, les gestes et les âmes, comme si elle les voyait pour la première fois et, par là, les renouvelle à nos yeux ; qui propage, parmi les blasés et les fatigués, la contagion de l'enthousiasme et les gagne à la cause sacrée de la vie : — le contraire de la « femme fatale » qui n'est jamais aimée que d'un ou de quelques-uns et pour leur perte, la femme providentielle qui est aimée de tous, et pour leur salut.

C'est autre chose que le vice ; c'est autre chose que la vertu, indépendant de l'une comme de l'autre ; cela répond à un tout autre sentiment que l'admiration ou que le désir : au besoin de croire en la beauté de ce monde, malgré toutes les raisons qu'on a d'en douter. Les pessimistes sont souvent des héros, parfois des saints ; ils peuvent être des bienfaiteurs pratiques et matériels de l'humanité : les optimistes, seuls, sont populaires ; seuls, ils sont universellement aimés. Et de la popularité d'un être humain, lorsqu'elle nous est attestée par l'histoire, nous pouvons conclure hardiment à son optimisme.

Telle nous apparaît Simonetta, figure surprise et ravie de se trouver sur la terre, heureuse du bonheur des autres, organisatrice de leurs plaisirs, inspiratrice de fêtes, d'images et d'œuvres par l'émerveillement qu'elle y prenait, jouissant pleinement de la vie, de cette vie prompte qu'elle sentait peut-être lui échapper, entassant sensations, notions, souvenirs dans le cadre étroit de sa destinée, comme on entasse des choses précieuses dans un coffre, au moment du départ, — réceptive au plus haut degré, pressée de tout voir en ce monde avant de le quitter...

Il suffit de regarder les figures qu'on peignait d'après elle, à cette époque, pour le deviner : la mort est proche. De portraits authentiques, hors celui de Chantilly, nous n'en connaissons pas,

mais nous savons que Botticelli n'a jamais peint qu'elle. Ses Vierges, ses Vénus, ses allégories, c'est elle. C'est elle, cette figure au menton pointu, aux pommettes saillantes, aux yeux agrandis par la fièvre, dont Taine a dit : « Elle nous promet l'infini et elle n'est pas sûre de vivre... » C'est elle, cette Vénus malade qu'on voit au milieu de la *Primavera* et qui s'enveloppe d'un manteau pour ne pas prendre froid, parmi les Grâces, vêtues de gazes et de cristal. Souvent les peintres sont des prophètes. Un portrait est un diagnostic. Combien de fois, durant les longues heures de pose, le portraitiste, en scrutant son modèle, n'a-t-il pas vu s'approcher ce que ni la famille, ni les amis ne soupçonnaient encore! Combien de fois s'est-il dit tout bas, à mesure qu'il atteignait la ressemblance : « Elle est perdue! »

En avril 1476, apparut à tous l'usure de cette nature ardente. Une fièvre intermittente se déclara. On soupçonna la phtisie. Les Vespucci, pris de peur, emmenèrent la malade à la grande purificatrice d'alors, à la mer. On l'installa à Piombino, en face de l'île d'Elbe, là où Julien de Médicis avait fait une cure et s'était guéri d'une blessure. Sa mère accourait de Gênes. Les deux Médicis, retenus par les affaires de l'État, l'un à Florence, l'autre à Pise, se faisaient expédier, jour par jour, des courriers pour suivre les phases de la maladie, ou les lueurs d'espoir. On a encore les lettres qu'ils recevaient, de Piero Vespucci, le beau-frère de Simonetta, et l'on y voit la place que la nymphe tenait dans la vie de tous. Le 18 avril 1476, il écrit : « Simonetta est presque dans le même état où vous l'avez laissée, mais il y a un peu d'amélioration. Nous attendons et maître Stefano et tout autre médecin avec diligence, et nous ferons aussi vite que possible... » Le 20 avril : « La maladie de Simonetta, par l'aide de Dieu et grâce à l'habileté de maître Stefano, s'est considérablement améliorée. Il y a moins de fièvre et moins de faiblesse, moins de difficulté à respirer, et elle mange et dort mieux. Selon les médecins, sa maladie sera de longue durée, et il n'y a que peu de remèdes, sinon les bons soins. Et voyant que ce progrès vous est dû, nous tous et sa mère, qui est à Piombino, nous vous envoyons, avec ferveur, nos remerciemens... » Six jours après : « Je vous ai écrit, il y a quelques jours, le mieux survenu dans l'état de Simonetta; malheureusement, il n'a pas continué comme je l'attendais et comme nous le désirions. Ce soir, maître Stefano et maître Moyse ont eu ensemble une con-

sultation au sujet de la médecine à lui donner; ils ont décidé qu'elle devait la prendre et ainsi fut fait. Nous ne pouvons dire quel bien cela fera, mais que Dieu exauce nos désirs!... Ces médecins ne sont pas d'accord sur les causes de la maladie. Maître Stefano a déclaré que ce n'était ni une fièvre hectique, ni de la consomption, et maître Moyse a soutenu le contraire... » Enfin, quelques jours après, Laurent le Magnifique, étant à Pise, reçoit la nouvelle redoutée : « L'âme bénie de Simonetta est allée en paradis, lui écrit un de ses familiers. En vérité, on peut dire que ç'a été un second Triomphe de la Mort, car vraiment si vous l'aviez vue. comme elle gisait morte, vous l'auriez trouvée aussi belle et aussi gracieuse que vivante. *Requiescat in pace!* »

C'est alors que se place le premier acte de ce culte qui ne devait pas finir. Au reçu de la nouvelle, Laurent sortit dans la nuit calme de printemps pour errer, çà et là, avec un ami, et, comme ils s'entretenaient de la morte, tout d'un coup il s'arrêta pour regarder une étoile qui ne lui avait jamais paru jusque-là si brillante. « Vois, s'écria-t-il, c'est l'âme de cette délicieuse femme! Ou bien elle s'est changée en cette étoile nouvelle, ou bien elle s'y est jointe... » Et un autre soir du même printemps, comme il passait par les jardins d'une de ses villas, il observa un tournesol qui « le soir demeure la face tournée vers l'horizon occidental qui est celui qui lui a dérobé la vision du soleil jusqu'à ce que, au matin, le soleil reparaisse à l'Orient... » et il vit là une « image de notre destinée, quand nous venons à perdre un être que nous aimons, laquelle est de demeurer avec toutes nos pensées tournées vers la dernière impression de la vision perdue... »

Chose curieuse, cette impression dure encore. Morte depuis quatre siècles et demi, la belle Simonetta hallucine les critiques, affole les historiens, donne un semblant d'imagination aux chartistes... Ils croient la voir paraître et disparaître dans les vieux cadres des portraits, comme une figure aimée à toutes les fenêtres, ou entre tous les fûts d'une forêt, à tous les coins de fresque, à l'angle de toutes les chapelles, à demi enfumée par les cierges, à tous les recoins obscurs, à demi effacée par le plâtre de la vieille ville des lys et dans tous les musées du monde!.. Toutes les fois qu'ils voient une figure de Botticelli, dont ils ne savent pas le nom, ils s'écrient : C'est elle! c'est la belle Simonetta! Ils croient la voir : tantôt présidant à la danse des grâces et à la

distribution des roses, tantôt poussée par les zéphyrs joufflus vers le rivage où l'attend une nymphe pour la revêtir d'un peignoir à fleurs que ballonne le vent, tantôt levant le doigt vers le ciel, attestant les dieux de l'injustice commise sur ce malheureux Apelles que des furies traînent par les cheveux. Ils disent, devant la *Primavera:* « C'est celle-ci qui a des fleurs plein la bouche... » — « Non pas, la voilà drapée et bénissante, l'air triste comme dans sa dernière maladie... » — « Non, c'est celle qui s'avance en robe fleurie, semant des roses! » Puis un critique finit toujours par venir, qui leur dit : « Vous vous êtes tous trompés! L'attribution est absurde, l'identification impossible, la belle Simonetta est perdue : vous ne la reverrez plus... » Mais ils ont été heureux un instant.

Et l'instant d'après, ils recommencent. Quand on est à la National Gallery, on s'essaie à déchiffrer un jeu singulier que joue dans un vallon une jeune femme, en tenue de tennis, sur un gazon semé de fleurs ouvertes et de flèches cassées. Elle repousse de la main gauche avec son bouclier, bosselé comme une carapace de tortue, les traits d'un bel Amour aux jambes fines, aux bras nerveux, tandis qu'elle lève haut la main droite pour jeter sur lui, en manière de lasso, une espèce de chapelet. Et l'on dit encore : « C'est elle! C'est la Chasteté, sous les traits de Simonetta, qui lutte avec l'Amour sous les traits de Julien de Médicis... » Et, dans la salle à côté, devant une Vénus étendue regardant dormir Mars, que des faunins lutinent, en lui soufflant des airs de conque à l'oreille, les amoureux de Simonetta chuchotent : « Ne serait-ce pas elle? » Ils croient la voir à Pitti, aux *Uffizi*, à Francfort, à Berlin, car « le désir est le père de la pensée... » L'hallucination est si forte qu'ils sont allés la reconnaître jusque dans une longue figure chevaline, au cou de girafe et aux bandeaux « à la Botticelli, » qui est au Pitti, — l'antipode mathématique de notre frimousse de Chantilly. Enfin, à l'église des Ognissanti, à Florence, lorsque, devant l'autel des Vespucci, le sacristain soulève, du bout d'un roseau circonspect, la courtine rouge qui cache la fresque de Ghirlandajo, dite la *Vierge de la Miséricorde*, qui est cette jeune femme au front nu vis-à-vis du jeune Amerigo Vespucci? N'est-ce pas sa cousine? N'est-ce pas Simonetta? Ainsi, morte depuis quatre siècles et demi, elle vit encore, parmi nous, de la vie multiple et incertaine des apparitions...

La plus belle, tout le monde la connaît : elle est à l'Académie, à Florence, sur la place Saint-Marc. L'Europe entière a défilé devant la *Primavera*, des centaines de gens l'ont copiée; personne n'y a jamais rien compris. Les innombrables gloses dont on l'a chargée ne l'ont pas rendue plus raisonnable. Elle est absurde comme autrefois, absurde à plaisir, absurde sans espoir, sans excuse, sans fin. Elle nous arrive droit dessus, revêtue de cette ridicule gandoura où sont collées des touffes de fleurs tirées telles quelles de terre, et bordée d'une dentelle de papier qui se rebrousse, le cou encerclé d'une couronne de distribution de prix trop large et les manches en écailles de poisson. Elle jette des fleurs qu'elle semble arracher aux broderies de sa robe. Elle en jette à foison sur le gazon qui n'en a nul besoin, étant déjà fleuri à ne pouvoir mettre le pied. Et, légère, ailée, elle est délicieuse...

A côté d'elle, une grosse fille, qui mange du foin, se retourne en fuyant devant une sorte de noyé vert et gonflé qui sort d'un arbre pour lui souffler dans le cou. Et le vent chasse ses cheveux comme des flammes... Plus loin, les longs corps nus de trois blondes phtisiques s'étirent longuement sous les toiles d'araignée qui les vêtent, en une danse qui fait qu'elles touchent terre par le bout des pieds et se tiennent en l'air par le bout des doigts. Un jeune homme leur tourne le dos et gaule des oranges avec sa canne. Qui est-ce ? A voir le coupe-choux pendu à son côté, et son allure à demi militaire, on soupçonne le gardien du square. Mais, il paraît que ce jeune homme est Mercure, que cette canne est un caducée et qu'il dissipe les nuages... C'est bien possible, car tout est possible dans cette étonnante rencontre et rien n'est probable. On dit aussi que c'est Julien de Médicis et voilà une singulière tenue pour le père d'un pape! Enfin, au milieu de tout ce monde dévêtu, une triste et fine femme, chargée d'un lourd manteau, la tête découpée en clair sur un noir buisson de fer, fait un geste hésitant dont on ne pourrait dire s'il bénit ou s'il proteste. Et par-dessus, ballonne le petit ventre d'un Cupidon qui tire une flèche au jugé, car il a les yeux bandés et va manquer tout le monde.

Nous seuls serons touchés : — touchés par la grâce de cette fantaisie, et nous ne lui demanderons rien de plus que la joie toute sensorielle qu'elle apporte au monde depuis quatre cent trente ans! Nous ne chargerons pas ces figures légères de l'épais

embu des commentaires. D'ailleurs, Botticelli défie l'exégèse. A-t-il voulu peindre ceci? A-t-il voulu signifier cela? Ses figures sont-elles des portraits? Ses portraits sont-ils des allégories? Ses allégories sont-elles les illustrations d'un poète? Peut-être que oui, peut-être que non, et peut-être que oui et non tout ensemble? Les savans sont des gens très exigeans : il leur faut des choses logiques, mais les pauvres artistes comme Botticelli se contentent de nous donner des choses belles.

Il a pu créer cette figure du *Printemps* par mille voies différentes. Il a pu commencer par une allégorie, et finir par un portrait. Il a pu tracer une étude d'après un modèle et transformer ensuite ce portrait en une allégorie. Il a pu tout simplement reproduire une fête, un bal costumé, donné par Simonetta... Qui peut dire ce qui se passe dans le cerveau d'un artiste, dans le mystère de la création, de la composition ? Quel étrange abus de mots, quelle présomption inouïe n'y a-t-il pas dans ce seul terme d'« identification, » quand l'auteur lui-même serait peut-être fort embarrassé de faire le départ de ce qu'il a vu, de ce qu'il a rêvé, de ce qu'il atteint sans le poursuivre, de ce qu'il a poursuivi sans l'atteindre, de ce qu'il a voulu, de ce qu'il a subi ! S'il était là et si nous l'accablions des questions dont on charge son œuvre, peut-être qu'il s'écrierait, les mains au ciel : Est-ce que je sais, moi !

Au fond, de tous ces portraits, vrais ou supposés, de toutes ces figures que s'acharnent à identifier les savans, il n'en est qu'une qui ait exactement la même construction que notre profil de Chantilly, et ce n'est pas un chef-d'œuvre. C'est la figure de l'*Abondance* peinte dans le coin droit de la chambre de sainte Élisabeth, à Santa Maria Novella. Cette figure est malheureusement mal dessinée et peu digne de Ghirlandajo. Elle n'est même pas très originale. Elle répète de profil une figure identique de Pollajuolo qu'on peut voir au petit musée du Dôme, dans le *Paliotto d'argento*. Mais comme elle est évocatrice ! Elle arrive en coup de vent dans la chambre d'Élisabeth, portant sur la tête un plateau gonflé de fruits comme un chapeau monumental qui serait fait d'une tourte, de raisins et de grenades entr'ouvertes, suivie par une écharpe liberty que le vent enfle en anse de panier, laissant pendre au bout de son bras gauche deux fiaschi ceints de cordes, la taille coupée par un gros pli bouffant, vêtue à la grecque, en couleurs claires. Du train dont elle

va, elle aura traversé toute la fresque avant que la belle dame compassée qui la précède soit arrivée au lit de l'accouchée.

Si ce n'est pas Simonetta, c'est son symbole. Ainsi elle a traversé la vie. L'entrée de cette allégorie folle, incorrecte, prestigieuse dans cette scène grave et domestique que jouent les bonnes dames florentines du xv^e siècle, c'est l'arrivée même de la Renaissance. Toutes les autres figures sont vraies, en des costumes de leur temps, font les gestes exacts, mesurés, utiles, de la servante qui apporte la collation à sa maîtresse, de la nourrice qui donne le sein au bébé, de la bonne qui lui tend les bras pour l'attirer à elle, de la visiteuse en cérémonie qui apporte ses complimens. Simonetta précipite dans tout cela un costume de fantaisie, une action incompréhensible, une exubérance inutile. Elle détonne, elle étonne, elle rajeunit. On sent que son arrivée va tout bouleverser dans cette chambre avec un souffle nouveau qui fait flotter les idées et les écharpes. Nous comprenons, dès lors, pourquoi elle fut tant aimée. Elle fut le retour de la fantaisie dans le monde.

### III. — A SANTA MARIA NOVELLA. — LUCREZIA DE MEDICIS (1)

Ne quittons pas ce chœur de Santa Maria Novella sans regarder pour qui et vers qui se précipite Simonetta, c'est-à-dire la sainte Élisabeth assise sur son lit dans la chambre d'un palais du xv^e siècle, avec un voile blanc sur la tête. Car voici une troisième figure de femme bien caractéristique des Florentines de ce temps. Cette dame mûre n'est autre que la mère des deux amans platoniques de Simonetta, Laurent et Julien de Médicis : c'est Lucrezia Tornabuoni, femme de Piero de Médicis, ou Pierre le Goutteux. La trouver ici, transformée en sainte Élisabeth, ne doit pas nous surprendre. De même que l'histoire de la république florentine n'est que l'histoire de quelques grandes familles : les Albizzi, les Tornabuoni, les Bardi, les Médicis, les Vespucci, les Pazzi, les Acciajuoli, projetée sur

(1) Portraits de Camilla Lucrezia Tornabuoni, épouse de Piero de Medicis, dit Pierre le Goutteux :

Portrait présumé avec vraisemblance : la sainte Élisabeth dans les fresques de Ghirlandajo, au chœur de Santa Maria Novella, à Florence, notamment la sainte Élisabeth, au lit, dans la Naissance de saint Jean-Baptiste.

Portrait présumé sans vraisemblance : le portrait de *Femme inconnue*, de face, par Verrocchio, à la galerie Lichtenstein, à Vienne.

un fond de démocratie et d'émeutes, de même l'histoire sainte, à Florence, n'est que l'histoire de ces mêmes familles projetée sur le plan divin. La tournée de visites que fait Giovanna Tornabuoni, en grande toilette, se continue à la suite de sainte Élisabeth, vers la sainte Vierge. Laurent de Médicis (au Palais Riccardi), se promenant à cheval, est pris on ne sait comment dans le cortège des rois mages. Et Lorenzo Tornabuoni, étant venu à l'église, assiste, sans s'y intéresser le moins du monde, aux affronts qu'on fait à ce pauvre saint Joachim. Ces messieurs et ces dames sont entourés de saints, d'apôtres, de prophètes, qu'ils veulent bien recevoir dans leurs palais, comme des cliens célestes, mais on sent, à la forte caractérisation de leurs traits et à l'éclat de leurs costumes, que le vrai sujet du tableau, ce sont ceux qui le paient : ce sont les donateurs.

Or, ici, le donateur, c'est Giovanni Tornabuoni, c'est-à-dire le chef de la maison de banque des Médicis à Rome, le trésorier de Sixte IV, le financier artiste et lettré du xv<sup>e</sup> siècle. C'est lui qui a commandé la décoration du chœur de Santa Maria Novella à Ghirlandajo, et Ghirlandajo s'y est employé pendant quatre ans, de 1486 à 1490. Le vrai sujet de la fresque, c'est donc la famille des Tornabuoni. Ils prennent les meilleures places. On y trouve d'abord Giovanni Tornabuoni, puis sa femme (à droite et à gauche de la fenêtre), puis son fils Lorenzo Tornabuoni, puis la femme de son fils, la belle Giovanna. Il est naturel qu'on y trouve aussi sa sœur Lucrezia, mariée à Piero de Médicis ou Pierre le Goutteux. Et il est naturel qu'on la trouve en sainte Élisabeth, parce que cette femme pieuse et lettrée a voué son fils à saint Jean-Baptiste, patron de Florence, qu'elle a traduit la vie de ce saint en *ottava rima*.

Elle est vue ici, dans une des principales manifestations mondaines d'une Italienne au xv<sup>e</sup> siècle : l'accouchée recevant des visites, et si l'on regarde bien sa physionomie au moment où la servante lui apporte sa collation sur un plateau et où les visiteuses s'avancent en grande toilette, toutes chargées de complimens et de perles, on reconnaît bien la femme que nous peignent les lettres de Lucrezia de Médicis. Ce pourrait être une autre matrone : Alessandra Machingi, par exemple, ou Isabella Sacchetti Guicciardini, mais c'est assurément une matrone de ce temps. Et tout fait croire que nous sommes en présence de la plus notable, celle qu'on appelait : « la Reine de Florence. »

Belle-fille du vieux Cosme, mère de Laurent le Magnifique et de Julien l'Assassiné et grand'mère de deux papes, Lucrezia de Médicis se tient dans l'histoire de Florence comme la Lætitia Ramolino de David dans la loge du *Couronnement :* attentive, puissante, effacée. Ce serait une curieuse étude à faire que celle des mères des grands hommes. Je crois qu'on leur trouverait à toutes un trait commun, et que ce trait serait une indéfectible constance. Malheureusement, c'est des enfans des grands hommes que s'occupe l'histoire bien plus que de leurs parens, et ainsi les causes de dégénérescence familiale nous sont beaucoup mieux connues que les causes d'ascension physiologique et morale. Pourtant, il faut faire une exception pour l'Italie du xv[e] et du xvi[e] siècle. Là, il arrive souvent que le rayon de lumière qui éclaire les grandes fresques de l'histoire, tombe aussi sur le coin où se tiennent les mères des hommes célèbres, ces veuves tragiques et indomptables qui ont ramassé et recollé les morceaux d'une fortune brisée. On a souvent leur portrait, leurs lettres à leurs enfans, leurs comptes avec leurs fermiers, leurs inventaires, mille petites touches infimes qui, une fois rassemblées, composent une ressemblance humaine. A Florence, ou autour de Florence, on trouverait beaucoup de femmes qui offrent ce caractère de constance avec une âpreté parfois farouche : Isabella Sacchetti Guicciardini, la mère de l'ambassadeur, Alessandra Machingi, la mère de Filippo Strozzi, Maria Salviati, la mère de Cosimo I, ou encore Catherine Sforza, la mère de ce Jean des Bandes noires, dont la médaille par San Gallo évoque invinciblement le profil de Napoléon ; mais la plus représentative de toutes est cette femme austère que nous voyons ici, assise sur son lit, recevant ses visites, gouvernant tout de son regard.

C'est une Tornabuoni, elle a épousé toute jeune le fils de Cosme, le Père de la Patrie. Son beau-père est un homme de génie, un solide vieillard, mais son mari n'est qu'un malade assez rusé, peu capable de volonté, et, quand il veut, d'action. Ce mari saura-t-il succéder à son père dans le gouvernement de Florence, et léguera-t-il à ses fils le pouvoir suprême? Du vieillard qui s'éteint à ces enfans qui jouent encore, s'il n'y avait que ce malade pour transmettre le sceptre, l'histoire des Médicis serait close, et l'histoire même de notre France changée. Mais il y a aussi cette femme. Il y a Lucrezia de Médicis. Pen-

dant seize ans, elle tient l'emploi bizarre de régente dans une république. Femme d'une sorte de président, *capo della republica*, toujours vacillant, mère de deux candidats à cette présidence, elle fait une sorte d'interrègne. De la mort du vieux Cosme à la majorité de son fils Laurent, ce sont ses fortes mains qui retiennent le pouvoir. Son mari règne, elle gouverne, et à la mort de son mari, dans la nuit qui suit les obsèques, si les chefs de la Cité décident de remettre le pouvoir à ses fils, c'est parce qu'elle est à côté d'eux. « Elle est l'homme de la famille, » disait le vieux Cosme. Et tout cela, elle l'est sans bruit, sans faste, sans titre officiel, à peine visible, et, — comme dans cette fresque même, — toujours au second plan.

Ce second plan, il est facile à une femme de s'y tenir, quand il s'agit de ces tableaux de la grande histoire où combattent les hommes, et l'on a vu, maintes fois, des reines descendre les degrés du trône avec une grâce incomparable. Il lui est bien plus malaisé de s'y résoudre quand il s'agit de ces tableautins domestiques, de ces scènes de genre qui composent ce qu'on appelle la « vie de famille. » C'est là que Lucrezia de Médicis est d'une modestie admirable. Elle conseille son mari, elle attache des cliens à la cause des Médicis, elle choisit une femme pour son fils; mais dans toutes ces œuvres ménagères, elle demeure aussi déférente vis-à-vis du chef de la famille qu'active et décidée. On a, d'elle, des lettres qui nous redessinent la physionomie aperçue à Santa Maria Novella, sans y changer un seul trait. Lisez ceci qu'elle écrit de Rome à son mari, en mars 1467 :

« Jeudi matin, comme j'allais à Saint-Pierre, j'ai rencontré M^me^ Madeleine Orsini, la sœur du cardinal, ayant avec elle sa fille âgée de quinze ou de seize ans. Celle-ci était habillée à la romaine, avec un grand voile blanc, un *lenzuolo*, et elle m'a paru, dans cette toilette, très belle, blanche et grande; mais comme elle était toute couverte par ce voile, je n'ai pu la voir à mon aise. Le hasard a fait qu'hier, j'allais rendre visite audit Mgr Orsini, lequel était dans la maison de sa sœur déjà nommée, laquelle maison communique avec la sienne propre. Quand j'eus fais de ta part la visite nécessaire à Sa Seigneurie, sont survenues sa sœur et la fille de sa sœur, qui était en robe serrée à la romaine et sans *lenzuolo*. Nous sommes restées un long temps à discourir, et j'ai pu bien examiner la jeune fille. Comme je l'ai dit, elle est

d'une taille convenable et blanche et de très bonnes manières, quoiqu'elle ne soit pas si agréable que nos filles, mais elle est d'une grande modestie et facile à former promptement à nos us et coutumes. Elle n'est pas blonde, car il n'y a pas de blondes ici, mais ses cheveux tirent sur le rouge et elle en a beaucoup. Son visage est un peu rond, mais il ne me déplaît pas. Son cou est agréablement long, mais me semble un peu frêle ou, pour mieux dire, mignon. Nous ne pouvions pas voir sa poitrine, parce que c'est la coutume ici de la cacher, mais elle semble bien faite. Elle ne porte pas la tête haute, comme nos filles, mais un peu inclinée, ce que j'attribue à ce qu'elle est timide. En elle, je ne vois aucun défaut, sinon son attitude embarrassée. Sa main est longue et fine, et, tout compte fait, nous jugeons la jeune fille bien au-dessus de la moyenne, quoiqu'elle ne puisse pas être comparée à notre Maria, notre Lucrezia, ou notre Bianca. Lorenzo l'a vue lui-même et combien il en est satisfait, tu pourras le lui entendre dire. Je jugerai que tout ce que, toi et lui, vous déciderez sera bien fait et je m'y rallierai. Que Dieu nous inspire le meilleur parti à prendre !... Ta Lucrezia. »

Lorsque cette fille « timide, » et qu'on devait aisément former aux us et coutumes des Médicis, fut dûment épousée en grande pompe, elle releva ce front baissé et fit apparaître le profil volontaire, arrogant et têtu que nous voyons sur la médaille de Bertoldo; mais sa belle-mère, par un prodige de sagesse et de volonté, sut disparaître au second plan. De loin, effacée, elle continua de gouverner sa famille, mais comme elle avait su gouverner Florence, sans se montrer. Elle se dévoue à ses petits-enfans. Elle leur récite les *Laudes* qu'elle a composées jadis, durant les longues veillées de la via Larga ou de Cafaggiuolo, et l'Histoire sainte qu'elle a mise en vers.

Lorsque son fils Julien, sur qui elle a tant veillé, tombe frappé à mort dans le chœur de Sainte-Marie des Fleurs, le 26 avril 1478, elle ne se croit pas encore quitte envers lui : elle recherche l'enfant naturel qu'il a pu laisser et prend soin de cet enfant de l'amour, qui devait être le pape Clément VII. Comme, avec cela, elle éduque son petit-fils Giovanni, fils de Laurent, et qui deviendra plus tard Léon X, ce sont deux futurs papes qu'elle fait sauter sur ses genoux... La tragédie des Pazzi ne lui donne pas un moment de désespoir. Elle ne recule devant aucun devoir, sèche ses larmes, se remet à la tâche, reportant

sur les jeunes générations les espoirs brisés, ayant les yeux fixés sur l'avenir de sa famille autant que sur le passé, venant pleurer à Santa Maria Novella, devant l'autel érigé pour son fils l'assassiné. Elle réapparaît au chevet de sa belle-fille en danger et préside à ses couches. Elle est partout où l'on croit sa présence nécessaire, nulle part où on la croit inutile. Elle prie et elle agit, digne en tous points que le grand homme d'État que fut Laurent de Médicis, dise d'elle à sa mort, en 1482 : « J'ai perdu non seulement ma mère, mais mon unique refuge dans mes nombreuses peines, et mon réconfort dans beaucoup de labeurs... »

Est-ce bien elle que nous voyons, ici, un peu au-dessus de Giovanna qu'épousa son neveu Lorenzo Tornabuoni, et tout près de la belle Simonetta qu'aima son fils ? Est-ce bien son apparence que Ghirlandajo a choisie pour figurer cette sainte Élisabeth à qui elle pensa si souvent quand elle écrivit la vie de saint Jean-Baptiste? Rien ne le prouve, mais tout le fait croire. Dans cette fresque commandée par son frère le banquier Tornabuoni et peinte à la gloire des Tornabuoni, elle occupe exactement la place que lui assigne son rôle dans la grande famille. Il n'est pas un trait de sa physionomie morale qui ne se superpose exactement à ce portrait. Nous croyons donc que nous avons vu « la reine de Florence. » Et tandis que l'ombre du soir enveloppe le chœur de Santa Maria Novella, nous emportons, jointes dans notre souvenir, comme il semble bien qu'elles le soient dans cette fresque, ces trois apparitions : Simonetta Vespucci, Giovanna Tornabuoni et Lucrezia de Médicis, — c'est-à-dire l'étrangère que les Florentins virent entrer chez eux comme le symbole de la Renaissance et les deux Florentines les plus pures qu'annoncèrent jamais au monde fèves blanches en tombant dans la boîte du Baptistère...

ROBERT DE LA SIZERANNE.

# L'AMÉRIQUE AU XVIIIe SIÈCLE

## D'APRÈS UN VOYAGEUR FRANÇAIS

La fusion, en un peuple nouveau, d'élémens de races anciennes et disparates entre elles, est peut-être le plus surprenant des résultats sortis de ce laboratoire, fécond en expériences imprévues, que sont les États-Unis. Certes, trop d'apports étrangers passent ici par le creuset pour que, dès aujourd'hui, un type physique exactement précis se dégage des croisemens de race. Mais, déjà, les contacts que les immigrans les plus récemment installés ont eus avec le sol de l'Amérique septentrionale réussissent à les marquer d'un caractère commun. Les Français qui, depuis une dizaine d'années, ont au retour d'un séjour aux États-Unis noté leurs impressions, marquent de l'étonnement devant cette force qui transforme en citoyens américains des immigrans quelconques. On ne s'est guère enquis des causes de cette évolution si prompte. On s'est surtout attaché à la peindre sous ses aspects pittoresques. Le fait est que, pour discerner les traits qui, dans ce qu'il y a de définitivement formé, établissent le caractère de l'Américain du Nord, il faut découvrir, sous les apparences actuelles, les lignes qui donnèrent son expression première à la jeunesse d'un peuple jeune. Les heures de transformation radicale qui sonnèrent de 1775 à 1783, au cours de la lutte que ceux qu'on nommait en Europe des « insurgés » soutinrent pour conquérir leur indépendance, devaient offrir à des observateurs bienveillans une occasion favorable pour surprendre sur le vif la vraie physionomie de l'Amérique naissante. Cette jeune nation eut alors l'heureuse

fortune d'être jugée non pas seulement par des critiques affectueux, mais par des alliés dont la sympathie se faisait presque tendre. L'Amérique que, dans leurs mémoires et dans leurs lettres, nous révèlent le comte de Ségur et les gentilshommes français, ses compagnons d'armes, accourus dans un élan cordial à la fin du XVIII[e] siècle pour soutenir l'effort des colonies révoltées, cette Amérique-là est la véritable aïeule des États-Unis d'aujourd'hui. A la lumière des récits, des réflexions de ces Français d'élite, la vraie figure de l'Amérique moderne s'éclaire soudain. On reconnaît la qualité particulière de cette âme qui communique sa vertu à ceux qui l'approchent, et, quels que soient les souvenirs de leurs traditions ou de leurs passés, leur inculque à tous pour l'avenir des espérances et des principes pareils.

## I

« Les trois premiers Français, distingués par leur rang à la Cour, qui offrirent le secours de leurs épées aux Américains, dit le comte de Ségur (1), furent le marquis de Lafayette, le vicomte de Noailles et moi... Nous nous promîmes tous trois le secret sur nos arrangemens avec les commissaires américains, afin de nous donner le temps de sonder les dispositions de notre cour et de rassembler les moyens nécessaires à l'exécution de nos projets. La conformité de nos sentimens, de nos opinions, de nos désirs, n'existait malheureusement pas alors dans nos fortunes : le vicomte de Noailles et moi, nous dépendions de nos parens, et nous ne jouissions que de la pension qu'ils nous donnaient. Lafayette, au contraire, quoique plus jeune et moins avancé en grade que nous, se trouvait, par un simple hasard, à l'âge de dix-neuf ans, maître de son bien, de sa personne, et possesseur indépendant de cent mille livres de rentes. »

Il ne semble pas que cette offre si généreuse ait été tout d'abord approuvée par les Américains eux-mêmes. Les commissaires Silas Deane et Arthur Lee, qui étaient venus demander du secours à Paris et qui savaient que l'armée du général Washington était réduite à 2 000 hommes, appréciaient à son prix

(1) Le comte de Ségur, *Mémoires, souvenirs et anecdotes.*

cette chevaleresque initiative; mais ils se faisaient un cas de conscience d'engager d'aussi jeunes gens dans une entreprise si ardue. Leur scrupule se heurta à une résolution que rien ne pouvait ébranler et qui se sentait capable même de patience. Le marquis de Lafayette saisit le premier prétexte qui s'offrit à lui pour sortir de France. Il se rendit en Espagne, y acheta un vaisseau, se procura un bon équipage, remplit ce navire non seulement d'armes et de munitions, mais d'un assez grand nombre d'officiers qui avaient consenti à partager son sort. Au moment où il s'éloignait de Paris, la Cour envoya pour l'arrêter des ordres qui furent exécutés. Ce ne fut qu'un retard. Il trompa la vigilance de ses surveillans, franchit secrètement les Pyrénées et, après six mois de péripéties romanesques, retrouva sur la côte espagnole son vaisseau et ses amis. Il mit à la voile, arriva en Amérique sans autres accidens, et il y reçut, dit M. de Ségur, « l'accueil que méritait sa noble et généreuse audace. »

Pendant les cinq années que le comte de Ségur dut laisser passer avant de mettre son projet à exécution, il ne cessa de s'intéresser aux choses d'Amérique. On en a la preuve dans cette description qu'il a donnée de la visite à Paris des premiers hommes d'outre-mer qui se montrèrent à la Cour de France. « On vit arriver, écrit-il, les députés américains Silas Deane et Arthur Lee, peu de temps après le célèbre Benjamin Franklin... Rien n'était plus surprenant que le contraste du luxe de notre capitale, de l'élégance de nos modes, de la magnificence de Versailles, de toutes ces traces vivantes de la fierté monarchique de Louis XIV, de la hauteur polie, mais superbe de nos grands, avec l'habillement presque rustique, les manières simples, mais fières, le langage libre et sans détour, la chevelure sans apprêt et sans poudre, enfin avec cet air antique qui semblait transporter tout à coup dans nos murs, au milieu de la civilisation amollie et servile du XVIIe siècle, quelques sages contemporains de Platon ou des républicains du temps de Caton ou de Fabius (1). »

Et ne semble-t-il pas à nous-mêmes que nous entendons comme l'écho des conversations qu'un Franklin eut peut-être avec ce jeune Français, en lisant ce passage d'une lettre écrite

(1) Le comte de Ségur, *Mémoires*, *passim*.

de Paris par l'envoyé américain à son ami Josish Quincey, de Boston : « Je trouve que les Français sont la nation avec laquelle il est le plus agréable de vivre. L'opinion commune suppose que les Espagnols sont cruels, les Anglais fiers, les Hollandais avares, etc. Mais je ne crois pas qu'il y ait de vice national attribué aux Français. Il ne manque aux Français rien de ce qui appartient à l'homme aimable et au galant homme. »

Toutefois, cette concession faite au charme de la société qui l'accueillait, Franklin n'était pas d'humeur à rien abandonner de ses chers principes de démocrate. Ce qu'il voyait ne lui laissait nul regret de n'avoir pas eu de part dans les glorieux atavismes d'un régime ancien. Sa perspicacité prévoyait et dépeignait tout ce dont son peuple aurait fatalement besoin pour se développer. Son futur programme d'homme d'État américain tiendra tout entier dans cette lettre qui fut écrite de Paris, en 1778, aux heures les plus angoissantes de la lutte pour l'Indépendance : « La masse de notre peuple est composée non pas de marchands, mais de petits propriétaires qui se plaisent à cultiver leur terre. Grâce à la fertilité et à la variété de nos climats, ces terres peuvent nous fournir toutes les nécessités et toutes les commodités de la vie, sans que nous ayons besoin de commerce extérieur. Nous avons un territoire trop large pour avoir la moindre tentation de l'agrandir par des conquêtes sur de paisibles voisins; notre milice suffit à nous défendre contre l'invasion, notre commerce sera protégé par toutes les nations qui ont intérêt à faire des affaires avec nous. Rien, donc, ne nous pousse à avoir des flottes et des armées, nous laissons à d'autres le soin d'entretenir ces coûteuses machines pour la pompe des princes et le luxe des anciens États. Nous voulons, s'il est possible, vivre en paix avec le genre humain... Le poids d'un empire indépendant ne sera donc pas aussi lourd qu'on l'imagine... Résolu à n'avoir ni places lucratives, ni sinécures, — deux choses si communes en des États vieux et corrompus, — un peuple honnête et laborieux peut être gouverné à bon marché (1). »

Le comte de Ségur dut attendre jusqu'en 1782, c'est-à-dire après la prise de Yorktown, la chance de s'embarquer pour l'Amérique. Il venait d'être nommé colonel en second du régi-

(1) Benjamin Franklin, *Correspondance*.

ment de Soissonais et il était fort impatient de faire acte de soldat au service de la cause qu'il avait choisie. « Le sort, dit-il, semblait avoir décidé que guerrier je ferais une longue campagne sans batailles, qu'officier de terre je n'assisterais qu'à un combat de mer, que courant après l'ennemi, je le trouverais en retraite et renfermé dans des forteresses inabordables, et que voyageur je serais forcé de toujours courir d'un lieu à un autre, du nord au midi, de la zone froide à la zone torride, sans m'arrêter dans aucun des endroits qui pouvaient le plus exciter ma curiosité. » Ce qui devait laisser un regret à cet ardent jeune homme tourne à notre profit. A quelques nuances près, la guerre a partout la même figure; tandis que la rumeur de vie qui suivit la défaite de Cornwallis, allait fournir à ce voyageur dont l'esprit était fin et pénétrant, l'âme noble, l'intelligence généreuse, l'occasion de remarques et d'observations d'un relief saisissant, qui demeurent comme une peinture intéressante du peuple américain à cette heure de son évolution.

L'expédition se composait de deux frégates, l'une la *Gloire*, armée de trente-deux canons portant du douze, l'autre l'*Aigle*, armée de quarante canons, portant du quatorze. La *Gloire* abritait en plus deux millions et demi en ses coffres (1). On se rendit à Brest pour appareiller dans les premiers jours d'avril 1782. Il fallut attendre encore près de trois mois, soit le 15 juillet, pour lever l'ancre. Les élémens semblaient s'être entendus avec la croisière anglaise pour boucher la sortie du port. La première escale, mi-volontaire, mi-imposée, alla aux Açores. Il fallait renouveler la provision d'eau. En plus d'un demi-siècle, les habitans d'Angra n'avaient vu que deux fois des Européens : les passagers d'un vaisseau français et de deux bâtimens anglais. Entre les habitudes raffinées qu'ils venaient de quitter à Versailles et les nouveautés un peu rudes dont ils allaient avoir le contact sur le sol américain, la civilisation de Terçère se plaça sur la route de ces marins comme un souvenir du moyen âge et de ses cours d'amour. Le lendemain de leur arrivée, Ségur, Lauzun, Broglie, furent conduits par le Consul anglais dans un

(1) Les compagnons du comte de Ségur étaient le duc de Lauzun, le prince de Broglie, le baron de Montesquieu, le vicomte de Vaudreuil, les chevaliers de Lameth et de Vallongue, MM. de Sheldon, de Loménie, de Polarski et de Liliéhorn, aide de camp du roi de Suède.

couvent, « où d'indulgentes nonnes éduquaient, à la portugaise, des pensionnaires très jolies. »

« Leur aspect, dit le comte de Ségur, nous consola des deux redoutables grilles qui séparaient le parloir et l'intérieur du couvent. La Mère-Abbesse, suivie de sa jeune cohorte, arriva gravement derrière la grille avec le costume, la taille, la figure, que nous représentent les portraits d'abbesse du XIII^e siècle. Rien ne manquait à cette ressemblance, pas même la crosse, car elle en tenait majestueusement une à la main. Après les premiers complimens, notre encourageant Consul nous dit que, suivant l'usage portugais, nous pouvions, à la faveur des grilles, nous montrer aussi galans que nous le voudrions pour son jeune troupeau... Chacun de nous choisit donc l'objet qui frappait le plus doucement ses regards, et qui semblait répondre avec le plus d'obligeance à ses œillades. Ainsi nous parlâmes promptement d'amour... Et comme nos jeunes Portugaises nous lançaient des regards qui semblaient annoncer l'envie de renverser les grilles, nous nous crûmes obligés de répondre à ces tendres agaceries en leur envoyant des baisers, non sans crainte cependant de paraître trop téméraires à Madame l'Abbesse... Enfin, cette bonne abbesse se mêla de l'entretien, et, s'apercevant peut-être que notre joie était tant soit peu mêlée de surprise, elle nous dit, par l'entremise du Consul, que l'amour pur était fort agréable aux yeux de Dieu. « Ces jeunes personnes, ajoutait-elle, auxquelles je vous laisse offrir vos hommages, s'étant exercées à plaire, seront un jour plus aimables pour leurs maris, et celles qui se consacreront à la vie religieuse, ayant exercé la sensibilité de leur âme et la chaleur de leur imagination, aimeront bien plus tendrement la Divinité. D'une autre part, poursuivait-elle, cette galanterie jadis honorée ne peut être que fort utile à de jeunes guerriers; elle vous inspirera l'esprit de la chevalerie : elle vous excitera à mériter par de grandes actions le cœur des belles que vous aimez et à honorer leur choix en vous couvrant de gloire. »

Ainsi parla à ces jeunes officiers français une abbesse portugaise de l'île de Terçère. Les jeunes quakeresses américaines qu'ils allaient bientôt rencontrer sur leur chemin étaient prêtes à leur tenir, sur la guerre et sur l'amour, des propos tout différens.

Le 5 septembre, comme la *Gloire* et l'*Aigle* arrivaient en

vue des Bermudes, ils se heurtèrent à un vaisseau anglais de soixante-quatorze canons, l'*Hector*. L'engagement fut vif et glorieux pour le pavillon français. L'*Hector* coula bas. Mais la *Gloire* faisait eau, et le débarquement dans l'estuaire de la Delaware faillit, quelques jours plus tard, tourner en désastre. Les bâtimens français étaient pris entre des bancs de sable qui barraient le cours du fleuve et les vaisseaux anglais qui s'engageaient derrière eux dans la rivière. Dans ces conditions l'*Aigle* devait périr. Le comte de Ségur rend compte de ce combat dans une lettre charmante adressée à sa femme : « J'ai, dit-il, bien pensé à toi pendant ce moment critique et, au milieu d'une grêle de boulets et de balles qui sifflaient à nos oreilles, j'ai baisé tendrement ton portrait en présence du prince de Broglie, qui en a été bien attendri et qui l'a baisé aussi. Dans toute autre circonstance, j'en aurais été jaloux... Nous avons pensé périr dans la Delaware. Nous nous sommes sauvés sans une chemise ni un seul domestique, mais, par un miracle presque incroyable, la *Gloire* s'est sauvée et l'*Aigle* seul a péri. Aussi, j'aurai mes effets et mes gens dans quatre ou cinq semaines (1). »

C'était au comte de Ségur que revenait le soin d'aller à Philadelphie informer M. de Luzerne, représentant de Sa Majesté le roi de France, des circonstances du débarquement et de lui remettre les dépêches dont il était porteur. On avait atterri dans un bois épais doublé d'un marais dangereux ; de plus, la cause anglaise avait dans la région de nombreux partisans. Ces obstacles ne firent qu'enflammer le zèle du jeune officier. Il partit à jeun, sans domestiques ni bagages, dans les vêtemens qu'il portait au moment de l'échouement de son navire. « J'arrivai, dit-il, à Philadelphie, avec l'intention et l'espoir de m'y reposer au moins huit jours... J'eus à peine vingt-quatre heures pour entrevoir la ville qui était alors la capitale des États-Unis. A la vue de Philadelphie, il était difficile de ne pas pressentir les grandes et prospères destinées de l'Amérique. Cette ville, dont le nom signifie *la ville des Frères*, est située sur la rive ouest de la Delaware. Elle contenait alors 100000 habitans. Ses rues larges et l'élégance simple de ses maisons frappaient les regards, malgré l'irrégularité des divers petits quais que chaque négociant a construits selon sa fantaisie sur le

(1) *Lettres inédites* communiquées par la comtesse d'Armaillé.

bord du fleuve... Le nom de Penn, fondateur de cette ville, vivra toujours, car il fut le seul Européen qui fonda légalement un État en Amérique et qui ne le cimenta pas du sang des infortunés peuples de cet hémisphère (1). »

Cette dernière remarque établit un lien entre la pensée de ce jeune gentilhomme français qui avait lu Rousseau et le pensif quaker qui, à la fin du XVIIe siècle, était venu fonder cette colonie de Pennsylvanie. Fils d'un riche et honorable amiral anglais, sa religiosité ne provenait point d'une obstination têtue, car ses amis mondains disaient de lui qu'il était *a Quaker, or some very melancholy thing*. Lui aussi il avait cultivé la belle et rare vertu de désintéressement. A la mort de son père, il s'était trouvé créancier du roi Charles II pour des sommes importantes. Au lieu de réclamer l'argent qu'on lui devait, il avait prié le souverain de lui abandonner en Amérique un territoire où il pourrait accueillir ceux qui cherchaient la liberté de la parole et de la pensée. Son initiative avait eu la récompense qu'elle méritait. Les hommes qui avaient profité de cette chance s'étaient révélés industrieux et paisibles, la plupart des quakers qui partageaient les idées fraternelles de leur chef. Ce chef, d'ailleurs, n'avait point cherché à imposer ses volontés. Il s'était limité au conseil. Il avait dit : « Que les hommes soient bons, et le gouvernement ne pourra être mauvais. » A l'égard de ces Indiens, contre lesquels les habitans de la Nouvelle-Angleterre s'étaient heurtés dans des disputes perpétuelles et sanglantes, il avait agi avec la même mansuétude et il avait eu lieu de s'en applaudir. Ces sauvages avaient scrupuleusement observé le traité que Penn avait passé avec eux et où il leur disait avec une naïveté émouvante : « Je ne vous appellerai pas mes enfans, parce que les parens sont quelquefois trop sévères pour leurs petits; ni mes frères, car les frères sont souvent en contestation. L'amitié qui existe entre vous et moi, je ne la comparerai pas à une chaîne, car une chaîne se rouille et se casse. Nous sommes comme les deux parties d'un corps que l'on aurait tranché; nous sommes de la même chair, du même sang. »

Comment ne pas remarquer que cette profession de fraternité éclaire, dans sa candeur, certains discours politiques qui, encore aujourd'hui, résonnent en Amérique, par exemple lors-

(1) *Lettres inédites, passim.*

qu'on vient à discuter du principe de l'égalité des races ou des amendemens à la Constitution relatifs aux droits des nègres? Tout cela a son origine dans les actes de foi des quakers du XVII^e siècle.

Le comte de Ségur démêla tout d'abord avec clairvoyance ce caractère si particulier du peuple que l'on considère aujourd'hui comme le plus pratique du monde, et qui, cependant, avant d'aborder les affaires et de créer des maisons de commerce, bâtit des églises; qui érigea des clochers avant les cheminées d'usine; qui se préoccupa de ses rapports avec l'humanité avant de régler son attitude vis-à-vis de ses futurs cliens; qui se forgea un idéal de vie morale avant de donner de l'attention aux conditions de son existence matérielle. Lorsque, plus tard, sur la fin de son séjour, le comte de Ségur eut l'occasion de voir de près la vie de Boston, il s'avisa qu'il avait pu passer d'un centre politique à un foyer de vie intellectuelle, sans quitter le terrain des préoccupations spirituelles. L'idéalisme de Penn avait triomphé des obstacles en feignant de les ignorer. Il avait été un acte de foi dans la bonté des hommes. Il s'est révélé le parrain de cet esprit d'optimisme, si typiquement américain qui, aujourd'hui comme hier, continue de se manifester sous les dispositions les plus pratiques. Au contraire, dans leur passion d'indépendance, dans leur volonté d'exister seuls et de tout faire par eux-mêmes, les puritains de la Nouvelle-Angleterre forgeaient cette puissance de l'individualisme qui est le second trait en grand relief du caractère américain. Ils donnaient le spectacle de croyans qui avaient fui la persécution religieuse et qui, à peine y avaient-ils échappé, persécutaient à leur tour, sans merci, quiconque ne se formait pas d'un Dieu impitoyable et vengeur la conception où ils se complaisaient. Leur orgueil prétendait rester en tête à tête avec cette divinité redoutable et, dans ses rapports avec elle, repoussait tout intermédiaire humain. Les fondateurs de cette « colonie de conscience » se mariaient sans prêtres; ils enterraient leurs morts sans une prière. Si hardis vis-à-vis des choses éternelles, ils se manifestaient, dans les relations temporelles, avec cette arrogante confiance en soi et en soi seul, qu'on a appelée le « self reliance. » Sans doute ils correspondaient plus exactement que les quakers aux nécessités d'une organisation où les chances illimitées de l'activité, offertes à l'individu, allaient faire reculer au second plan l'im-

portance des idées politiques et familiales. Ces deux tendances se complétaient d'ailleurs sans se combattre : elles étaient différentes, sans être opposées : elles associaient le puritain avec le quaker pour les fins d'une œuvre commune.

Ce n'est pas à dire que cette collaboration ne trahît pas, chemin faisant, des divergences de sentiment qui se précisaient dans des actes contradictoires. Franklin, le quaker tolérant par excellence, pouvait se lever dans une assemblée des patriotes de Pennsylvanie, et répondre au Comité de Salut public, qui proposait d'interdire au clergé de mêler désormais le nom du Roi aux prières officielles : « A quoi bon cette défense? Voilà vingt ans que, constamment, le clergé prie Dieu d'accorder la sagesse au Roi et à son conseil. Nous savons tous quel a été le succès de cette prière ! Il est trop évident que ces messieurs n'ont aucun crédit à la cour du ciel. » L'auditoire riait et l'on ajournait la motion. Or, pendant ce temps-là, les puritains de la Nouvelle-Angleterre brûlaient comme sorcières des chrétiennes qui prétendaient honorer Dieu par les œuvres plutôt que par la prière. Ils marquaient de la lettre infamante, de l' « h » au fer rouge, quiconque était soupçonné d'hérésie; ils dressaient des potences pour les quakers. Toutefois on se retrouvait d'accord le jour où un messager apportait la nouvelle de la défaite de Cornwallis. Ce jour-là, le Congrès se réunissait d'urgence et il votait à l'unanimité la résolution suivante : « Le Congrès ira aujourd'hui processionnellement à l'église ; il rendra grâce au Dieu tout-puissant, qui a couronné de succès les armées alliées des États-Unis et de la France par la reddition de toutes les troupes britanniques sous le commandement de Cornwallis. » Dans le même sentiment, on continuait de réserver aux ministres du culte la place d'honneur dans les banquets officiels ; on les chargeait de bénir les repas ; mais là s'arrêtaient les prérogatives du clergé. Dès la première heure, le Congrès avait exclu tous les ecclésiastiques, sans exception, des assemblées politiques et civiles. Ainsi, la religion n'était pas un fait de gouvernement. On la reléguait dans le cœur de chacun.

On devine que l'idéalisme des quakers était plus fait que l'intransigeance des puritains pour séduire le comte de Ségur. Il juge en ces termes l'état d'âme qu'il avait trouvé régnant à Philadelphie : « Toute la ville, dit-il, est un noble temple élevé

à la tolérance, car on y voit en grand nombre des catholiques, des presbytériens, des calvinistes, des luthériens, des unitaires, des anabaptistes, des méthodistes et des quakers, qui professent chacun leur culte en pleine liberté et vivent entre eux dans un parfait accord. »

Le jeune voyageur aurait volontiers prolongé son séjour parmi ces gens paisibles et hospitaliers. Au bout de vingt-quatre heures, un officier détaché par le baron de Viomenil lui apporta l'ordre de se mettre tout de suite en route pour les États du Nord : les dépêches qu'on lui avait confiées étaient impatiemment attendues par les généraux Rochambeau et Washington, qui campaient alors près de la rivière Hudson. « Monté sur un assez bon cheval, » il reprit son chemin et la fatigue ne l'empêcha jamais d'ouvrir les yeux sur le pays qu'il traversait.

« Je trouvai partout, dit-il, dans tous les bourgs, dans toutes les villes, dans toutes les maisons particulières où je m'arrêtais la même simplicité de mœurs, la même urbanité, la même hospitalité, le même zèle pour la cause commune et le même empressement pour me faciliter les moyens d'arriver promptement à ma destination. A chaque pas, sur ma route, j'éprouvais deux impressions contraires : l'une produite par le spectacle des beautés d'une nature sauvage, et l'autre par la fertilité, la variété d'une culture industrieuse et d'un monde civilisé... Nulle part l'indigence et la grossièreté ; chez tous les individus, cette fierté modeste et tranquille de l'homme indépendant qui ne voit au-dessus de lui que les lois, et qui ne connaît ni la vanité, ni les préjugés, ni la servilité de nos sociétés européennes. Tel est le tableau qui, pendant tout mon voyage, surprit et fixa mon attention... Là, nulle profession n'est ridiculisée, ni méprisée et, dans des conditions inégales, tous conservent des droits égaux. L'oisiveté seule y serait honteuse... Dans les premiers momens, j'étais un peu surpris en entrant dans une taverne de la voir tenue par un capitaine, par un major, par un colonel, qui me parlait également bien de ses campagnes contre les Anglais, de l'exploitation de ses terres, de la vente de ses fruits et de ses denrées... Les grades militaires et les emplois n'empêchent personne d'avoir une profession. J'étais encore plus étonné lorsque, après avoir répondu aux questions de quelques-uns sur ma famille et leur ayant dit que mon père était ministre ou général,

ils me demandaient quelle était sa profession ou son métier (1)... »

Au cours de cette rapide chevauchée, M. de Ségur ne put s'arrêter que peu d'heures à Trenton et à Princeton. Il le regretta. « J'aurais vivement désiré, dit-il, connaître plus en détail ces deux jolies villes, car elles rappelaient les souvenirs glorieux des actions brillantes de Washington et de Lafayette et d'un grand nombre de guerriers qui avaient su forcer les Anglais, malgré leur tactique et leur nombre, à estimer ce peuple insurgé, pour lequel ils avaient affecté un si injuste mépris, et à reconnaître que l'amour ardent d'une sage liberté est de toutes les puissances la plus redoutable (2). »

Le prince de Broglie, qui fit le même trajet, a noté, lui aussi, des détails qui complètent pittoresquement les observations de son ami : « J'étais seul, écrit-il, avec deux valets, en sorte que rien ne m'empêchait de me livrer à mes réflexions. Je considérais avec plaisir ce peuple et ce pays naissans. J'étais, de temps en temps, arrêté par des points de vue imposans ; je traversais des forêts immenses et je rencontrais de deux en deux lieues des villages bien bâtis, où l'on ne voyait aucune trace d'indigence. Les habitans bien vêtus, grands, forts, et déjà fiers de leur liberté recouvrée, achevaient de me décider en faveur d'un pays qu'ils semblaient chérir si parfaitement eux-mêmes, et la vue d'un grand nombre de jolis visages de femmes ne me paraissait rien gâter à cet ensemble... Je m'arrêtais pour dîner et pour coucher, et partout j'étais reçu avec la plus parfaite hospitalité. J'aimais à causer avec les maîtres de la maison... Nous dînions ensemble sans cérémonie, et, sans que le mari s'en formalisât, j'embrassais l'hôtesse quand elle était jolie. Ces petites caresses et la complaisance dont j'usais toujours pour parler politique et papiers publics avec mes hôtes me valaient ordinairement la meilleure chambre de la maison. J'obtenais aussi, ce qui est encore plus rare, d'avoir à mon lit des draps qui n'eussent encore servi à aucun gentleman, et je marquais tant d'aversion pour coucher en compagnie, à moins que ce ne fût avec l'hôtesse, qu'on m'accordait encore de n'être pas réveillé pendant la nuit

(1) Un bon Américain demanda au duc de Lauzun quel métier exerçait son père? « Mon père, répondit Lauzun, ne fait rien, mais j'ai un oncle qui est maréchal. (Il faisait allusion au maréchal de Biron.) « Fort bien, dit l'Américain, en serrant de toutes ses forces les mains du jeune duc, c'est un très bon métier. »

(2) *Lettres inédites, passim.*

par quelque survenant inconnu. Toutes ces petites préférences, dont on n'a pas d'idée en France, sont de grandes faveurs en Amérique, où la propreté n'est pas aussi bien établie que la franchise (1). »

Ce fut seulement à la date du 26 septembre que le comte de Ségur, qui avait quitté Paris le 12 avril, arriva au terme de son voyage. Le jour même, il écrivit à sa femme pour lui confier ses impressions premières : « Me voici enfin à notre armée. J'ai vu avec intérêt cette effrayante rivière du Nord ou d'Hudson, qui a plus d'une lieue de large et qui coule entre deux chaînes de montagnes inhabitées, couvertes de vieux pins, d'antiques chênes et de noirs cyprès. Cet aspect âpre et sauvage me communiquait des impressions nobles, tristes, profondes et un peu romanesques qu'augmentait la conversation de Mauduit (2), qui me rappelait tout ce qui s'était passé sur ce singulier théâtre, où, depuis cinq ans, la liberté combat contre la tyrannie. En voyant ces masses hideuses de rochers, ces abîmes sans fond, ces immenses forêts, on ne conçoit pas la folie des Anglais d'avoir espéré un moment de réduire un peuple animé par l'amour de la liberté et défendu par ces inexpugnables remparts (3). »

Le fait est que, au moment où les Anglais avaient considéré avec dédain les premières menaces de leurs colonies, ils ne s'étaient jamais imaginé que ces colons d'outre-mer inspireraient un jour à l'élite de la jeune noblesse française un intérêt si vif. Ils ne pressentaient pas davantage que des émigrans d'origines si disparates de croyance et de conditions sociales, pussent trouver un si puissant lien d'union dans leur goût commun pour la liberté. Rochambeau, à qui n'échappait point la diversité de leurs opinions, a été frappé de ce qu'il y avait d'admirable dans leur solidarité : « Ceux du Nord, écrit-il, composé de propriétaires dont les fortunes sont à peu près égales, durent tendre nécessairement à la démocratie ; les États du Sud, comptant beaucoup de grands propriétaires au milieu de blancs moins aisés et d'une grande quantité de nègres, visaient naturellement à l'aristocratie. Tous cependant se réunirent très promptement à déclarer la liberté, l'égalité et l'indépendance de la mère

(1) *Mélanges* de la Société des Bibliophiles français.
(2) Thomas-Antoine de Mauduit du Plessis, né en 1753, officier d'artillerie. Il fut massacré à Port-au-Prince, dans une émeute de nègres, en 1791.
(3) *Lettres inédites, passim.*

patrie, en conservant un grand respect pour les propriétés (1). »

Ce que M. de Rochambeau ne dit pas, c'est que, parmi les treize États qui formaient alors en Amérique les possessions anglaises, six seulement avaient été fondés par les Anglais. Il y avait deux établissemens hollandais, deux français, un suédois. Lord Baltimore et William Penn avaient agi à titre privé et, s'il est vrai qu'une douleur commune est entre les hommes un lien plus fort qu'aucune joie, tous ces Américains avaient passé par la même épreuve : par la persécution religieuse. C'était elle qui les avait chassés de leurs pays respectifs, vers une terre neuve. Elle agissait sur eux comme un stimulant de la foi. Elle leur inspirait une passion pour la liberté, qu'ils suçaient autant dire avec le lait. Les histoires populaires des États-Unis, que l'on met encore à cette heure entre les mains des écoliers, rapportent non sans fierté cette anecdote qui se place aux environs de l'année 1770, c'est-à-dire cinq ou six ans avant la rupture avec l'Angleterre. Pendant l'hiver, les soldats anglais de la garnison de Boston s'étaient amusés à détruire les glissades que les enfans de l'école avaient construites pour leur divertissement particulier. Ces petits garçons allèrent trouver le général anglais pour lui manifester leur mécontentement : « C'est ainsi, s'écrie-t-il après les avoir écoutés, que vos pères vous enseignent la révolte? Ils vous envoient jusqu'ici pour m'obliger à la toucher du doigt! — Personne, répondirent les enfans, ne nous a envoyés à vous; jamais nous n'avons injurié vos troupes. Mais vos soldats ont démoli nos glissades. Nous nous sommes plaints à eux : ils nous ont appelés « jeunes rebelles. » Nous nous sommes adressés aux capitaines : ils ont ri, et de nouveau la nuit dernière, on a gâché notre travail. Nous ne tolérerons pas plus longtemps ces mauvais procédés. » Le général ne doutait pas que ces menaces ne fussent suivies d'effet. Il donna l'ordre à ses soldats de réparer les glissades. Il dit : « Comment voulez-vous arracher à ce peuple la notion de la liberté! Depuis sa naissance il l'a dans les moelles. » Ces dispositions premières n'ont pas varié. Certes, les Américains d'aujourd'hui connaissent tout

(1) Le même ailleurs : « Le colon dans son habitation n'est ni un seigneur de château, ni un fermier : c'est un propriétaire dans toute l'étendue du mot. » Et Lafayette : « Il n'y a en Amérique ni pauvres, ni même ce qu'on appelle paysans. Tous les citoyens ont un bien honnête et tous les mêmes droits que le plus puissant propriétaire du pays. »

autant que leurs aïeux l'opposition des idées, des intérêts. Toutefois, ils sentent de même, et leur passion commune est celle de la liberté.

## II

Lorsque, au lendemain de la bataille de Bunker Hill (1775), Washington accepta le commandement de l'« armée nationale, » il avait avec lui un petit amas d'hommes sans uniformes, sans discipline ni science militaire, qui avaient pratiqué à peu près tous les états, excepté celui de soldat. Leurs armes étaient disparates, la poudre et le pain leur manquaient, mais sur leurs chemises, ils avaient brodé ces mots : « La liberté ou la mort. » Quand la rigueur de l'hiver vint ajouter ses souffrances à toutes ces insuffisances, ces gens mal nourris et mal vêtus laissèrent dans les sentiers de neige les traces ensanglantées de leurs pieds. Leur entrain ne fléchit jamais; au contraire, leur rêve s'était élargi. Au moment de l'entrée en campagne, ils ne se battaient que pour obliger l'Angleterre à leur reconnaître des droits indispensables. Ils n'avaient pas songé à la séparation. L'idée ne leur en vint que par la suite, quand elle apparut comme le moyen unique d'obtenir la liberté. Ce n'était pas une armée, c'était un peuple entier qui tenait la campagne. De tous côtés des volontaires affluaient. On a noté ce propos d'un vieillard de quatre-vingts ans qui refusait de rejoindre ses foyers : « Ma mort, dit-il, peut être utile. Je couvrirai de mon corps un plus jeune que moi. » Rochambeau conte dans ses *Mémoires* qu'allant à la Conférence du Connecticut en compagnie de l'amiral Ternay, lequel était invalide, il eut la malchance de casser l'essieu de sa voiture. « J'envoyai aussitôt, dit-il, mon premier aide de camp, Fersen, chercher un charron qui demeurait à un mille du lieu où nous étions. Il revint me dire qu'il avait trouvé un homme malade de la fièvre quarte, lequel lui avait répondu que son chapeau plein de guinées ne le ferait pas travailler la nuit. J'engageai l'amiral à m'accompagner pour aller ensemble le solliciter. Nous lui dîmes que le général Washington arrivait le soir à Hartford pour conférer avec nous le lendemain, et que la conférence manquerait s'il ne raccommodait pas notre voiture. « Vous n'êtes pas des menteurs, nous dit-il, j'ai vu dans les

papiers du Connecticut que Washington doit arriver ce soir pour conférer avec vous. Je vois que c'est le service public. Vous aurez votre voiture prête à six heures du matin. » Il tint parole et nous partîmes à l'heure indiquée. »

La confiance dans le succès final et la volonté d'y contribuer dans la mesure individuelle de son effort, étaient aussi vives chez le plus humble des soldats que chez le chef suprême. A un moment où tout manquait, le général américain Putnam ordonna à un prisonnier anglais : « Retourne vers ton chef. S'il te demande combien j'ai de troupes, réponds-lui que j'en ai assez; que, quand il parviendrait à les battre, il m'en resterait encore assez; qu'il finira par éprouver que j'en ai trop pour lui et pour les tyrans qu'il sert. » En apprenant comment la milice avait essuyé le premier feu à Bunker Hill, Washington s'écria : « Les libertés du pays sont en sécurité. »

Plus bref encore et plus sûr de l'avenir, Franklin écrivit le même jour à un ami anglais : « Les Américains vont se battre. L'Angleterre a perdu ses colonies à tout jamais. » Sollicité par le Parlement anglais, qui lui proposait une grosse somme s'il voulait refuser le commandement que les insurgés lui offraient, le général américain Reed répondit : « Je ne vaux pas qu'on m'achète, mais tel que je suis, le roi des îles Britanniques n'est pas assez riche pour m'avoir. » Jusqu'à la fin de la campagne, ce fut en faisant appel au sentiment que les officiers américains soutinrent le moral de leurs hommes. Après les graves défaites de Brandywine où Lafayette fut blessé, le général Stark, avec une vieille couverture de lit sur le dos, passait la revue de soldats sans solde et sans pain. Le général avait pour sa femme, « la belle Molly, » une tendresse dont l'ardeur était connue de ses soldats. Au moment de l'engagement, il se plaça devant sa troupe et déclara : « Voici les Anglais. Si vous ne les avez pas vaincus ce soir, Molly Stark sera veuve. » Et le soir on était victorieux.

Quelque chose de cette simplicité avait gagné le cœur des Français. La lettre que Lafayette écrivit à M. de Maurepas le lendemain de la victoire de Yorktown est, si l'on peut dire, très « américaine. » « Du camp de Yorktown, le 20 octobre 1781. La pièce est jouée, monsieur le comte, et le cinquième acte vient de finir. J'ai été un peu à la gêne pendant les premiers. Mon cœur jouit vivement du dernier et je n'ai pas moins de plaisir à

vous féliciter sur l'heureux succès de notre campagne (1)... »

Or, quand on met en regard les effectifs dont disposaient à cette suprême minute les adversaires des Anglais, on comprend de quel poids les forces françaises pesèrent dans le triomphe de la journée. En effet, les Français avaient là 37 navires de guerre, commandés par le comte de Grasse, montés par 20000 hommes et armés de 1 700 canons. Sur terre Rochambeau commandait à une armée de 8000 hommes, tandis qu'à la même minute, Washington ne disposait pas d'un seul vaisseau et, sur les 9000 fusils qu'il avait groupés, 5 500 seulement appartenaient à l'armée régulière. Les Anglais ne s'y trompèrent pas; on en a la preuve dans ce récit que Rochambeau a laissé de la cérémonie qui accompagna la capitulation :

« La garnison, dit-il, défila à deux heures entre les deux armées, tambour battant, portant les armes qu'elle remit ensuite en faisceaux avec une vingtaine de drapeaux. Lord Cornwallis étant malade, le général O'Hara défila à la tête de la garnison. En arrivant, il me présenta son épée ; je lui montrai, vis-à-vis de moi, le général Washington à la tête de l'armée américaine, et je lui dis que l'armée française étant auxiliaire dans ce continent, c'était au général américain de lui donner ses ordres. »

De cette armée américaine et de son chef qui venaient de traverser de telles épreuves de douleur et de joie, le comte de Ségur écrit: « Je m'étais attendu à voir des soldats mal tenus, des officiers sans instruction, des républicains privés de cette urbanité si commune dans nos vieux pays civilisés. Je me souvenais de ces premiers momens de leur révolution où des laboureurs, des artisans qui n'avaient jamais manié de fusils, avaient couru sans ordre, au nom de la patrie, combattre les phalanges britanniques, ne présentant à leurs regards étonnés que des masses d'hommes rustiques, qui ne portaient d'autres signes militaires qu'un bonnet sur lequel était écrit le mot *liberté*. On peut donc juger combien je fus surpris de trouver une armée disciplinée, où tout offrait l'image de l'ordre, de la raison, de l'instruction et de l'expérience. Les généraux, leurs aides de camp, et les autres officiers montraient dans leur maintien, dans leur discours, un ton noble, décent, et cette bienveil-

(1) Lafayette, *Correspondance*.

lance naturelle qui me paraît aussi préférable à la politesse, qu'une physionomie douce l'est à un masque qu'on s'efforce de rendre gracieux... Un de mes plus pressans desseins était de voir le héros de l'Amérique, le général Washington. M. le comte de Rochambeau eut la bonté de me présenter à lui. Trop souvent la réalité est bien au-dessous de l'imagination et l'admiration diminue en voyant de trop près celui qui en a été l'objet; mais à la vue du général Washington, je trouvai un parfait accord entre l'impression que me faisait son aspect et l'idée que je m'en étais formée. Son extérieur annonçait presque son histoire: simplicité, grandeur, dignité, calme, bonté, fermeté étaient les empreintes de sa physionomie, de son maintien, comme celles de son caractère. Sa taille était noble, élevée, l'expression de ses traits douce, bienveillante; son sourire agréable, ses manières simples sans familiarité. Ce n'était point le faste d'un général de nos monarchies; tout annonçait en lui le héros d'une république; il inspirait plutôt qu'il ne commandait le respect, et dans les yeux de tous ceux qui l'entouraient, on voyait une affection vraie et cette confiance entière en un chef sur lequel ils semblaient fonder exclusivement leur sécurité. Le général Washington m'accueillit avec bonté: il me parla de la reconnaissance que son pays conserverait toujours pour le roi de France et pour sa généreuse assistance. Il me fit les plus grands éloges de la sagesse et de l'habileté du général comte de Rochambeau; il loua vivement la bravoure et la discipline de notre armée, enfin il m'adressa des paroles très obligeantes relativement à mon père, à ses longs services, à ses nombreuses blessures, dignes ornemens, disait-il, d'un ministre de la Guerre (1). »

Le prince de Broglie, qui vit Washington à peu près à la même minute, ajoute à ce portrait quelques détails. Ils précisent la figure de l'homme intime: « Ce général est âgé de quarante-neuf ans, il est grand, noblement fait, très bien proportionné... Son abord est froid, quoique poli, son œil pensif semble plus attentif qu'étincelant .. Il est l'ennemi de l'ostentation et de la vaine gloire. Son caractère est toujours égal, il n'a jamais témoigné la moindre humeur... M. Washington ne reçoit aucun appointement comme général. Il les a refusés comme n'en

(1) Le comte de Ségur, *Mémoires passim.*

ayant pas besoin. Les frais de sa table sont seulement faits aux dépens de l'État. Il a tous les jours une trentaine de personnes à dîner... C'est en général le moment de la journée où il est le plus gai. Au dessert, il fait une consommation énorme de noix, et lorsque la conversation l'amuse, il en mange pendant des heures, en portant, conformément à l'usage anglais et américain, plusieurs santés. C'est ce qu'on appelle « toaster. » On commence toujours par boire aux États-Unis, ensuite au roi de France, à la Reine, aux succès des armées combinées. Puis on donne quelquefois ce qu'on appelle un *sentiment :* par exemple : « A nos succès sur les ennemis et sur les belles, à nos avantages en guerre et en amour. »

Il semble qu'à ces heures de joie comme aux autres, le comte de Ségur ait fait promptement et complètement la conquête de ses hôtes américains qui lui inspiraient à lui-même tant de sympathie. Une lettre qu'il écrivit à sa jeune femme, au cours de septembre 1781, nous met dans la confidence de ce succès. Il aimait et il s'était fait aimer : « J'ai été reçu ici à merveille par les généraux et les officiers. Ils paraissent me savoir gré de mes sacrifices... Je voudrais habiter ce pays avec toi. Crois-moi, il vaut mieux que le nôtre, pour des gens qui aiment la vertu. Il faut un peu fuir les hommes lorsqu'on veut fuir la corruption. Les forêts encore désertes sont la seule patrie des gens honnêtes, le commencement de la civilisation, voilà le temps de leur règne. Avant cette époque, on est trop grossier, après on est trop blasé pour être vertueux. On paraît m'aimer beaucoup ici. Je tâche de montrer beaucoup de zèle et de simplicité... J'ai relu *Télémaque*, et c'est la meilleure leçon pour un homme qui arrive à une armée. Dis à Lafayette que je suis dans un pays plein de lui où tout le monde l'adore (1). »

## III

Le comte de Ségur et ses amis auraient souhaité voir Rochambeau et Washington pousser leur succès et débloquer les Anglais de New-York où ils étaient toujours établis ; mais

(1) *Lettres inédites, passim.*

une telle aventure risquait de coûter inutilement trop de vies, alors que l'ennemi reconnaissait sa défaite et, d'ailleurs, les ordres que le comte de Ségur avait apportés à Rochambeau comportaient un autre plan. On l'adopta. Il s'agissait de faire une diversion du côté des Antilles, afin d'empêcher l'Angleterre de s'obstiner dans la lutte sur le sol même des États, et par là on brusquerait la paix. Conformément à ce dessein, l'armée et la flotte des alliés se portèrent sur Providence. L'escadre française mouilla plusieurs semaines dans ces eaux avant de remettre à la voile et de quitter définitivement les côtes américaines. Cette trêve fut une occasion dont les jeunes officiers français ne manquèrent pas de profiter pour observer, de plus près qu'ils ne l'avaient fait encore, les femmes et la société américaines. Le prince de Broglie résume dans son journal ses impressions :

« Parlons un peu des dames; c'est toujours un article important pour un Français... Je fis à Douvres, petite ville assez jolie de 1500 habitans, mon entrée dans la société anglo-américaine, sous les auspices de M. de Lauzun. Je ne savais encore dire que quelques mots anglais, mais je savais fort bien prendre du thé excellent, avec de meilleure crème ; je savais dire à une demoiselle qu'elle était *pretty* et à un monsieur-gentleman qu'il était *sensible*, ce qui signifie à la fois bon, honnête, aimable, etc., au moyen de quoi j'avais les élémens nécessaires pour réussir... »

M. de Luzerne, que ses fonctions de plénipotentiaire conduisaient à Philadelphie, s'était fait le cicerone du prince. Il l'accompagna chez la femme du contrôleur général des États, M[me] Morris. On trouva une maison « simple, mais régulière et propre; les portes et les tables, d'un bois d'acajou superbe et bien tenu ; les serrures et les chenets de cuivre d'une propreté charmante, les tasses rangées avec symétrie, la maîtresse de la maison d'assez bonne mine et très blanchement atournée. » « Je pris du thé excellent, écrit-il, et j'en prendrais je crois encore, si l'ambassadeur ne m'avait pas averti charitablement, à la douzième tasse, qu'il fallait mettre ma cuiller en travers, quand je voudrais que cette espèce de question d'eau chaude prît fin : Attendu, me dit-il, qu'il serait presque aussi malhonnête de refuser une tasse de thé quand on vous la propose, qu'il serait indiscret au maître de la maison de vous en proposer de nouveau

quand la cérémonie de la cuiller a marqué vos intentions (1). »

Le prince de Broglie a, bien entendu, un coup d'œil pour les autres dames de l'assistance. Il distingue d'abord ce quelque chose d' « emprunté » que, dans une certaine mesure, elles tiennent de leur origine allemande : « Les dames de Philadelphie, dit-il, quoique assez magnifiques dans leur habillement, ne sont pas généralement mises avec beaucoup de goût; elles ont dans leurs coiffures et dans leurs têtes moins de légèreté et moins d'agrément que nos Françaises; quoique assez bien faites, elles manquent de grâce, et font assez mal la révérence. Elles n'excellent pas non plus dans la danse, mais, en revanche, elles savent bien faire le thé. » Ceci divertit encore davantage ce Français de grande maison : il voit poindre autour de lui quelques soupçons de snobisme. C'est un péché léger où Philadelphie se complaît encore : les gens de la ville qui veulent « compter » y sont tenus d'étouffer leurs habitations dans les étroites limites d'un petit espace de terrain que l'on nomme « l'hectare de Dieu. » « L'esprit qui règne à Philadelphie, remarque à ce sujet le prince de Broglie, est entièrement républicain. Il devrait donc, ce me semble, entretenir parmi les habitans la plus parfaite égalité. Cependant la vanité et l'amour-propre, passions si naturelles à l'esprit humain, commencent déjà à s'y faire sentir, et quoique les mots de noblesse et de distinction quelconque en soient bannis, les habitans qui peuvent dater leur séjour à Philadelphie du moment de sa fondation s'arrogent déjà quelques privilèges, et cette prétention est même plus marquée parmi ceux qui joignent de grandes richesses à ce grand avantage (2). »

Au contraire, Boston apparut aux jeunes voyageurs sous un aspect plus raffiné. « La ville, fort commerçante en temps de paix, réunit nécessairement un grand nombre de gens aisés et une petite quantité de négocians fort riches. Le luxe s'y est établi plus anciennement que dans toute autre ville d'Amérique; il y a prospéré; au moyen de quoi cette ville est une de celles où, pour la société ainsi que pour la bonne chère, on s'éloigne le plus de cette rusticité un peu grossière des usages américains. On y boit de meilleurs vins, on a des serviettes de table, chacun boit dans son verre, on change d'assiette aussi souvent que l'on

(1) *Mélanges* de la Société des Bibliophiles français.
(2) *Id., ibid.*

veut. C'est vraiment de la magnificence (1). » Il y eut pourtant une ville pour trouver grâce devant cet observateur si clairvoyant, et ce fut Newport, qui semble bien avoir été, au XVIII<sup>e</sup> siècle comme aujourd'hui, le centre le plus mondain de la vie américaine. « Newport, dit le prince de Broglie, ce lieu charmant regretté par toute l'armée, car c'est ainsi que chacun en parlait. » Avertis qu'ils trouveraient là toutes les élégances du pays, le prince et ses compagnons de voyage n'avaient eu « rien de plus pressé » que de faire connaissance avec la société. Dès le soir de leur arrivée, le colonel de Vauban, arrière-petit-neveu du maréchal, les introduisit chez un M. Champlain, assez distingué par ses richesses, mais beaucoup plus connu dans l'armée par la figure charmante de sa fille. « Elle n'était pas au salon au moment où nous y entrâmes, raconte le prince de Broglie, mais elle parut l'instant d'après; il est inutile de dire que nous l'examinâmes avec attention. C'était la traiter favorablement, car le résultat fut de lui trouver de beaux yeux, une bouche agréable, une fraîcheur parfaite, une jolie taille, un joli pied et une tournure tout à fait désirable. Elle joignait à tous ces avantages celui d'être mise et coiffée avec goût, c'est-à-dire à la française, d'entendre et de parler notre langue... Quelques autres ladies avec lesquelles je fis connaissance achevèrent de me convaincre que Newport renfermait plus d'une rose... Toutes ces jeunes personnes paraissaient regretter beaucoup notre armée. Elles nous avouèrent qu'il n'avait plus été question d'amusemens ni de bals, depuis le départ des Français. Cette petite complainte nous engagea, le comte de Ségur, Vauban et moi, ainsi que plusieurs autres jeunes gens de notre armée, à donner un bal à ces aimables désolées. Nous n'éprouvâmes ni refus ni difficultés quand nous parlâmes de danse. Il se rassembla environ vingt dames ou demoiselles charmantes; elles étaient mises à merveille. Elles eurent l'air de s'amuser; nous toastâmes fort gaiement, tout se passa fort agréablement (2). »

Le charme des jeunes filles de Newport devait laisser dans le souvenir du comte de Ségur une impression plus profonde. Il sentit qu'elles étaient dignes d'attachement. Il a analysé avec sa finesse ordinaire la qualité de la séduction qu'il éprouva.

« La ville de Newport, dit-il, très bien bâtie, bien alignée,

(1) *Mélanges* de la Société des Bibliophiles français.
(2) *Id., ibid.*

contenait une population nombreuse dont l'aisance annonçait le bonheur ; on y formait des réunions charmantes d'hommes modestes, éclairés, et de jolies femmes dont les talens embellissaient les charmes. Les noms et les grâces de miss Champlain, des deux miss Hunter, et de plusieurs autres sont restés gravés dans le souvenir de tous les officiers français. Un être qui semblait tenir plus de la nymphe que de la femme, c'était Polly Leiton, la fille d'un grave quaker. Sa robe était blanche comme elle; la mousseline de son ample fichu, la batiste envieuse qui laissait à peine apercevoir ses blonds cheveux, enfin les simples atours d'une vierge, semblaient s'efforcer en vain de nous voiler la taille la plus fine et de nous cacher les traits les plus séduisans. Ses yeux paraissaient réfléchir, comme deux miroirs, la douceur d'une âme pure et tendre. Elle nous accueillit avec une confiante naïveté qui me charma et le tutoiement que sa secte lui prescrivait donnait à notre nouvelle connaissance l'air d'une ancienne amitié. Je doute qu'aucun chef-d'œuvre de l'art pût éclipser ce chef-d'œuvre de la nature. C'était le nom que lui donnait le prince de Broglie. Dans nos entretiens, elle m'étonnait par la candeur originale de ses questions. « — Tu n'as donc en Europe ni femme ni enfans, me dit-elle, puisque tu quittes ton pays pour venir si loin faire le vilain métier de guerre ? — Mais c'est pour vos intérêts ! lui répondis-je, et c'est pour défendre votre liberté que je viens me battre contre les Anglais. — Les Anglais? reprit-elle. Ils ne t'ont point fait de mal, et notre liberté, que t'importe? Il ne faut jamais se mêler des affaires d'autrui... » Que pouvais-je répondre à cet ange? car, en vérité, je fus tenté de croire que c'en était un. Ce qui est certain, c'est que si je n'avais pas été marié et heureux, tout en venant défendre la liberté des Américains, j'aurais perdu la mienne aux pieds de Polly Leiton (1). »

Bien qu'il ne soit encore question ni du « flirt » et de ses complications, ni des droits de la femme et de leurs exigences,

(1) Rochambeau raconte de son côté, dans ses *Mémoires*, qu'à son retour de Yorktown « toutes les villes qu'il traversait lui présentaient les assurances de leur reconnaissance envers la France. » Comme il arrivait à Philadelphie, une députation des anciens quakers l'aborda dans toute la simplicité de son costume. « Général, lui dit le plus âgé, ce n'est pas pour tes qualités militaires que nous venons te faire cette visite. Nous ne faisons nul cas de tes talens pour la guerre, mais tu es l'ami des hommes, et ton armée vit dans un ordre et une discipline parfaite. C'est ce qui nous amène à te rendre des respects. »

ces Américaines du XVIII<sup>e</sup> siècle apparaissent au comte de Ségur en possession d'une merveilleuse liberté : « Les parens, dit-il, nous laissent seuls avec leurs filles de seize ans dont la pudeur est la seule défense et dont la familiarité naïve atteste l'innocence et se fait respecter par les gens les plus corrompus (1). »

A supposer que, par la suite, ces jeunes Américaines aient quelque peu abusé du « respect » qu'elles inspiraient, et qu'elles en aient profité pour changer en crainte l'ardeur chevaleresque qu'on leur apportait en hommage, il apparaît clairement, d'après ces témoignages, qu'à la minute où les officiers français les connurent, elles étaient simples et tendres de cœur, étrangères à toute préoccupation de féminisme. Le comte de Rochambeau a caractérisé en trois mots leurs sentimens et leur attitude : « Les jeunes filles, dit-il, sont libres jusqu'à leur mariage. Leur première question est de savoir si vous êtes marié, et si vous l'êtes, la conversation tombe à plat (2). » Nulle trace de ces exagérations et de ces contradictions, qui, plus tard, à l'heure de la prospérité, feront alterner la fantaisie de divorces innombrables avec les élans religieux les plus sincères, les sécurités de richesses immenses avec la défiance de la maternité, le patriotisme le plus violent avec le vertige des grands mariages étrangers. A la minute de jeunesse où le comte de Ségur eut la claire vision de cette société américaine, elle lui apparut uniquement saine et morale. Parlant en effet des réunions que M. de Rochambeau donnait dans la ville de Providence, il écrit : « Je ne me rappelle pas d'avoir vu réunis dans aucun autre lieu plus de gaieté et moins de confusion, plus de jolies femmes et de bons ménages, plus de grâce et moins de coquetterie, un mélange plus complet de personnes de toutes classes, entre lesquelles une égale décence ne laissait apercevoir aucune différence choquante. Cette décence, cet ordre, cette liberté sage, cette félicité de la nouvelle République, si mûre dès son berceau, étaient le sujet continuel de ma surprise et l'objet de mes entretiens fréquens avec le chevalier de Chastellux. »

Une dernière lettre écrite par le comte de Ségur à sa femme, au début du mois de décembre, quand la flotte française se disposait à lever l'ancre définitivement et à cingler vers les Antilles, précise ces impressions. Cette lettre, datée du port de Boston,

(1) *Lettres inédites, passim.*
(2) Rochambeau, *Mémoires.*

« à bord du vaisseau *le Souverain*, » mérite d'être citée tout entière, car elle est comme un résumé des observations que le contact avec cette société si nouvelle allait laisser dans le souvenir du jeune voyageur français : « Je vais mettre à la voile demain ou après-demain, et je vais quitter avec un regret infini ce pays où l'on est ce qu'on doit être : loyal, franc, honnête et libre. On y pense, on y dit, on y fait ce qu'on veut, on n'y est nullement forcé d'y être ni riche, ni bas, ni faux, ni fol, ni courtisan, ni militaire. On peut y être simple, extraordinaire, voyageur, sédentaire, politique, littérateur, marchand, occupé, oisif, personne ne s'en choque. En suivant un petit nombre de lois simples, en respectant les mœurs, on y est heureux et tranquille. C'est en les bravant qu'on est à la mode à Paris. J'ai été traité en frère par toute l'Amérique. Je n'y ai vu que confiance publique, hospitalité, cordialité. Les filles y sont coquettes pour trouver des maris, les femmes y sont sages pour conserver le leur, et ce dont on rit à Paris sous le nom de cocuage, fait frémir ici sous le nom d'adultère. Je sais que ce pays-ci ne peut pas conserver longtemps des mœurs aussi pures, mais ne les gardât-il qu'un siècle, n'est-ce rien qu'un siècle de bonheur? Au milieu des horreurs d'une guerre civile, ils soupçonnent si peu les hommes de malhonnêteté que, dans leurs petites maisons de bois au milieu d'immenses forêts, leurs portes ignorent les verrous, et n'ont point de loquets, leurs coffres-forts restent ouverts ainsi que leurs armoires, dans les chambres des étrangers et des valets auxquels ils donnent l'hospitalité... J'ai vraiment le cœur serré en quittant ce pays-ci (1). »

Ailleurs, le comte de Ségur avait écrit, avec cette modestie si caractéristique qui avait été un des élémens de son succès auprès de ses nouveaux amis : « Je crois que j'ai vu l'Amérique autrement que la plupart de ceux qui y sont allés. » Le fait est que cette « colonie de conscience, »préoccupée des libertés de l'âme, de la pensée, et de la parole, charmait le jeune Ségur comme une réalisation des idées qui lui étaient chères, une application de cette philosophie qui, à son avis, « devait assurer le triomphe de la raison sur la terre. » Il avait, lui, le rejeton d'une famille illustre, ce lien particulier avec les simples citoyens de ce nouveau pays d'outre-mer : comme eux, il avait formé son

(1) *Lettres inédites, passim.*

caractère dans l'action même. Aide de camp de son père à quatorze ans, lieutenant de cavalerie à seize, capitaine à dix-huit, placé à vingt-deux ans à la tête d'un régiment, il avait contrôlé par une expérience précoce ses idées et son rêve. « Quelle distance de lui à presque tous les jeunes gens de son état, s'écriait d'Alembert en lisant quelques pages de ce jeune homme qu'il ne connaissait point. L'auteur mérite que tous les honnêtes gens l'aiment, l'estiment et s'intéressent à lui. »

Or, cette maturité surprenante qui arrachait à un esprit aussi critique que d'Alembert un cri d'admiration, ne devait être que la préface d'une des vies les plus complètes qu'il ait été donné à un homme de vivre. Ce Français qui était « né à la veille de la guerre de Sept ans et qui mourut au lendemain de la Révolution de Juillet, » allait être appelé par le destin à faire successivement figure de « colonel et de diplomate sous l'ancien régime, d'ambassadeur extraordinaire sous la Révolution, de conseiller d'État sous le Consulat, de sénateur et grand maître de cérémonies sous l'Empire, de pair de France sous la Restauration, et, entre temps, de voyageur, de poète, d'historien, de dramaturge, et de membre de l'Académie. » Il allait vivre « dans l'intimité familière de Louis XV, de Louis XVI, de Marie-Antoinette, de Washington, du grand Frédéric, de Catherine II, de Napoléon, sans compter tous les satellites gravitant autour de ces astres (1). » Nul, certes, ne fut jamais mieux placé pour juger l'histoire et les hommes qui la font.

Tel était l'avis de ses amis les plus intimes : Lafayette, Boissy d'Anglas, Lameth, Daru, Barbé-Marbois, Viennet, Arnault, Benjamin Constant, Casimir Perier, le général Mathieu Dumas, lorsque, sur la fin de sa vie, ils lui persuadèrent de rédiger et de compléter les notes qu'il avait prises quotidiennement sur les événemens auxquels il avait été mêlé, et sur les hommes qu'il avait vus de près. Ce fut à cette heure de la réflexion mûrie que le comte de Ségur donna sur les États-Unis sa pensée définitive ; ces lignes semblent clore avec une nuance d'attendrissement les réflexions du jeune voyageur qui, au printemps de sa vie, avant d'avoir connu les souffrances de l'injustice et de la désillusion, s'était senti irrésistiblement

(1) Le marquis de Ségur, *Esquisses et récits*.

attiré par le charme d'une démocratie à son aurore, et par la séduction de ses mœurs de liberté :

« Tout dans la fondation de ces riches colonies, dans leur révolution, dans leur législation, offrit une espèce de phénomène dont l'histoire ne donne point d'exemple et qu'il faut expliquer par des causes toutes différentes de celles qui ont amené la naissance, la formation et les progrès de tous les gouvernemens connus. Par un hasard étonnant, la nouvelle République de l'Amérique du Nord, fondée dans son origine non par la conquête, mais par les transactions du pacifique Penn, n'a eu à combattre, à vaincre aucun de ces obstacles. Les législateurs, travaillant dans un siècle de lumière, sans se voir obligés de triompher d'un pouvoir militaire, de limiter une autorité absolue, de dépouiller un clergé dominant de sa puissance, une noblesse de ses droits, une foule de familles de leurs fortunes, et de construire leur nouvel édifice sur des débris cimentés de sang, ont pu fonder leurs institutions, sur les principes de la raison, de la complète liberté, de l'égalité politique. Aucun vieux préjugé, aucun fantôme antique ne se plaçait entre eux et la lumière de la vérité... Leurs lois, faites uniquement dans le but de l'intérêt général, ont été tracées sur une table rase, sans être arrêtées par nul esprit de classes, de sectes, de partis ou d'intérêts privés... »

B. VAN VORST.

# REVUE DRAMATIQUE

Comédie-Française : *Comme ils sont tous*, comédie en quatre actes par MM. Adolphe Aderer et Armand Ephraïm. — *Les Marionnettes*, comédie en quatre actes par M. Pierre Wolff. — Vaudeville : *Le Marchand de bonheur*, pièce en trois actes par M. Henry Kistemaeckers.

L'année théâtrale commence bien pour les familles. La crise du mariage, qui, dans les pièces de la saison dernière, avait atteint un degré d'acuité si inquiétant, semble en voie d'arrangement. Certes, il y a encore des difficultés dans les ménages, surtout à l'époque des débuts. Les maris pour 1910-1911 ne sont pas devenus tout à coup des modèles de maris; ils n'acceptent pas tout de suite la loi de leur existence nouvelle : il y a des habitudes prises, presque des droits acquis, d'anciennes maîtresses auxquelles on retourne. Je n'approuve, ni n'excuse ces coupables revenez-y. Mais voici la très réelle amélioration. Au premier soupçon d'infidélité, les femmes de l'autre année couraient chez l'avoué et réclamaient le divorce. Celles de cette année sont plus patientes, plus diplomates, moins nerveuses, et, à mon avis, mieux inspirées. Au lieu de se laisser aller au dépit et de faire de l'irréparable, elles se défendent. Elles luttent pour le mari. Chacune a sa manière en accord avec son humeur et ses moyens. Celle-ci s'arme d'une résignation touchante, celle-là a plus de confiance dans l'arsenal de la coquetterie. Mais toutes estiment que le mari, qui a été bon à prendre, est bon à garder. Elles sont récompensées de leur persévérance. Le calme succède à la tempête. Le bonheur va renaître. Un esprit de conciliation souffle sur nos âmes inquiètes. La politique de l'apaisement l'emporte dans les affaires domestiques.

Ainsi en est-il du moins dans les deux pièces que vient de représenter coup sur coup la Comédie-Française. La première, *Comme ils*

*sont tous*, est une comédie des plus agréables, qui a obtenu à la fin de cet été et conserve au courant de cet automne un très joli succès dû à un ensemble de qualités fort goûtées du public, — et qui en outre contient tout au moins les indications d'une étude intéressante, originale et même hardie.

Entre Ginette Ménars, jeune fille de bourgeoisie cossue apparentée au monde officiel, et le comte Robert de Latour-Guyon, capitaine de cuirassiers, une marieuse professionnelle, dont la République a fait une préfète, bâcle un mariage d'autant plus facile à « réussir » que Ginette est éperdument éprise du beau capitaine, et que le capitaine est réellement amoureux de la charmante Ginette. Latour-Guyon a mené jusqu'ici joyeuse vie : de très bonne foi, il liquide son passé, une demi-douzaine de liaisons sans conséquence et une beaucoup plus sérieuse avec une femme du monde : la Baronne. On célèbre le mariage. Dix-huit mois se passent. Ginette est la plus heureuse des femmes; Robert n'a pas la plus petite frasque à se reprocher. C'est en toute sincérité qu'il a pris la résolution d'être fidèle à sa femme. Cependant la Baronne, qui avait disparu, revient, ramenée par la préfète, dont on se demande si elle est plutôt imprudente, ou plutôt complaisante, et dont la maladresse en l'occurrence est si énorme qu'on est tenté de la croire voulue. Cela va tout gâter : il ne faut pas tenter le pécheur. Ginette, mise en défiance par certains propos, renseignée par des tas de mensonges où s'embrouille son mari, découvre la trahison de celui-ci. Désespoir. Colère. Elle veut divorcer. Mais une pièce qui finit par un divorce est une pièce qui finit mal. Une pièce qui finit bien doit finir par une réconciliation. Donc le ménage se raccommode. Et nous sommes libres de croire que les morceaux en seront bons. — Tout cela est très acceptable, très plausible, ne soulève aucune objection, ne bouscule aucune des opinions reçues au théâtre, ne casse pas les vitres et n'y prétend pas, et aurait plutôt le défaut de manquer un peu d'imprévu.

Seulement, dans cette analyse, j'ai négligé un trait essentiel. En constatant que la vie de Ginette a failli être brisée, j'ai omis, — volontairement, — de mentionner l'influence qui a travaillé et presque réussi à amener ce désastre. J'ai laissé de côté, — intentionnellement, — un rôle auquel il ne manque que d'avoir été plus développé et mieux mis en valeur, celui de Laure Ménars, la sœur de Ginette. Ce personnage exprime, vaille que vaille, cette puissance de malfaisance qui réside en certains êtres, méchans ou non, peu importe, mais néfastes certainement et dont la seule excuse, s'ils en ont une, réside

dans leur inconscience. Or la présence de ce personnage dans la pièce en change et en accroît singulièrement la portée.

Laure Ménars a été mal mariée. C'est elle qui le dit. Mais il y a des femmes qui auraient pu épouser un saint, un héros, un martyr, elles auraient toujours été mal mariées, du moment qu'elles étaient, elles, la mariée. Malheureuse en ménage, elle a divorcé. Désormais, avec cette force de généralisation où se reconnaissent les esprits faibles, elle fait de son infortune particulière une loi universelle, affectant, comme toute loi naturelle, un caractère de nécessité. Parce qu'elle a été trompée par son mari, il faut que toutes les femmes soient trompées par leur mari. Il n'y a pas, il n'y a jamais eu, il n'y aura jamais un mari fidèle à sa femme. Tel est l'arrêt rendu par Laure Ménars.

C'est inepte. Mais enfin, acceptons la façon dont raisonne cette désabusée. Et demandons-nous quelle conclusion elle en devrait honnêtement tirer. Elle a une sœur, jeune, jolie, vive, gaie, aimable, aimante et riche ! Cette sœur se mariera, c'est sûr ; étant mariée elle sera trompée, c'est immanquable. Rien ne servirait de s'essayer à conjurer cet accident nécessaire; du moins peut-on tâcher d'en atténuer les effets ; et l'unique moyen sera de tenir Ginette, le plus longtemps et le plus complètement qu'il sera possible, dans l'ignorance de son infortune. Elle sera trompée : du moins qu'elle n'en sache rien ! Des femmes, grâce à une faculté d'illusion restée intacte et grâce aussi à une conspiration du silence qui a été faite autour d'elles, ont gardé leur foi jusqu'au bout, et cru que leur mari n'était pas pareil aux autres, qu'on en avait fait un exprès pour elles. Celles-là ont été heureuses. C'est pour une femme la seule façon d'être heureuse. Veillons au bonheur de Ginette !

Au contraire, dès avant le mariage de sa sœur, Laure Ménars fera en sorte de souffler sur les illusions de la jeune fille, de tarir en elle les sources de la confiance, de lui inculquer son propre désenchantement. A peine a-t-elle flairé un projet de mariage, elle fait retentir l'air de ses cris de mauvais augure et redouble de prophéties lugubres. Ginette, sur le moment, n'y prête pas attention, parce qu'elle aime et parce que le désir qu'elle a d'épouser son beau capitaine prime chez elle tout autre souci. Toutefois, les propos désolans ont été entendus. Elle les retrouvera un jour dans sa mémoire. C'est la flèche empoisonnée que lance à Othello le père de Desdémone : « Elle a trompé son père, elle pourra bien tromper son mari. » Tout l'aigre bavardage de Laure revient à dire : « Mon mari m'a trompée, le tien pourra bien

te tromper. » Peut-être croit-elle rendre ainsi service à sa sœur en l'avertissant. Elle est assez sotte pour cela. Car Laure est une sotte. On l'étonnerait bien en le lui disant, mais c'est la vérité pure. Le premier trait de son caractère est précisément cette sottise foncière et cette maladresse innée qu'on découvre à l'origine de beaucoup d'infortunes.

En dépit de ses prédictions sinistres, le mariage de sa sœur semble bien tourner. Est-ce possible? Une autre, et si près d'elle, réussirait dans l'aventure matrimoniale où elle-même a si piteusement échoué! Allons donc! Le spectacle de ce bonheur lui est pénible; car une misère qu'on partage avec tout le monde est supportable, mais celle qui vous est particulière est deux fois plus lourde. Elle se console, comme elle peut, en songeant : « Cela ne durera pas. Cela ne peut pas durer. Attendons! Sachons écouter et sachons voir!... » Vous me direz : C'est de la méchanceté. Mais oui, sûrement oui. On a coutume de n'en vouloir qu'à la méchanceté agressive, nettement déterminée, classée et cataloguée. Outre celle-là, qui n'est pas toujours la plus nuisible, il court par le monde et chemine dans le secret des cœurs beaucoup de méchanceté mal définie, dissimulée, fuyante et sournoise, et qui vaut bien l'autre.

Enfin Robert a trompé sa femme!... Sitôt informée de la nouvelle, escomptée depuis tant de semaines, quel parti va prendre Laure Ménars? Elle pourrait aller trouver son beau-frère et lui faire peur. Je sais bien qu'il est capitaine de cuirassiers. Mais quand une honnête femme, de son clair regard, lit dans vos yeux de mensonge, on a beau être cuirassier et capitaine, on n'en mène pas large. Elle pourrait aller trouver la Baronne et la sommer de disparaître. Elle a plus d'un moyen de la tenir à sa merci; et, au surplus, la lâcheté se rencontre souvent avec l'inconduite. Elle pourrait... A vrai dire, on peut discuter sur ce qu'elle pourrait faire. Mais il y a pour elle, sans discussion possible, une chose à ne pas faire, c'est d'aller tout découvrir à sa sœur. Elle n'y va pas seulement, elle y court! Elle est de passage, elle n'a que deux jours devant elle; mais c'est effrayant ce qu'on peut faire de mal en deux jours, ou en deux heures, quand on a le don! Renseignée par elle, Ginette prend son mari en mépris, son union en horreur. Voilà un ménage brisé. Voilà un bonheur gâché. Tous mes complimens, madame : vous avez fait de joli travail!

Après cela, il restera que Laure s'emploie à réparer le mal où elle a une si belle part de responsabilité. Elle versera d'insipides larmes. Elle se répandra en consolations banales. Elle disculpera Robert. Elle

détournera Ginette de faire un coup de tête. Elle balbutiera : Sois raisonnable !... En vérité elle est peu à sa place dans ce rôle de bonne conseillère, et ses conseils manquent d'autorité.

C'est la préfète que MM. Aderer et Ephraïm ont chargée de prononcer les paroles décisives et de faire triompher les idées de sagesse et de conciliation. J'avoue qu'elle non plus, cette gaffeuse, ne nous paraît pas investie d'une grande autorité morale. Et j'ai subi, avec un certain malaise, la pluie douceâtre de ses propos bénisseurs. Ah ! que j'aurais mieux aimé une scène, — scène logique, attendue, désirée, — qui eût mis aux prises les deux sœurs ! A sa divorcée de sœur Ginette aurait crié dans un bel emportement de violence : « Fais-moi grâce de tes vains apitoiemens ! C'est toi, la sonneuse d'alarme, qui m'as éveillée de ma quiétude. Tu n'as eu de cesse que tu ne m'eusses prouvé, par mon propre exemple, le bien fondé de tes propos désolans. Tu as détruit mon bonheur, après le tien, car pour ce qui est de détruire, tu t'y entends. Tais-toi, et va-t'en. Tu es une ratée du mariage, comme il y a des ratés de la vie. Il faut les fuir comme la peste. Je reprends mon mari, d'abord parce que, l'ayant aimé, je l'aime toujours et que vivre sans l'être qu'on aime ce n'est plus vivre, et puis parce que c'est assez d'une Laure Ménars dans la famille, et que j'aurais trop peur de te ressembler. » Cette « scène des deux sœurs » ne nous aurait pas laissés indifférens. Elle aurait « porté, » comme toutes les fois qu'une scène sort des entrailles du sujet, exprime au vrai une situation et d'ailleurs évoque chez le spectateur des souvenirs ou des rapprochemens. Elle aurait achevé de peindre ce type de femme qui n'est pas la femme fatale des romantiques, ni le traître du mélodrame, ni la belle-mère de la tradition comique transposée dans un rôle de belle-sœur, mais, tout uniment et en bonne prose, l'être malfaisant dont nous connaissons tant d'exemplaires.

Je trouve pour ma part cette étude tout à fait intéressante. Elle est, dans la pièce de MM. Aderer et Ephraïm, indiquée plutôt que très poussée. Mais c'est qu'en poussant l'étude et donnant au personnage l'importance que je viens de lui prêter, les auteurs auraient détruit l'équilibre de leur pièce et en auraient changé la tonalité. Ils auraient fait une pièce âpre et sombre, et leur projet, où ils ont réussi, était d'écrire une comédie aimable.

*Comme ils sont tous* est très joliment joué. M^lle^ Piérat a fait de l'héroïne, Ginette, une de ses meilleures créations; elle y est tour à tour gracieuse et émouvante. M^lle^ Dussanne s'est tirée à son honneur du rôle de Laure, difficile parce que le dessin en est un peu flou,

et Mlle du Minil, de celui de la Préfète, peu avantageux surtout lorsqu'il tourne au rôle de raisonneur. Mlle Berthe Bovy s'est taillé un franc succès dans le bout de rôle de Mme Leloutre. M. Grand, en Robert de Latour-Guyon, a montré plus de légèreté et d'agrément qu'à son ordinaire. Tous les autres rôles sont très convenablement tenus.

*Les Marionnettes* offrent avec *Comme ils sont tous* d'assez frappantes analogies soulignées par ce fait que les mêmes emplois y sont tenus par les mêmes acteurs. Encore une fois, Mlle Piérat a des ennuis dans son ménage et M. Grand a tous les torts. Toujours gentilhomme, M. Grand, qui cette fois encore a élevé jusqu'à lui une petite bourgeoise, s'appelle maintenant le marquis Roger de Montclars. Robert... Roger... pourvu que nous n'allions pas embrouiller ces prénoms également aristocratiques ! Donc Roger a mené si joyeuse vie qu'il est complètement ruiné. Sa mère, qui l'a mandé au manoir familial, lui tient à peu près ce langage : « Tu as deux cent mille francs de dettes. Je consens à les payer et en outre à t'entretenir largement, à une condition : c'est que tu épouseras une jeune fille de la région, qui vient justement de sortir de son couvent. Elle s'appelle Fernande. Elle est la nièce de M. de Ferney. Tu ne la connais pas, mais je la connais; elle me plaît, ça suffit. Si tu refuses, deux cent cinquante francs de pension. Choisis. » C'est tout choisi, et vous n'en doutez pas. Se marier pour payer ses dettes, même quand c'est votre mère qui les paie, ce n'est jamais très reluisant. Et se marier, par ordre, avec la petite provinciale que vous a choisie votre maman, pour don Juan c'est diantrement humiliant. Roger de Montclars en a la sensation très nette. Mais il s'est avisé d'un moyen pour mettre sa dignité à couvert. Ce moyen qu'un autre n'aurait probablement pas inventé, et dont il se montre justement fier, est celui-ci. Il épousera la jeune fille imposée; c'est entendu : il n'y a pas moyen de faire autrement : les dettes crient. Mais d'ailleurs il ignorera la marquise. Il continuera de vivre comme par le passé. Il adressera la parole à Mme de Montclars moins souvent qu'à ses domestiques et surtout avec moins d'égards. Ainsi fait-il. Il avait prévenu Fernande. Il tient ses engagemens. Il est loyal. — Il dit: Je suis loyal, en toutes lettres. Il ne va pas jusqu'à exalter sa délicatesse, mais il proclame sa loyauté, je vous assure. — Telle est l'histoire du marquis Roger de Montclars, le loyal gentilhomme, ainsi qu'il la raconte à son ami Pierre Vareine. Nous nous flattons d'abord qu'il exagère, qu'il se vante, qu'il en ajoute. Mais pas du tout. Le voici en présence de sa femme, et il en

faut bien croire nos yeux, il en faut bien croire nos oreilles. Elle arrive, avec son air de province et de couvent, modeste dans sa robe étriquée, timide, les yeux baissés, la parole en sourdine. Tout de suite, les poings crispés, l'œil mauvais, la voix rugissante : « Je ne vous aime pas... Je vous ai prévenue... Je suis loyal. » Mieux encore : il reproche à la malheureuse de l'avoir épousé par intérêt!! « Je lis dans votre jeu. Bourgeoise, vous avez voulu être marquise. Provinciale, vous avez voulu vivre à Paris. Vous avez circonvenu ma mère. » Ce gentilhomme a des trouvailles de grossièreté.

Il en a trop. A ce point, cela devient invraisemblable. Un homme, qui a fait ce marché, se croit tenu à certains devoirs qui sont précisément dans les termes du marché; il témoigne certains égards à la femme qui porte son nom, à moins d'être le dernier des goujats... Mais, me direz-vous, pourquoi le marquis Roger de Montclars ne serait-il pas, si l'auteur l'a voulu ainsi, le dernier des goujats?... Prenons-le donc tel qu'il est. Tel qu'il est, Fernande l'aime : le cœur a ses raisons.

Cette situation est exposée dans un premier acte, très clair et bien agencé, où nous faisons incidemment connaissance avec les autres personnages : M^me^ de Jussy, l'inévitable ancienne maîtresse; le vieux de Ferney, l'oncle de Fernande, un brave homme, honnête et indulgent, qui a été pour sa nièce le meilleur des éducateurs et restera pour elle le plus prudent des conseillers; un autre vieux, Nizerolles, un « vieux marcheur » celui-là, que tout le monde trouve délicieux et dont le rôle est d'ailleurs aussi inutile qu'il est déplaisant; Pierre Vareine, l'ami du mari, qui tâchera de jouer son rôle d'ami — complètement.

Deuxième acte. Un bal dans le grand monde. Un mois s'est écoulé. Roger de Montclars l'a passé à Montreux auprès de sa maîtresse. Ce soir, le hasard d'une fête mondaine va le mettre en présence de sa femme. Il retrouve Fernande dans ce salon, mais il a peine à la reconnaître, tant elle est différente d'elle-même. Est-ce elle, la petite couventine d'il y a un mois, qui est devenue cette mondaine brillante et hardie, entravée et décolletée au point de causer quelque scandale, même dans un salon d'aujourd'hui? Roger en demeure stupide, et nous-mêmes, nous sommes un peu étonnés. La métamorphose a été bien rapide. Tant d'assurance ne s'acquiert pas si vite. Pour apprendre à porter un minimum de robe, il faut plus de temps qu'à la couturière pour exécuter ce chef-d'œuvre d'indécence. Là encore il y a de l'invraisemblance. Les auteurs d'aujourd'hui ont délibérément pris le parti de ne

plus tenir aucun compte des possibilités de la vie réelle. C'est un défaut dans une comédie d'observation. Voilà donc la toute récente marquise de Montclars dans le rôle de femme en vue, adulée, courtisée, et même serrée de près par Pierre Vareine, l'ami du mari. Nous disons bien : c'est un « rôle » qu'elle joue. Nous le devinons tout de suite; nous lui en faisons compliment; nous lui reprochons seulement de le jouer en comédienne de trop d'expérience. Elle aime son mari. Donc, pour le conquérir, elle a recours à ce moyen, un moyen classique, un moyen de répertoire : la coquetterie. Ce moyen est en train de réussir. Ahuri par la transformation de sa femme, excité par la vue de ce qu'elle montre à tous, grisé par ce parfum de galanterie qui flotte autour d'elle, ce mari dont la tête est faible et la chair est prompte, se jette avec des yeux de convoitise sur cette femme dont la loi a fait sa femme... Fernande trouve le mot de la situation : « Vous agissez comme une brute. »

Au troisième acte, — quelques semaines après, le soir, — nous voyons que Roger, repoussé une première fois par un geste de dégoût de Fernande, s'est épris sérieusement d'elle. Parallèlement, Pierre Vareine devient auprès de celle-ci de plus en plus pressant. Nous savons bien que la marquise aime toujours Roger et n'aime que lui, qu'en entendant des mots d'amour, elle les imagine dits par lui; tout de même, ces mots dits par un autre, elle les entend, elle les écoute; la griserie monte : elle joue un jeu dangereux. Nous sommes inquiets, et nous trouvons que Roger ne l'est pas assez, qu'il a eu tort d'aller ce soir chez sa maîtresse... Un coup de téléphone. C'est Pierre Vareine, plus amoureux que jamais. Signalons, au passage, cette curieuse nouveauté théâtrale : la conversation coupable par téléphone. Le moyen n'est pas de tout repos : Roger surprend sa femme à l'appareil. Accès de jalousie furieuse. Vous devinez tout ce que la fureur et la jalousie peuvent mettre d'outrages dans cette bouche : « Hypocrite ! menteuse ! etc. Je vous hais. » Fernande ne se connaît plus de joie. Elle appelle son oncle. Elle lui jette ce cri d'allégresse : « Mon mari vient de me dire qu'il m'aimait ! »

Désormais nous n'avons plus aucun doute sur l'heureuse tournure que vont prendre les événemens. Il y aura encore quelques tiraillemens, comme il se produit dans les fins de grève quelques sabotages attardés. Roger cherchera à savoir s'il a eu ou s'il n'a pas eu un sort, — qu'il n'aurait pas volé ! Il fera mine de partir. Fernande sera près de se jeter dans ses bras, d'avouer qu'elle a joué la comédie. Mais la sagesse parlera par la voix du vieil oncle. Ce bon vieillard conseille à

sa nièce de ne pas perdre, par une minute d'oubli, le fruit de si longs efforts. « Ton mari, lui dit-il, est un homme d'une psychologie particulière. Il a regardé sa femme quand il l'a vue désirée par d'autres. Il l'aime parce qu'il croit qu'elle l'a trompé. Ne lui enlevons pas ses illusions!... » Cet oncle me paraît assez bien connaître son neveu et lui accorder toute l'estime qu'il mérite. Mais l'important est que Roger soit devenu amoureux de Fernande. Voilà encore un ménage qui nous donne les meilleures espérances.

La pièce de M. Pierre Wolf a obtenu un vif succès. Elle est agréable, chatoyante, bien mise en scène, rapide de dialogue, savamment dosée en rire et en larmes, d'une grande dextérité. Elle ne donne pas beaucoup à penser; mais, au théâtre, cela vaut quelquefois mieux. Facilement écrite, elle sera écoutée facilement. Le sujet est la conquête d'un mari par sa femme, comme *le Maître de Forges* était la conquête d'une femme par son mari. Je n'y ferai qu'une objection, c'est le caractère décidément trop répugnant du mari. Les auteurs de maintenant continuent à mettre des comtes, des marquis et des ducs à la scène. Ils leur donnent libéralement tous les vices, mais ils leur retirent l'air et le langage de la bonne éducation. Cela ne fait pas compensation. Le marquis de Presles se mariait lui aussi pour payer ses dettes et revenait, lui aussi, à une ancienne maîtresse. Mais il était élégant, spirituel et gai : impertinent avec M. Poirier, mais toujours très poli avec Antoinette Poirier, il n'admettait pas que personne, à commencer par lui-même, traitât la marquise de Presles autrement qu'en marquise. Dépourvu de sa légèreté et de ses grâces, comme d'un brillant plumage, le marquis de Presles, devenu Roger de Montclars, est vraiment un trop vilain oiseau. L'objection a une certaine importance parce que la vilenie du mari éclabousse forcément la femme. Je sais bien que l'amour est l'amour et ne se discute pas. Mais pourtant! Il y a des distinctions à faire. L'amour d'un homme qui tantôt vous injurie comme un portefaix et tantôt vous convoite comme une bête en rut, c'est l'amour, mais au sens du mot le plus bas. Que voulez-vous que je pense d'une jeune femme éprise de cet amour-là? Pour contenter son désir, ce n'est pas la peine de lui dénicher un marquis : il y suffit d'un charretier.

*Les Marionnettes* sont très joliment jouées. M. Grand est moins à son avantage que dans *Comme ils sont tous*. Il alourdit, appesantit, assombrit le rôle de Roger de Montclars, qui n'avait pas besoin de ce surcroît de disgrâce. M^lle^ Piérat, un peu larmoyante au premier acte, un peu trépidante au second, est très agréable. Voilà deux créations

qui la mettent au premier plan. M. de Féraudy a dessiné avec sa finesse coutumière la physionomie du vieux de Ferney, un bonhomme sentimental et avisé, type un peu conventionnel mais si sympathique ! Les autres rôles sont très convenablement tenus.

Sous ce titre : *le Marchand de bonheur*, M. Kistemaeckers nous conte la déplorable histoire d'un jeune millionnaire. C'est un grand malheur d'être le fils d'un papa très riche ; on devrait se le dire, entre fils de papas pauvres ; cela contribuerait beaucoup à adoucir les conflits sociaux. La pièce de M. Kistemaeckers, — dont je m'empresse de constater le succès, — est destinée à mettre en lumière cette vérité désolante pour quelques-uns, mais consolante pour beaucoup d'autres. Je ne dirai pas que cela se dévide comme les couplets d'une complainte ; cela se déroulerait plutôt comme une série d'images d'Épinal, très perfectionnées par le moderne cinématographe.

Le jeune millionnaire fréquente les loges d'actrices. Lieu de séduction, mais aussi de perdition ! L'actrice s'appelle Monique Méran. Ce soir, qui est un soir de première, elle est en plein triomphe. Des flots d'admirateurs lui offrent des bouquets, des bonbons, des hommages. Le jeune René Brizay, connu dans le monde de la haute noce sous le sobriquet du « Petit Chocolatier, » lui offre son cœur et autre chose avec. Monique Méran accepte, non sans avoir fait quelques manières, qui ajoutent au don de sa personne l'apparence flatteuse d'une conquête. En cette soirée mémorable, René Brizay, qui a la veine, aura fait deux heureuses. L'autre, ce n'est pas, comme dans une poésie connue, la mère de l'aimable personne ; c'est une de ses petites camarades, une humble figurante, Ginette Dubreuilh, que son étoile a conduite dans la loge de Monique, au moment précis où il y pleut de l'or. Comme elle se plaint de sa triste condition de gamine jetée au vice par la misère, le Petit Chocolatier lui jette à la figure un petit hôtel tout meublé, un crédit chez la couturière, chez la corsetière, chez la modiste et divers autres fournisseurs, sans préjudice d'un compte ouvert dans un établissement de crédit des plus sérieux. N'en jetez plus, René !... Ahurissement de l'enfant de Montmartre et du spectateur.

Le jeune millionnaire est sujet à être « tapé » dans les grands prix. Je m'excuse de l'emploi de ce vocable que je considère comme trivial. Mais on m'assure qu'il a été consacré par un fréquent usage. René Brizay, d'un geste magnifique, a tendu à un aviateur en quête de fonds un chèque de cent mille francs. L'aviateur en profite pour

s'élever à des hauteurs inouïes et pour tromper sa femme. Je n'ai pas bien compris ce jeu conjugué de l'adultère et de l'aviation. La galanterie en aéroplane, dirait Mme Cardinal, comme c'est probable ! Le second acte est consacré à attendre cet aviateur qui doit atterrir, cette nuit, dans le jardin de l'hôtel et sous les yeux d'une foule enthousiaste. Il ne me semble pas que l'aviation eût encore été appliquée à la littérature dramatique. Nous sommes en pleine actualité.

Le jeune millionnaire doit craindre de ne pas être aimé pour lui-même. Monique Méran, pour lui plaire, a renoncé au théâtre. Mais a-t-elle renoncé à sa liaison avec un camarade de planches, Barroy? Tel est l'angoissant problème que retourne en tous les sens l'infortuné Brizay. Il n'y trouve qu'une solution, mais qui est précisément celle que devait trouver cet imbécile : c'est d'épouser Monique.

Le jeune millionnaire est exposé à passer à côté du bonheur. Car le bonheur est là, tout près : il s'appelle Ginette Dubreuilh. La petite fleur de trottoir, depuis qu'elle a été soudainement enrichie par Brizay, s'est éprise pour son bienfaiteur d'un amour désintéressé et pur. Afin de rester fidèle à ce culte idéal, elle refuse les propositions alléchantes et menaçantes du financier Mourmelon. Et aussi elle vilipende et calomnie son amie Monique. Elle fait de son mieux, la pauvre enfant ; elle fait tout ce qu'on peut attendre d'une grue vertueuse et passionnée. Mais Brizay préfère partir en voyage avec Monique qui déjà ne l'aime plus guère. Ginette, qui aime Brizay, deviendra la maîtresse de Mourmelon. Triste ! triste !

*Le Marchand de bonheur* est une pièce qui plaira. Elle est brillante, chatoyante, bien mise en scène : il y a, à mon gré, un peu trop de philosophie ; mais ce n'est qu'une nuance.

Le succès de l'interprétation, qui a été très vif, revient pour une bonne part à Mlle Lantelme, tout à fait remarquable dans le rôle pittoresque de Ginette. L'excellent comédien Lérand exprime à la perfection l'incurable tristesse qui convient à un auteur gai. M. Becman, chargé du rôle de René Brizay, le marchand de bonheur, est un nouveau venu. Il jouera bien les Werther. Mais la gaieté ne semble pas être de son emploi : il n'a pas le sourire.

René Doumic.

# CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

Nous avons eu rarement, grâce à la grève des chemins de fer, une quinzaine aussi agitée que celle qui s'achève. La rentrée parlementaire en a subi le contre-coup : elle a été l'occasion, au Palais-Bourbon, de scènes très bruyantes, turbulentes et indécentes. M. le préfet de police, qui se trouvait près de l'hémicycle de la Chambre des députés, a été pris à partie par les socialistes unifiés de l'extrême gauche avec une brutalité telle qu'il a fallu suspendre la séance; mais ce n'est là qu'un épisode; la confiance, la reconnaissance publiques ont placé M. Lépine très au-dessus des vociférations qui ont cherché à l'atteindre ; le déchaînement d'injures, dont il a été le prétexte, a montré seulement que les socialistes unifiés, furieux de l'échec de la grève, en voulaient mortellement à l'homme ou aux hommes qui leur ont barré le chemin. Après avoir, comme ils disent, « exécuté » M. le préfet de police, ils ont essayé d'exécuter M. le président du Conseil, et si M. Briand n'avait pas eu un sang-froid aussi imperturbable et une voix aussi sonore, ils auraient étouffé sa parole sous leurs cris. Son éloquent et courageux discours a été haché d'interruptions continuelles.

C'est une grande gêne pour un orateur, quelque exercé qu'il soit, de parler au milieu du tapage. M. le président du Conseil a cependant surmonté celle-là; mais, à la fin de son discours, il a paru en proie à une autre, d'un ordre plus intime; il a laissé entendre qu'il n'avait pas encore réussi à se mettre d'accord avec tous ses collègues du Cabinet sur les mesures à prendre pour prévenir le retour d'épreuves analogues à celles d'hier. « Des événemens de ces jours derniers une leçon, a-t-il dit, doit se dégager. Il n'est pas possible que demain, après-demain, sans cesse, le pays soit exposé aux mêmes événemens. On vous proposera peut-être, au cours de ce débat, sous l'influence

de la passion, des mesures improvisées en séance; je vous demanderai de résister à un entraînement qui ne serait pas digne d'une assemblée républicaine. De tels problèmes méritent un sérieux examen. Je ne saurais loyalement engager la responsabilité de mes collaborateurs au delà des délibérations auxquelles ils ont participé, mais ce que je puis vous dire, c'est que le gouvernement se saisira demain de ces problèmes complexes. » On remarquera ces mots : « Je ne saurais engager la responsabilité de mes collaborateurs au delà des délibérations auxquelles ils ont participé. » Ils ont été remarqués par la Chambre et y ont provoqué des sentimens très divers, de satisfaction à l'extrême gauche, d'étonnement au centre. Eh quoi ! dans une situation comme celle où nous sommes, inquiétante, certes, et dont M. le président du Conseil n'a nullement atténué les périls, le ministère n'a pas encore pris son parti sur les mesures à proposer. De cela aussi, « une leçon se dégage, » à savoir qu'à l'unité d'action des ennemis de la société il faut opposer un gouvernement uni. On parle beaucoup d'anarchie depuis quelque temps : ce n'est pas du côté de ceux qu'on appelle communément les anarchistes qu'on en reconnaît les symptômes les plus significatifs. Bien qu'ils aient été vaincus dans le dernier conflit, ils sont fortement organisés et ils préparent leur revanche. En face de cette armée entreprenante et nullement découragée, le gouvernement confesse qu'il n'est pas encore à même d'engager, pour les résolutions à prendre, la responsabilité de tous ses membres. Un pareil aveu n'est pas fait pour diminuer l'audace des ennemis de la société !

Nous n'employons pas un mot trop fort en parlant d'ennemis de la société : nous restons dans les termes des communications officieuses qui ont été faites à la presse pendant la crise et des explications que M. le président du Conseil a données à la Chambre le jour de la rentrée. Lorsque la grève a éclaté, il semble bien que le gouvernement n'en a pas été surpris; il était renseigné; il a pu, dès la première minute, préciser le caractère du mouvement. « Ce n'est pas une grève au sens légal du mot, a dit M. Briand aux journalistes qui étaient venus l'interroger, mais une entreprise criminelle de violence, de désordre et de sabotage. Le mouvement n'a rien de professionnel, il est purement insurrectionnel. » M. Briand n'avait pas parlé à la légère ; les faits lui ont tout de suite donné raison. Cette grève, annoncée comme devant être générale, s'est réduite en réalité à peu de chose. Commencée sur le chemin de fer du Nord, elle a gagné aussitôt le chemin de fer de l'Ouest-État, mais elle n'a pas

réussi à s'étendre beaucoup plus loin. L'Est, le Paris-Lyon-Méditerranée, l'Orléans ont résisté : dans ce dernier réseau même, pas un seul train n'a manqué. Le Midi a été un peu troublé, mais là comme ailleurs, tout est rentré dans l'ordre au bout de peu de jours. Lorsque le Comité de la grève en a proclamé la fin, elle était déjà finie; le Comité a simplement enregistré un fait et, pour sauver sa face, s'est donné l'air de l'ordonner. Les choses se seraient passées autrement si les cheminots, dans leur majorité, avaient été favorables à la grève, mais ils ne l'étaient pas; on a pu le voir à la rapidité et à la facilité avec lesquelles ils se sont soumis aux ordres de mobilisation qui leur avaient été individuellement adressés. Ceux qui y ont désobéi ont été peu nombreux. Du jour au lendemain, les cheminots ont arboré le brassard militaire : on a même pu croire qu'ils voyaient assez volontiers dans cet emblème une sorte de défense et de protection contre leurs syndicats. Les Compagnies n'ont pas été moins fermes que le gouvernement; elles ont révoqué les réfractaires et ont déclaré qu'en aucun cas, elles ne les reprendraient. Il faut espérer que cet engagement sera tenu et que, cette fois du moins, l'indiscipline sera punie comme elle aurait dû l'être toujours. La grève donc n'a été ni générale, ni de longue durée. Les prévisions de M. le président du Conseil se sont réalisées jusqu'au bout. En revanche, les actes de sabotage les plus odieux l'ont accompagnée et suivie. Des trains ont été arrêtés, ce qui est pour les voyageurs le moindre péril; mais d'autres ont été menacés de déraillement, des rails ont été enlevés, des poutres ont été placées sur la voie, des fils servant à manœuvrer les signaux ont été coupés, des bombes ont été mises dans des wagons, ou déposées dans des maisons privées, où elles ont fait explosion, et c'est merveille si nous n'avons pas eu à déplorer les pires accidens. Le mérite en revient incontestablement aux mesures prises pour veiller à la sécurité des voies ferrées dans les endroits où les entrepreneurs de sabotage auraient pu exercer le plus utilement leur sinistre industrie. On a senti partout une pensée vigilante et une activité résolue. Enfin, le gouvernement n'a pas hésité à ouvrir des instructions judiciaires contre les principaux meneurs et à les arrêter. On sait comment l'opération s'est faite. Les meneurs qui se savaient l'objet de poursuites se sont réunis au siège de *l'Humanité*, le journal de M. Jaurès. M. Lépine, accompagné de ses agens, s'y est rendu et y a procédé en personne aux arrestations. Il y a eu des protestations, des commencemens de discours, des manifestations un peu puériles dont l'effet, qu'on espérait devoir être solennel, a été

complètement manqué : elles ont servi seulement à dévoiler les intentions politiques qui se cachaient mal sous ce mouvement prétendu professionnel. Le rôle de M. Jaurès et de son journal, dans toute cette affaire, a été pitoyable. *L'Humanité* n'a pas trouvé un mot pour condamner les actes de sabotage criminels dont l'opinion était justement indignée. Le journal a même publié un article qui menaçait M. Briand d'un attentat. On l'a relevé, et M. Jaurès, se souvenant de l'axiome que tout mauvais cas est niable, a nié le cas, pourtant certain, ce qui était le reconnaître mauvais. On a pu voir quelles passions brutales et féroces s'agitaient dans les bas-fonds de la démagogie.

Revenons à la grève. Dans les communications qu'il a faites à la presse, M.Briand, a tenu à exposer où en étaient les choses lorsqu'elle a éclaté, et rien à coup sûr ne pouvait mieux montrer à quel point elle était injustifiée. Les délégués des syndicats avaient émis la prétention d'être reçus à la fois par les directeurs de toutes les Compagnies pour discuter avec eux les intérêts qu'ils représentaient, c'est-à-dire pour leur apporter des injonctions. Les directeurs, qui ont leurs renseignemens comme le gouvernement, savaient aussi bien que lui qu'il s'agissait moins d'intérêts professionnels à débattre que d'un mouvement révolutionnaire à amorcer, et ils s'étaient refusés à l'espèce de conférence qu'on exigeait d'eux. Ils ont fait remarquer que les conditions n'étaient pas les mêmes dans toutes les Compagnies et que, par conséquent, une délibération commune n'avait pas de raison d'être. Les délégués des syndicats ont alors porté leurs revendications auprès du gouvernement, dans l'espoir qu'il saurait imposer aux Compagnies non seulement leurs prétentions, mais aussi la procédure qu'ils estimaient la plus propre à les faire prévaloir. Le gouvernement sort à coup sûr de ses fonctions naturelles lorsqu'il s'emploie comme intermédiaire entre les deux facteurs essentiels du monde du travail, les employeurs et les employés; mais il n'est peut-être pas sans excuses de s'y laisser entraîner dans un moment où les questions ouvrières priment toutes les autres et jouent fatalement un rôle dans la politique générale. Quoi qu'il en soit, M. Briand a affirmé qu'il ne s'était pas dérobé à sa tâche; il s'était entremis entre les délégués des syndicats et les directeurs des Compagnies, recommandant aux seconds les demandes des premiers. Il avait déjà obtenu, au profit des cheminots, des avantages appréciables et même appréciés, car le directeur de la Compagnie d'Orléans avait reçu des remerciemens de ses employés. S'il n'y avait eu en cause

que des intérêts professionnels, une entente finale aurait pu se produire. Mais c'était sans doute ce que les révolutionnaires ne voulaient pas. Sentant leurs troupes leur échapper, au moins pour un temps, ils ont résolu de brusquer le mouvement et la grève a eu lieu.

Dès lors, quelle devait être l'attitude du gouvernement? Il y avait un précédent, celui de la grève des postiers. Lorsqu'elle s'est produite, le gouvernement l'a aussitôt déclarée illégale et a refusé toute conversation avec les grévistes jusqu'à ce qu'elle fût terminée. Il fallait agir de même avec les cheminots, mais le gouvernement était peut-être gêné par des déclarations faites imprudemment à la tribune et qui, contrairement à celle des postiers, affirmaient d'avance la légalité de la grève des cheminots, sous prétexte que les premiers sont des fonctionnaires et les seconds des ouvriers. La thèse peut se soutenir, si on discute avec subtilité sur le caractère de ceux-ci et de ceux-là; mais si on se place au point de vue des grands intérêts du pays, une grève des chemins de fer n'y apporte pas une moindre perturbation qu'une grève des postes : au nom de ces intérêts, l'une doit être interdite comme l'autre. On ne saurait admettre que les ouvriers et les employés des chemins de fer puissent se mettre en grève, et il est fâcheux, quand on a eu le tort de le faire, d'être obligé de recourir à un expédient empirique comme la mobilisation pour combattre les effets naturels de sa faiblesse. Quoi qu'il en soit, le gouvernement s'est trouvé en présence d'un fait, la grève, et le Comité de ladite grève lui a adressé une lettre insolente pour lui demander quelles étaient ses intentions : la réponse n'étant pas venue assez vite, une nouvelle lettre, plus impérieuse encore que la première, est venue marquer l'impatience du Comité. Il y a eu un moment d'hésitation chez le gouvernement : il a fait savoir par une note officieuse qu'il était prêt à reprendre son rôle d'intermédiaire entre les syndicats et les Compagnies. C'était faire abstraction de la grève ou reconnaître sa légitimité : on ne pouvait négocier que lorsqu'elle serait terminée. Si le gouvernement avait persisté dans cette attitude, tout aurait été compromis : heureusement il n'a pas tardé à la rectifier. Les démarches faites auprès de lui par les députés de Paris et par un groupe parlementaire qui s'intitule longuement « Groupe de défense des intérêts corporatifs des employés et ouvriers des chemins de fer » lui en ont fourni l'occasion.

Les députés de Paris, ou du moins plusieurs d'entre eux, ont jugé à propos d'envoyer une délégation à M. le président du Conseil « pour lui demander s'il avait l'intention de faciliter la reprise des

négociations entre les Compagnies et le personnel des chemins de fer et s'il comptait répondre autrement que par la voie de la presse à la lettre qu'il avait reçue du Comité de la grève. » Rien n'était plus intempestif que cette démarche ; mais M. le président du Conseil a su en tirer parti pour faire connaître ses intentions désormais fixées. Il a déclaré qu'il ne répondrait pas au Comité, et que le gouvernement ayant militarisé les chemins de fer, — ce qui excluait toute idée de grève possible, — il serait incompréhensible qu'il répondit officiellement, par l'intermédiaire de son chef, à un comité de grève. Ce serait, disait-il, la consécration d'une situation qu'il ne pouvait reconnaître sans se mettre en contradiction avec lui-même : le gouvernement ne pouvait pas converser avec des hommes en état d'arrestation ou sous le coup de poursuites judiciaires pour des faits qui avaient un caractère criminel. Les députés de la Seine ont dû se retirer, emportant leur rameau d'olivier. Quant au groupe parlementaire ci-dessus dénommé, M. le président du Conseil lui a fait par écrit une réponse qui n'a pas été moins nette. Qu'est-ce d'ailleurs que ce groupe? Peu de chose, quoiqu'il soit très nombreux, ou précisément parce qu'il est très nombreux. Y entre qui veut, et comme personne ne saurait se refuser, en principe, de prendre intérêt aux cheminots, la moitié de la Chambre en fait partie ; mais il était réduit à une trentaine de ses membres lorsqu'il a résolu, lui aussi, de s'entremettre auprès du gouvernement pour lui conseiller la conciliation. « Le gouvernement, lisons-nous dans la réponse de M. Briand, n'a nullement l'intention de solidariser la masse des travailleurs avec les auteurs de faits criminels qui ont précédé, accompagné ou suivi la déclaration de grève : il demeure prêt à faire tout ce qui est en son pouvoir pour améliorer leur sort. » Et il ajoute : « Je reste, conformément à ma promesse, disposé à recevoir des organisations légales des travailleurs des chemins de fer leurs revendications précises et détaillées pour les communiquer aux Compagnies, mais à la condition que ces organisations cessent d'être en révolte contre la loi militaire et que leurs communications ne soient pas transmises sous la signature d'agens faisant partie du Comité de grève révoqués pour refus de service depuis que la décision d'appel a paru, et par suite exposés à être arrêtés par ordre de l'autorité militaire à la porte de mon cabinet dans le moment même où ils se présenteraient pour s'entretenir avec moi. » Le ton de cette réponse a soulagé la conscience publique.

La distinction faite par M. le président du Conseil entre la majorité des cheminots et les meneurs révolutionnaires dont il n'entendait pas

les rendre solidaires, est d'ailleurs fondée. La majorité des cheminots sont de braves gens qui font bien leur service et qui, ils l'ont montré, ne s'en départent pas volontiers. S'ils sont trop sensibles aux promesses démesurées qu'on leur prodigue, ils ne sont pas sans excuses, et la première de toutes, il faut bien l'avouer, est l'exemple, qui leur est donné trop souvent, des faiblesses du gouvernement et de la condescendance des Compagnies. N'apercevant plus les limites du possible, ils espèrent et ils demandent tout. Ils demandent aujourd'hui cinq francs par jour pour les plus humbles d'entre eux, au lieu de trois francs. C'est une revendication dont le caractère très simple séduit l'esprit. Comment, entend-on dire partout, un homme peut-il vivre avec un salaire de trois francs? Mais ce salaire est une simple fiction : en réalité, les cheminots qui le touchent n'y sont point réduits et, soit par des gratifications, soit par des indemnités diverses, soit par des étrennes, ils atteignent à un chiffre sensiblement plus élevé. Alors, demandera-t-on, pourquoi les Compagnies refuseraient-elles de consolider officiellement le chiffre des débutans à cinq francs qu'elles leur paient le plus souvent? Le motif en est simple, c'est que tout aussitôt ceux qui ont 5 francs en demanderaient 7, ceux qui en ont 7 en demanderaient 10, et ainsi de suite, de manière à conserver entre les salaires les proportions primitives, ce qui serait d'ailleurs très juste. Au surplus, nous avons tort de mettre au conditionnel ce qui est au présent. Toutes ces augmentations de traitement sont aujourd'hui demandées à la fois, et le rapporteur du budget des chemins de fer, M. Lafferre, qui n'est pas suspect, a calculé que la surcharge annuelle qui en résulterait pour les Compagnies serait de 253 millions. Ce chiffre l'effraie, et il conclut sagement que « il faut avoir le courage de dire au personnel qu'il paraît impossible à l'heure actuelle de réaliser pour l'ensemble des réseaux la « thune » à laquelle ils fixent le minimum de salaire. » Aura-t-on le courage que prêche M. Lafferre?

Pendant que nous écrivons, les interpellations se poursuivent au Palais-Bourbon. Nous avons dit ce qu'avait été la première séance, peu honorable à coup sûr pour la nouvelle Chambre. On a pu croire un moment que les socialistes unifiés étaient résolus à faire de l'obstruction pour enlever à M. Briand le succès qui l'attend. Il n'est pas douteux, en effet, que le gouvernement n'obtienne une grande majorité. Quelles que soient ses divisions, la Chambre soutiendra certainement de son vote le ministère qui a mis fin en quelques jours à la grève générale des chemins de fer. M. Briand a d'ailleurs parlé avec une grande fermeté. Il a fait, on peut dire à satiété, la démons-

tration que la grève n'avait été qu'un prétexte et une entrée de jeu: le but réel était ce qu'on appelle communément la révolution, sans savoir d'ailleurs exactement ce qu'elle sera et où elle conduira : on n'en connaît jusqu'ici que les procédés qui sont la destruction et le sabotage de toutes les forces organisées du pays. « C'est un roman, » s'est écrié M. Vaillant : à entendre M. Briand, c'est une réalité pleine d'angoisses, et le gouvernement a traversé des heures pénibles. L'accent de sa voix a remué la Chambre lorsqu'il a accusé les artisans de désordres d'aller par là à la dictature. « Vous avez déjà, s'est-il écrié, un pied dans l'esclavage. Allez-y par les voies du sabotage, par tous les moyens brutaux qu'on recommande aujourd'hui. Semez votre propagande sous cette forme. Mais s'il en résulte des événemens susceptibles de porter aux intérêts généraux du pays un coup funeste, si par de tels actes le pays est désarmé et affaibli au point de ne plus pouvoir faire entendre sa voix au dehors, s'il est exposé à la guerre civile, eh bien ! tout gouvernement digne de ce nom fera ce que nous avons fait. »

M. Briand a ajouté : « Ce que je viens de faire passer sous vos yeux, c'est le passé : nous avons maintenant à envisager l'avenir. » Le passé, en effet, intéresse surtout par les lumières qu'il donne sur l'avenir. Beaucoup de responsabilités sont engagées dans le passé, mais les rechercher en ce moment serait peut-être s'attarder à une œuvre vaine. Depuis une douzaine d'années, c'est-à-dire depuis le jour où les radicaux sont arrivés au pouvoir, entraînant bientôt avec eux les socialistes qui cherchent à les y supplanter, la situation s'est rapidement aggravée. M. Briand l'a montrée telle qu'elle est. Les basses flagorneries des gouvernemens antérieurs à l'égard de la démagogie ont produit leurs conséquences naturelles et fatales. La seule question aujourd'hui est de savoir si nous voulons continuer dans la même voie, ou nous reprendre et entrer dans une autre. Il ne s'agit pas de faire œuvre de réaction dans le mauvais sens qu'on attache à ce mot; mais il y a évidemment quelques lois nouvelles à faire et quelques lois anciennes à corriger. A toutes ces lois, à celles d'hier et à celles de demain, il faut s'efforcer surtout de donner des sanctions, car c'est là ce qui leur manque le plus. Nous restons partisans en principe de la loi de 1884 et des syndicats qu'elle a organisés; mais comme on n'a aucune prise sur ces syndicats, ils ont pu impunément tout se permettre et se sont tout permis. Tous sont en dehors de la loi. Il faudrait qu'eux aussi eussent la responsabilité de leurs actes. On pourra faire des lois tant qu'on voudra pour interdire

la grève à telles ou à telles catégories de travailleurs, aux fonctionnaires par exemple et aux cheminots; on n'aura rien fait de sérieux, si ces lois n'ont pas plus de sanctions que celles qui précèdent, et nous reconnaissons que le problème qui consiste à leur en attribuer d'effectives est difficile à résoudre. Si on donne aux syndicats le droit d'acquérir et de posséder, on leur donnera le frein moral qui se dégage naturellement de la propriété, et aussi le frein matériel qui réside en elle, parce qu'elle est saisissable. En attendant, il n'y a pas d'autre sanction à l'interdiction de la grève faite à certains travailleurs que la possibilité de les atteindre dans leur retraite : rien de plus dur assurément, mais nous sommes en présence d'un péril de mort pour notre pays, et aux grands maux il faut les grands remèdes. Si M. Briand connaît d'autres moyens de parer aux dangers qu'il a présentés à la Chambre sous des couleurs si sombres, nous attendons qu'il les dise. Pour le moment, il ne l'a pas fait, et son discours est resté à cet égard sans conclusion; il s'est borné à annoncer comme prochaine cette conclusion que le pays ne saurait en effet attendre longtemps.

C'est ici que se place la phrase un peu sibylline de son discours que nous avons citée au début de notre chronique. Tous les ministres acceptent la responsabilité de ce qu'ils ont fait en commun et nous les en félicitons; mais M. Briand n'a pas cru pouvoir les engager dès aujourd'hui sur les solutions futures: ils n'en ont pas encore délibéré, leur liberté reste entière. Soit; mais nous le répétons, il faut se hâter. M. le président du Conseil repousse d'avance, sans les connaître, les solutions qui pourraient être présentées en séance; il veut avoir le temps de les examiner, de les étudier, de choisir entre elles, d'exercer sa propre initiative et celle du gouvernement. Il a sans doute raison, et il faut lui accorder confiance sous la forme qu'il demande. La Chambre aurait tort de la lui marchander : il a prononcé des paroles qui l'engagent et qui annoncent des actes.

Les pourparlers poursuivis avec le gouvernement ottoman, au sujet de l'emprunt de 150 millions qu'il voulait faire à Paris, ont définitivement échoué, ce qui est regrettable sans doute, mais la faute n'en revient pas au gouvernement de la République. Cette affaire, nous l'avons déjà dit, a été dès le début mal conduite et elle a conservé jusqu'à la fin le caractère d'incohérence que Djavid bey lui avait donné. Djavid a changé plusieurs fois d'avis au cours des négociations, retirant ce qu'il avait proposé lui-même et désavouant

en fin de compte les agens dans lesquels il avait mis sa confiance. Notre gouvernement a eu plus de fixité dans ses vues, ou, pour mieux dire, il n'a jamais varié. Nous avons pu avoir notre opinion sur les groupes financiers auxquels Djavid bey s'est adressé de préférence à Paris, mais il était parfaitement libre de ses choix et ceux qu'il a faits n'ont influé en rien sur nos déterminations. Si nous le disons, c'est parce qu'on a affirmé le contraire; on a voulu faire croire que le gouvernement de la République avait, lui aussi, ses préférences, et que c'est parce que le gouvernement ottoman n'en a pas tenu compte qu'il a pris une attitude qualifiée d'intransigeante. Rien n'est plus faux; le gouvernement de la République n'a eu d'autre préoccupation que d'assurer des garanties sérieuses aux capitaux français. Ayant déjà plus de 2 milliards engagés dans les emprunts ottomans, nous n'éprouvons nullement le besoin d'en avoir davantage. On imagine volontiers à Constantinople que nous brûlons du désir de placer nos capitaux dans les fonds turcs, qu'on nous rend service en les y acceptant, que nous sommes les obligés dans cette affaire, et que, si elle vient à manquer, nous en éprouverons une amère déconvenue. Ce sont des erreurs qu'il importe de dissiper. Nous avons assez de capitaux en Turquie, et nous considérons comme imprudent d'y en engager de nouveaux dans les conditions de sécurité qu'offre actuellement l'administration ottomane. C'est pourquoi nous avons demandé que le gouvernement turc nommât, d'accord avec le nôtre, deux fonctionnaires français à des postes où ils pourraient se rendre réellement utiles aux intérêts des deux pays. Les autres exigences que nous avons émises, et qui avaient un caractère industriel ou politique, — commandes à faire à notre industrie, reconnaissance de notre protectorat sur les Algériens et les Tunisiens en Turquie, — ne paraissent pas avoir influé sur la rupture des négociations. On dit même que la question de notre protectorat serait spontanément réglée à notre satisfaction: si le fait est exact, il serait apprécié par nous comme un acte obligeant. La vraie pierre d'achoppement a été dans la nomination des deux fonctionnaires. La négociation ayant eu lieu à Paris, l'ambassade ottomane, aidée d'un conseiller financier désigné à cet effet, avait accepté notre solution; mais le Conseil des ministres l'a repoussée à Constantinople, et l'affaire a été par nous définitivement abandonnée.

S'il fallait une raison de plus pour justifier notre demande de garanties, on la trouverait dans les divisions récentes du Conseil des ministres ottoman. Djavid bey qui, en dépit des maladresses qu'il a

pu commettre dans la négociation de l'emprunt, est un homme d'une rare intelligence, a cherché à organiser un contrôle efficace sur les finances, au moyen d'une Cour des comptes investie de pouvoirs très précis; mais la Cour ayant refusé d'ordonnancer certaines dépenses de la Guerre avant qu'elles fussent consacrées par un vote de la Chambre, Mahmoud Schefket pacha a protesté et a déclaré au grand vizir qu'il fallait choisir entre Djavid et lui; il aurait même préféré que Hakki pacha donnât sa démission, fût chargé de former un nouveau ministère et le formât sur des bases nouvelles; l'exclusion n'aurait pas porté seulement sur le ministre des Finances. La crise a été ajournée plutôt que résolue. Schefket pacha voudrait que les budgets de la Guerre et de la Marine échappassent au contrôle de la Cour des Comptes, sous prétexte qu'on doit se fier à la parole et à la probité d'un soldat. Schefket a montré une fois de plus dans cette affaire qu'il est, en effet, soldat avant tout, peut-être même exclusivement, et qu'il ne voit rien en dehors de l'armée qu'il commande. Il mérite à coup sûr à un très haut degré, par le grand rôle qu'il a joué dans le passé et par le désintéressement qu'il a montré après la victoire, la reconnaissance du gouvernement jeune-turc, mais ses prétentions actuelles sont difficilement conciliables, ou plutôt elles sont radicalement inconciliables avec une organisation financière régulièrement constituée. Le conflit entre Djavid et lui renaîtra sans doute. Jusqu'à ce qu'il soit réglé définitivement, quelque chose clochera dans les finances ottomanes et justifiera la présence de fonctionnaires étrangers pour veiller à leur bonne gestion. Nous espérons d'ailleurs que le petit nuage qui s'est élevé à ce sujet entre Constantinople et Paris ne tardera pas à se dissiper. En tout cas, la conduite de notre gouvernement a été approuvée par la quasi-unanimité de la presse française. Quelques critiques se sont élevées pourtant; il est sans doute inutile de les réfuter, elles tomberont d'elles-mêmes. Nous nous contenterons de rassurer ceux qui craignent que l'échec de nos pourparlers avec le Cabinet turc ne soit mal vu à Londres et n'y provoque de la mauvaise humeur contre nous. On ne sait d'ailleurs pas pourquoi il en serait ainsi, les Anglais ayant toujours montré une prudence pleine de réserve à l'égard des finances ottomanes. Mais la vérité est que le gouvernement et l'opinion britanniques ont toujours été d'accord avec nous dans cette affaire, et nous ne saurions mieux terminer nos propres observations qu'en reproduisant celles du journal le *Times*. « Il est significatif, dit-il, que l'écroulement du projet se soit produit à Constantinople et non pas à Paris. Les

exigences de la France n'avaient rien d'excessif. Nous craignons que le fait que le gouvernement ottoman désavoue son propre représentant financier à Paris, qui avait accepté les conditions françaises, prouve une fois de plus que des influences imprudentes et indiscrètes deviennent prédominantes en Turquie. Le ministère turc paraît croire qu'il n'a qu'à demander de l'argent pour en obtenir et que ses créanciers n'ont pas à s'occuper de l'emploi qu'il fait de leur prêt. Il ne peut y avoir de plus grave erreur, car cet emploi intéresse au contraire toute l'Europe. »

Les événemens qui viennent de se produire en Grèce mériteraient plus de place que nous ne pouvons leur en donner aujourd'hui : nous nous bornons provisoirement à les signaler. Il est fâcheux que M. Dragoumis ait donné sa démission : lui seul peut-être, à cause de son caractère neutre, aurait pu faire durer une Chambre où il n'y a de majorité pour personne, et durer avec elle. Le Roi a chargé M. Venizelos de former un ministère : dès sa première rencontre avec la Chambre, M. Venizelos a senti que la vie commune était impossible. Un interpellateur lui a demandé si, dans son opinion, le Roi avait le droit de dissoudre l'Assemblée. Il pouvait y avoir doute sur la question, parce qu'il ne s'agit pas d'une Chambre ordinaire, mais d'une Chambre revisionniste, au sujet de laquelle la Constitution n'a rien prévu ; mais ce sur quoi il n'y avait aucun doute, c'est que, s'il n'avait pas pu la dissoudre, la Chambre aurait traité M. Venizelos comme un jouet, jusqu'au moment où elle l'aurait eu complètement usé ou brisé. Aussi M. Venizelos n'a-t-il pas hésité à répondre à son interpellateur qu'il se sentait, d'accord avec le Roi, le droit de dissoudre la Chambre, et comme celle-ci paraissait en douter, il l'a dissoute en effet, à la manière du philosophe antique qui prouvait le mouvement en marchant. Le Roi soutient M. Venizelos ; la population athénienne l'acclame ; mais il avait contre lui tous les anciens partis et leurs chefs. Le pays sera consulté dans un mois sous la forme d'élections nouvelles : il serait téméraire de vouloir prédire ce qu'elles seront.

FRANCIS CHARMES.

*Le Directeur-Gérant,*

FRANCIS CHARMES.

